

Windsor, le 6 novembre 2017

Monsieur René Beudet
Secrétaire et directeur général de l'administration et des communications
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec, (Québec) G1R 6A6

Objet : Remplacement d'un document afin de protéger de l'information confidentielle

Monsieur Beudet,

Par la présente, nous vous demandons de procéder au remplacement du document intitulé *Plan des mesures d'urgence – section environnement* afin de protéger l'information confidentielle si figurant. Ce document a été soumis en 2015 dans le cadre du **Projet d'installation d'une turbine-alternateur de 18 MW à Windsor**.

Nous vous faisons parvenir une nouvelle version du document identique à la version originale présentée à l'exception des numéros de téléphone résidentiels et des numéros de cellulaires des intervenants de l'usine de Windsor qui ont été caviardés.

Vous trouverez annexées à cette lettre deux copies imprimées du document caviardé ainsi qu'une copie électronique. Nous vous demandons de bien vouloir remplacer la copie disponible sur votre site Internet à l'adresse suivante http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/turbine-alternateur_usine_windsor/documents/PR8.1.pdf par cette version caviardée.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à nous contacter pour toute question. Nous vous prions de recevoir, Monsieur Beudet, nos salutations.



Patsy Inglis, ing.
Chef de service – environnement et procédés

p.j. : *Plan des mesures d'urgence – section environnement*



DOMTAR INC.

USINE DE WINDSOR

**PLAN DES MESURES D'URGENCES
- SECTION ENVIRONNEMENT -**

ANNÉE 2015



DOMTAR INC.

USINE DE WINDSOR

**PLAN DES MESURES D'URGENCES
- SECTION ENVIRONNEMENT -**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Michel Lemieux".

Approuvé par: Michel Lemieux
Directeur services techniques

Date de révision: 31 janvier 2015

Ce manuel est la propriété de Domtar Inc., Usine de Windsor.
Toute reproduction sans autorisation est interdite.

ANNEXE 3

(paragraphe 3(6), 4(5) ET 5(2))
Règlement sur les urgences environnementales

ATTESTATION

J'atteste que les renseignements présentés en application de l'annexe 4 du «Règlement sur les urgences environnementales» sont complets et exacts.



Signature

Nom : Eric Ashby

Titre : Directeur Général

Date : 16 janvier 2015

Liste des plans contenus dans le plan des mesures d'urgence

Numéro	Secteur	Nom du plan	Date dernière mise à jour
AO-411-1201	411-Cuisson	Lessiveur / syst. de cuisson	20-10-2014
E-431-12002-151	431- Atelier de blanchiment	Lavage stade D0 Schéma de procédé de contrôle	15-02-2013
E-431-12002-153	431-Blanchiment	Schéma de procédé et contrôle Lavage stade E0	18-04-2008
E-431-12002-155	431-Blanchiment	Schéma de procédé et contrôle Lavage stade D1	16-12-2012
E-431-21001-021	431-Blanchiment	Agencement de l'équipement	14-11-1997
E-451-1210	451-Évaporateurs	Dessin procédé Évaporateurs no 1, 2 et 3 Tuyauterie / Instrumentation	20-02-2012
E-451-1211	451-Évaporateurs	Procédé / Évap. No 4, 5 et 6 et cond. à surface tuyauterie / instrumentation	25-10-2012
AO-461-2101	461-Chaudière de récupération	Chaudière de récupération Agencement général	04-02-2004
AO-411-2102	411-Cuisson	Agencement général	07-03-2007
E-000-12025-001	000-Usine générale	Localisations des réservoirs Secteur Nord	25-11-2013
E-000-12025-002	000-Usine général	Localisation des réservoirs Secteur Sud	27-11-2013
AO-116-75002-007	116-Services souterrains	Réseau d'écoulement pluvial	07-01-2009
		Plan de la région	2010
E-112-00003-001	112-Agencement général	Vue générale Plan du site	15-05-1992



DOMTAR INC.
USINE DE WINDSOR

PLAN DES MESURES D'URGENCES
- SECTION ENVIRONNEMENT -

Approuvé par: Michel Lemieux
Directeur services techniques

Date de révision: 31 janvier 2015

Ce manuel est la propriété de Domtar Inc., Usine de Windsor.
Toute reproduction sans autorisation est interdite.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction	4
Distribution du plan d'urgence – section environnement	5
Contenu du plan d'urgence – section environnement	6
Section 1 - Les marches à suivre	
1.1 Marche à suivre en cas de déversements ou d'urgences environnementales	1
1.2 Marche à suivre pour aviser les gouvernements en cas d'urgences environnementales	3
1.3 Marche à suivre pour aviser les médias.....	4
1.4 Marche à suivre lors de visites des représentants d'organismes gouvernementaux.....	4
Section 2 - Le centre de coordination d'urgence	1
Section 3 - L'équipe des mesures d'urgences	
Organigramme – niveau d'alerte	1
Responsabilités des intervenants lors d'une situation d'urgence	1
Section 4 - Les informations utiles	
4.1 Numéros de téléphone en cas d'urgence	
4.1.1 Usine de Windsor – Service de première ligne.....	1
4.1.2 Organismes publics et parapublics	1
4.2 Numéros de téléphone du personnel clé du siège social, de l'usine de Windsor et de l'aviseur légal	
4.2.1 Siège social.....	3
4.2.2 Usine de Windsor.....	3
4.2.3 Aviseur légal.....	4
4.3 Numéros de téléphone du groupe Santé, Sécurité et Sûreté	5
4.4 Numéros de téléphone du groupe communication	5
4.5 Numéros de téléphone du groupe – Services techniques, Environnement et Qualité (personnes de garde en environnement)	6
4.6 Numéros de téléphone des groupes – Brigade d'intervention d'urgence	6
4.7 Numéros de téléphone des fournisseurs de produits dangereux	8
4.8 Numéros de téléphone des contracteurs spécialisés dans le nettoyage de déversement.....	10
4.9 Équipements disponibles à l'usine de Windsor.....	12

Section 5 - Les fiches techniques/signalétiques

5.1	Fiches techniques/signalétiques	1
5.2	Produits chimiques: quantité utilisée et utilisation.....	1

Section 6 - Rapport de déversements..... 1

Section 7 - Systèmes de traitement des rejets et équipements de procédés

7.1	Traitement des effluents.....	1
7.2	Traitement des émissions atmosphériques.....	5
7.3	Équipements de procédés.....	8

Section 8 - Mesures préventives de déversements et mesures correctives de dépassements des normes

8.1	Inspections et alarmes	1
8.1.1	Arrêt d'urgence de l'usine	1
8.1.2	Plan d'urgence lors de sinistres	1
8.2	Identification des lieux à haut risque de déversements	1
8.3	Mesures correctives de dépassements des normes.....	1

Annexes:	1) Les compléments aux fiches techniques/signalétiques: Feu et incendie.....	I
	2) Les compléments aux fiches techniques/signalétiques: Mesures d'urgences.....	VI
	3) Les compléments aux fiches techniques/signalétiques: Premiers soins	VIII
	4) Les compléments aux fiches techniques/signalétiques: Neutralisation aux bassins de sédimentation	XI
	5) Les compléments aux fiches techniques/signalétiques: Procédure pour un semi-vrac et un baril.....	XII
	6) Carte: Plan de la région	
	7) Carte: Plan de l'usine	
	8) Carte: Égouts pluviaux	
	9) Carte: Localisation des réservoirs	
	10) Schéma de principe - Système de traitement primaire et secondaire des effluents	

INTRODUCTION

La législation gouvernementale en matière de protection de l'environnement exige, d'une part, que toutes les usines portent une attention plus rigoureuse aux conséquences possibles d'un déversement dans l'environnement et, d'autre part, s'y préparent.

La mise sur pied d'une section Environnement dans le plan des mesures d'urgences ayant pour objectif d'identifier, de prévenir et de minimiser des dommages potentiels à l'environnement devient donc une obligation pour toutes les usines. Ce manuel a été préparé comme étant une annexe au plan des mesures d'urgences de Domtar inc. – usine de Windsor.

Même si des mesures préventives sont prises par les employés pour empêcher un incendie ou un déversement, il existe toujours une possibilité qu'un tel incident arrive et soit source de danger pour le personnel, l'environnement ou les biens matériels.

La section Environnement du plan des mesures d'urgences qui suit est conçue pour un accès rapide à toutes les informations nécessaires pour faire face à ces dangers.

Note: Afin de clarifier le texte, le genre masculin désigne autant le genre féminin que masculin.

DISTRIBUTION DU PLAN D'URGENCE – SECTION ENVIRONNEMENT

1 original	Ministère de l'Environnement
1 original	Directeur – Services techniques
1 copie	Unité d'urgence
2 copies	Centre de coordination d'urgence (salle Athos et Hôtel de ville de Windsor)
1 copie	Poste de garde
1 copie	Services Techniques (Environnement) (classeur noir près photocopieur)
1 copie	Chef de service – Santé Sécurité
1 copie	Chef de service – Procédés et Environnement

CONTENU DU PLAN

Le présent document est divisé en huit sections distinctes.

Section 1 - Les marches à suivre

Cette section présente différentes marches à suivre lors d'une urgence environnementale, soit:

- la découverte ou le signalement d'une fuite ou d'un déversement constituant une urgence environnementale;
- l'avis à donner aux autorités gouvernementales;
- les communications avec les médias;
- les visites de représentants d'organismes gouvernementaux.

Section 2 - Le centre de coordination d'urgence

Cette partie du document décrit:

- la localisation du centre de coordination d'urgence requis par l'ampleur d'un événement;
- les équipements requis;
- les actions à prendre pour le rendre opérationnel.

Section 3 - L'équipe des mesures d'urgences

La composition et les responsabilités de chacun des membres de l'équipe des mesures d'urgences sont présentées dans cette section.

CONTENU DU PLAN

(suite)

Section 4 - Les informations utiles

Dans cette section, on retrouve des listes exhaustives de numéros de téléphone au travail, à la maison, de services de réponse téléphonique et/ou de télé-avertisseurs de façon à pouvoir contacter les personnes suivantes:

- les services de première ligne de l'usine ainsi que les organismes publics et parapublics qui sont des ressources disponibles pour gérer adéquatement un incident environnemental;
- le personnel-clé du siège social, de l'usine de Windsor et de l'aviseur légal de l'usine;
- les personnes qui assurent à tour de rôle la garde en environnement;
- les membres de la brigade d'intervention d'urgence;
- les services d'assistance technique des fournisseurs de produits dangereux;
- les contracteurs spécialisés dans le nettoyage de déversement;
- les équipements disponibles à l'usine.

La liste des équipements et du temps de réponse des contracteurs spécialisés est également fournie.

Section 5 - Les fiches techniques/signalétiques

Des fiches techniques/signalétiques couvrant les produits pouvant avoir une incidence sur l'environnement ont été préparées. Les produits ont été sélectionnés suivant une appréciation des risques encourus et de leurs effets potentiels autant sur la santé humaine que sur l'environnement. On dresse également à la fin de cette section une liste des produits chimiques indiquant la quantité mensuelle utilisée et l'utilisation du produit.

Note: Les annexes 1 à 10 complètent cette section avec des renseignements sur les incendies, les mesures d'urgences, les premiers soins et des plans de l'usine.

Section 6 - Le rapport de déversements

Le formulaire à compléter lors d'un déversement externe compose cette section.

CONTENU DU PLAN

(suite)

Section 7 - Système de traitement des rejets et équipements de procédé

Cette section décrit le système de traitement des effluents, les systèmes de traitement des émissions atmosphériques et de la disposition de leurs rejets. On y présente également des systèmes de procédés tels: le lessiveur, les tours de blanchiment, les évaporateurs et finalement la description et la localisation des réservoirs de pâte.

Section 8 - Mesures préventives de déversements et mesures correctives de dépassements des normes

Cette section présente les mesures préventives en place à l'usine pour éviter ou limiter les déversements des réservoirs. On discute aussi des lieux à hauts risques de déversements. Les mesures correctives de dépassements des normes sont également abordées.

Annexes: - Les annexes 1 à 9 sont des compléments aux fiches techniques/signalétiques de la section 5, ainsi que des cartes de la région et des plans de l'usine nécessaires à la bonne gestion d'une situation d'urgence.

Section 1 - Les marches à suivre

1.1 Marche à suivre en cas de déversement ou d'urgence environnementale

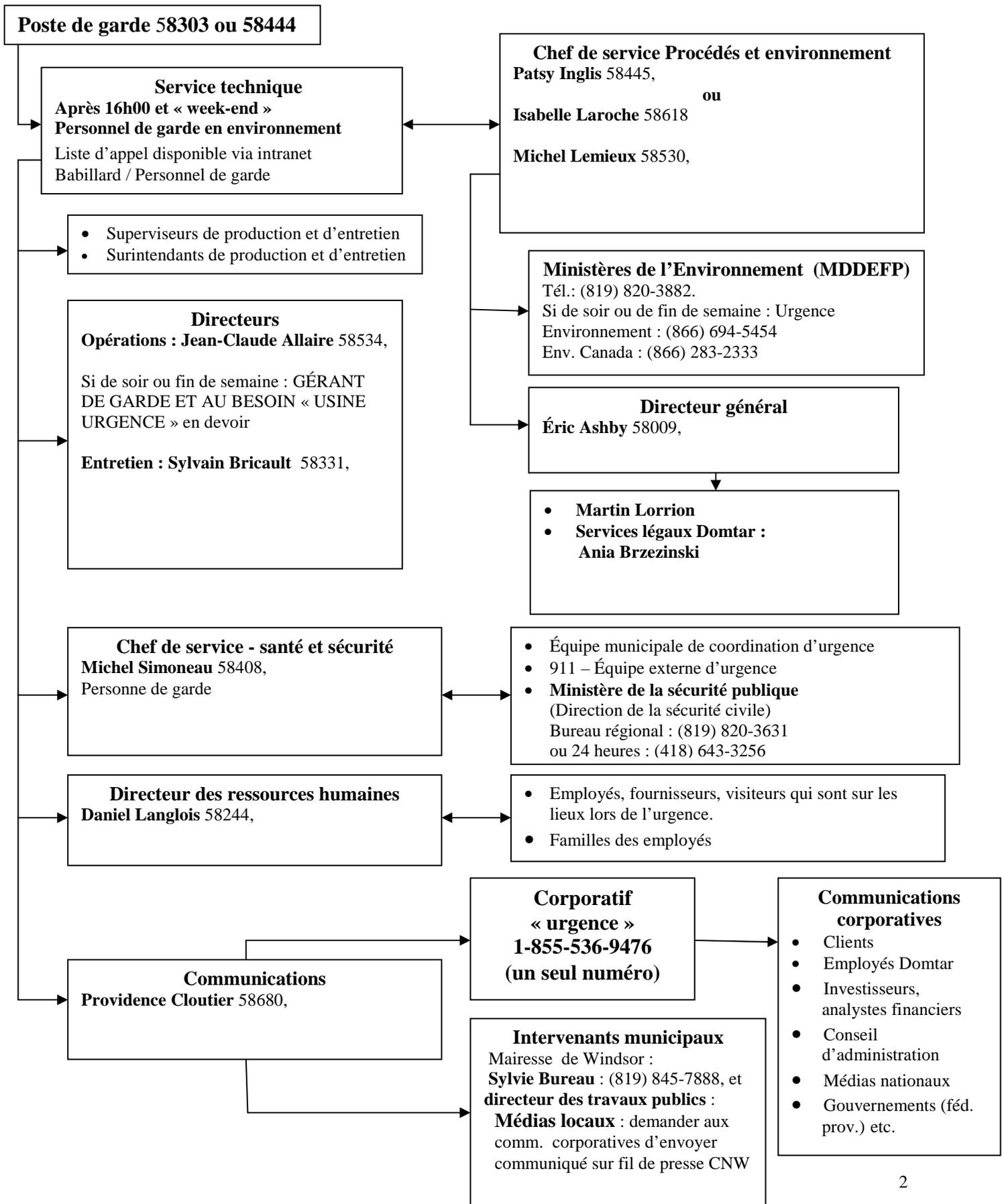
La première personne qui constate un déversement ou une fuite doit:

- aviser le responsable du secteur et/ou le poste de sûreté;
- s'assurer d'avoir les connaissances techniques et les mesures de protection adéquates avant de poser quelque action que ce soit puis, si possible, contrôler la fuite. De cette façon, on assure sa propre sécurité de même que celle des personnes se trouvant dans les environs;
- si le poste de sûreté n'a pas été avisé, le responsable du secteur contacte l'agent de sûreté. Si c'est le poste de sûreté qui a été rejoint en premier, l'agent de sûreté doit aviser le responsable du secteur ou de service concernée;
- l'agent de sûreté avise la personne de garde en environnement, la brigade ou le gérant de site selon la nature de l'incident et le niveau d'alerte ;
- la personne de garde en environnement jugera de la pertinence d'aviser l'agent de sûreté de donner l'alerte et de contacter le gérant de site ;
- si l'incident est grave la personne de garde en environnement demande à l'agent de sûreté d'aviser le directeur des opérations d'urgence qui verra, s'il y a lieu, à ouvrir le centre de coordination des mesures d'urgence;
- le gérant de site mobilise les intervenants nécessaires pour rétablir la situation;

	USINE 819-845-2771	TÉLÉ- AVERTISSEUR	CELLULAIRE	RÉSIDENCE
M. Lemieux P. Inglis I. Laroche	Poste 58530 Poste 58445 Poste 58618			

- prendre immédiatement les actions nécessaires pour retracer précisément la source du déversement, l'arrêter et/ou le contenir si possible;
- ne jamais faire de déclaration aux médias d'information et/ou représentants du ministère de l'Environnement du Québec et/ou d'Environnement Canada;
- si l'alerte a été donnée, le gérant de site ou le directeur des opérations d'urgences avisera le poste de sûreté de la fin de l'alerte.

CHAÎNE DE COMMUNICATION LORS D'UN INCIDENT ENVIRONNEMENTAL



1.2 Marche à suivre pour aviser les gouvernements en cas d'urgence environnementale

Tout contact avec les agences gouvernementales doit être fait par le directeur des services techniques uniquement (ou son remplaçant ou la personne de garde en environnement.).

Ministère de l'Environnement

Il doit avertir le ministère de l'Environnement sans délai pour tout déversement dans l'environnement incluant le déversement d'hydrocarbures.¹

Si le déversement a lieu entre:

- 8h00 et 16h00, contactez 819-820-3882
- 16h00 et 8h00, contactez 866-694-5454

Ville de Windsor

Si le déversement peut causer un préjudice à la population de la ville de Windsor, on doit contacter:

- le maire au 819-845-7888
- directeur travaux publics

qui se chargeront d'aviser la population de cette municipalité et des municipalités environnantes au besoin.

Environnement Canada

Pour les substances telles le chlorate de sodium et le bioxyde de chlore, il faut aviser Environnement Canada de façon verbale par téléphone de toute fuite de ces produits dans l'environnement. De plus, un rapport de déversement doit leur être transmis dans un délai de 30 jours. Ces deux substances sont réglementées selon Environnement Canada, Partie 8 de la loi Canadienne sur la protection de l'Environnement (1999), Règlement sur les urgences environnementales (DORS/2003-307).

24 heures 1-866-283-2333 (sans frais)

¹ Le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (Québec) n'assume plus la responsabilité relative aux fuites ou déversements de produits pétroliers maintenant sous la responsabilité du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques.

Ministère de la sécurité publique (Direction de la sécurité civile)

Bureau régional (Sherbrooke) 819-820-3631
24 heures 418-643-3256 ou 1 866 776-8345

1.3 Marche à suivre pour aviser les médias

Politique de la compagnie

Les accidents industriels graves constituent des nouvelles. Les médias ont donc un intérêt tout à fait légitime à obtenir rapidement, au nom du public, des renseignements exacts sur de tels accidents.

En cas d'urgence, la politique de Domtar consiste, dans le meilleur intérêt de la compagnie, à aider la presse en fournissant des réponses factuelles aux questions des journalistes.

Responsabilité de l'application de cette politique

Tout contact avec les médias doit être fait par le directeur général ou par le conseiller des communications.

Le service des communications et relations gouvernementales du siège social de la compagnie aura, autant que possible, déjà été informé de l'urgence par le conseiller des communications.

1.4 Marche à suivre lors de la visite des représentants d'organismes gouvernementaux

Cette marche à suivre s'applique à tous les représentants qui désirent pénétrer à l'intérieur du périmètre de l'usine:

- . représentants du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);
- . représentants du ministère de l'Environnement du Canada;
- . représentants des différents corps policiers.

Il est très important que la procédure suivante soit suivie à la lettre par toutes les personnes concernées.

- 1° À leur arrivée au poste de sûreté, les agents de sûreté s'informent des noms des représentants, de leur fonction et de l'objet de leur visite (peu importe l'heure ou le jour de la semaine);
- 2° Immédiatement, le poste de sûreté avise le directeur des services techniques (ou son remplaçant);

	USINE 819-845-2771	TÉLÉ- AVERTIS SEUR	MAISON
M. Lemieux	Poste 58530		
P. Inglis	Poste 58445		

- 3° Sur réception du message du poste de sûreté, et si les représentants sont des inspecteurs du ministère de l'Environnement du Québec, d'Environnement Canada ou d'un corps policier, le directeur des services techniques (ou son remplaçant) avise le directeur général (ou son remplaçant) et essaie immédiatement de contacter un aviseur légal.

	USINE 819-845-2771	MAISON
Eric Ashby	Poste 58009	

	BUREAU	CELLULAIRE
Me Marc Vaillancourt	819-348-2202	

- 4° Entre-temps, l'agent de sûreté s'assure que les représentants ont l'équipement de sécurité requis pour pénétrer dans l'usine (chapeau, lunettes, chaussures de sécurité). En usant de patience, de fermeté, mais tout en demeurant très poli. L'agent de sûreté retient les représentants au poste de sûreté tant que le directeur des services techniques (ou son remplaçant) n'est pas arrivé sur les lieux. En d'autres mots, bien que ces représentants puissent légalement pénétrer à l'intérieur de l'usine, Domtar est en droit d'exiger qu'ils soient accompagnés par quelqu'un, en l'occurrence le directeur des services techniques ou son remplaçant.

Section 2 - Le centre de coordination d'urgence

Le centre de coordination d'urgence est l'endroit où le directeur des opérations d'urgence doit établir son quartier général pendant la durée de l'urgence. Deux salles ont été dédiées à cette tâche soit:

- Salle Athos - Centre de formation.

Ou si celle-ci n'est pas accessible

- Centre de coordination d'urgence de la ville de Windsor situé à l'hôtel de ville.

Dépendant du lieu et de la nature de l'urgence, on doit utiliser l'une ou l'autre de ces salles comme centre de coordination d'urgence.

Dans ce centre, on devrait retrouver les équipements suivants :

- plan des mesures d'urgence
- section Environnement du plan des mesures d'urgences
- téléphone
- télécopieur
- radio
- plans de l'usine.

Il est de la responsabilité du chef de la sûreté d'installer l'équipement requis pour rendre fonctionnelles les salles de coordination d'urgence.

Section 3 - L'équipe des mesures d'urgences

Chaîne de communication en situation d'urgence

Organigramme d'intervention – niveau 4

Organigramme d'intervention – niveau 5

Rôles et responsabilités des intervenants

- Brigade d'urgence
- Communications
- Gérant de garde
- Gérant de site
- Gestionnaires
- Ressources humaines
- Service de santé et sécurité
- Services techniques et environnement
- Sûreté

Note : Voir sur intranet l'onglet « Mesures d'urgence - Background »

Section 4 – Les informations utiles

4.1 Numéros de téléphone en cas d'urgence : Services de première ligne et organismes publics et parapublics

4.1.1 USINE DE WINDSOR - SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE

Urgence Domtar

58444

Véhicules d'urgence

Véhicule de patrouille #91 : cellulaire 819 573-5145

Poste de sûreté

58303 ou 57573

Téléavertisseur : 819 347-4574

Intercom

Composer 58888

Après la sonnerie, attendre 2 à 3 secondes et composer 1 (nord), 2 (sud)

Donner le message et, à la fin pour libérer le système, composer le 8

4.1.2 ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLICS

Pompiers, Police, Ambulance

Pour le 911, téléphoner au poste de garde (58303) en mentionnant les besoins de services

Sûreté du Québec 819 564-1212 (Sherbrooke)

819 826-3755 (Val St-François)

Ambulance 819 845-3477

Direction générale de la sécurité civile

Sherbrooke 819 820-3631

(Min. séc. pub.) 1-866-776-8345 (urgence - 24 heures)

Centre antipoison

1-800-463-5060 (24 heures - 7 jours/semaine)

Clinique médicale Windsor

819 845-5491 et 819 845-5492

CANUTEC (Centre canadien pour les urgences)

1-613-996-6666 (24 heures)

Commission Canadienne Sûreté nucléaire (CCSN)

1-613-995-0479 (urgence-24 heures)
1-888-229-2672

Ministère de l'Environnement (Québec)

819 820-3882 (Bureau régional de Sherbrooke)

Urgence environnement (Québec)

1-866-694-5454 (24 heures)

Pompiers mise en commun

Pour le 911, téléphoner au poste de garde (58303)

Environnement Canada (urgence)

1-866-283-2333 (24 heures)

Gaz Métropolitain (urgence)

1-800-361-8003 (24 heures)

Municipalités

Val-Joli 819 845-7663
Windsor (maire) 819 845-7888

Canadien National

Richmond 1-819 826-2565
Renseignements généraux 1-888-888-5909
Numéro d'urgence 1-800-465-9239

St-Lawrence and Atlantic Railroad (SLAR)

Pour toute urgence :

Centre de régulation à Auburn 1-800-848-4408 poste 23
Bureau de service à Richmond 819 826 5460

Fondation les Oiseleurs du Québec Inc.

418-564-4513

Ministère des Ressources naturelles et de la faune (Québec)

1-866-248-6936
819 820-3882 (bureau local de Sherbrooke)

Autobus

Autobus B. Dion : 819 845-2449
Autobus L. Carignan : 819 845-4289

4.2 Numéros de téléphone du personnel clé du siège social, de l'usine de Windsor et de l'aviseur légal

4.2.1 SIÈGE SOCIAL	Bureau	Résidence
Urgence bureau chef : 1-855-536-9476		
Premier vice-président – opérations		
Martin Lorrion	NA	

4.2.2 USINE DE WINDSOR	Bureau 819 845-2771	Résidence	Téléavertisseur
Directeur général			
Éric Ashby	Poste 58009		
<i>Remplaçant du directeur général</i>			
<i>Jean-Claude Allaire</i>	<i>Poste 58534</i>		
Directeur des ressources humaines			
Daniel Langlois	58244		
<i>Remplaçantes du directeur des ressources humaines</i>			
<i>Suzan Desmarais</i>	<i>58607</i>		
<i>Jennifer Tremblay</i>	<i>58690</i>		
Providence Cloutier	58680		
Chef santé & sécurité			
Michel Simoneau	58408		
Coordonnateur au service de santé			
Line B. Provencher	58235		
Directeur Services techniques			
Michel Lemieux	58530		
<i>Remplaçant du directeur Services techniques</i>			
<i>Patsy Inglis</i>	<i>58445</i>		
Directeur Entretien			
Sylvain Bricault	58331		
Directeur Technologie de l'information			
Sylvie Veilleux-Fontaine	Poste 58295		

Directeur Approvisionnement			
Alain Laroche	58300		
Secteur - Vapeur et récupération / Pulperie / Cour à bois			
Marie Cyr, surintendante	58215		
Daniel Vallée, surintendant adjoint technique	58615		
Marco Marois, surintendant adjoint opération	58245		
André Jacques ¹ , superviseur Équipe extérieure et mesureurs ²	58550		
Bertrand Bélanger ¹ , superviseur cour à bois ²	58340		
Secteur - Machines			
Michel Paquette, surintendant	58008		
André LeBlanc ¹ , <i>coordonnateur</i> de la pâte additifs ²	58324		
Annie Turcotte, surintendant adjoint machine 8	58013		
Mathieu Boutin ¹ , surintendant adjoint machine 7	58567		
Secteur – Finition/planification/expédition			
Guy Cantin, surintendant	58024		
Entretien			
Frédéric Tremblay ¹ , surintendant <i>finition et services généraux</i> ²	58055		
Patrick Fortier ¹ , Machines à papier	58491		
Carol St-Amand, surintendant Nord	58503		

4.2.3 AVISEUR LÉGAL	Bureau	Cellulaire
AVISEUR LÉGAL		
Me Marc Vaillancourt	819 348-2202	

¹ Nouveau superviseur

² Nouveau titre

4.3 Numéros de téléphone du groupe – Santé, Sécurité et Sûreté

Nom	Occupation	Téléphone résidence	Téléphone bureau	Téléavertisseur
Simoneau, Michel	Chef Santé & sécurité		58408	
Langlois, André	Coordonnateur en santé et sécurité		58627	
Provencher, Line B	Coordonnatrice au service de santé		58235	
Elias, Christos	Agent de sûreté, superviseur		58304	
Beaucher, Céline	Agent de sûreté		58303	
Chabot, Pierre	Agent de sûreté		58303	
Chapdelaine, Thérèse	Agent de sûreté		58303	
Constant, François	Agent de sûreté		58303	
Daigle, Alain	Agent de sûreté		58303	
Génier, Marc	Agent de sûreté		58303	
Grégoire, Maryse	Agent de sûreté		58303	
Pinard, Denis	Agent de sûreté		58303	
Pothier, François	Agent de sûreté		58303	
Roy, Alexandra ³	Agent de sûreté		58303	
Tinker, François	Agent de sûreté		58303	
Guay, Vincent	Agent de sûreté		58303	

³ Nouvel agent

4.4 Numéros de téléphone du groupe – Communication

Nom	Occupation	Téléphone résidence	Téléphone bureau	Téléavertisseur
Cloutier, Providence	Coordonnatrice aux communications		58680	

4.5 Numéros de téléphone du groupe – Services techniques, Environnement et Qualité (personnes de garde en environnement)

Nom	Occupation	Téléphone résidence	Téléphone bureau	Téléavertisseur
Lemieux, Michel	Directeur des Services Techniques		58530	
Inglis, Patsy	Chef de service - Procédés et Environnement		58445	
Bouchard, Isabelle	Chef de service - Procédés et Qualité – Secteur Papiers		58025	
Boivin, Lucie	Chimiste d'usine		58365	
Laroche, Isabelle	Ingénieure – Procédés et Environnement		58618	
Simard, Langis	Superviseur optimisation des procédés		58377	
Talbot, Julie	Chimiste de procédés		58271	
Thibodeau, Jean-Benoît	Ingénieur de procédés		58330	

4.6 Numéros de téléphone des groupes – Brigade d'intervention d'urgence

Nom	Occupation	Téléphone résidence	Téléphone bureau	Téléavertisseur
Côté, Rénald (Chef)	Instrumentation		58541	
Lebrun, Steve, (Assistant chef)	Mécanique entretien		NA	

Groupe A – Numéro d'appel du groupe : 819 347-4826

Nom	Occupation	Téléphone résidence	Téléphone bureau	Téléavertisseur
Drapeau, Vincent (capitaine)	Mécanique entretien		NA	
Proulx, Pascal	Électricien		58286	
Desruisseaux, Eric	Aide général - Expédition		57759	
Lefebvre, Pierre	Électricien		57507	
Venne, Philippe	Remplaçant vacances – Pulperie		NA	
Marsolais, Yannick	Machines opération		NA	
Rodrigue, Nancy	Machines opération		NA	
Bourgault, Alexandre	Réserve		NA	
Turcotte, Marc-André	Machines opération		NA	

Groupe B – Numéro d'appel du groupe : 819 347-4827

Nom	Occupation	Téléphone résidence	Téléphone bureau	Téléavertisseur
Messier, Yannick (capitaine)	Remplaçant vacances - Coupeuses		NA	
Daigneault, Bruce	Vapeur/Réc opérations		NA	
Beauchesne, Pierre	Entretien des bâtiments		57222	
Maurice, Jean-Claude	Menuisier-patronniste		NA	
Lemay, Stéphane	Mécanicien d'entretien		NA	
Galarneau, Yannick	Machines opération		NA	
Boulay, Patrick	Construction		NA	
Dubois, Tommy	Machines opération		NA	

4.7 Numéros de téléphone d'urgence des fournisseurs de produits dangereux

Nom du fournisseur	Numéro(s) d'urgence (24 heures sur 24)	Produits
Akzo Nobel (1103167)	1-800-443-4809	- Chlorate de sodium
Archroma Canada (1133117)	1-866-928-0789	- Leucophor T100, liquide
Arkema inc. (1119575)	(613) 996-6666 (Canutec)	- Peroxyde d'hydrogène 50%
Axiall Canada Inc. (1132656)	1-800-243-6774 Usine Beauharnois: 450-429-3552	- Soude caustique 50% (hydroxyde de sodium) - Acide chlorhydrique 23Be
BASF (1111946A)	(613) 996-6666 (Canutec)	- Basoplast PR 8812 X - Hydrocol 2D6 (Bentonite) - Organopol 5015, A9705, 7015 - Percol 175 Colorants : - PERGASOL BLACK CF LIQ - SOLAR T BLUE PR 305L - SOLAR P BLUE 42L - Telioform M305
Buckman⁴ (1115976)	1-800-685-6376	-Bulab 9567 -Buzyme 2556
Certified Lab Products Division of NCH Canada Inc. (1108642)	(905) 457-5243	- Citrus Klaw
Gaz Métropolitain (1105410)	911	- Gaz naturel
Gaz Propane Rainville (1111797)	1-888-724-6845 613-996-6666 (Canutec)	- Gaz propane
Graymont (Québec) Inc. (1113815)	(450) 759-8361 613-996-6666 (Canutec)	- Chaux calcique vive
Groupe Bissonnette (1108876)	(613) 996-6666 (Canutec)	- Bis-O-Net #2
Indulor America LP (1129563)	1-215-207-0061 (Carechem)	- Blankophor DL liquide 01
Kemira Chimie Canada (1110411B)	Canutec (613) 996-6666	- Fennodispo 5325 - Fennofloc A10 (Pass) et A6000 - Fennosize AS 2300 (ASA) - Fennotech 6016
LBG Industries (1111917)	Canutec (613) 996-6666	- SF-4
Lubrifiants R. Éthier (1133063)	819-346-4001 Andrew Clark 1-819-583-3838 Réal Turmel 1-418-228-0305 Normand Caron	- Isopar M

⁴ Nouveau fournisseur

Nom du fournisseur	Numéro(s) d'urgence (24 heures sur 24)	Produits
Mintech (1109732)	819 864-5956 57544 (ligne Domtar) 1-800-424-9300 (Chemtrec) Alain Bertrand	- Carbonate de calcium précipité
Nalco (1119685)	1-800-463-3216 Pagette 819 820-0055 (613) 996-6666 (Canutec)	- Nalbrit 2609, 2623 et 8933 Plus - Nalco 60620 ⁵ - Nalco 7565 - Nalco acti-brome 1338 - Nalco PP06-3315, PP10-3340 - Nalcon 7634, 7637 ⁶ , 7649, 7678 - Nalkleen 2606 et 2657 - Nalstrip 231D ⁷ , 2634 - Resin-rinse 7293 ⁸ - Tri-Act 1825 ⁹
Norfalco Sales inc. (1109881)	Techniciens Hazmat 1-877-377-2243 (613) 996-6666 (Canutec)	- Acide sulfurique
OLIN Canada ULC (1129886)	819-294-6633 (613) 996-6666 (Canutec)	- Hypochlorite de sodium
Omya (1129070)	1-800-793-8798 1-800-424-9300 (Chemtrec)	- Carbonate de calcium moulu (GCC)
Peinture ICI, Canada (1106432)	1-800-424-9300 (Chemtrec)	- Diluant T-10
Péto-Canada Inc. (1113183C) Entreprise de Produits Suncor Énergie S.E.N.C.	1-800-296-3000 (613) 996-6666 (Canutec)	- Huile Sepro XL220 - Produro TO-4 SAE30 et 10W - Duron-E 15W40
Praxair Canada Inc. (1109532)	1-800-363-0042	- Dioxyde de carbone (CO ₂)
Produits chimiques CCC (1109308)	(416) 444-2112	- WINTREX 60/40 JAUNE (liquide caloporteur, glycol)
Produits Suncor Énergie, S.E.N.C. (1129861)	1-800-296-3000 (613) 996-6666 (Canutec)	- Essence sans plomb - Diesel clair et coloré - Mazout léger no 2 (Huile légère #2)
Rohm and Haas (1115961)	(215) 490-7171 (800) 424-9300 (Chemtrec)	- Ropaque AF-1055
Unipex Canada Inc. (1116333)	Newalta: 1-800-567-7455 Unipex 24hrs: 514-916-8064 Jean-Pierre Pelcht	- Méthanol

⁵ Nouveau produit en remplacement du Nalco 60626 (DMH)

⁶ Nouveau produit en remplacement du Spectrum RX3100 et RX9800 de Ashland

⁷ Nouveau produit en remplacement du Renew SC7101

⁸ Nouveau produit en remplacement de Amercor CPR5

⁹ Nouveau produit en remplacement de Amercor 1848

4.8 Numéros de téléphone des contracteurs spécialisés dans le nettoyage de déversement

VEOLIA

Michel Gagnon 819 822-1820 (24 heures) (répondeur)

Arthur Aubé 819 822-1820 (24 heures) (répondeur)

Trois-Rivières 819 372-0803 (24 heures)

Groupe Urgence Véolia 1-800-465-0911
Anjou (Québec)

Matériel disponible	Type	Capacité
Windsor :	2 vacuum en acier inox	12 500 litres
	1 camion/tracteur	
	3 remorques fermées	40 pieds
	2 camions roll-off	(+15 "containers" étanches)
	1 haute pression	15 000 psi
	1 unité d'urgence	
	1 camion haute pression	10 000 psi
	2 citernes	22 000 psi
	1 unité vapeur	3 500 psi

Temps nécessaire pour être sur les lieux

Jour : 30 à 45 minutes

Nuit : 45 à 60 minutes

Adresse

Président : Michel Gagnon
316, rue du Parc Industriel
Windsor (Québec) J1S 2T2

G.G. LAROCHE EXCAVATION

819 845-5439 (bureau)

Matériel disponible	Type	Capacité
	9 contenants (dont 1 roll-off)	20 à 41 verges ³
	4 chargeurs (loader)	1 à 8 verges ³
	6 bulldozers	
	4 pelles à mâchoire	1 à 2 verges ³
	1 pompe (3" trash)	25 000 gallons/heures
	1 niveleuse	
	5 camions 10 roues	
	5 camions semi	
	1 compacteur	
	7 pelles hydrauliques	

Temps nécessaire pour être sur les lieux

Jour : 15 minutes

Nuit : 30 minutes

Adresse

680 Route 143

Windsor (Québec)

J1S 2L5

P.S. : Autres pompes disponibles 24 heures chez Location Windsor.

4.9 Équipements disponibles à l'usine de Windsor

ÉQUIPE EXTÉRIEURE

Poste 57505 - 01151

Matériel disponible	Type	Capacité
	1 tracteur Kubota	
	1 camion	20 verges ³
	1 chargeur	
	1 roll-off	
	8 à 10 contenants vides	20 à 30 verges ³

MAGASIN

Sable et moraine disponibles en vrac sur le site. Boudins et oreillers absorbants pour huile disponibles au magasin.

- Boudins absorbants: item 18233
- Oreillers absorbants: item C20997
- Couvercle de "man-hole" : item 53702

ENTRETIEN

Nous retrouvons à l'entretien (24 heures) une vingtaine de pompes à gaz ou électriques, de différentes capacités, pouvant servir pour le pompage de substances liquides ou semi-liquides.

SERVICES TECHNIQUES

Liste des gaz détectables avec les appareils portatifs (moniteurs de gaz et tubes colorimétriques Gastech) disponibles au laboratoire.

CH ₃ SH :	Méthyl mercaptan	CO :	Monoxyde de carbone
CH ₃ OH :	Méthanol	HCl :	Acide chlorhydrique
NH ₃ :	Ammoniac	H ₂ S :	Sulfure d'hydrogène
Cl ₂ :	Chlore	O ₂ :	Oxygène
ClO ₂ :	Bioxyde de chlore	SO ₂ :	Dioxyde de soufre
LEL :	Limite inférieure d'explosibilité	CO ₂ :	Dioxyde de carbone

COUR À BOIS

- 1 para-lift
- 2 tracteurs sur chenille (D8)
- 1 chargeur 980
- 3 scan-log

BRIGADE D'INTERVENTION D'URGENCE – USINE DE WINDSOR

- 2 camions d'intervention d'urgence
- 28 habits de pompiers complets
- 8 appareils respiratoires autonomes
- 6 habits entièrement capsulés
- 2 ventilateurs à pression positive
- 1 ensemble complet de sauvetage en vase clos
- 1 ensemble complet de colmatage des wagons
- 1 équipement de sauvetage en hauteur
- 1 pompe portative 450 G.P.M.
- 2 ballons de colmatage pneumatique (blocage de boyau de 4' à 16' de diamètre)

Section 5

Section 5.1 – Les fiches techniques / signalétiques

Liste des produits chimiques inclus dans cette section				
Nom du produit	UN	CAS	Voir fiche technique	Page
Acide chlorhydrique (muriatique)	1789	7647-01-0	Acide chlorhydrique	1
Acide sulfurique 93% (H ₂ SO ₄)	1830	7664-93-9	Acide sulfurique	7
Alun / sulfate d'aluminium Fennofloc A6000 Fennofloc A10	3264	10043-01-3 53810-32-5	Floculants / Polymères	103
Antigel	non régl.	107-21-1 111-46-6	Liquide de refroidissement	165
ASA (Fennosize AS 2300)	non régl.	28777-98-2	ASA	21
Basoplast PR8812X	non régl.	---	Basoplast PR8812X	29
Bentonite (Hydrocol 2D6)	non régl.	14808-60-7	Hydrocol 2D6 (Bentonite)	125
Bioxyde de chlore	interdit	10049-04-4	Bioxyde de chlore	39
Bis-O-Net #2	Non disponible	6834-92-0 5989-27-5	Solvants/ Dégraisseurs	191
Blankophor DL liquide 01	non régl.	111-46-6	Azurants optiques	25
Boue de chaux	non régl.	1317-65-3	Boue de chaux	45
Bulab 9567 ¹	1760	64-02-8 1310-73-2	Nettoyeurs	175
Buzyne 2556 ²	non régl.	9000-90-2 57-55-6	Nettoyeurs	175
Carbonate de calcium moulu (GCC)	Non régl.	1317-65-3 14808-60-7	Carbonate de calcium moulu	53
Carbonate de calcium précipité (PCC)	non régl.	471-34-1	Carbonate de calcium précipité	57
Chaux calcique vive (CaO)	1910	1305-78-8 14808-60-7	Chaux calcique vive (CaO)	69
Chlorate de sodium (NaClO ₃)	1495	7775-09-9	Chlorate de sodium	75
Chlorure de calcium, en solution	---	10043-52-4 7447-40-7 7647-14-5 7789-41-5	Chlorure de calcium	83
Citrus Klaw	1993	5989-27-5 68165-20-4 1120-36-1 112-41-4 629-73-2 112-88-9	Solvants/ Dégraisseurs	191
Conquor CNQR3475 ³	---	3710-84-7 123-31-9	Inhibiteur de corrosion	141

¹ Nouveau produit remplace le Nalstrip 2633

² Nouveau produit

³ Nouveau produit Remplace le Amersite 2230

Liste des produits chimiques inclus dans cette section				
Nom du produit	UN	CAS	Voir fiche technique	Page
Condensats : - propres - combinés - contaminés - (malodorants)	---	67-56-1 64-17-5 74-93-1 75-18-3 624-92-0 7783-64 80-56-08 127-91-3 67-64-1 78-93-3 90-05-1	Condensats	91
Diesel clair ou coloré	1202	64742-80-9 64742-81-0 68334-30-5 68476-30-2	Carburants	63
Diluant T-10	1263	100-41-4 108-10-1 1330-20-7 67-63-0	Solvants/ Dégraissseurs	191
Dioxyde de carbone	1013 (gaz) 2187 (liquide)	124-38-9	Dioxyde de carbone	97
Essence sans plomb	1203	86290-81-5 71-43-2	Carburants	63
Fennodispo 5325	non régl.	---	Fennodispo 5325	99
Fennofloc A10 (Pass)	3264	53810-32-5	Floculants / Polymères	103
Fennofloc A6000	3264	10043-01-3	Floculants / Polymères	103
Fennosize AS 2300 (ASA)	non régl.	28777-98-2	ASA	21
Fennotech 6016	non régl.	---	Antimousses	17
Gaz naturel	1971	8006-14-2 74-82-8 74-84-0 7727-37-9 124-38-9	Gaz naturel	113
Gaz propane	1075 ou 1978	74-98-6 115-07-1 68476-44-8	Gaz Propane	115
GCC	non régl.	1317-65-3 14808-60-7	Carbonate de calcium moulu	53
Glycol, éthylène glycol	non régl.	107-21-1 111-46-6	Liquide de refroidissement	165
Huile de lubrification tous types	non régl.	---	Hydrocarbures	121
Huile légère no 2 ou Mazout léger no 2	1202	64742-81-0 / 68334-30-5 / 68476-30-2	Carburants	63
Huiles (Sepro XL220, Produro TO-4 SAE30 et 10W, Duron-E 15W40)	non régl.	---	Hydrocarbures	121
Huiles usées	non régl.	---	Huiles usées	117
Hydrocarbures (lubrifiants, huiles de coupe)	non régl.	mélange	Hydrocarbures	121
Hydrocol 2D6 (Bentonite)	non régl.	14808-60-7	Hydrocol 2D6 (Bentonite)	125
Hydroxyde de calcium Ca(OH) ₂ (lait de chaux)	non régl.	1305-62-0 1317-65-3 1309-48-4 14808-60-7	Hydroxyde de calcium	127
Hydroxyde de sodium 50%	1824	1310-73-2 7647-14-5	Soude caustique	195
Hypochlorite de sodium 12,5% (NaOCl)	1791	7681-52-9 1310-73-2	Hypochlorite de sodium	133

Liste des produits chimiques inclus dans cette section				
Nom du produit	UN	CAS	Voir fiche technique	Page
Isopar M	non régl.	---	Hydrocarbures	121
Lait de chaux	non régl.	1305-62-0	Hydroxyde de calcium	127
Leucophor T100 liquide	non régl.	16470-24-9	Azurants optiques	25
Liqueur blanche	1760	68131-33-9 1310-73-2 1313-82-2 497-19-8	Liqueur blanche	145
Liqueur de cuisson	1760	68131-33-9	Liqueur blanche	145
Liqueur noire	1760	66071-92-9 497-19-8 1310-73-2 1313-82-2 7757-82-6 7772-98-7	Liqueur noire	151
Liqueur noire faible	1760	66071-92-9	Liqueur noire	151
Liqueur verte	1760	68131-30-6 497-19-8 1310-73-2 1313-82-2 7757-82-6	Liqueur verte	157
Liquide de refroidissement	non régl.	107-21-1 111-46-6	Liquide de refroidissement	165
Méthanol (CH ₃ OH)	1230	67-56-1	Méthanol	169
Nalbrite 2609	2796	68002-97-1 1569-01-3 7664-93-9	Nettoyeurs	175
Nalbrite 2623	3265	79-14-1 77-92-9 27176-87-0 7681-38-1 144-62-7	Nettoyeurs	175
Nalbrite 8933 Plus	3264	7664-38-2	Nettoyeurs	175
Nalco 60620 ⁴	non régl.	---	Biocides	33
Nalco 7565	non régl.	---	Antimousses	17
Nalco Acti-brome 1338	non régl.	7647-15-6	Biocides	33
Nalco PP06-3315	non régl.	---	Antimousses	17
Nalco PP10-3340	non régl.	---	Antimousses	17
Nalcon 7634	3265	111-30-8 67-56-1	Biocides	33
Nalcon 7637 ⁵	2922	111-30-8 139-08-2 64-17-5 67-56-1	Biocides	33
Nalcon 7649	3265	3252-43-5 10222-01-2 25322-68-3	Biocides	33
Nalcon 7678	3265	26172-55-4 2682-20-4 10377-60-3	Biocides	33

⁴ Nouveau produit remplace le Nalco 60626 (DMH)

⁵ Nouveau produit remplace les Spectrum RX3100 et RX9800

Liste des produits chimiques inclus dans cette section				
Nom du produit	UN	CAS	Voir fiche technique	Page
Nalkleen 2606	non régl.	34590-94-8 107-98-2 69227-21-0 68002-97-1 68154-97-2 Modified alkanolamide	Nettoyeurs	175
Nalkleen 2657	non régl.	64-02-8 1300-72-7	Nettoyeurs	175
Nalstrip 231D ⁶	1824	1310-73-2 107-98-2	Nettoyeurs	175
Nalstrip 2634	1814	34590-94-8 68002-97-1 1300-72-7 107-98-2 1310-58-3 67953-76-8	Nettoyeurs	175
Organopol 5015	non régl.	124-04-9	Floculants / Polymères	103
Organopol 7015	non régl.	124-04-9	Floculants / Polymères	103
Organopol A9705	non régl.	64742-47-8	Organopol A9705	179
PCC	non régl.	471-34-1	Carbonate de calcium précipité	57
Pergasol Black CF liq.	non régl.	---	Colorants	87
Percol 175	non régl.	124-04-9	Floculants / Polymères	103
Peroxyde d'hydrogène 50%	2014	7722-84-1	Peroxyde d'hydrogène	183
Resin-rinse 7293 ⁷	non régl.	110-91-8	Nettoyeurs	175
Ropaque AF-1055	non régl.		Floculants / Polymères	103
SF-4	non régl.	1317-65-3 7439-96-5 1309-42-8 1309-37-1 1344-28-1 14808-60-7	SF-4	189
Solar P bleu 42L	non régl.	---	Colorants	87
Solar T bleu PR 305L	non régl.	7732-18-5 68814-02-8 68512-35-6 25265-71-8	Colorants	87
Soude caustique 50%	1824	1310-73-2 7647-14-5	Soude caustique	195
Sulfate d'aluminium / Alun (Fennofloc A10, A6000)	3264	10043-01-3	Floculants / Polymères	103
Telioform M305	non régl.	8042-47-5 8052-41-3 84133-50-6	Floculants / Polymères	103
Tri-Act 1825 ⁸	2734	108-91-8 100-37-8 110-91-8	Inhibiteur de corrosion	141

⁶ Nouveau produit remplace le Renew SC7101

⁷ Nouveau produit remplace le Amercor CPR5

⁸ Nouveau produit remplace le Amercor 1848

5.2 Produits chimiques: Quantité utilisée et utilisation (2014)¹

NOM DU PRODUIT	# DU PRODUIT	QUANTITÉ MENSUELLE (kg) UTILISÉE ou GÉNÉRÉE	UTILITÉ DU PRODUIT
Acide chlorhydrique 37%	CH5505262	8 332	-Nettoyage chimique des filtres à la caustification -Nettoyage chimique
Acide sulfurique 93%	CH5305210	1 079 812	-Régénération des résines cationiques -Fabrication du bioxyde de chlore -Ajustement de pH (tour D) -Neutralisation des effluents
Amersite 2230 ² Conquor CNQR3475	CH5505275O CH5212205B	176 559	-Inhibiteur de corrosion pour les circuits de retour de condensats
Amercor 1848 ³ Tri-Act 1825	CH5505275U CH5212205A	247 391	-Inhibiteur de corrosion / Agent de traitement de l'eau des chaudières
Amertrol HPD9970 ⁴ Nalco 22341	CH5505275V CH5212205	269 638	-Inhibiteur de dépôt dans les chaudières
Antimousses: Advantage 1529 Fennotech 6016 Nalco 7565 Nalco PP06-3315 Nalco PP10-3340	CH5505275Y CH5212210 CH5305238A CH5305239 CH5212240C	1 414 28 324 840 250 854	-Agent antimoussant – tours de refroidissement -Agent antimoussant – pulperie -Agent antimoussant – presse-encolleuse -Agent antimoussant – bouillissage acide -Agent antimoussant - boues de chaux
ASA (Fennosize AS 2300)	CH5305258	31 617	-Agent d'encollage
Azurants optiques : Blankophor DL liquide 01 Leucophor T100 liquide	CH5305294A CH5212420	43 942 232 283	-Agent d'amélioration du blanc final.
Basoplast PR8812X (37.5% solide)	CH5305266	35 712 (solide)	-Agent d'encollage de surface - machines à papier

¹ Calculs basés sur la date d'entrée, dans le système « Impower » , de la réception des produits achetés et non consommés pour l'année visée à moins d'avis contraire.

² Remplacé par Conquor CNQR3475

³ Remplacé par Tri-Act 1825

⁴ Remplacé par Nalco 22341

5.2 Produits chimiques: Quantité utilisée et utilisation (2014)¹

NOM DU PRODUIT	# DU PRODUIT	QUANTITÉ MENSUELLE (kg) UTILISÉE ou GÉNÉRÉE	UTILITÉ DU PRODUIT
Biocides:			
Nalco 60626 (DMH) ⁵	CH5305276X	27 674	- Contrôle des micro-organismes aux machines à papier et au presse-pâte 9.
Nalco 60620	CH5212240E	18 480	
Nalcon 7634 ⁶	CH5305276Z	268	
Nalcon 7649	CH5305260A	3 572	
Nalco Acti-Brome 1338	CH5305276R	1 672	
Nalco 7678	CH5305276Y	1 161	
Spectrum RX-3100 ⁷	CH5305262	364	
Spectrum RX-9800	CH5212240B	18	
Nalcon 7637	CH5212240	2 410	
Bioxyde de chlore	NA	11 911 Tm (annuelle) 993 Tm (mensuelle)	- Blanchiment de la pâte
Boue de chaux	NA	209 235 Tm sec (annuelle) 17 436 Tm sec (mensuelle)	- Quantité utilisée
Carbonate de calcium moulu (GCC)	CH5302440	438 974	- Pigmentation presse-encolleuse
Carbonate de calcium précipité (PCC) (Albacar HO et Albacar LO)	CH5305253	7 730 638 (sec)	- Agent opacifiant de la feuille
Carburants :			
- Essence sans plomb	BCO214036	42 377 litres (annuelle)	- Véhicules
- Diesel clair ou coloré	BCO214033 et 034	549 307 litres (annuelle)	- Véhicules, pompe à feu et génératrice d'urgence
Chaux éteinte (en équivalent CaO) (Ajout neutralisation RMN et liqueur blanche)	NA	117 172 Tm (annuelle)	- Quantité générée au four à chaux - Neutralisation du pH des effluents
Chaux vive (CaO)	CH5305218	558 066	- Régénération de la liqueur de cuisson
Chlorate de sodium	CH5305209	1 861 616	- Fabrication du bioxyde de chlore
Chlorure de calcium liquide 35%	CH5212140	54 775	- Ajout à la presse-encolleuse pour la qualité Colorlok de certains grades copie.

⁵ Remplacé par Nalco 60620

⁶ Remplacé par Nalco 7649

⁷ Spectrum RX-3100 et 9800 remplacé par Nalcon 7637 et Nalco 7678

5.2 Produits chimiques: Quantité utilisée et utilisation (2014)¹

NOM DU PRODUIT	# DU PRODUIT	QUANTITÉ MENSUELLE (kg) UTILISÉE ou GÉNÉRÉE	UTILITÉ DU PRODUIT
Colorants : - Pergasol Black CF liq. - Solar P blue 42L - Solar T Blue PR 305L	CH5212415D CH5212415C CH5212415B	583 665 3 659	-Coloration du papier
Condensat : - Propre - Contaminé	NA NA	166 178 KL (annuelle) 74 611 KL (annuelle)	
Dioxyde de carbone	CH5212145	22 751	-Utilisé au blanchiment, avant la tour D1, comme solution tampon pour maintenir le pH à 5
Fennodispo 5325	CH5212230	12 942	- Traitement de la déposition au lessiveur.
Floculants : Fennofloc A6000 Fennofloc A10 (Pass) Organopol 5015 Organopol 7015 Percol 175 Telioform M305	CH5492401 CH5505217A CH5505275D CH5505275E CH5305232 CH5305232B	101 759 (humide) 102 724 (humide) 5 800 1 747 10 655 11 583	-Traitement de l'eau brute en été -Traitement de l'eau brute en hiver -Traitement des boues au 136 (presse à boue) -Polymère floculant au traitement des effluents (cellules de flottation) -Agent cationique de rétention et de drainage MC -Agent de rétention et de drainage aux machines à papier
Gaz naturel	NA	2 507 618 m ³ (annuelle) 17 041 438 m ³ (annuelle) 3 742 758 m ³ (annuelle) 9 767 921 m ³ (annuelle) 6 568 510 m ³ (annuelle)	-Chaudière de récupération -Four à chaux -Chaudière à biomasses -Chaudière d'appoint -Chaudière modulaire
Gaz propane	BCO213116 BCO214157	309 181 Litres (annuelle) 25 765 Litres (mensuelle)	-Remplissage des cylindres des chariots élévateurs, Secteur finition (Folio) Entrepasage Sandwell et Système d'entraînement du four à chaux (procédé)

5.2 Produits chimiques: Quantité utilisée et utilisation (2014)¹

NOM DU PRODUIT	# DU PRODUIT	QUANTITÉ MENSUELLE (kg) UTILISÉE ou GÉNÉRÉE	UTILITÉ DU PRODUIT
Inhibited ethylene glycol 60% (Glycol antigel (Wintrex et Ucartherm 60/40 yellow))	17624	2 370	- Liquide de refroidissement
Huiles usées	NA	61 459 litres (annuelle)	-Huile hydraulique usée
Hydrocarbures / Lubrifiants: - Huile à machine à papier SEPRO XL220 - Duron-E 15W40 - Produro TO-4 SAE 30 - Produro TO-4 SAE10W - Isopar M	BCO214037 BCO214032-3 BCO214032-1 BCO214032-2 BCO214201	28 828 litres (annuelle) 1 650 litres (annuelle) 634 tres (annuelle) 3 973 litres (annuelle) 1 230 litres (annuelle)	- Lubrification des roulements des machines à papier -Lubrification générale (véhicule, moteur etc.) -Lavage des calandres
Hydrocol 2D6 (90% solide) (Bentonite)	CH5305230	82 632 (solide)	-Agent de rétention et de drainage
Hypochlorite de sodium (NaOCl) 12%	CH5305277C CH5505256	189 756 63 788	-Agent de contrôle micro-biologique – machine à papier -Traitement de l'eau brute
Liqueur blanche	NA	139 139 TM (annuelle) 11 595 TM (mensuelle)	- Cuisson des copeaux
Liqueur noire	NA	622 998 TM sec (annuelle) 51 916 TM sec (mensuelle)	-Agent calorifique et formation de liqueur verte
Liqueur verte (en équivalent Na ₂ O)	NA	16 454 TM (annuelle) 1 371 TM (mensuelle)	-Utiliser pour reformer la liqueur blanche
Mazout no 2 ou Huile légère No.2	CH5306210	Consommation annuelle : 417 312 litres Consommation mensuelle : 34 776 litres	-Combustible pour chaudière d'appoint et biomasses
Méthanol (CH ₃ OH)	CH5305207	169 777	-Fabrication du bioxyde de chlore

5.2 Produits chimiques: Quantité utilisée et utilisation (2014)¹

NOM DU PRODUIT	# DU PRODUIT	QUANTITÉ MENSUELLE (kg) UTILISÉE ou GÉNÉRÉE	UTILITÉ DU PRODUIT
Nettoyeurs:			
- Amercor CPR5 ⁸	CH5505275Q	402	-Nettoyeurs Machines à papier et PP#9
- Resin-Rinse 7293	CHCH5212205D	450	
- Nalbrite 2609	CH5305277L	1 382	
- Nalbrite 2623	CH5305276T	387	
- Nalbrite 8933 Plus	CH5212470B	0	
- Nalkleen 2606	CH5212245	1 397	
- Nalkleen 2657	CH5305277K	1 435	
- Nalstrip 231D	CH5212245A	199	
- Nalstrip 2634	CH5305276V	912	
- Bulab 9567 ⁹	CH5305277O	700	
- Buzyne 2556 ¹⁰	CH5305277N	212	
Organopol A-9705	CH5505275L	612	-Clarificateur de liqueur verte
Peroxyde d'hydrogène (H ₂ O ₂) 50%	CH5305211	95 132	-Blanchiment de la pâte
Ropaque AF-1055	CH5212470C	1 333	-Augmentation de l'opacité aux machines à papier lorsque nécessaire
SF-4	CH5505275N	3 167	-Additif de combustion pour liqueur noire
Solvants :			
- Bis-O-Net #2	24886	158	-Lavage de la structure de la sécherie des machines à papier et lave-pièces
- Citrus Klaw	C47025	29	-Dégraisseur général
- Diluant T-10	F35911	57	-Diluant à peinture
Soude caustique – 50%	CH5305203	1 042 193	-Ajustement de pH (blanchiment/amidon), stade d'extraction dans la tour multistade (blanchiment) -Neutralisation du salignon à la sortie du réacteur de ClO ₂ , nettoyage aux machines

⁸ Remplacé par Resin-Rinse 7293

⁹ Remplace Nalstrip 2633

¹⁰ Nouveau produit

ACIDE CHLORHYDRIQUE (HCl)

Fournisseur: Axiall Canada inc. (1132656)
Beauharnois
Tél.: 1-800-243-6774 (technique) (USA)
(704)-892-7164
(304) 455-6882 (urgence 24h)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - HCl (inhibé 37%) (23° Bé)
- acide muriatique, chlorure d'hydrogène
- nettoyage des filtres à la caustification

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : E, D1A, D1B
corrosif, toxique

Transport : UN 1789

3. COMPOSANTES

#CAS : 7647-01-0 Acide chlorhydrique 15-40%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquide clair, de couleur ambrée et à odeur âcre et irritante.

Densité : 1,19 (23° Bé)

Point de fusion : -27 °C (23° Bé)

Point d'ébullition: 50 °C (23° Bé)

Solubilité dans l'eau : 100%

Pression de vapeur (20 °C) :

150 mm Hg (23° Bé)

Réactivité : - stable dans les conditions habituelles d'entreposage.
- éviter l'entreposage à des températures dépassant 40° C (dégagement de vapeurs toxiques de HCl, chlore et hydrogène).
- polymérisation au contact d'aldéhydes et de résines époxy.
- garder à l'abri de la chaleur et des sources d'ignition.

Incompatibilité : - produits de l'hydrogène gazeux (H₂) quand il réagit avec aluminium, l'étain, le zinc et tous leurs alliages.
- peut réagir violemment avec les substances organiques et combustibles.
- agents réducteurs, alcalis, agents oxydants forts, alcools, nitrates, chlorates, sulfures.

ACIDE CHLORHYDRIQUE (HCl)

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition :	5 ppm (8 heures/jour).
Peau :	sous forme concentrée, cette solution peut causer de graves brûlures.
Yeux :	cause des brûlures graves et des lésions permanentes pouvant aller jusqu'à la cécité.
Ingestion :	cause des brûlures graves dans la bouche, la gorge et l'estomac. Risque de vomissements et de diarrhée.
Inhalation :	les vapeurs peuvent causer une irritation des yeux et des voies respiratoires. Une forte surexposition peut entraîner un oedème pulmonaire pouvant conduire à la mort.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.
Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants à l'épreuve des produits chimiques
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies : - scaphandre autonome à l'épreuve du feu.

Produit de combustion dangereux :
acide chlorhydrique (HCl), du chlore gazeux et de l'hydrogène gazeux.

Moyens d'extinction :

- éteindre avec un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC, du CO₂, ou mousse émulsifiante AFFF de type universel.
- pulvériser de l'eau pour disperser les vapeurs.
- le produit peut se réinflammer.

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants à l'épreuve des produits chimiques
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

ACIDE CHLORHYDRIQUE (HCl)

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

- Pour les gros déversements : - scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimiques
- Mesures à prendre :
- avertir le service à l'environnement pour toute neutralisation et élimination du produit déversé.
 - arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
 - éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
 - aménager une digue pour contenir le déversement.
 - assurer une bonne ventilation pour diminuer les vapeurs.
 - diluer avec de l'eau. PRUDENCE.
 - récupérer et déverser dans le bassin de sédimentation qui n'est pas en fonction ; voir annexe 4-A pour mesures de neutralisation au bassin.
 - dans l'impossibilité de récupérer, neutraliser avec de la soude caustique (NaOH 10,7% p/p, réservoir (446-013)) ou de la boue de chaux (CaCO₃, 4% p/p).
 - éliminer toutes les sources d'inflammation.
 - utiliser des matières inertes (sable, terre, vermiculite) pour recouvrir les petits déversements. Ne jamais utiliser de matériaux combustibles comme du bran de scie.

Quantités de NaOH à utiliser pour la neutralisation, lorsqu'il faut la faire sur place :

· pour 1 litre HCl (10%)	:	0,48 litre de NaOH (10,7%)
· pour 1 litre HCl (20%)	:	0,99 litre de NaOH (10,7%)
· pour 1 litre HCl (30%)	:	1,56 litres de NaOH (10,7%)
· pour 1 litre HCl (37,14%)	:	3,91 litres de NaOH (10,7%)

- Si le NaOH n'est pas disponible, neutraliser avec de la boue de chaux (CaCO₃ 40% p/p).

ATTENTION :

- Avec le CaCO₃ :
 - dégagement possible de dioxyde de carbone (CO₂) et de sulfure d'hydrogène (H₂S).
 - appareil respiratoire autonome obligatoire.
 - surveiller l'effervescence causée par le dégagement de CO₂.

Quantités de CaCO₃ à utiliser pour la neutralisation :

· pour 1 litre HCl (10%)	:	0,21 litre de CaCO ₃ (40%)
· pour 1 litre HCl (20%)	:	0,45 litre de CaCO ₃ (40%)
· pour 1 litre HCl (30%)	:	0,70 litre de CaCO ₃ (40%)
· pour 1 litre HCl (37,14%)	:	0,89 litre de CaCO ₃ (40%)

Protection contre les déversements au réservoir :

471-064 : Digue de capacité 89 m³

Disposition du produit :

Neutralisation à l'effluent.

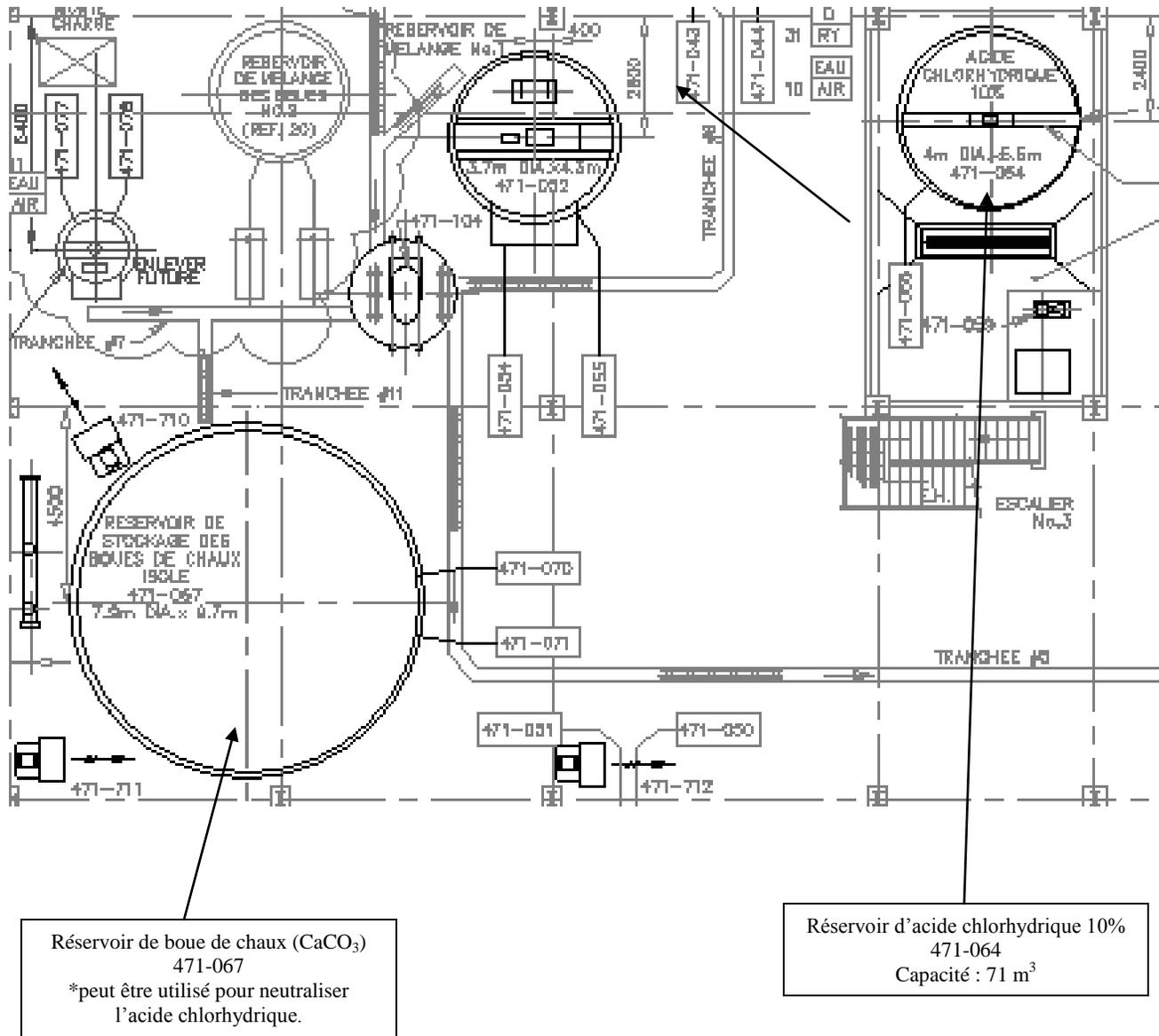
ACIDE CHLORHYDRIQUE (HCl)

10. DONNÉES TECHNIQUES

On trouve un réservoir d'acide chlorhydrique au secteur 471¹. Voir annexe 9, secteur 471 pour localisation du réservoir.

10A. SECTEUR 471 (caustification)

On retrouve un réservoir de 71 m³ (471-064) à une concentration de 10% au secteur 471.



¹ Réservoir désaffecté au 3e étage près des collecteurs de vapeurs au secteur 451.

ACIDE CHLORHYDRIQUE (HCl)

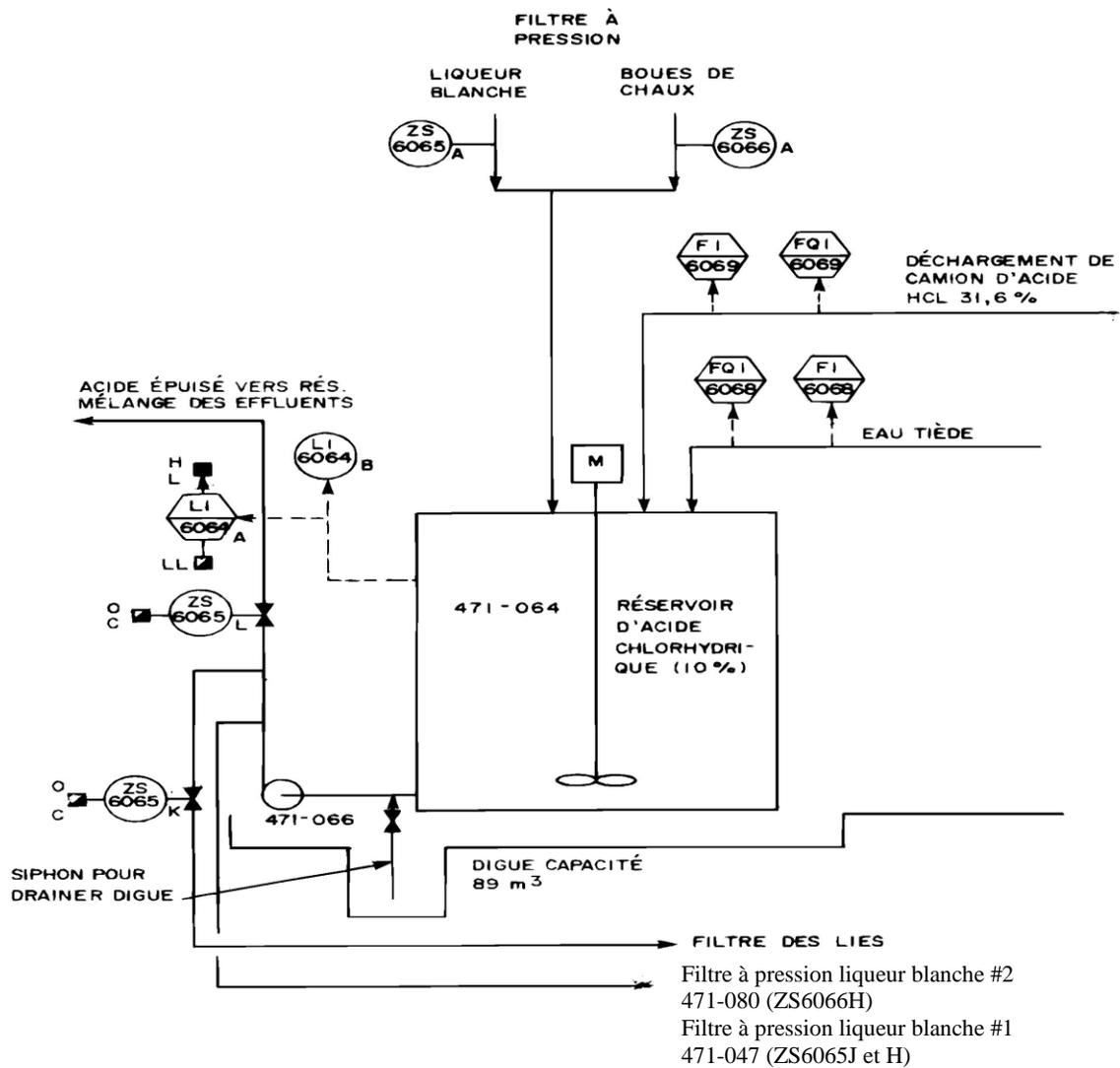
10A-1

Formule pour calculer le volume du réservoir d'entreposage 471-064 (référence plan #471-12002-001) :

$$V (m^3) = 5.03 + (h\%) \cdot 0,66 \quad (0 < h\% < 100)$$

Réservoir 471-064

Diamètre : 4.114 m
 Hauteur : 5.5 m
 Volume : 71 m³
 Mat.fab. : fibre de verre
 Digue : ciment et céramique (89 m³)



ACIDE SULFURIQUE (H₂SO₄)

Fournisseurs: Norfalco Sales inc. (1109881)
6755, Mississauga Road, bureau 304
Mississauga, Ontario
L5N 2Y7
Tél: 1-877-377-2243 (urgence transport 24hres)

1. IDENTIFICATION

Synonyme/utilisation : - huile de vitriol 93%, vitriol, acide métrasulfurique
- Ajustement du pH à l'entrée du blanchiment et au RMN
- Production du dioxyde de chlore
- Régénération des résines cationiques

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : E, D1A
Corrosif – Toxique

Transport : UN 1830

3. COMPOSANTES

#CAS : 7664-93-9 Acide sulfurique 77-100%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquide clair à brun foncé, dont l'odeur peut varier de nulle à une odeur forte et suffocante de SO₂.

Densité (96%): 1,84

Point de fusion : -29,1°C (93%)

Point d'ébullition (100% p/p) : 290°C

Solubilité dans l'eau : miscible

Pression de vapeur (à 20°C) : 0,001 mm Hg

Réactivité : - stable dans les conditions habituelles d'entreposage.
- garder à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

Incompatibilité : - nitrates, peroxyde d'hydrogène, chlorates, carbonates, eau, alcools, substances organiques et matières combustibles, agents réducteurs et alcalis : peut causer des incendies et des explosions.

ACIDE SULFURIQUE (H₂SO₄)

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES (suite)

- avec métaux et acier : libère de l'hydrogène gazeux (H₂) qui est un gaz inflammable et potentiellement explosif.
- avec eau : violent dégagement de chaleur.

Produits de décomposition dangereux :

gaz et vapeurs toxiques d'acide sulfurique (H₂SO₄), d'anhydride sulfureux (SO₂) et sulfurique (SO₃).

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : 1 mg/m³ (8 heures/jour)
80 mg/m³ (instantané)

Peau : peut causer des brûlures.

Yeux : cause rapidement des dommages sévères pouvant aller jusqu'à la perte de la vue.

Ingestion : cause des brûlures et douleurs abdominales ainsi qu'à la gorge, nausées et vomissements.

Inhalation : cause des dommages aux voies respiratoires supérieures et aux tissus pulmonaires.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- écran facial anti-acide
- uniforme imperméable à l'acide
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies : - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de combustion dangereux :

- gaz et vapeurs toxiques d'acide sulfurique (H₂SO₄), d'anhydride sulfureux (SO₂) et sulfurique (SO₃)

Moyens d'extinction : - petit feu : éteindre avec un agent chimique sec tel la poudre BC, ABC ou du CO₂.

- Incendie : inonder le feu avec une large quantité d'eau. Rabattre le nuage de vapeurs par pulvérisation d'eau. Lorsque la substance ne brûle pas, ne pas l'arroser.

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

ACIDE SULFURIQUE (H₂SO₄)

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial anti-acide
- uniforme imperméable à l'acide
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros déversements :

- scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimiques

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour toute neutralisation et élimination du produit déversé.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
- éliminer toute source inflammable et explosive (chlorates, carbonates).
- assurer une bonne ventilation pour diminuer les vapeurs.
- récupérer et déverser dans le bassin de sédimentation qui n'est pas en fonction ; voir annexe 4-A pour les mesures de neutralisation au bassin.
- dans l'impossibilité de récupérer, neutraliser avec de la soude caustique (NaOH 10,7% p/p, réservoir 446-013) ou de la boue de chaux.
- utiliser des matières inertes sèches (sable, terre) pour absorber. Ne jamais utiliser de matériaux combustibles comme du bran de scie.

Quantités de NaOH à utiliser pour la neutralisation, lorsqu'il faut la faire sur place :

. pour 1 litre de H₂SO₄ (10%) : 0,73 litre de NaOH (10,7%)
. pour 1 litre de H₂SO₄ (20%) : 1,59 litre de NaOH (10,7%)
. pour 1 litre de H₂SO₄ (30%) : 2,57 litres de NaOH (10,7%)
. pour 1 litre de H₂SO₄ (40%) : 3,67 litres de NaOH (10,7%)
. pour 1 litre de H₂SO₄ (50%) : 4,89 litres de NaOH (10,7%)
. pour 1 litre de H₂SO₄ (60%) : 6,24 litres de NaOH (10,7%)
. pour 1 litre de H₂SO₄ (70%) : 7,70 litres de NaOH (10,7%)
. pour 1 litre de H₂SO₄ (80%) : 9,29 litres de NaOH (10,7%)
. pour 1 litre de H₂SO₄ (93,5%) : 11,61 litres de NaOH (10,7%)
- si le NaOH n'est pas disponible, neutraliser avec de la boue de chaux (CaCO₃ 40% p/p).

ATTENTION :

- avec le CaCO₃

- dégagement possible de dioxyde de carbone (CO₂) et de sulfure d'hydrogène (H₂S).
- appareil respiratoire autonome obligatoire.
- surveiller l'effervescence causée par le dégagement de CO₂.

Quantités de CaCO₃ à utiliser pour la neutralisation :



. pour 1 litre de H₂SO₄ (10%) : 0,25 litre de CaCO₃ (40%)
. pour 1 litre de H₂SO₄ (20%) : 0,51 litre de CaCO₃ (40%)
. pour 1 litre de H₂SO₄ (30%) : 0.75 litre de CaCO₃ (40%)
. pour 1 litre de H₂SO₄ (40%) : 1.02 litre de CaCO₃ (40%)

ACIDE SULFURIQUE (H₂SO₄)

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

- . pour 1 litre de H₂SO₄ (50%) : 1.25 litres de CaCO₃ (40%)
- . pour 1 litre de H₂SO₄ (60%) : 1.50 litres de CaCO₃ (40%)
- . pour 1 litre de H₂SO₄ (70%) : 1.75 litres de CaCO₃ (40%)
- . pour 1 litre de H₂SO₄ (80%) : 2.00 litres de CaCO₃ (40%)
- . pour 1 litre de H₂SO₄ (93,5%) : 2.34 litres de CaCO₃ (40%)

Protection contre les déversements aux réservoirs :

- 446-038 : digue 80m³
- 446-014 : même digue que le réservoir 446-038
- 446-097 : égout acide vers le réservoir de mélange des effluents
- 441-028 : égout acide vers le réservoir de mélange des effluents + digue
- 281-016 : digue (volume : 1.5 m³) avec drain à l'égout acide

Disposition du produit :

Neutralisation à l'effluent.

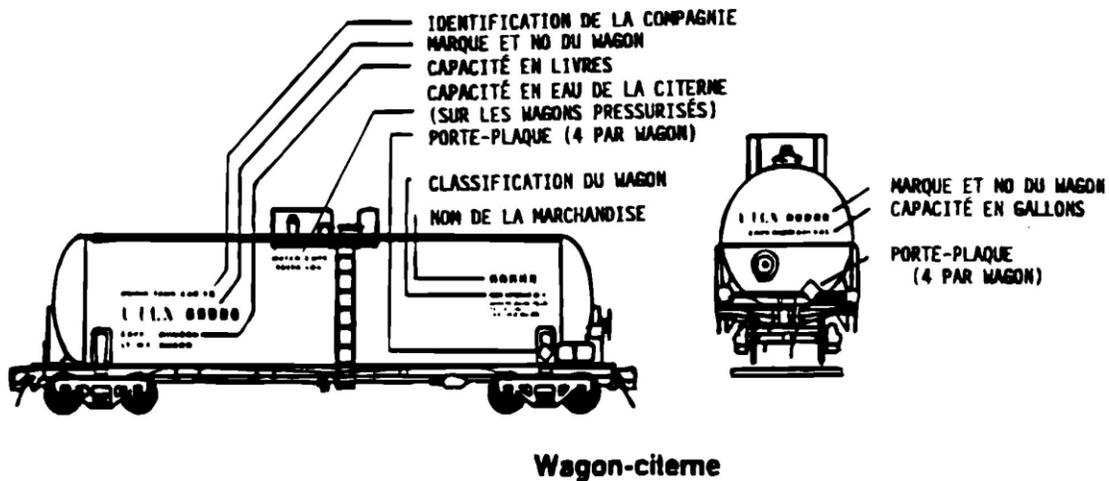
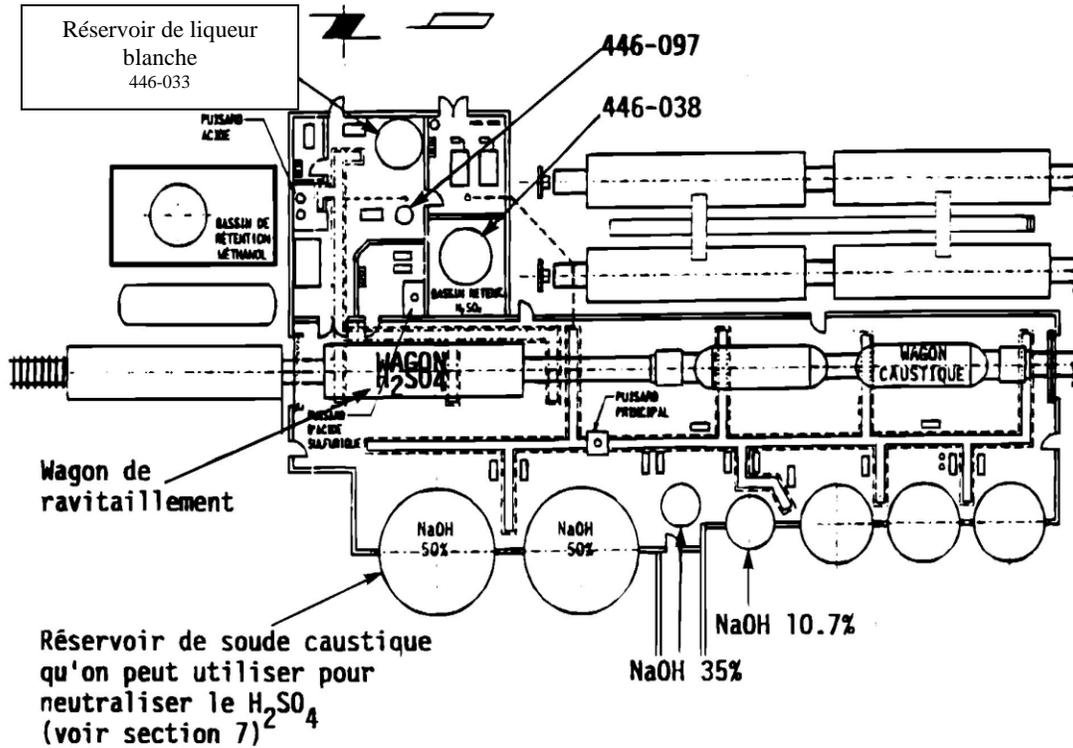
10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve deux réservoirs d'acide sulfurique au secteur 446. Un réservoir à une concentration de 93,5% et un autre à une concentration de 10%. On retrouve un réservoir d'acide sulfurique au secteur 451 (1^{er} plancher), et un au secteur 441.

ACIDE SULFURIQUE (H₂SO₄)

10A SECTEUR 446 (manutention des produits chimiques)

Au secteur 446 (Manutention des produits chimiques), on retrouve un réservoir à 93,5% d'une capacité de 82.2 m³ (446-038). Le plan suivant montre le secteur 446 avec les réservoirs mentionnés.



ACIDE SULFURIQUE (H₂SO₄)

10A-1

Formule pour calculer le volume du réservoir 446-038 connaissant le niveau du réservoir en (h%)
(Référence plan #446-1203) :

$$V \text{ (m}^3\text{)} = (3.1416 \times D^2 \times H) / 4 \quad (0 < h < 100\%)$$

Réservoir principal H₂SO₄ (93,5%) 446-038

Diamètre : 4.89 m

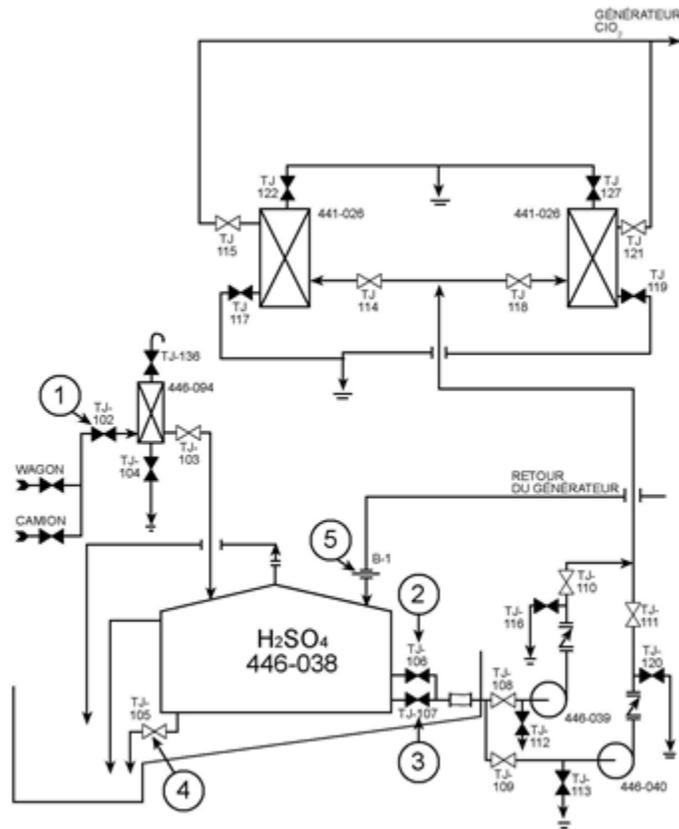
Hauteur trop-plein: 4.62 m

Volume : 82.2 m³

Rétention : 8 h

Mat. fab. : acier A-283-C

Digue : céramique, volume de 61.6 m³

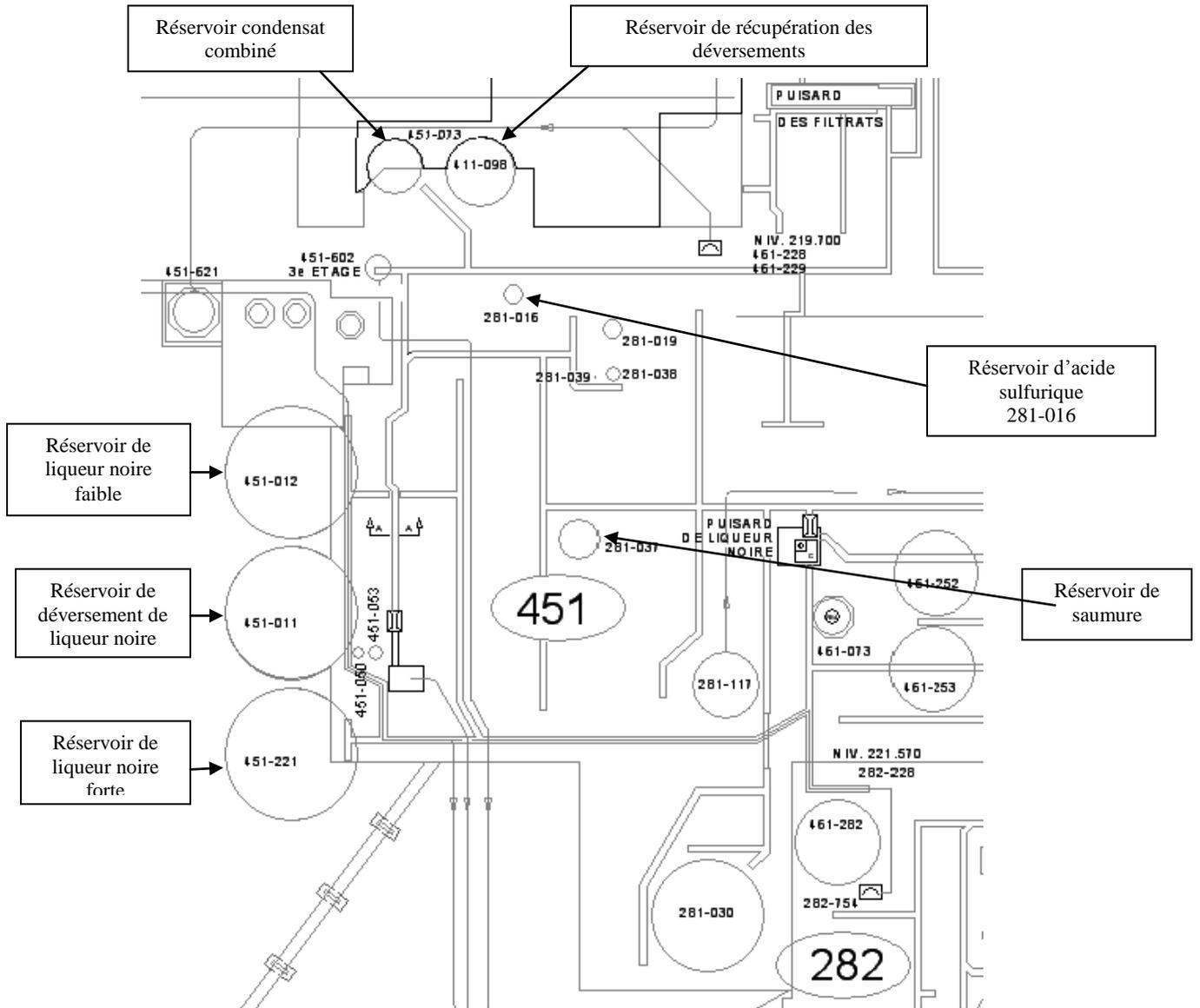


- 1- TJ-102 ENTRÉE DU FILTRE DE DÉCHARGEMENT
- 2- TJ-106 SORTIE DU RÉSERVOIR
- 3- TJ-107 SORTIE DU RÉSERVOIR
- 4- TJ-105 DRAIN DU RÉSERVOIR
- 5- RETOUR D'ACIDE DU RÉSERVOIR DE JOUR DU GÉNÉRATEUR

ACIDE SULFURIQUE (H₂SO₄)

10B SECTEUR 451 : (Évaporateur)

Au secteur 451 (Évaporateur), on retrouve un réservoir d'acide sulfurique (281-016).



ACIDE SULFURIQUE (H₂SO₄)

10B SECTEUR 451 : (évaporateur) (suite)

Petit réservoir 281-016 d'acide (93.5%) pour la régénération de la résine cationique des déminéralisateurs d'un volume d'environ 1.3 m³.

Il se trouve au niveau des tranchées. Il est tout près du réservoir 411-098 (réservoir de récupération de la pulperie) et de l'effet no 1. (Voir plan général sur page précédente).

Digue : céramique, avec drain à l'égout acide.

Formule pour calculer le volume du réservoir 281-016 (Référence plan #281-1210) :

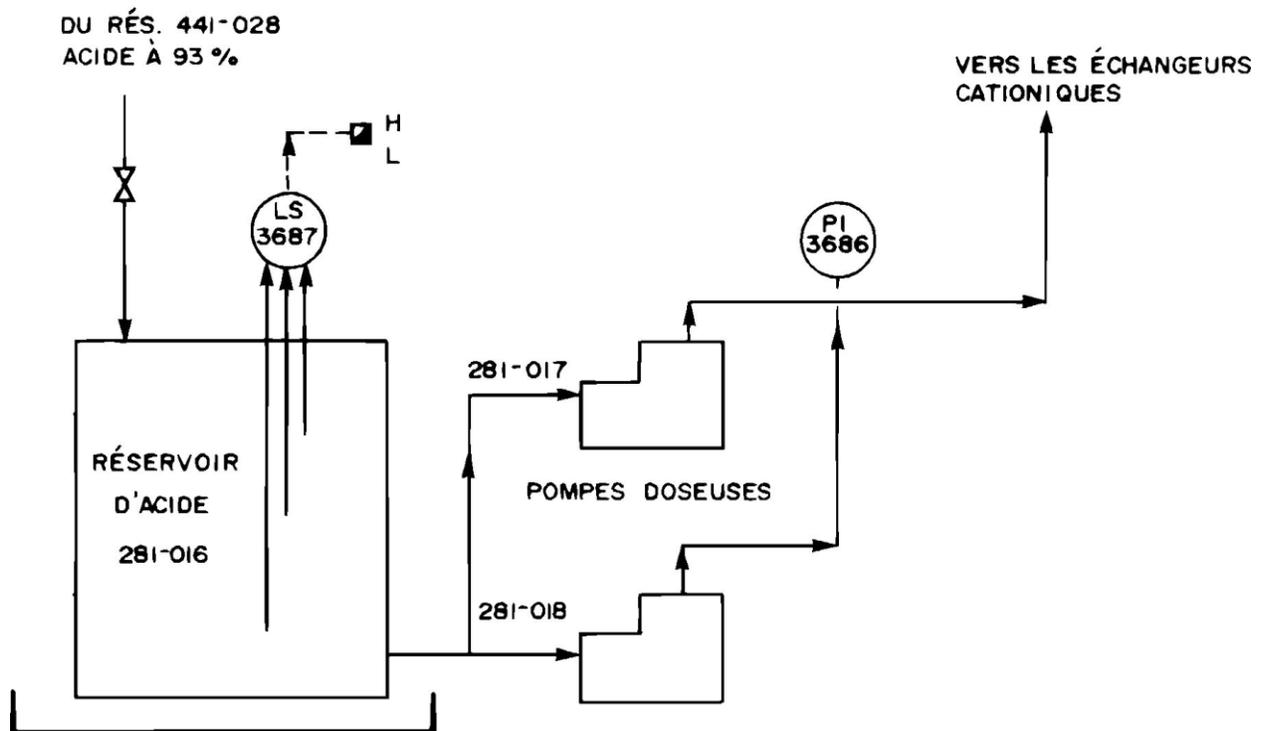
$$V(\text{m}^3) = 0.013 \times h\% \quad (0 < h\% < 100)$$

Réservoir H₂SO₄ (281-016)

Diamètre : 1,12 m

Hauteur : 1,372 m

Volume : 1,3 m³



ACIDE SULFURIQUE (H₂SO₄)

10C SECTEUR 441 : (Préparation du bioxyde de chlore ClO₂)

Réservoir de tête d'acide sulfurique 441-028 (93.5%).

Ce réservoir se trouve au 4^e étage à partir du niveau des tranchées du 441. Il est endigué (ciment et céramique), avec drain à l'égout acide.

Formule pour calculer le volume du réservoir 441-028 (Référence plan #441-1204) :

$$V(\text{m}^3) = 2.556 \times h\% + 0.5564 \quad (0 < h\% < 100)$$

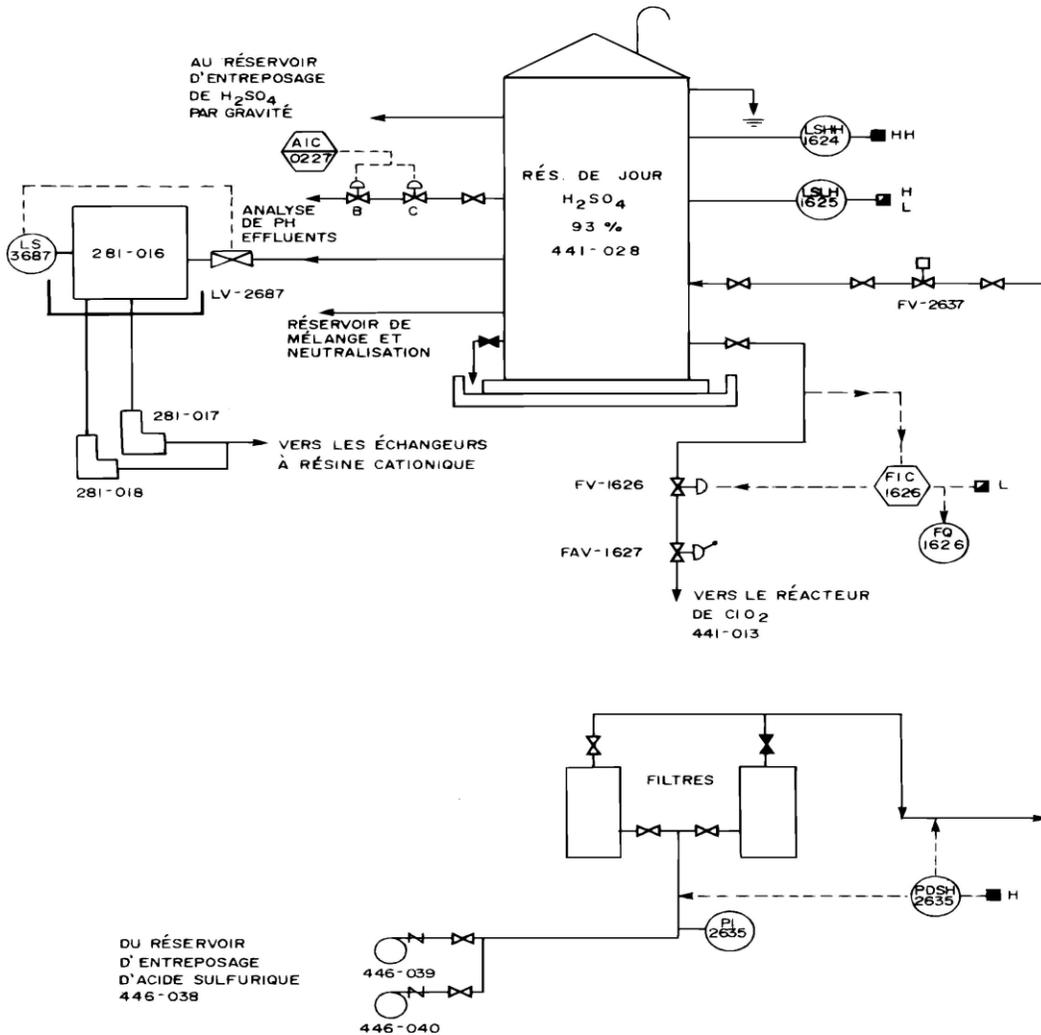
Réservoir H₂SO₄ (441-028)

Diamètre : 1,524 m

Hauteur : 2,252 m

Volume : 3,097 m³

Mat. fab. : acier au carbone



ANTIMOUSSES

Fournisseurs :

KEMIRA Chimie Canada

1380, route #2 – C.P.615

Maitland (Ontario)

Tél.: 1-800-263-5902

1-800-303-4338 (urgence 24 heures)

(613) 996-6666 (Canutec)

Nalco Canada Co.

1055 rue Truman

Burlington , Ontario

L7R-3Y9

Tél : 1-800-463-3216

Pagette 819-820-0055

1. IDENTIFICATION

Produits :

Fennotech 6016 – antimousse utilisé à la pulperie

Nalco 7565 – antimousse utilisé à la presse-encolleuse

Nalco PP06-3315 - antimousse pour bouillissage acide aux machines à papier

Nalco PP10-3340 - antimousse pour boue de chaux

2. RÉGLEMENTATIONS

Produits	Fournisseurs	SIMDUT	Transport
Fennotech 6016	Kemira Chimie Canada	Non réglementé	Non réglementé
Nalco 7565	Nalco Canada	Non réglementé	Non réglementé
Nalco PP06-3315	Nalco Canada	Non réglementé	Non réglementé
Nalco PP10-3340	Nalco Canada	Non réglementé	Non réglementé

3. COMPOSANTES

Produits	#CAS	Substances	Concentration (%)
Fennotech 6016	67762-90-7 Marque déposée	Silice hydrophobe Huiles de silicone	Confidentiel Confidentiel
Nalco 7565	Non déterminé		
Nalco PP06-3315	Non déterminé		
Nalco PP10-3340	Non déterminé		

ANTIMOUSES

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Produits		État Physique	Densité (à 25°C) (g/ml)	pH	Solubilité dans l'eau	Point de congélation (°C)	Point d'éclair (en °C)	Incompatibilité
Fennotech 6016		Liquide, blanc, odeur légère	0.95-1.0	7-8	Possibilité de dispersion	Non disponible	> 93.9	Acides forts, oxydants forts et bases fortes.
Nalco	PP06- 3315	Émulsion, blanc cassé odeur douce	1.0	7.0- 8.0	Diffusible	Non disponible	> 121	Acides forts, alcalins forts, oxydants forts
	PP10- 3340	Liquide transparent, jaune clair, odeur douce	1.01	7.0	Diffusible	Non disponible	> 121	Agents oxydants forts
	7565	Émulsion, blanc, odeur légère	1.0	ND	Insoluble	-12	> 100	Aucune connue

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

PEAU	Susceptible d'irriter la peau et /ou éruption cutanée (dermatite)	PP06-3315		Nalco 7565
	Risque d'irritation, si contact prolongé ou répété	Fennotech 6016	PP10-3340	
YEUX	Susceptible d'irriter les yeux en cas de contact prolongé	PP06-3315	PP10-3340	Nalco 7565
	Risque d'irritation légère	Fennotech 6016		
INGESTION	Aucun effet néfaste		PP10-3340	
	Voie d'exposition peu probable. Risque de nausées, vomissements et diarrhée	PP06-3315		
	Voie d'exposition peu probable. Peut être nocif par ingestion.	Nalco 7565		
INHALATION	Aucun effet néfaste		PP10-3340	
	Voie d'exposition peu probable. En cas d'exposition répétée ou prolongée ou sous forme d'aérosols ou de brouillards, risque d'irritation des voies respiratoires.	PP06-3315	Fennotech 6016	Nalco 7565

ANTIMOUSSES

6. **PREMIERS SOINS**

Voir annexe 3 A pour tous les produits

7. **MESURES D'URGENCE**

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse. Voir annexe 2-A pour tous les produits

8. **FEU ET EXPLOSION**

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :

- monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, poussière de silice, aldéhydes et acides carboxyliques

Moyens d'extinction : voir annexe 1-A

9. **FUITES ET DÉVERSEMENTS**

Équipements de protection :

- Gants de caoutchouc
- Bottes de caoutchouc
- Écran facial et lunettes de sécurité
- Uniforme résistant aux produits chimiques
- Respirateur à cartouche filtrante

Pour les gros déversements :

- Mêmes équipements
- Scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimique

Mesures à prendre :

- Avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé
- Arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente pas de risque
- Éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées
- Éviter le contact avec l'eau car le produit devient glissant
- Aménager une digue pour contenir le déversement ,si nécessaire
- Absorber le produits mouillé avec du vermiculite ou autre matériau inerte

Disposition du produit :

- Élimination par un éliminateur autorisé

ANTIMOUSSES

10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve les antimousses Nalco PP06-3315 et Nalco 7565 en semi-vracs au sous-sol, bout sec des machines à papiers.

On retrouve le réservoir (411-607) du Fennotech 6016 au secteur 411.

On retrouve le PP10-3340 en semi-vracs au secteur 471.

10A SECTEUR 411

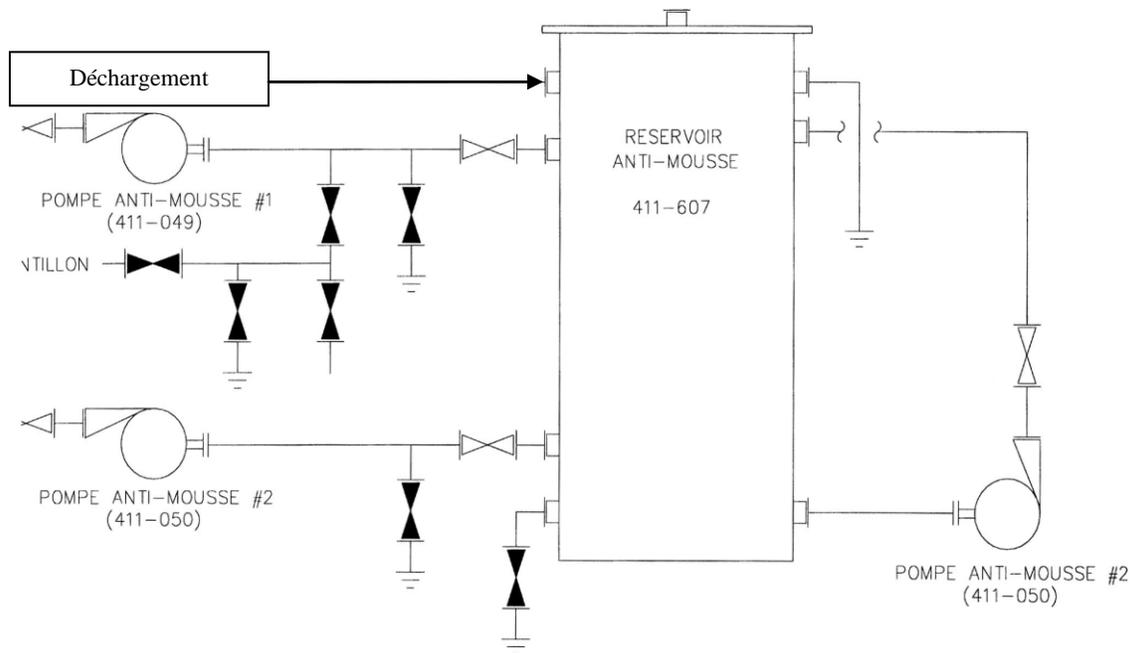
Formule pour le calcul du volume du réservoir 411-607 (Référence plan #411-1205) :

Hauteur : 3.87 m

Diamètre : 2.82 m

Mat. fab. : durakane résine

Volume : 11,4 m³



ASA
(FENNOSIZE AS2300)

Fournisseur : Kemira Chimie Canada
321, Welland Drive
St-Catharines (Ontario)
L2R 2R2
Tél. : 1-800-303-4338
(613) 996-6666 (Canutec)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - ASA
- Alkenyl succinic anhydride
- agent d'encollage

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : D2B
Matières ayant d'autres effets toxiques
Transport : Non réglementé

3. COMPOSANTES

#CAS : 68784-12-3 Anhydride alkényle succinique 99-100%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquide transparent ambre et dégage une odeur d'huile.
Densité: 0,94 - 0,98
Point de fusion: 4°C
Point d'ébullition : 250 °C
Solubilité dans l'eau : < 1%, insoluble
Pression de vapeur (20 °C) : < 1 mm Hg
Réactivité : stable dans les conditions habituelles d'entreposage.
Incompatibilité : ce produit réagit lentement avec le fer, le cuivre et l'aluminium résultant en une corrosion et une dégradation. Évitez le contact avec les agents oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux : monoxyde de carbone ; gaz carbonique ; oxydes sulfureux (bi et tri oxydes sulfureux) ; formaldéhyde.

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : n/a
Peau : irritant ; une exposition répétée et prolongée peut causer des réactions allergiques.
Yeux : irritant.

ASA
(FENNOSIZE AS2300)

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES (suite)

Ingestion : aucun danger connu
Inhalation : une inhalation prolongée du produit peut causer une irritation des voies respiratoires.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Combustible

Équipements de protection :
- appareil respiratoire autonome
- vêtements de protection contre le feu

Pour les gros incendies : - scaphandre autonome à l'épreuve du feu.

Produits de combustion dangereux : - le produit en combustion libère des fumées toxiques

Moyens d'extinction : - éteindre avec un jet d'eau, du dioxyde de carbone ou un extincteur à poudre.

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :
- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité

Pour les gros déversements : - appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre :
- avertir le service à l'environnement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux (si à l'extérieur) et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
- éviter tout contact avec oxydants puissants.
- assurer une bonne ventilation pour diminuer les vapeurs.

Petits déversements :
- récupérer le produit avec des matières absorbantes inertes et en disposer correctement c'est à dire par un transporteur spécialisé.

Gros déversements :
- faire pomper le déversement par une entreprise de récupération.

**ASA
(FENNOsize AS2300)**

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

Note importante : On ne doit pas transporter, conserver, ni consommer d'aliments, de boissons ou de tabac dans les zones où ce produit est utilisé. Avant de manger, de boire ou de fumer, se laver soigneusement le visage et les mains avec de l'eau et du savon.

10. DONNÉES TECHNIQUES

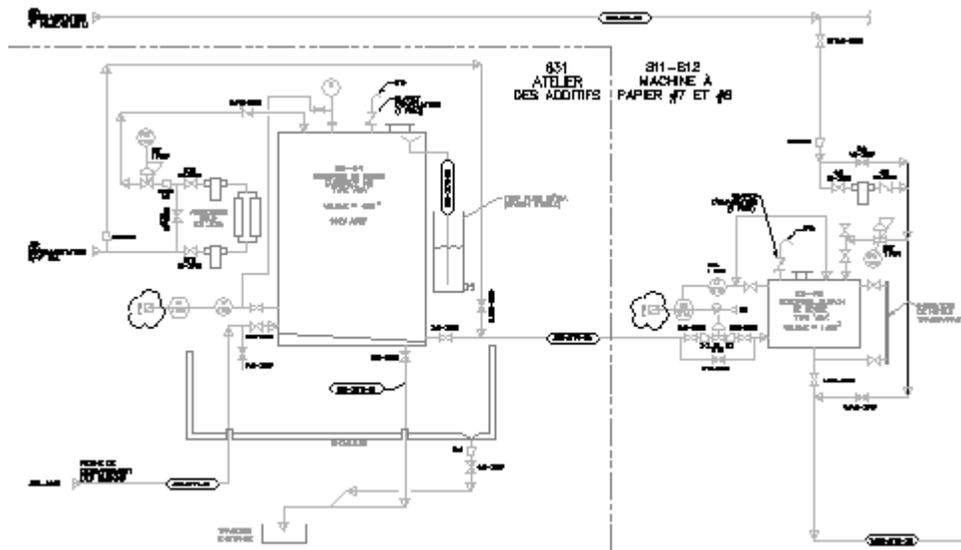
Au secteur 831, on retrouve un réservoir de résine FennoSize AS2300 (831-414). Au secteur 811, on retrouve un second réservoir de FennoSize AS2300 (831-413).

10A SECTEUR 831

Au secteur 831, on retrouve un réservoir de 46 m³ (831-414). Ce réservoir possède une digue de ciment avec un drain cadenassé (Référence plan #831-1240):

Formule du calcul du volume: $\frac{LR7790}{100} * 44 \text{ m}^3$

Hauteur: 4.2 m
Diamètre: 3.7 m
Rétention: 35 jours
Mat. fab.: acier inox



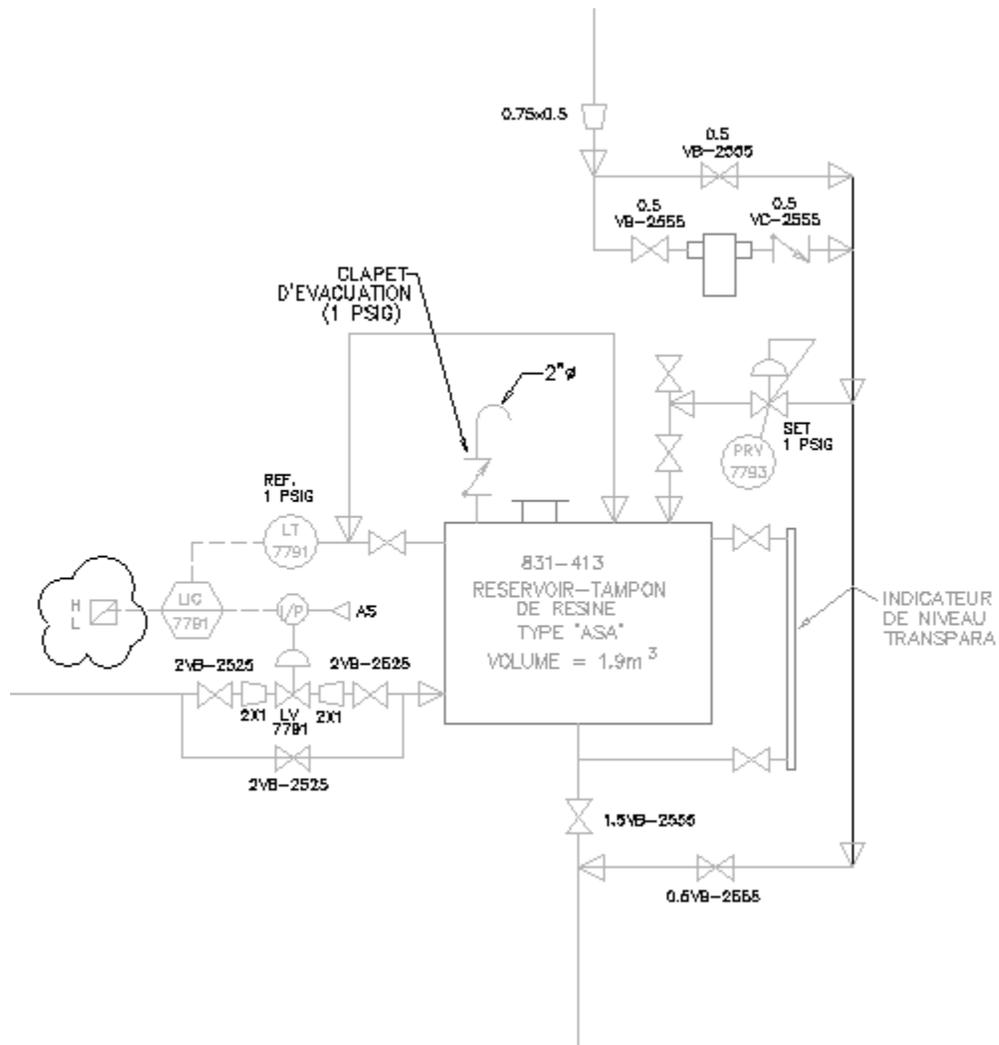
**ASA
(FENNOSIZE AS2300)**

10B SECTEUR 811

Au secteur 811, on retrouve un réservoir de 1.9 m³ (831-413) (Référence plan #831-1240).

Formule du calcul du volume: $\frac{\text{LIC 7791}}{100} * 1.9 \text{ m}^3$

Hauteur: 3.8 m
 Diamètre: 0.8 m
 Rétention: 1.5 jours 100%



AZURANTS OPTIQUES

Fournisseur:

Indulor America LP (1129563)
932, East ELM Street
Graham, NC
United States (USA)
Tél.: (336) 578-9660

Clariant Canada inc.(1115347)
4600, Cousens
Ville St-Laurent (Québec)
Tél.: (514) 832-2550
1-800-424-9300 (Chemtrec)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: Azureurs optiques, fluorescents, fluor.

2. RÉGLEMENTATIONS

Blankophor DL liquide 01	<u>SIMDUT</u>
Leucophor T100	D2B; matière toxique non réglementé

Transport : non réglementé

3. COMPOSANTES

Nom du produit	#CAS	Ingrédients	Concentration
Blankophor DL liquide 01	111-46-6 Marque déposée	Diéthylène glycol Azureur optique	15-20% 15-20%
Leucophor T100 liquide	16470-24-9	2,2'-Stilbenedisulfonic Acid, 4,4'-Bis(4-Bis(2- Hydroxyethyl# Amino)-6-(P- Sulfoanilino)-S-Triazi-N-2-Yl) Amino)-, Tetrasodium Salt	100%

AZURANTS OPTIQUES

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Nom du produit	État physique	Odeur	pH	Densité (g/ml)	Point d'ébullition	Solubilité dans l'eau
Blankophor DL liquide 01	Liquide jaune	faible	9.0 (10% w/w)	1.14	env. 98,9°C	Miscible
Leucophor T100	Liquide jaune	inodore	8-10	1.13	> 100°C	Soluble

ND : non disponible

Pour tous les produits :

Point éclair : > 93.3°C (non inflammable)
Réactivité : stables dans les conditions habituelles d'entreposage.
Incompatibilité : agents oxydants et réducteurs.

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : non établies pour aucun produit.

Peau : Blankophor DL et Leucophor T100 : peuvent causer une irritation.

Yeux : Blankophor DL et Leucophor T100 : peuvent causer une irritation.

Inhalation : Blankophor DL et Leucophor T100 : peut irriter les voies respiratoires et les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, des étourdissements et des nausées.

Ingestion : Blankophor DL : nocif peut causer des troubles gastro-intestinaux, de la nausée et de la diarrhée.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.
Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

AZURANTS OPTIQUES

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies: - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de combustion dangereux :

- vapeurs toxiques et irritantes d'oxydes de carbone (CO_x) et d'oxydes d'azote (NO_x). molybdène, cuivre.

Moyens d'extinction :

- éteindre avec du CO₂, de la mousse, un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC, ou de l'eau vaporisée.

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de sécurité
- gants de caoutchouc
- écran facial
- lunettes de sécurité
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques
- respirateur à cartouches contre les vapeurs organiques

Pour les gros déversements: - appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre : -

- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.

Voir annexe 5-A pour procédure lors d'une fuite ou d'un déversement de produits entreposés en semi-vrac ou en baril.

Protection contre les déversements aux réservoirs :

Digue: 5 m³ (béton).

Disposition du produit :

Transporteur autorisé.

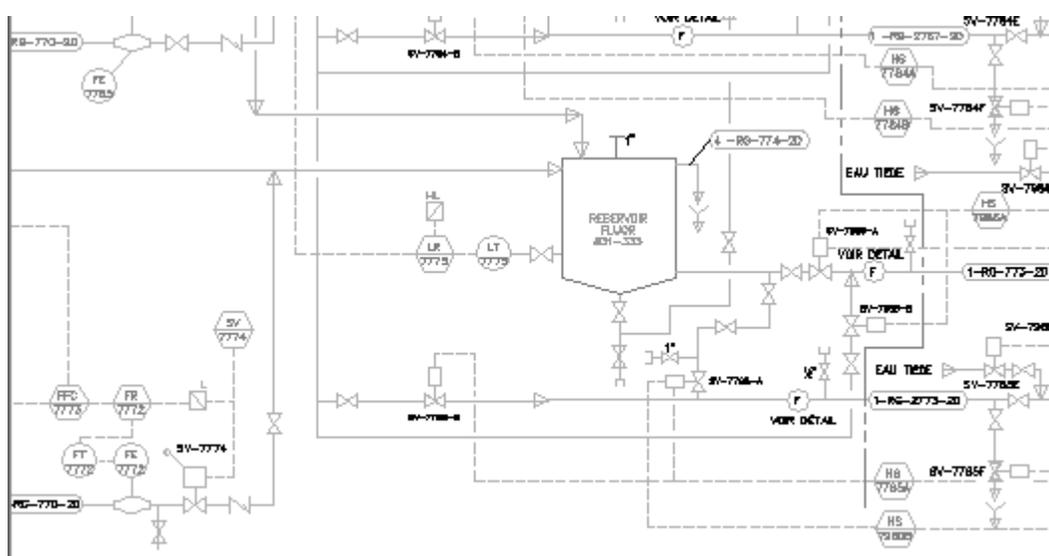
AZURANTS OPTIQUES

10. DONNÉES TECHNIQUES

10A. SECTEUR 831 (préparation des additifs)

Au secteur 831, on retrouve 1 réservoir d'azurant optique à 2% de concentration (831-333). Ce réservoir a une capacité de 3 m³. On retrouve également des semi-vracs (concentration 100%) à l'intérieur de la digue de protection contre les déversements. Le réservoir est fabriqué d'acier inoxydable et les semi-vracs sont dans leur contenant original de transport. Si un déversement a lieu, il faut retenir l'azurant et l'empêcher de se rendre au traitement des effluents en scellant le drain de plancher à l'intérieur de la digue.

Référence : plan 831-1254



BASOPLAST PR8812X

Fournisseur : BASF Canada inc.
Milverton Drive 100
Mississauga (Ontario)
L5R 4H1
Tél.: 1-800-454-2673
(613) 996-6666 Canutec

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - polymère, dispersion
- agent d'encollage de surface

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : Non réglementé

Transport : Non réglementé

3. COMPOSANTES

#CAS : Non contrôlé

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : Dispersion grise, aqueuse, légère odeur d'ester

pH: 4-5

Densité: 1,0

Point de fusion: 0 °C

Point d'ébullition : >100 °C

Solubilité dans l'eau : miscible

Solubilité dans l'acide: n/a

Pression de vapeur: n/a

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de manutention et d'entreposage. Protéger du gel. Chaleur excessive

Incompatibilité : Aucune connue

Risque de polymérisation :
Aucun risque dans les conditions normales ou recommandées de manutention et d'entreposage

Produits de décomposition dangereux :
CO, CO₂, Hydrocarbures

BASOPLAST PR8812X

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : non établie

Peau : Susceptible d'irriter la peau
Yeux : Susceptible d'irriter les yeux
Ingestion : Effets de santé défavorables
Inhalation : Irritations des voies respiratoires

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A.

8. FEU ET EXPLOSION

Équipements de protection :
- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies : - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux: n/d

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :
- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme résistant aux produits chimiques
- respirateur à cartouche filtrante

Pour les gros déversements :
- mêmes équipements
- Scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimiques

Mesures à prendre :
- avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente pas de risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement, si nécessaire.

BASOPLAST PR8812X

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

- absorber le produit mouillé avec de la vermiculite ou autres matériaux inertes

Protection contre les déversements: Aucune digue

Disposition du produit : Élimination par un éliminateur autorisé.

10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve le réservoir de Basoplast PR8812X (831-252) au secteur 831.

BASOPLAST PR8812X

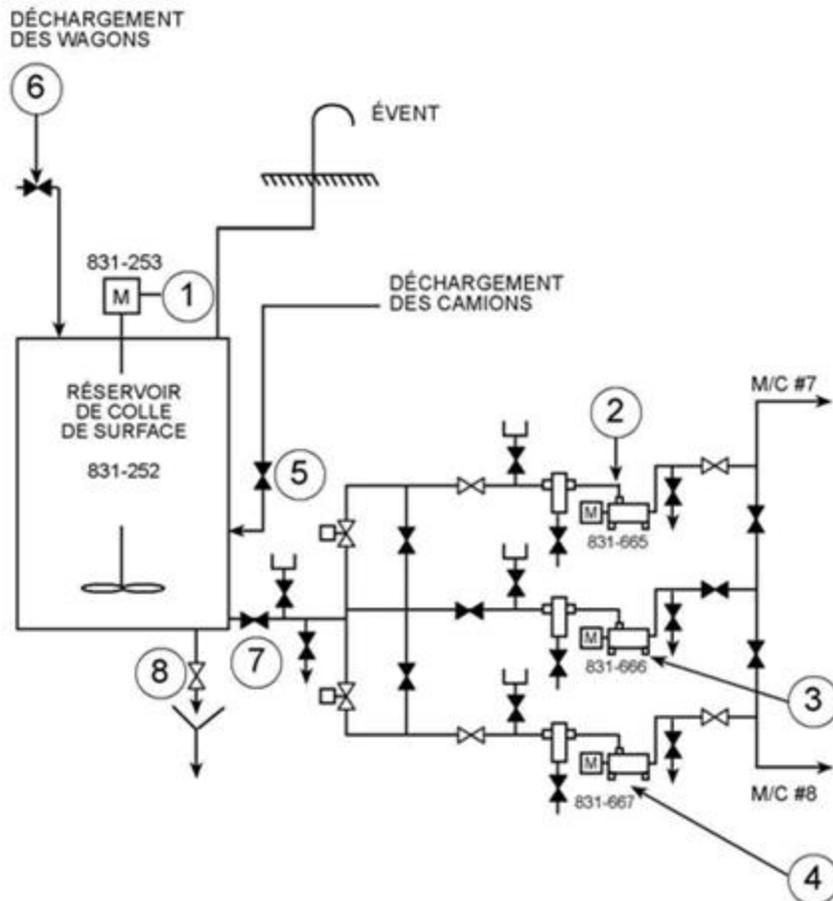
10A SECTEUR 831

Formule pour calculer le volume du réservoir 831-252 (Référence plan #831-1260):

$$V (m^3) = \frac{\text{niveau}}{100} * 55.5 + 1,98$$

niveau = LR7620

Diamètre: 4.5 m
Hauteur: 4.0 m
Capacité: 63 m3
Mat. fab.: acier inoxydable



BIOCIDES
(NALCO Acti-brome 1338, 60620¹; NALCON 7634, 7637², 7649, 7678)

Fournisseurs: **Nalco Canada Co.**
1055 rue Truman
Burlington , Ontario
L7R-3Y9
Tél : 1-800-463-3216
Pagette 819-820-0055

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - Contrôles des dépôts microbiologiques aux machines à papier et au presse-pâte
- Le Nalco 60620 sert à la fabrication de monochloramines
- Pesticide, biocide, antiparasite, microbiocide.

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : Les pesticides sont régis par la Loi sur les produits antiparasitaires et non en vertu du SIMDUT.

TMD (transport des matières dangereuses)

Produits	TMD
Nalco Acti-Brome 1338	Non réglementé
Nalco 60620	Non réglementé
Nalcon 7634	UN3265 – Liquide organique, corrosif, acide, N.S.A. (glutaraldéhyde) Classe 8 GE II.
Nalcon 7637	UN2922 - Liquide corrosif, toxique, n.s.a. (glutaraldéhyde, composés d'ammonium quaternaire : chlorures de benzyl C12-C16-alkyldiméthyl). Classe 8 (6.1) GE II.
Nalco 7649	UN 3265 – Liquide organique, corrosif, acide, N.S.A. Dibromo-2, 2 Nitriolo-3 Propionamide. Classe 8 GE III.
Nalcon 7678	UN 3265 – Liquide organique, corrosif, acide, N.S.A. Microbiocide isothiazolinone. Classe 8 GE II.

¹ Nouveau produit remplace le Nalco 60626 (DMH)

² Nouveau produit remplace les Spectrum RX3100 et RX9800

BIOCIDES
(NALCO Acti-brome 1338, 606620; NALCON 7634, 7637, 7649, 7678)

3. COMPOSANTES

Produits	#CAS	Composantes	Concentrations
Nalco Acti-Brome 1338	7647-15-6	Bromure de sodium	30-60%
Nalco 60620	Non réglementé		
Nalcon 7634	111-30-8	Glutaraldéhyde	30-60%
	67-56-1	Méthanol	0.1-1.0%
Nalcon 7637	111-30-8	Glutaraldéhyde	42.5%
	139-08-2	Chlorure de benzylidiméthyltétradécylammonium	7.5%
	64-17-5 67-56-1	Éthanol Méthanol	1.0-5.0% 0.1-1.0%
Nalco 7649	3252-43-5	Dibromoacétonitrile	1.0-5.0%
	10222-01-2	Dibromo-2, 2-nitrilo-3-propionamide	10-30%
	25322-68-3	Polyéthylène glycol	30-60%
Nalcon 7678	26172-55-4	5-Chloro-2-Méthyl-4-Isothiazolin-3-one	1.0-5.0%
	2682-20-4	2-Méthyl-4-Isothiazolin-3-one	1.0-5.0%
	10377-60-3	Nitrate de magnésium	5.0-10%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

	Nalco Acti-Brome 1338	Nalco 60620	Nalcon 7634	Nalcon 7637	Nalco 7649	Nalcon 7678
État physique	Liquide incolore	Liquide nuageux	Liquide incolore	Liquide transparent, jaune clair	Liquide transparent incolore, ambré	Liquide vert
Odeur	Inodore	Inodore	Aldéhyde	Aldéhyde	Désinfectant	Douce
Densité	1.46 à 16°C	1.09	1.11-1.13 à 25°C	1.01-1.1 à 20°C	1.20-1.30 à 23°C	1.08 à 25°C
pH (à 100%)	4.0-9.0	7.8	3.1-4.5	3.1-4.5	1.5-5.0	3.6
Solubilité dans l'eau	Complète	Complète	Complète	Complète	Complète	Complète
Pression de vapeur (mm Hg à 20°C)	7.6	ND	16	16	< 0.1	ND
Point d'ébullition (°C)	110	ND	100.5	101	> 70	100
Point de fusion (°C)	-25	ND	-21	-14	-50	ND
Teneur en COV (%)	0.0	0.0	54	37.64	9.85	1.54
Point éclair (°C)	Aucun	> 93.3	Aucun	Aucun	> 182	Aucun
Inflammabilité	Non inflammable	Non inflammable	Non inflammable	Non inflammable	Non inflammable	Non inflammable

ND : non disponible

BIOCIDES
(NALCO Acti-brome 1338, 606620; NALCON 7634, 7637, 7649, 7678)

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

	Nalco Acti-Brome 1338	Nalco 60620	Nalcon 7634	Nalcon 7637	Nalco 7649	Nalcon 7678
Limites d'exposition	Non disponible	Non applicable	Glutaraldéhyde (plafond 0.2 ppm – peau) Méthanol (8hres : 200 ppm – peau)		Dibromoacétonitri le (plafond 0.1 ppm – peau) Dibromo-2, 2-nitrilo-3-propionamide (plafond 2 mg/m ³) Polyéthylène glycol (8hres : 10 mg/m ³)	5-Chloro-2-Méthyl-4-Isothiazolin-3-one (8hres : 0.076 mg/m ³)
Contact avec :						
Peau	Irritation si contact prolongé.	Aucun risque connu	Irritation grave, destruction des tissus, allergies. Absorption cutanée.		Irritation grave, destruction des tissus, sensibilisation.	Corrosif, lésions cutanées, brûlures, risque d'apparition tardive de la douleur. Risque d'absorption nocives. Sensibilisation.
Yeux	Irritation légère à modérée.	Aucun risque connu	Corrosif. Cause des brûlures oculaires et des lésions permanentes.		Corrosif. Cause des brûlures oculaires et des lésions permanentes	Corrosif. Cause des brûlures oculaires et des lésions permanentes
Inhalation	Peu probable. Exposition répétée ou prolongée irritation des voies respiratoires	Aucun risque connu	Irrite les yeux, le nez, la gorge, les poumons, allergies respiratoires, maux de tête, nausées, vomissements		Irrite les yeux, le nez, la gorge, les poumons. Nocif	Nocif, irritant.
Ingestion	Peu probable. Nocif.	Aucun risque connu	Peu probable. Corrosif, brûlures chimiques, mortel.		Peu probable. Corrosif, brûlures chimiques, nocif.	Nocif ou mortel.
Cancérogénicité	Non	Non	Démontré chez les animaux		Non	Non
Tératogénicité	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Démontré chez les animaux		Non	Non
Mutagénicité	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Démontré chez les animaux		Non	Non

BIOCIDES
(NALCO Acti-brome 1338, 606620; NALCON 7634, 7637, 7649, 7678)

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse. Voir annexe 2-A

8. FEU ET EXPLOSION

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :

- monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxyde d'azote, oxyde de soufre, acides chlorhydrique

Moyens d'extinction :

voir annexe 1-B

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme résistant aux produits chimiques
- respirateur à cartouche filtrante

Pour les gros déversements :

- mêmes équipements
- scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimique

Mesures à prendre :

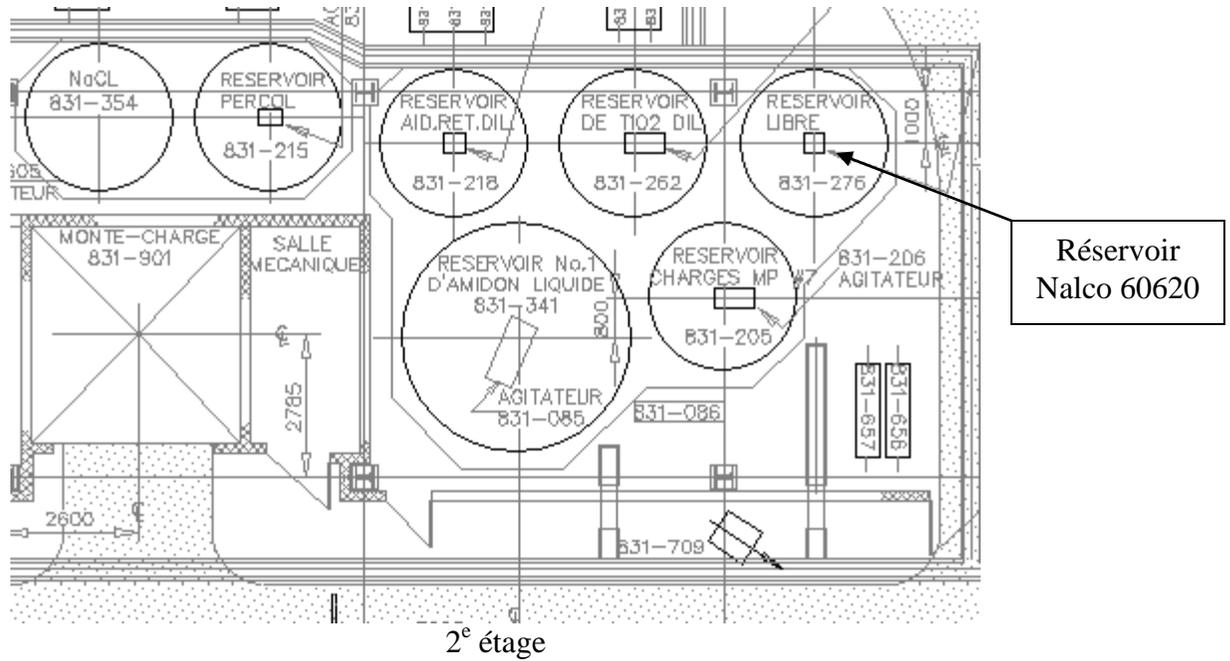
- avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente pas de risque
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées
- éviter le contact avec l'eau car le produit devient glissant
- aménager une digue pour contenir le déversement ,si nécessaire
- absorber le produits mouillé avec du vermiculite ou autre matériau inerte

Disposition du produit : Élimination par un éliminateur autorisé

BIOCIDES
(NALCO Acti-brome 1338, 60620; NALCON 7634, 7637, 7649, 7678)

10. DONNÉES TECHNIQUES

Les Nalco 7634, 7649 et le 7678 sont placés sur la mezzanine au bout sec de la machine #8. Le Nalco 7637 au presse-pâte 9, secteur Nord. Tous les biocides sont contenus dans des semi-vracs placés dans des bacs de rétention. Le Nalco 60620 est pour sa part situé dans un réservoir au 831 (831-276). Le drain du réservoir est acheminé au traitement des effluents.



BIOXYDE DE CHLORE (ClO₂)

Fournisseur : Domtar Inc., Usine de Windsor
609 Rang 12, C.P. 1010
Windsor, Québec J1S 2L9
Tél. : (819) 845-2771

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - Dioxyde de chlore, oxyde de chlore, peroxyde de chlore
- Oxydant pour le blanchiment de la pâte
- Production interne du secteur pulperie et blanchiment.

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : C, D1A, F, E
Matière comburante, très toxique, dangereusement réactive et corrosive

Transport : interdit

3. COMPOSANTES

#CAS : 10049-04-4 Bioxyde de chlore

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : Liquide à odeur mordante d'eau de javel.

Densité (0°C): 1,64

Point de fusion: -58°C

Point d'ébullition (760 mm Hg) : 11°C

Solubilité dans l'eau : 0,8 g/100 g

Pression de vapeur (20°C) : 1 atm

Température d'auto-ignition : 130°C

Réactivité : - stable dans les conditions habituelles d'entreposage
- éviter la lumière du soleil, la chaleur, les chocs et la friction
- explosera au-dessus de 50°C
- décomposition des gaz au-dessus de 11°C

Incompatibilité : éviter le contact avec la poussière et tout autres combustibles, le soufre, le mercure, le monoxyde de carbone (CO), l'hydroxyde de potassium (KOH), le phosphore et les agents réducteurs. Ils peuvent causer le feu ou une explosion.

Produits de décomposition dangereux :
vapeurs et des gaz toxiques

BIOXYDE DE CHLORE (ClO₂)

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition :	0,1 ppm (8 heures) 10 ppm (instantané)
Peau :	cause de l'irritation et des brûlures.
Yeux :	cause de l'irritation.
Ingestion :	cause des brûlures à la bouche, la gorge et l'estomac. Peut causer une enflure de la gorge jusqu'à l'arrêt de la respiration.
Inhalation :	cause de la toux, une bronchite, de l'asthme, peut être fatal.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de combustion dangereux :

- chlore (Cl₂) gazeux

Moyens d'extinction :

- inonder avec de l'eau.

Voir annexe 1-E pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros déversements :

- scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimiques

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour tout déversement
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées
- aménager une digue pour contenir le déversement

BIOXYDE DE CHLORE (ClO₂)

7. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

- enlever toute source d'ignition
- aérer l'endroit du déversement
- éviter tout contact avec des matières combustibles (bois, papier, huile, vêtements, etc.) et organiques
- réduire les vapeurs par pulvérisation d'eau
- diluer avec de l'eau

Protection contre les déversements aux réservoirs :

Intérieur du bâtiment : égout acide vers le réservoir de mélange et neutralisation des effluents.

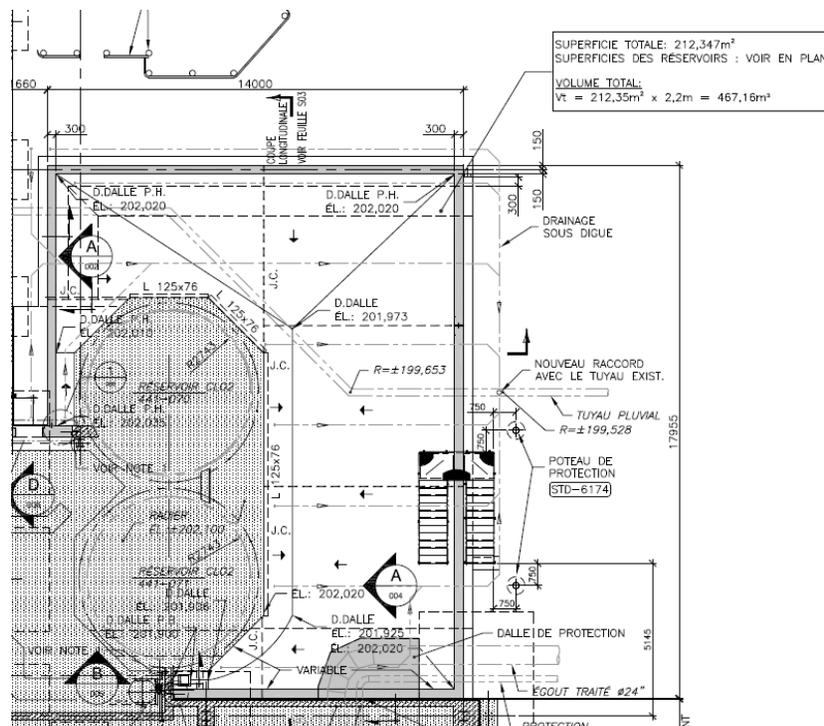
Extérieur du bâtiment : ³Digue de rétention dont la capacité est de : 467 m³

Disposition du produit :

Neutralisation à l'effluent.

10. DONNÉES TECHNIQUES

On trouve un système de génération de bioxyde de chlore (ERCOR10) et deux réservoirs d'entreposage de ce produit au secteur 441.

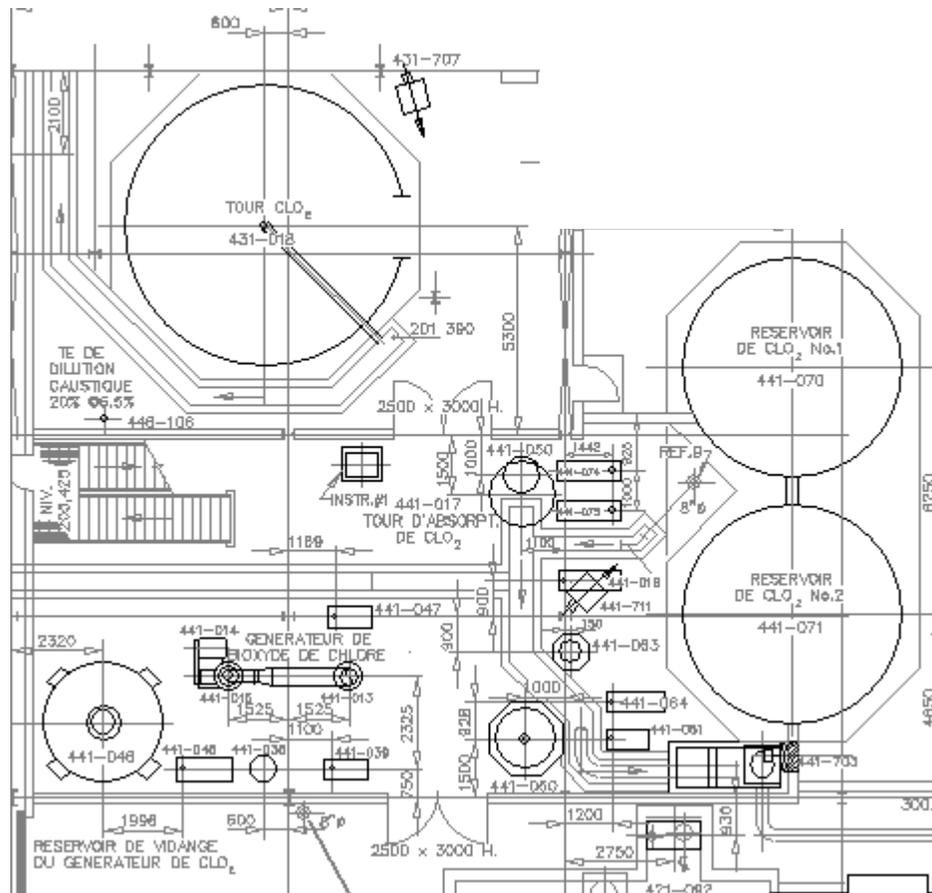


³ Nouvelle digue de rétention – Construction 2013

BIOXYDE DE CHLORE (ClO₂)

10A SECTEUR 441 (préparation du bioxyde de chlore)

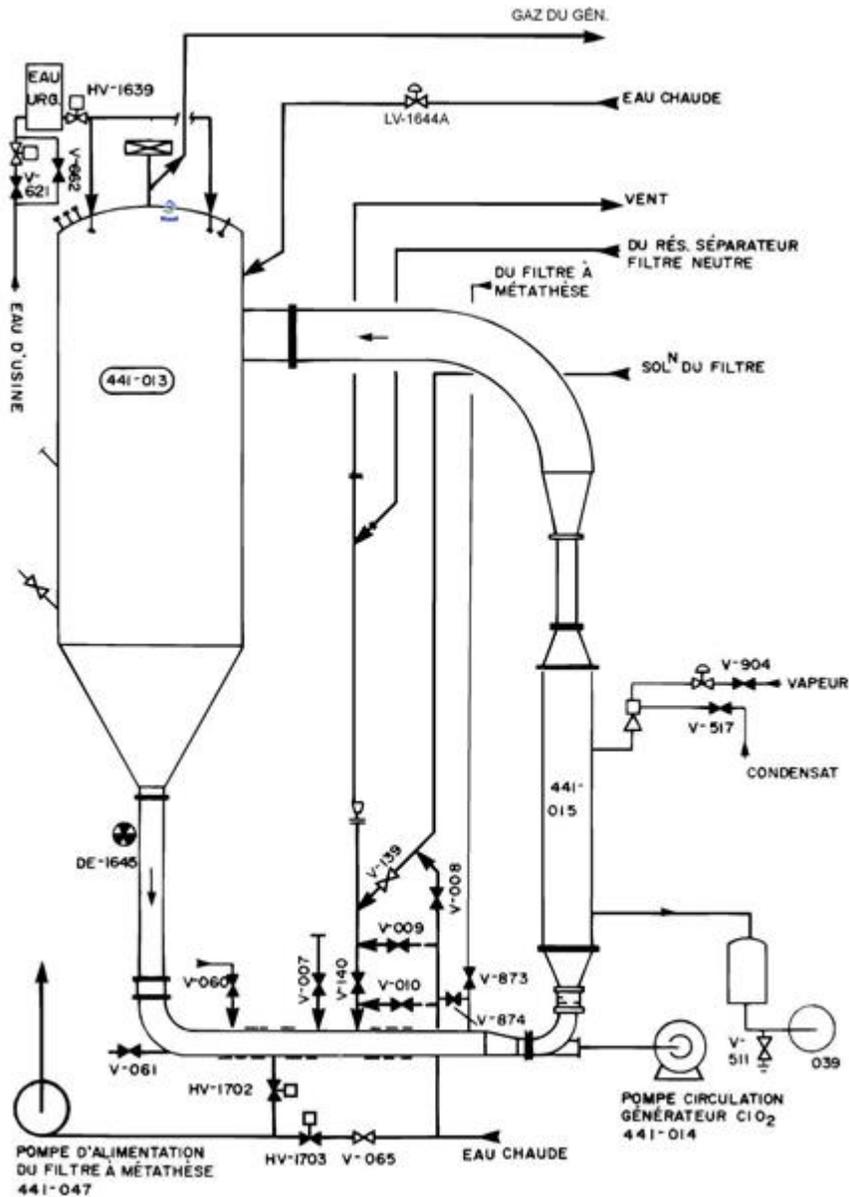
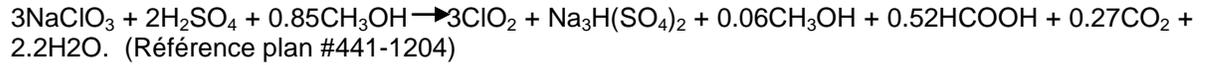
Au secteur 441 (préparation du bioxyde de chlore), on retrouve deux réservoirs de 340 m³ (441-070 et 441-071) à une concentration de 7 à 12 g/l (en temps normal : 9 à 11 g/l). De plus, on retrouve un générateur (441-013) d'une capacité de 71 m³.



BIOXYDE DE CHLORE (ClO₂)

10A-1

La principale réaction chimique se produisant dans le réacteur 441-013 est :



BIOXYDE DE CHLORE (ClO₂)

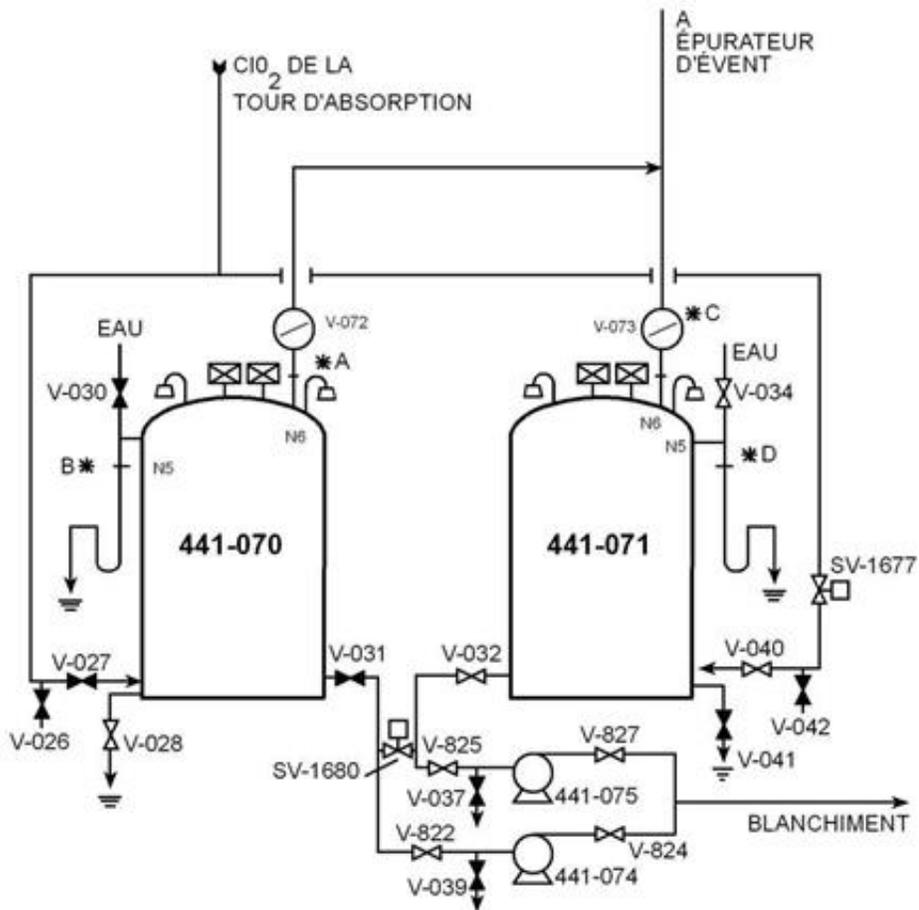
10A-2

Formule pour calculer le volume des réservoirs 441-070 et 441-071 (Référence, plan 441-1205) :

$$V(\text{m}^3) = 0.1 + (h\%) * 3.399 \quad (0 < h\% < 100)$$

Réservoir 441-070 et 441-071

Diamètre : 5.486 m
Hauteur : 15.405 m
Volume : 340 m³
Mat. fab. : fibre de verre



BOUE DE CHAUX (CaCO₃)

Fournisseur : Domtar Inc., Usine de Windsor
609 Rang 12, C.P. 1010
Windsor, Québec J1S 2L9
Tél. : (819) 845-2771

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - chaux calcaire
- production interne

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : non contrôlé
Transport : non applicable

3. COMPOSANTES

#CAS : 1317-65-3 Boue de chaux

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Ces données sont pour le carbonate de calcium pur, sous forme de solide sec.

État physique : solide, elle se trouve sous forme de pâte liquide ou en suspension dans l'eau à la caustification dans le procédé Kraft.

pH : >12

Densité : 2.70 - 2.95

Point de fusion : n/a

Point d'ébullition : n/a

Solubilité dans l'eau : n/a

Solubilité dans l'acide : soluble

Pression de vapeur : n/a

Réactivité : stable à des conditions normales.

Incompatibilité : acides, alun, sels d'ammonium, fluor.

Risque de polymérisation : n/a

Produits de décomposition dangereux :
- oxyde de calcium et bioxyde de carbone

BOUE DE CHAUX (CaCO₃)

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : 10 mg/m³ TWA
Peau : peut causer une irritation de la peau.
Yeux : peut causer une irritation des yeux.
Inhalation : peut causer une irritation des voies respiratoires. Effets désagréables : toux, éternuements, irritation nasale.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :
- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- écran facial
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies : - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :
-oxyde de calcium et bioxyde de carbone.

Moyens d'extinction : voir annexe 1-B

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :
- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme résistant aux produits chimiques
- masque contre les brouillards et poussières

Pour les gros déversements : - appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre :
- avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
si gros déversements, récupérer et déverser dans le bassin de sédimentation qui n'est pas en fonction ; voir annexe 4-A pour les mesures de neutralisation au bassin.

BOUE DE CHAUX (CaCO₃)

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

Protection contre les déversements aux réservoirs :

Diriger vers le décanteur primaire.

Disposition du produit :

Neutralisation à l'effluent.

BOUE DE CHAUX (CaCO₃)

10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve 4 réservoirs de boues de chaux au secteur de la caustification (471).

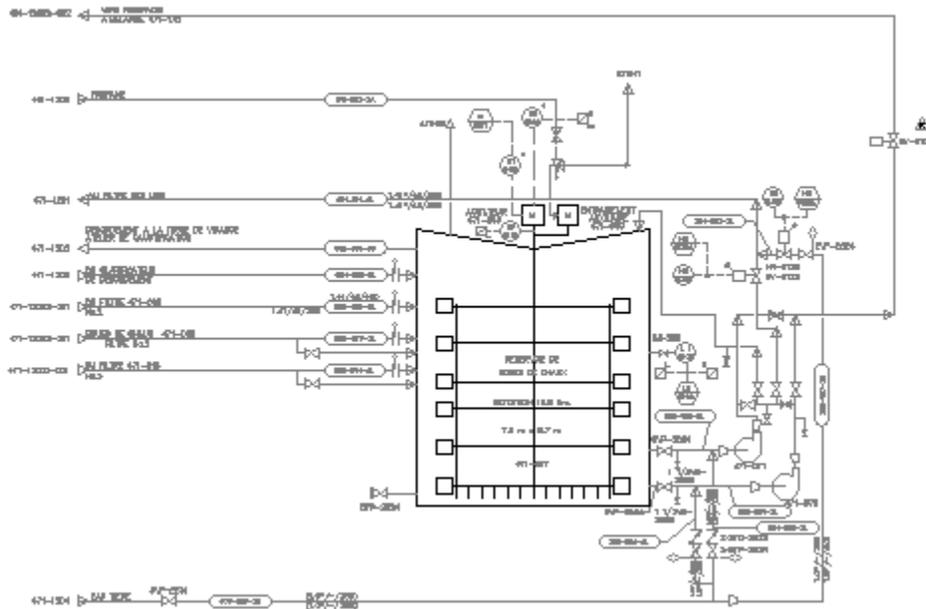
10A-1

Formule pour calculer le volume du réservoir de boues de chaux, 471-067
(Référence plan #471-1203-1) :

$$V(m^3) = \frac{6,1153 \times h\%}{e^{0,0077 \times S - 0,02783}} + 19,24 \quad (0 < h\% < 100)$$

S = % solide

Diamètre : 7,925 m
Hauteur : 9,735 m
Volume : 464 m³ à 45% S



BOUE DE CHAUX (CaCO₃)

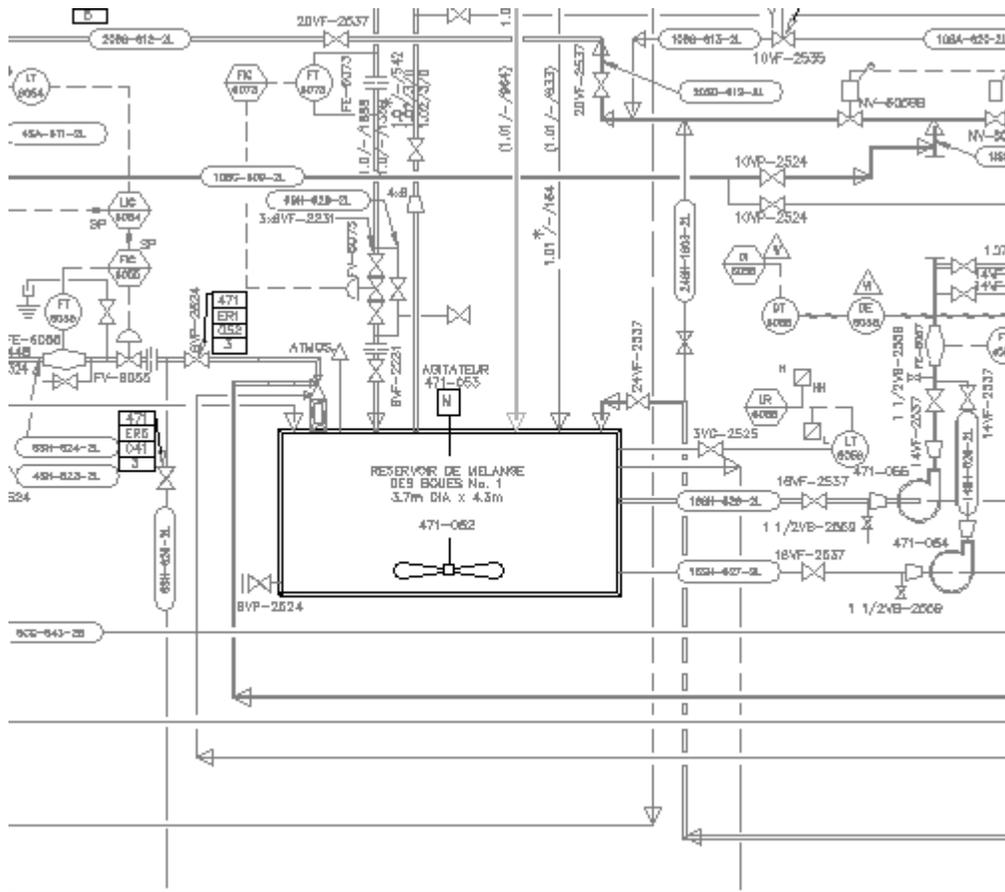
10A-2

Formule pour calculer le volume du réservoir de mélange de boue #1, 471-052
(Référence plan #471-12002-001) :

$$V(m^3) = \frac{0,488755 \times h\%}{e^{0,0077 \times S - 0,02783}} + 6.14 \quad (0 < h\% < 100)$$

S = % solide

Diamètre : 3,7 m
Hauteur : 4,27 m
Volume : 43 m³ à 40% S

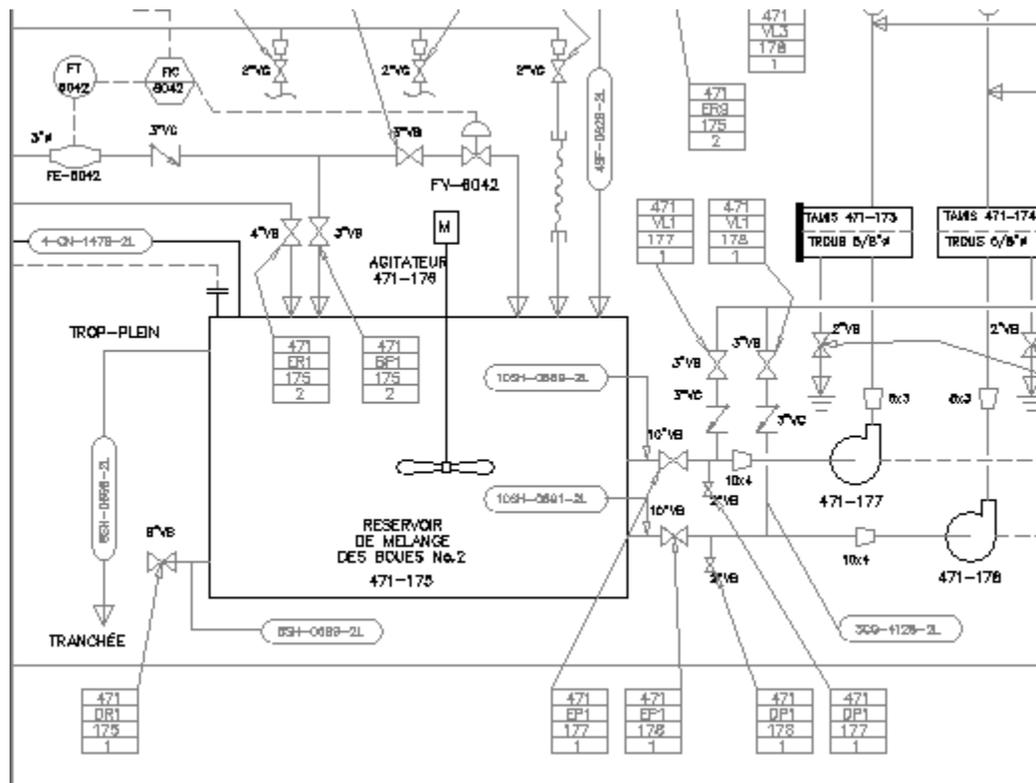


BOUE DE CHAUX (CaCO₃)

10A-3

Formule pour calculer le volume du réservoir de mélange de boues #2, 471-175
(Référence plan #481-12002-002) :

Diamètre : 3 m
 Hauteur : 7,6 m
 Volume : 18,4 m³



BOUE DE CHAUX (CaCO₃)

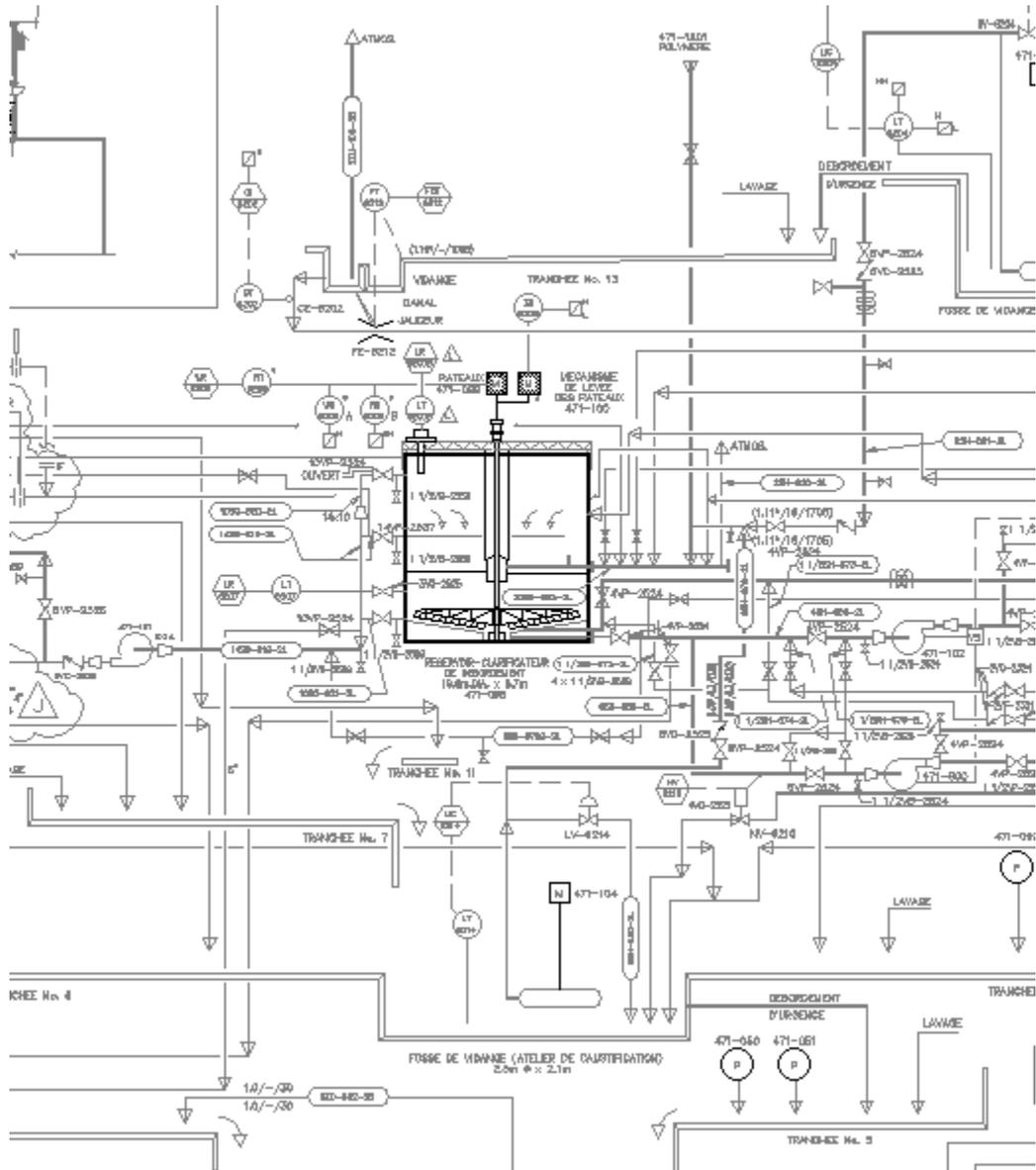
10A-4

Formule pour calculer le volume du réservoir clarificateur de débordement, 471-098
(Référence plan #471-1205) :

$$V(m^3) = 1031,9413 + 9,887 h\% + 1,0472 (1,388 - h\%) \left(\frac{(9,9 + 0,07341 + h\%)^2}{0,146} - 6,26301 h\% + 9,42892 \right) - 21,52776 \frac{(19,8 - 0,07341 + h\%) (0,07341 + h\%)^2}{0,146}$$

$$(o < h\% < 100\%)$$

Diamètre : 19,812 m
Hauteur : 10,757 m



CARBONATE DE CALCIUM MOULU (GCC)

Fournisseur : Omya Canada inc.
P.O. Box 25042
Postal Station A
Toronto, Ontario
M5W 2X8
Tél. : (800) 451-6110 ou (513) 387-4600

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation : - GCC, Limestone
- pigmentation presse-encolleuse

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : non contrôlé
Transport : non réglementé

3. COMPOSANTES

#CAS :	1317-65-3	Limestone	>98.5%
	14808-60-7	Silice, Quartz	0.3%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : suspension, odeur douce.

pH : 8.5 à 10

Densité : 1.5 à 2.0

Point d'ébullition : n/a

Point de fusion : n/a

Solubilité dans l'eau : 1.3 mg/100 g à 18⁰C

Solubilité dans l'acide : n/a

Réactivité : stable à des températures et à des pressions normales.

Incompatibilité : le carbonate de calcium s'enflamme au contact du fluor. Réagit au contact de l'acide, de l'alun, des sels d'ammonium, du mélange mercure-hydrogène.

Risque de polymérisation : aucun à température et à pression normale.

Produits de décompositions dangereux : La décomposition thermique à partir de 550⁰C peut produire de l'oxyde de calcium et de CO₂. Autour de 225⁰C peut produire des composés organiques volatils.

CARBONATE DE CALCIUM MOULU (GCC)

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : Limestone : TWA - 5 mg/m³ poussières inhalées
Silice quartz : TWA - 0.025 mg/m³ poussières inhalées

Peau : peut causer une irritation cutanée et l'assèchement de la peau.
Yeux : peut causer une irritation oculaire, larmoiement.
Ingestion : peut provoquer une obstruction intestinale et de la constipation.
Inhalation : peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-B.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A.

8. FEU ET EXPLOSION

Non inflammable

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies : - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :

- la décomposition oxydante thermique du carbonate de calcium peut produire de l'oxyde de calcium et du dioxyde de carbone.

Voir annexe 1-B pour des mesures d'extinction.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme résistant aux produits chimiques
- masque anti-poussière

Pour les gros déversements :

- mêmes équipements
- appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
- si le produit est sec, le récupérer et l'acheminer au site à résidus no 4.
- assurer une bonne ventilation pour diminuer les poussières.

CARBONATE DE CALCIUM MOULU (GCC)

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

Protection contre les déversements:

Aucune digue

Disposition du produit :

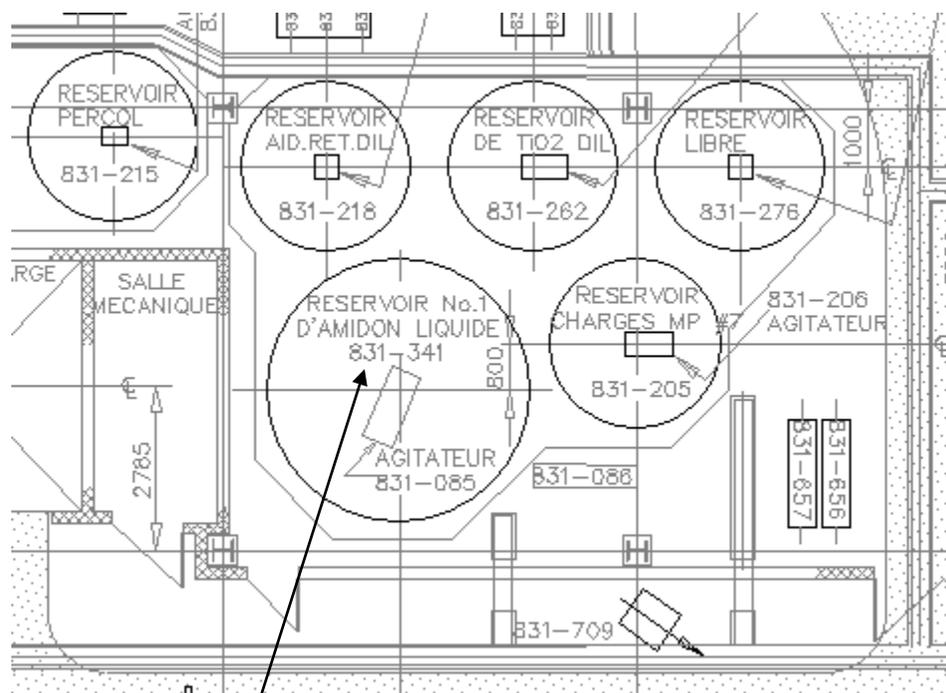
Transporteur autorisé ou site à résidus no 4 si le produit est sec.

10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve le réservoir de carbonate de calcium moulu au secteur 831 (additifs).

10A

Référence plan #831-2100



Réservoir de carbonate de calcium (GCC) 72% solide
831-341

CARBONATE DE CALCIUM MOULU (GCC)

10A-1 SECTEUR 831 (additifs)

On retrouve un réservoir de carbonate de calcium moulu (GCC) 72% solide, au 831 (additifs).

Formule pour calculer le volume du réservoir 831-341 :

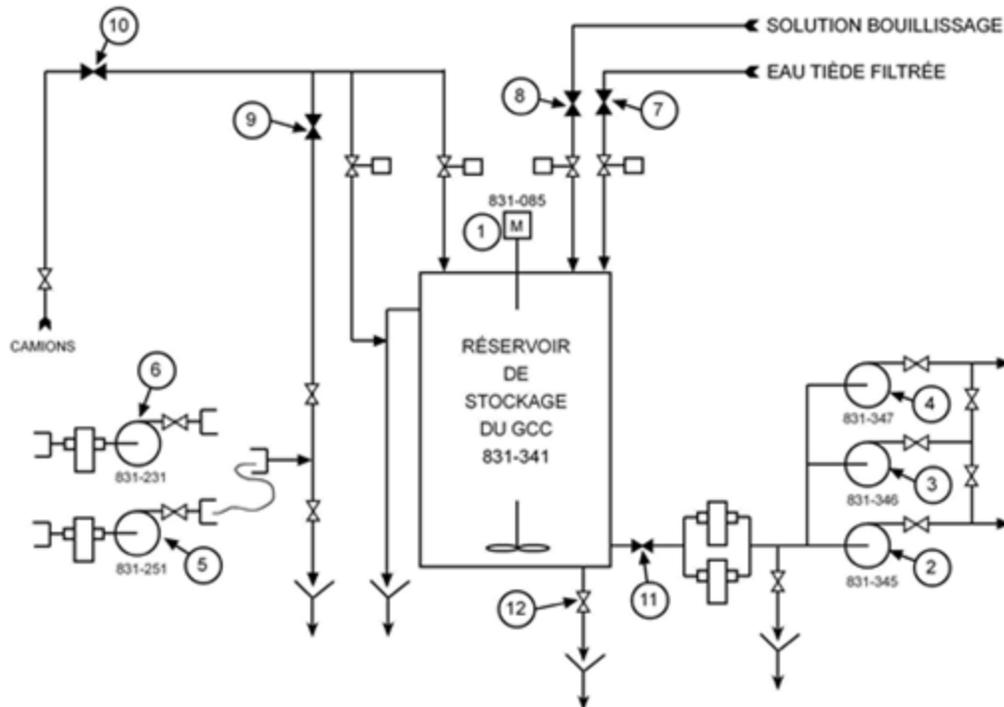
$$V (m^3) = 60 m^3$$

Diamètre: 4.5 m

Hauteur: 4.5 m

Volume: 60 m³

Mat. fab.: acier inoxydable



1. 1-831-085 DÉMARREUR DE L'AGITATEUR - (SALLE 851-9997) "851-815-08 10B"
2. 2- 831-345 DÉMARREUR DE LA POMPE D'INJECTION - (SALLE 851-9998) "831-345-VV"
3. 831-346 DÉMARREUR DE LA POMPE D'INJECTION - (SALLE 851-9998) "831-346-VV"
4. 831-347 - DÉMARREUR DE LA POMPE D'INJECTION - (SALLE 851-9998) "831-347-VV"
5. 831-251 DÉMARREUR DE LA POMPE DE DÉCHARGEMENT - (SALLE 851-9997) "831-815-01 10A"
6. 831-231 DÉMARREUR DE LA POMPE DE DÉCHARGEMENT - (SALLE 851-9997) "831-815-01 8D"
7. ROBINET D'EAU TIÈDE SUR LE DESSUS DU RÉSERVOIR
8. ROBINET DE LA SOLUTION DE LAVAGE (BOUILLISSAGE)
9. ROBINET À CHAÎNE DU CONDUIT VENANT DU DÉCHARGEMENT DES WAGONS
10. BOUCHON CADENASSABLE DE LA LIGNE DU GCC AU DÉCHARGEMENT DES CAMIONS
11. ROBINET DE SORTIE DU RÉSERVOIR VERS LES POMPES D'INJECTION
12. ROBINET DE VIDANGE DU RÉSERVOIR

CARBONATE DE CALCIUM PRÉCIPITÉ (PCC)

Fournisseur : Mintech Canada inc.
1870, boul. Des Sources
Bureau 307
Pointe-Claire (Québec)
Tél. : (819) 845-7544 ou 864-5956

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation : - PCC, Albacar HO et LO
- Agent opacifiant de la feuille de papier

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : non contrôlé
Transport : non réglementé

3. COMPOSANTES

#CAS : 471-34-1 carbonate de calcium

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : solution blanche, inodore.
pH : n/a
Densité : 2.71
Point d'ébullition : n/a
Point de fusion : n/a
Solubilité dans l'eau : insoluble
Solubilité dans l'acide : n/a
Réactivité : stable à des températures et à des pressions normales.
Incompatibilité : le carbonate de calcium s'enflamme au contact du fluor. Réagit au contact de l'acide, de l'alun, des sels d'ammonium, du mélange mercure-hydrogène.
Risque de polymérisation : aucun à température et à pression normale.
Produits de décompositions dangereux : la décomposition oxydante thermique du carbonate de calcium peut produire de l'oxyde de calcium et du dioxyde de carbone.

CARBONATE DE CALCIUM PRÉCIPITÉ (PCC)

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition :	5 mg/m ³ pour 8 heures MPT inhalable
Peau :	peut causer une irritation cutanée.
Yeux :	peut causer une irritation oculaire.
Ingestion :	n/a
Inhalation :	peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-B.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :

- la décomposition oxydante thermique du carbonate de calcium peut produire de l'oxyde de calcium et du dioxyde de carbone.

Voir annexe 1-B pour des mesures d'extinction.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme résistant aux produits chimiques
- masque anti-poussière

Pour les gros déversements :

- mêmes équipements
- appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
- si le produit est sec, le récupérer et l'acheminer au site à résidus no 4.
- assurer une bonne ventilation pour diminuer les poussières.

CARBONATE DE CALCIUM PRÉCIPITÉ (PCC)

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

Protection contre les déversements:

Aucune digue

Disposition du produit :

Transporteur autorisé ou site à résidus no 4 si le produit est sec.

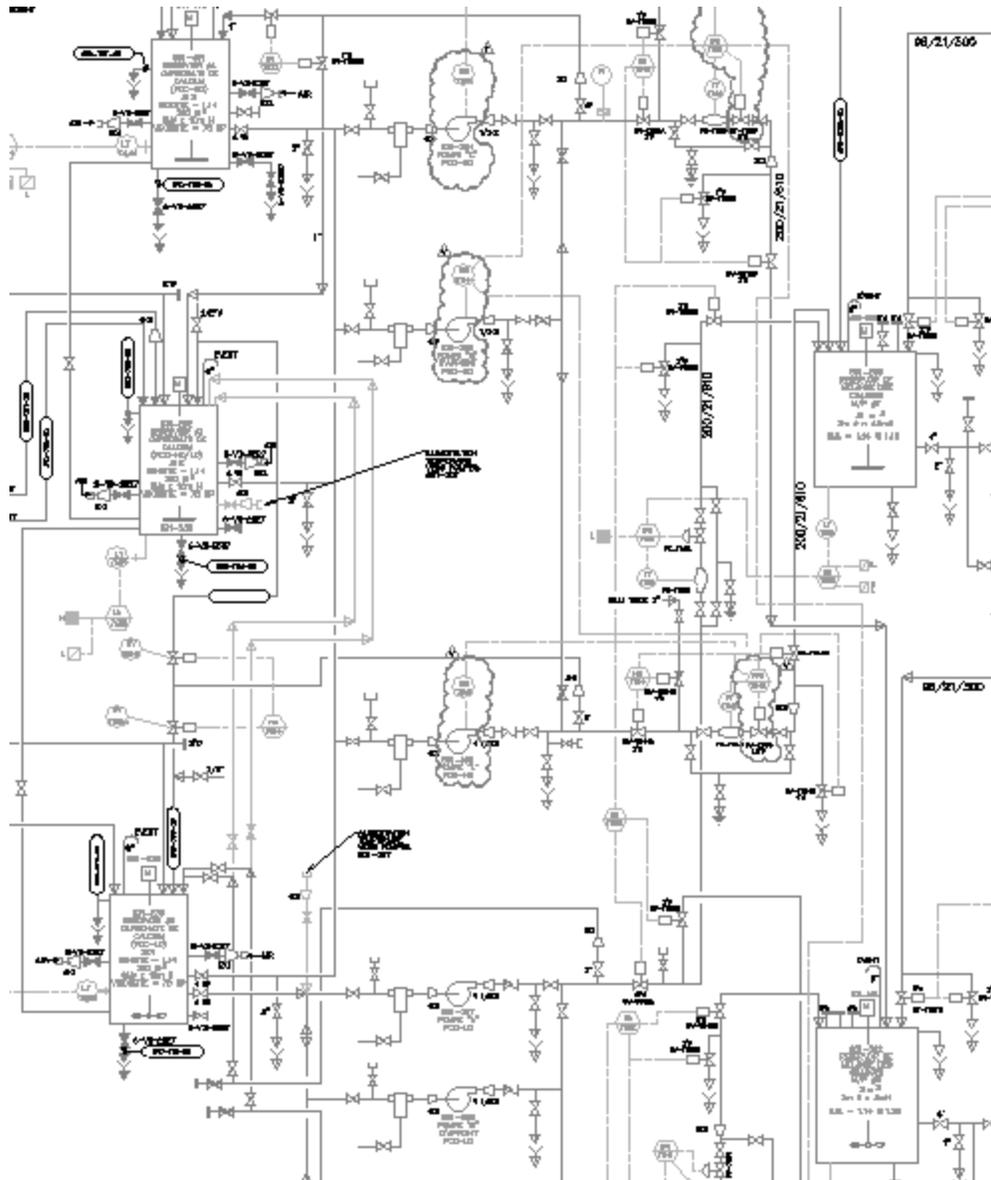
10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve le réservoir de carbonate de calcium précipité au secteur 831 (additifs).

CARBONATE DE CALCIUM PRÉCIPITÉ (PCC)

10A

Référence plan #831-1239.



CARBONATE DE CALCIUM PRÉCIPITÉ (PCC)

10A-1 SECTEUR 831 (additifs)

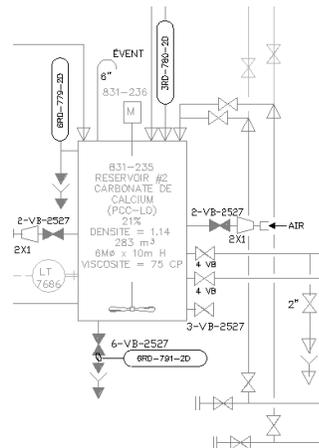
On retrouve un réservoir de carbonate de calcium précipité HO à 21%, un réservoir de carbonate de calcium précipité LO à 21% et trois réservoirs de mélange HO/LO à 21% au 831 (additifs).

Formule pour calculer le volume des réservoirs 831-235, 831-232, 831-401, 831-205, 831-262.

831-235 (PCC-LO #2, 21%)

$$V (m^3) = \frac{LR7686}{100} * 263 + 1.78$$

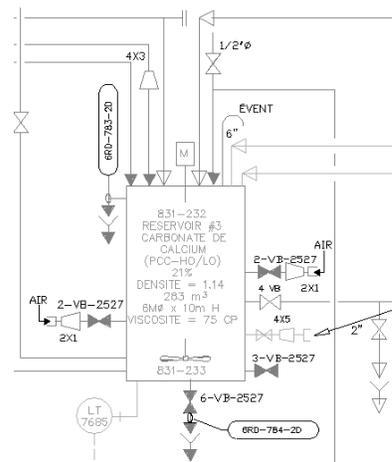
Diamètre: 6 m
Hauteur: 10 m
Volume: 283 m³
Mat. fab.: acier inoxydable



831-232 (PCC-HO/LO #3, 21%)

$$V (m^3) = \frac{LR7685}{100} * 263 + 1.78$$

Diamètre: 6 m
Hauteur: 10 m
Volume: 283 m³
Mat. fab.: acier inoxydable



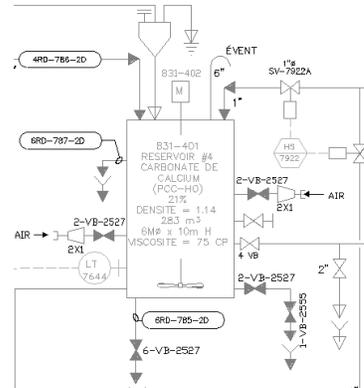
CARBONATE DE CALCIUM PRÉCIPITÉ (PCC)

10A-1 (suite)

831-401 (PCC-HO #4, 21%)

$$V (m^3) = \frac{LR7644}{100} * 263 + 9.7$$

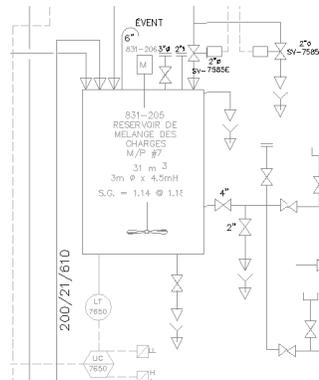
Diamètre: 6 m
Hauteur: 10 m
Volume: 283 m³
Mat. fab.: acier inoxydable



831-205 (PCC mélange HO/LO machine #7, 21%)

$$V (m^3) = \frac{LR7650}{100} * 31 \text{ (approx.)}$$

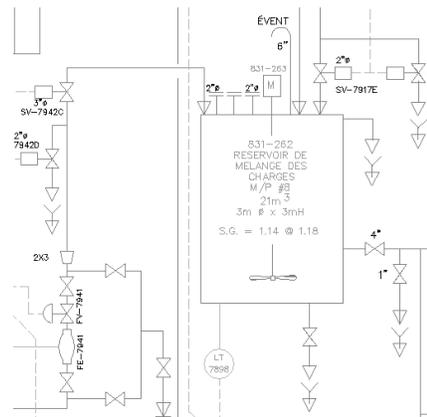
Diamètre: 3 m
Hauteur: 4,5 m
Volume: 31 m³
Mat. fab.: acier inoxydable



831-262 (PCC mélange HO/LO machine #8, 21%)

$$V (m^3) = \frac{LR7898}{100} * 21 \text{ (approx.)}$$

Diamètre: 3 m
Hauteur: 3 m
Volume: 21 m³
Mat. fab.: acier inoxydable



CARBURANTS
(essence, diesel, huile légère no 2)

Fournisseurs: Produits Suncor Énergie, S.E.N.C.
11701, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec, H1B 1C3
Tél. : (403) 296-3000 (24 heures)
(613) 996-6666 (Canutec)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation :
 - essence sans plomb (véhicules)
 - diesel clair ou coloré (véhicules, pompe à feu et génératrice d'urgence)
 - huile légère no 2 ou mazout léger no 2 (chaudière d'appoint et biomasse)

2. RÉGLEMENTATIONS

Produits	SIMDUT	Transport
Essence sans plomb	B2, D2A, D2B	UN 1203 - Essence
Diesel clair ou coloré	B3, D2B	UN 1202 - Diesel
Huile légère no 2	B3, D2A, D2B	

B2 : liquide inflammable
 B3 : liquide combustible
 D2A : matière très toxique ayant d'autres effets
 D2B : matière toxique ayant d'autres effets

3. COMPOSANTES

Produits	#CAS	Composantes	Concentration	VEMP (8hres)	VECD (15 min)
Essence sans plomb	86290-81-5 71-43-2	Essence Benzène	85-100 % < 1,5 %	300 ppm 0,5 ppm	500 ppm 2,5 ppm
Diesel clair ou coloré	64742-80-9 64742-81-0 68334-30-5 68476-30-2	Distillat de pétrole moyens hydrodésulfurés Kérosène Combustibles diesels Mazout no2	100%	Non établi 200 mg/m ³ 100 mg/m ³ 100 mg/m ³	Non établi
Huile légère no 2	64742-81-0 68334-30-5 68476-30-2	Kérosène Combustibles diesels Mazout no2	100%	200 mg/m ³ 100 mg/m ³ 100 mg/m ³	Non établi

CARBURANTS
(essence, diesel, huile légère no 2)

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

	Essence sans plomb	Diesel clair ou coloré	Huile légère no 2
Etat physique	Liquide clair	Liquide huileux incolore à jaune / brun	Liquide incolore à jaune
Odeur	Essence	Hydrocarbure	Hydrocarbure
Seuil de l'odeur	< 1 ppm	Non disponible	Non disponible
Point d'ébullition (°C)	25 à 220	150 à 371	150 à 371
Masse volumique (g/ml)	0.685-0.80 à 15°C	0.8 à 0.88 à 15°C	0.8 à 0.88 à 15°C
Densité de vapeur (air=1)	3 à 4	4.5	4.5
Tension de vapeur	< 107 kPa à 37,8°C	1 kPa à 20°C	1 kPa à 38°C
Point éclair (°C)	ND	> 45°C	≥ 40°C
Inflammabilité	Liquide inflammable	Liquide combustible	Liquide combustible
Temp. Auto-inflammation	257°C	225°C	225°C
Limites d'inflammabilité	Min : 1,3% Max : 7.6%	Min : 0.7% Max : 6.0%	Min : 0.7% Max : 6.0%
Solubilité	Insoluble dans l'eau. Soluble dans : alcool, éther, chloroforme, benzène.	Insoluble dans l'eau froide, soluble dans les solvants d'hydrocarbures non polaires.	Insoluble dans l'eau froide, soluble dans les solvants d'hydrocarbures non polaires.
Volatilité	Volatil	Semi-volatil à volatil	Semi-volatil à volatil

Réactivité :

- stable dans les conditions habituelles d'entreposage.
- la chaleur augmente les risques d'incendie et d'explosion.

Incompatibilité :

essence sans plomb, diesel et huile légère no 2 :

avec les acides forts (acide nitrique (HNO₃), acide sulfurique (H₂SO₄)), agents oxydants (chlorates, chlore, ozone, peroxydes) ; en plus pour le diesel : alcalis.

Produits de décomposition dangereux :

vapeurs, fumée, oxydes de carbone (CO_x), oxydes de soufre (SO_x) oxydes d'azote (NO_x), H₂S ; en plus pour l'essence sans plomb : oxydes de manganèse (MnO_x).

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : 5 ppm (8 heures/jour) (celle du benzène pour l'essence sans plomb)

Peau : peuvent causer une irritation.
 Yeux : peuvent provoquer une irritation.
 Inhalation : les vapeurs concentrées irritent les voies respiratoires supérieures et peuvent causer des nausées, des étourdissements, une perte de conscience ; peuvent avoir un effet anesthésique ou narcotique.
 Ingestion : l'essence sans plomb est nocive et peut être fatale ; le diesel et l'huile légère no 2 sont peu toxiques mais ne doivent pas être aspirés dans les poumons durant l'ingestion ou à la suite de vomissements car ils peuvent causer une bronchopneumonie ou un œdème pulmonaire.

CARBURANTS
(essence, diesel, huile légère no 2)

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.
Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Combustibles

Équipements de protection :

- bottes de nitrile ou de viton
- gants de nitrile ou de viton
- uniforme en tyvek
- écran facial et lunettes de sécurités
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies : - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de combustion dangereux :

fumée, oxydes de carbone (CO, CO₂), oxydes d'azotes (NO_x),
oxydes de soufre (SO_x), fumée, composés sulfurés (H₂S).

Moyens d'extinction : éteindre avec de la mousse, un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC ou de l'eau pulvérisée.

Voir annexe 1-C pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Ne pas utiliser de caoutchouc, de néoprène ou de PVC (chlorure de polyvinyle).

Équipements de protection :

- bottes de nitrile ou de viton
- gants de nitrile ou de viton
- uniforme de protection en tyvek
- écran facial et lunettes de sécurités
- respirateur à cartouches contre les vapeurs organiques

Pour les gros déversements : - appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
- éliminer toutes sources d'inflammation.
- ne pas utiliser de matériaux combustibles, tel le bran de bois pour contenir le liquide déversé.
- recouvrir de mousse les mares de produit pour empêcher le dégagement de vapeurs.

CARBURANTS (essence, diesel, huile légère no 2)

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

Protection contre les déversements aux réservoirs :

Aucune pour l'essence et le diesel

Pour l'huile légère no 2, les réservoirs 283-017 et 261-012 :

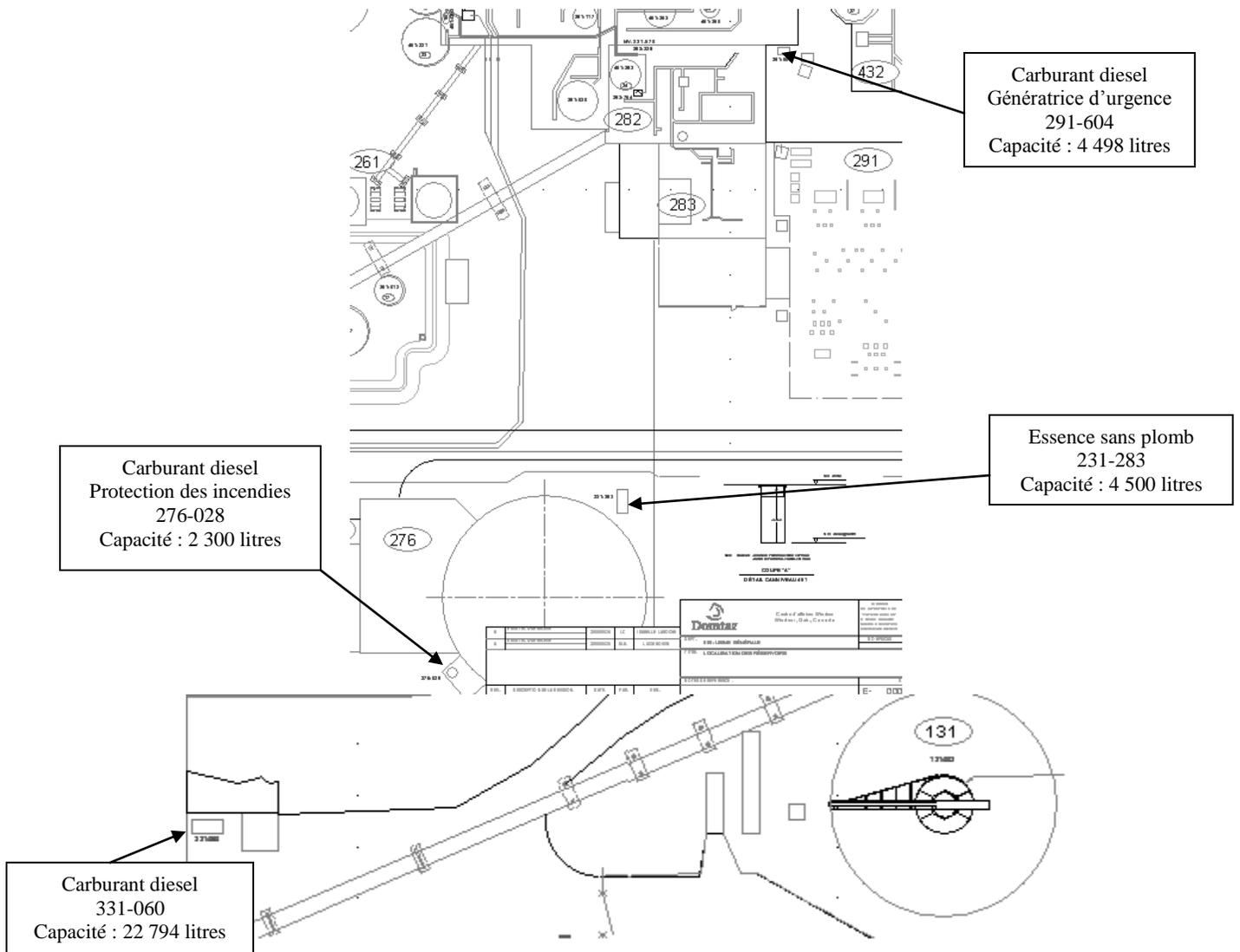
présence d'une digue de moraine imperméable de 1 800 m³ avec
séparateur d'huiles (même digue pour les deux réservoirs)

Disposition du produit : Transporteur autorisé.

10. DONNÉES TECHNIQUES

10A – Essence et diesel

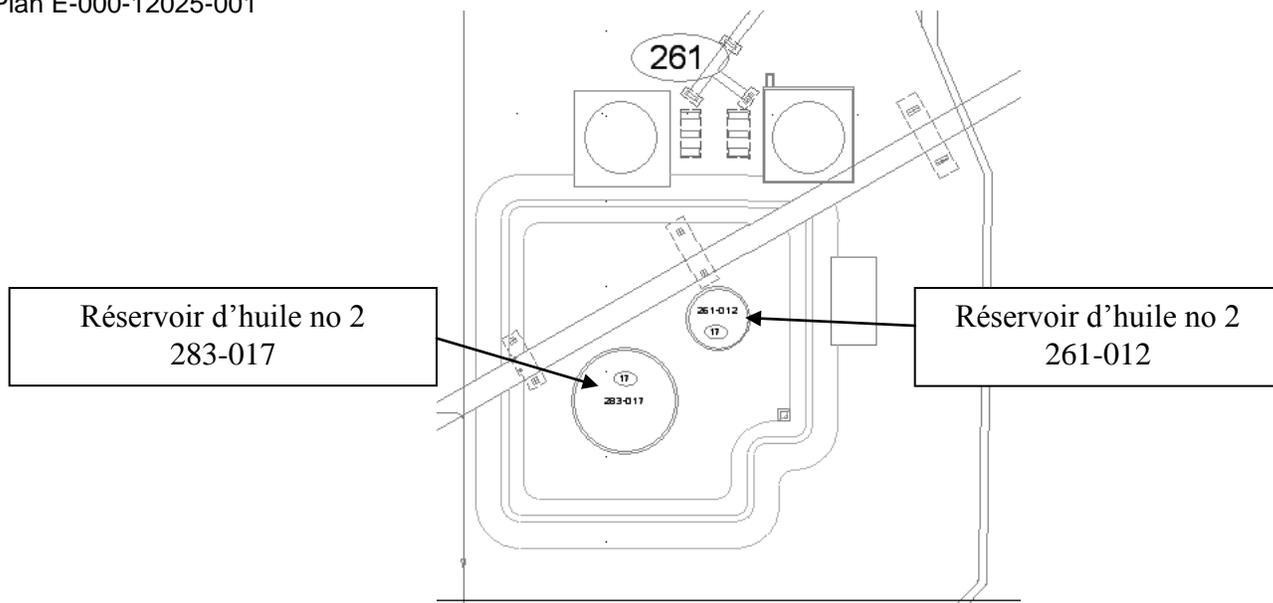
Plan E-000-12025-001



CARBURANTS (essence, diesel, huile légère no 2)

10. DONNÉES TECHNIQUES (suite)

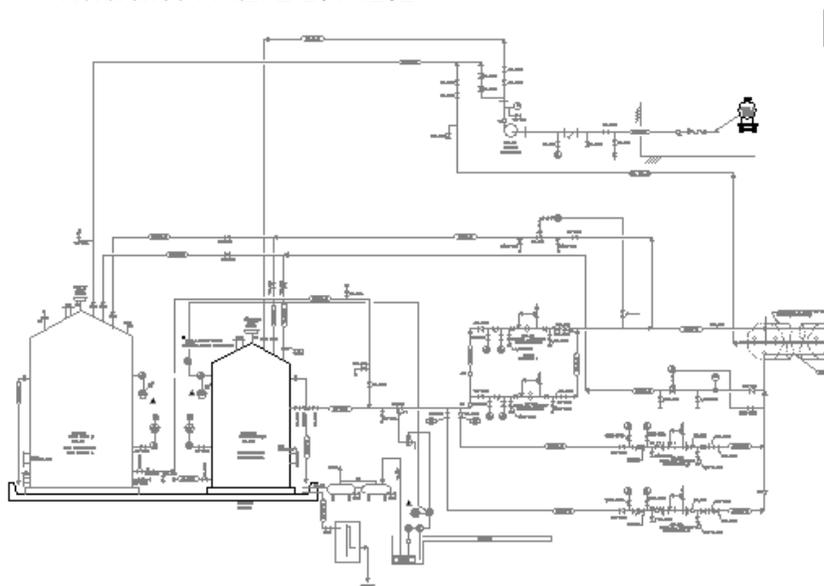
On retrouve deux réservoirs d'huile légère no 2 au secteur 261.
Plan E-000-12025-001



SECTEUR 261 - Système de distribution et d'alimentation de l'huile no 2

Au secteur 261, à l'extérieur (système de distribution et d'alimentation d'huile no 2), on retrouve un réservoir de 1545 m³ (283-017) et un de 400 m³ (261-012). Ceux-ci sont au même emplacement et endigués.

Référence : Plan E-261-1202



CARBURANTS
(essence, diesel, huile légère no 2)

10. DONNÉES TECHNIQUES (suite)
10B-1

Formule pour le calcul des réservoirs (Référence plan #261-1202) :

$$V(m^3) = 14.51 \times h\% + 120.06$$

$$V(m^3) = 0.294 \times h\% + 1.48$$

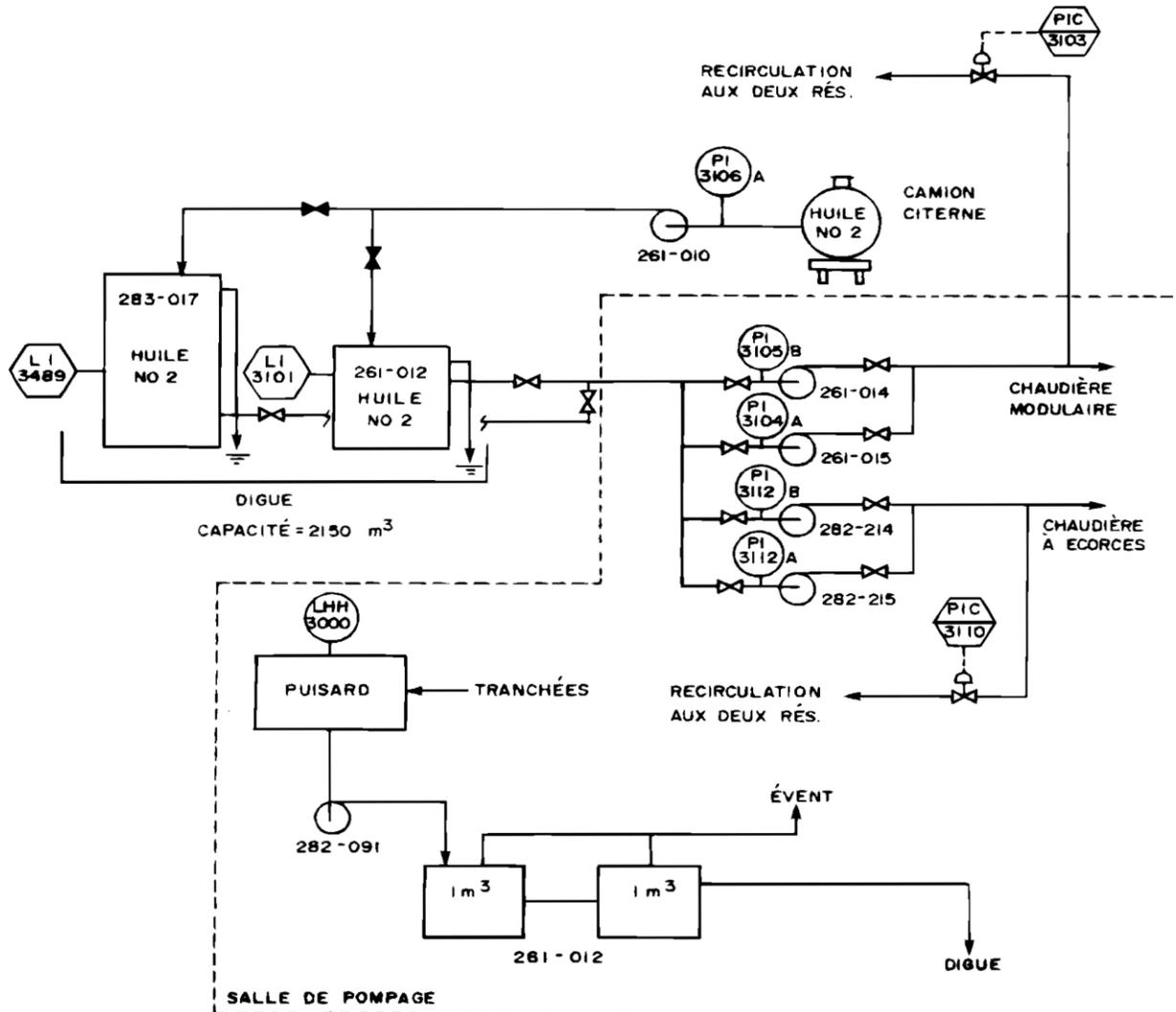
$$(0 < h\% < 100\%)$$

Réservoir 283-017

Réservoir 261-012

Diamètre: 13,9 m
Hauteur: 12,1 m
Volume: 1 545 m³
Mat. fab.: acier

Diamètre: 7,6 m
Hauteur: 8,84 m
Volume: 400 m³
Mat. fab.: acier



CHAUX CALCIQUE VIVE (CaO)

Fournisseur: Graymont Inc.
25 rue De Lauzon,
Boucherville (Québec) J4B 1E7
Tél.: (450) 759-8361 (Urgence 24 heures)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: -Oxyde de calcium, chaux vive, chaux, chaux calcinée.
-Régénération de la liqueur de cuisson

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : D2A, D2B, E
Matières toxiques et corrosives

Transport : UN 1910 - Oxyde de calcium

3. COMPOSANTES

#CAS : 1305-78-8 Oxyde de calcium 90-100%
14808-60-7 Silice cristalline, quartz 0.1-1%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : poudre cristalline-blanche, inodore.

Densité (20 °C): 3,2 - 3,4

pH (solution saturée à 25 °C): 12,45

Point de fusion: 2580 °C

Point d'ébullition: 2850 °C

Solubilité dans l'eau: réagit pour former de l'hydroxyde de calcium (Ca(OH)₂).

Réactivité : stable dans les conditions habituelles d'entreposage.

Incompatibilité : l'eau, le fluor, le fluorure d'hydrogène, les acides forts, la vapeur d'eau, l'éthanol, le trifluorure de bore ou de chlore, pentoxyde de phosphore. La chaleur produite lorsque mélangée à l'eau ou à l'air humide est suffisante pour enflammer les matières combustibles (bran de scie, bois papier, tissus).

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : 2 mg/m³ (8 heures/jour)
250 mg/m³ (instantané)

Peau : cause des brûlures sévères.

Yeux : cause des brûlures oculaires sévères et parfois des lésions permanentes.

Inhalation : peut causer l'irritation des voies respiratoires supérieures.

Ingestion : cause des dommages sérieux à la bouche, la gorge et l'estomac.

CHAUX CALCIQUE VIVE (CaO)

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants à l'épreuve des produits chimiques
- uniforme de protection à l'épreuve des produits chimiques
- écran facial et lunettes de sécurités
- appareil respiratoire autonome

Moyens d'extinction :

- éteindre avec de la mousse, du CO₂ ou un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC.
- ne pas utiliser de l'eau à moins de pouvoir inonder complètement le produit.

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants à l'épreuve des produits chimiques
- uniforme de protection à l'épreuve des produits chimiques
- écran facial et lunettes de sécurités
- masque respiratoire anti-poussières

Gros déversements:

- appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre : -

- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- éviter tout liquide.
- si un liquide vient en contact avec le produit, aménager une digue pour contenir le déversement et acheminer au décanteur primaire.
- si le produit est sec, le récupérer et l'acheminer au site à résidus.

Protection contre les déversements aux réservoirs :

481-054: Diriger au décanteur primaire.

481-059: Diriger au décanteur primaire.

Disposition du produit :

Neutralisation du produit à l'effluent.

CHAUX CALCIQUE VIVE (CaO)

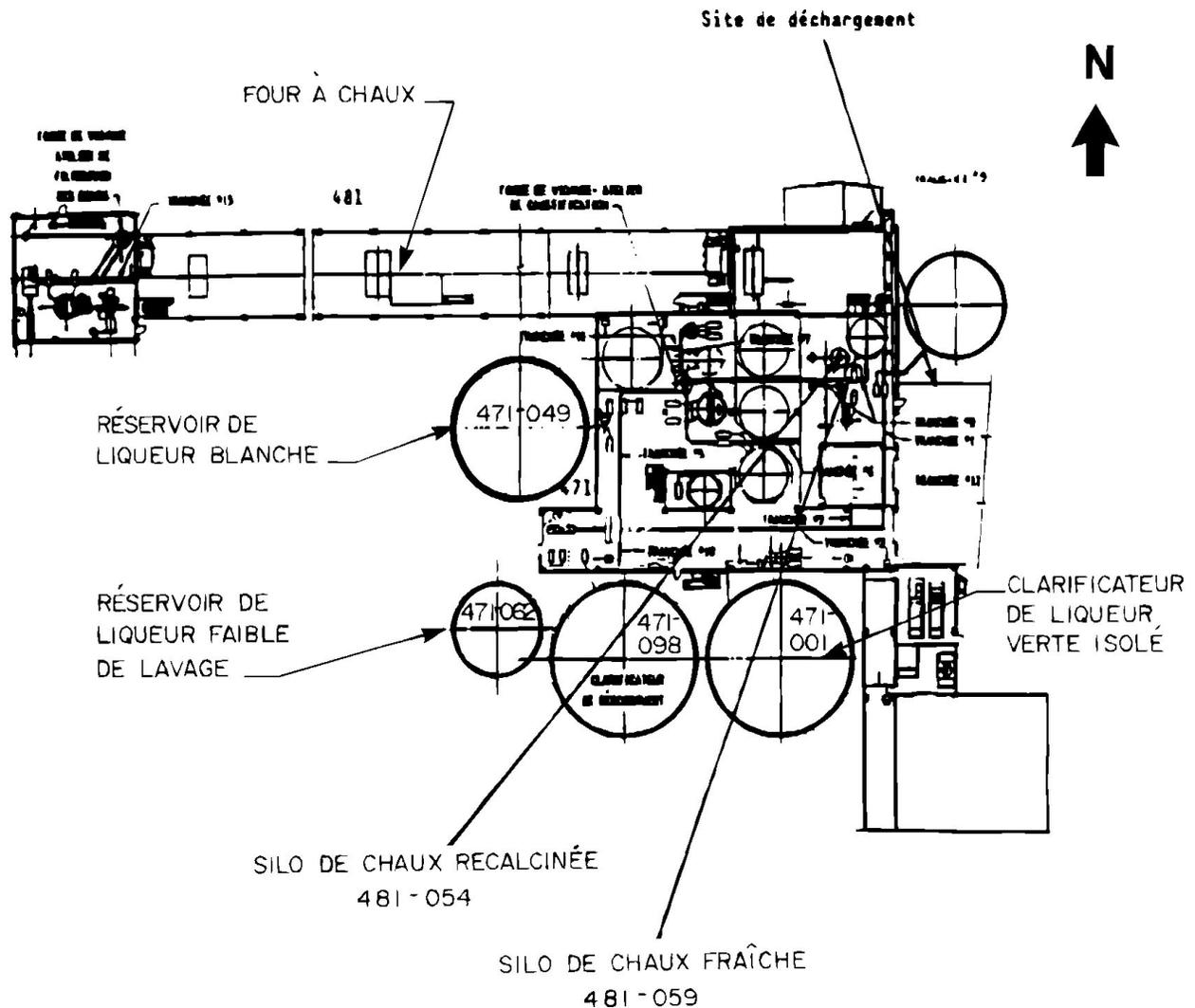
10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve deux réservoirs de chaux (CaO) à la caustification.

10A SECTEURS 471 (caustification) ET 481 (four à chaux)

On retrouve un silo de chaux fraîche, alimenté par camion et un silo de chaux recalcinée alimenté par le four à chaux ou par camion.

La capacité du réservoir (481-059) de chaux fraîche est de $120,5 \text{ m}^3$ et celui de chaux recalcinée (481-054) est de 233 m^3 . Ceux-ci sont situés du côté est de la caustification au deuxième étage en montant.



CHAUX CALCIQUE VIVE (CaO)

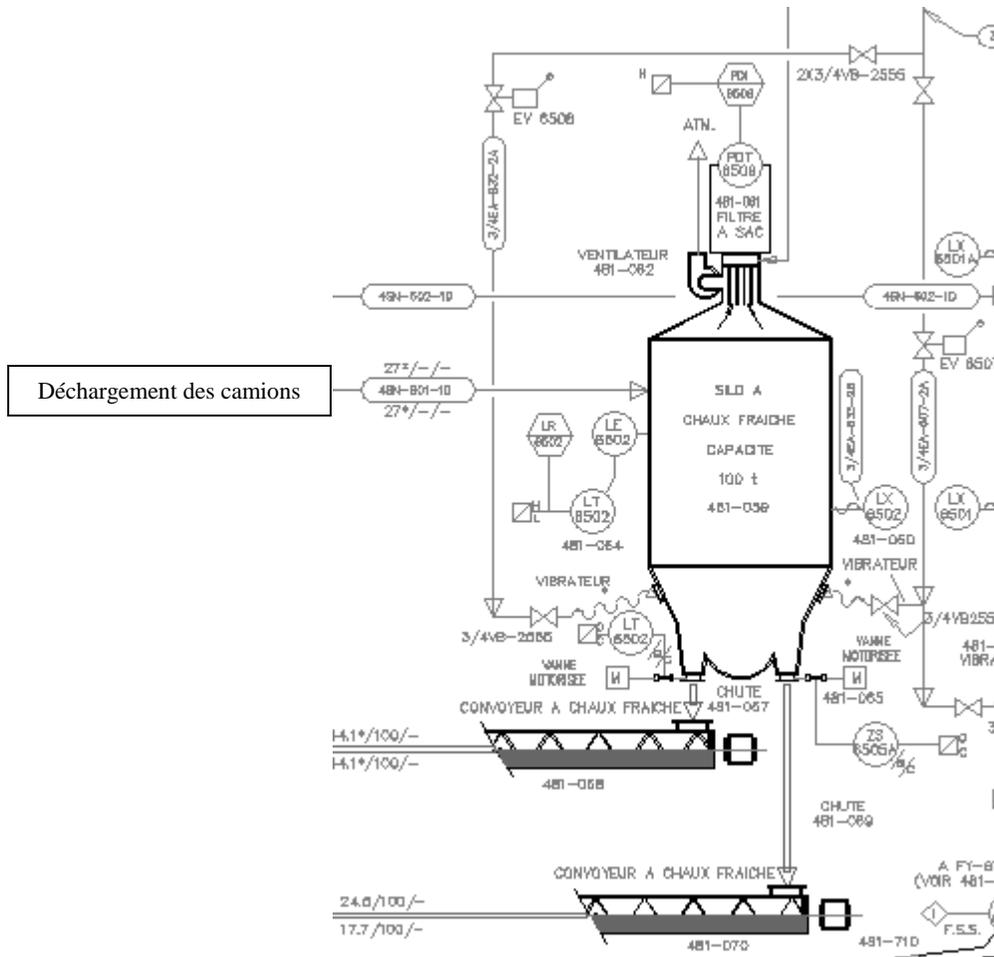
10A-1

Formule pour calculer le volume (Référence plan #481-1201) :

Chaux fraîche (481-059)

$$V = 43,01 + (h \%) * 0,7752 \quad (0 < h \% < 100)$$

Hauteur: h1 = 4 m
 h2 = 2,06 m
 Diamètre: 5,2 m
 Volume: 100 Tm
 Mat. fab.: acier



CHAUX CALCIQUE VIVE (CaO)

10A-2

Formule pour calculer le volume (Référence plan #481-1201) :

Chaux recalcinée (481-054)

$$V = 35,14 + (h\%) * 1,979 \quad (0 < h\% < 100)$$

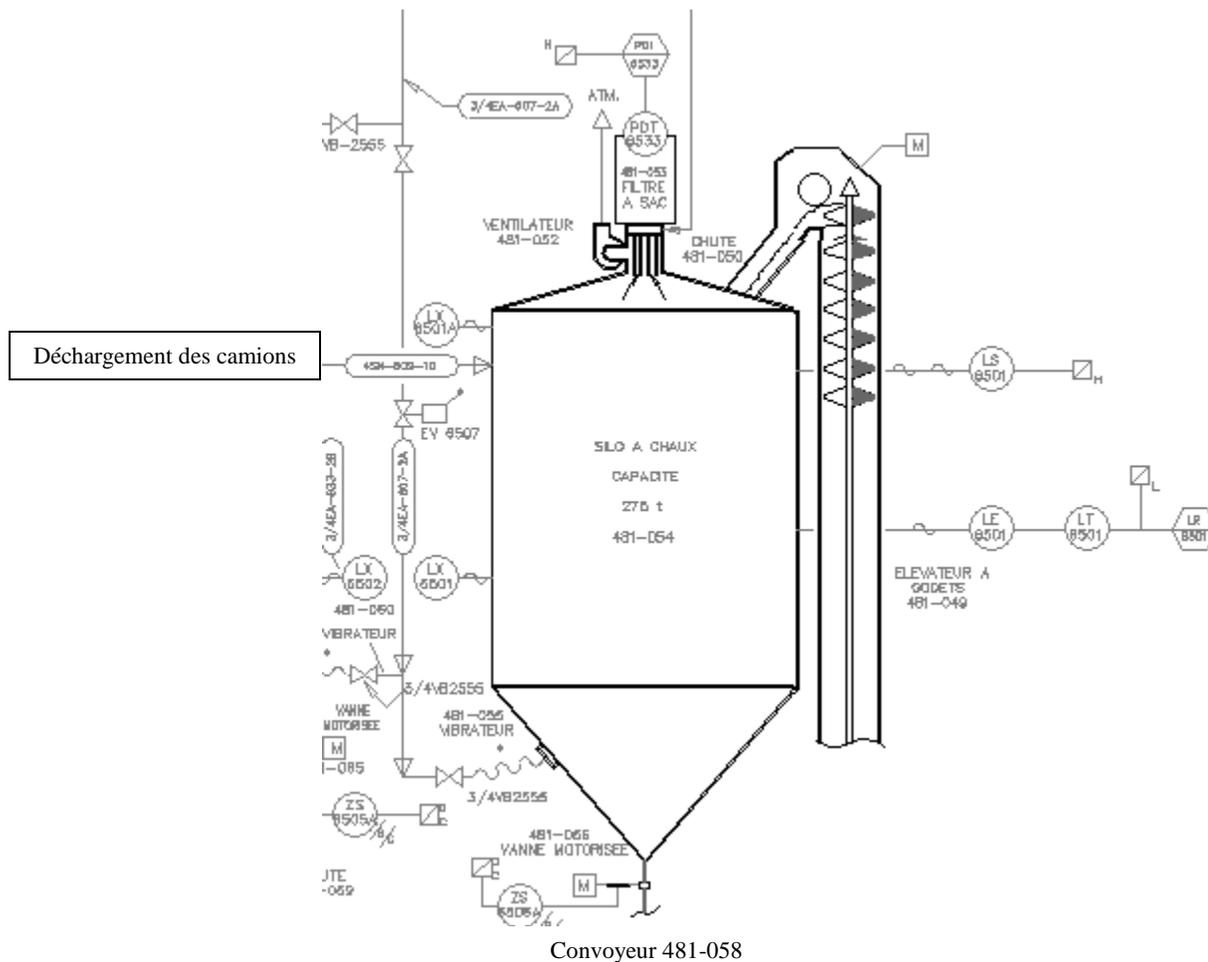
Hauteur: h1 = 7,3 m

h2 = 4 m

Diamètre: 6 m

Volume: 275 Tm

Mat. fab.: acier



CHLORATE DE SODIUM (NaClO₃)

Fournisseur: Akzo Nobel (ancien Eka Chimie)
1775 West Oak Commons Court
Marietta, USA
30062-2254
Tél.: (800) 443-4809
(819) 843-8771 (urgence 24 heures)
(613) 996-6666 (Canutec)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - Agent oxydant, utilisé pour produire du dioxyde de chlore.

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : C, D2B
Matières comburantes et toxiques

Transport : Chlorate de sodium solide - UN 1495
Chlorate de sodium en solution – UN 2428

3. COMPOSANTES

#CAS : **Chlorate de sodium solide :**
7775-09-9 Chlorate de sodium sel, NaClO₃ 99.6-100%

Chlorate de sodium en solution :
7732-18-5 Eau 30-80%
7775-09-9 Chlorate de sodium sel, 20-50%
7647-14-5 Chlorure de sodium, 0-20%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

	Chlorate de sodium	
	Solution	Solide
État physique	Liquide jaune à vert pâle, inodore	Solide cristallin blanc à jaune pâle. inodore
pH	6.5 - 11.9	7
Densité (g/ml)	1.16-1.47	2.49
Solubilité dans l'eau	Se mélange avec l'eau	50.1% à 20°C
Point éclair (°C)	Ininflammable	Ininflammable
Point de congélation (°C)	-11 à -22	248
Point de fusion (°C)	Liquide	248
Point d'ébullition (°C)	102.8 à 108.9	Se décompose au-dessus de 265°C, en dégageant de l'oxygène.
Indice d'inflammabilité :	Ce produit est non combustible mais est un oxydant. Les mélanges avec des combustibles ou des matériaux inflammables peuvent prendre feu rapidement, brûler intensément ou peuvent exploser. Le cuir et le tissu imprégnés de chlorate de sodium sont hautement inflammables et s'enflamment facilement sous l'effet d'une faible friction.	
Réactivité :	Stable sous les conditions normales. Si on le laisse sécher, le chlorate de sodium se décompose au-dessus de 265°C, libérant de l'oxygène.	
Incompatibilité :	Les substances organiques, les acides forts, les produits phosphoreux, le soufre, les sulfides, les sels d'ammonium, l'arsenic, le cuivre, le zinc, l'aluminium (éventuellement d'autres métaux), le dioxyde de manganèse, le cyanure de potassium, les thiocyanates, les plastiques alvéolaires comme le polystyrène, le polyuréthane, et d'autres matériaux qui réagiront avec le chlorate de sodium ou brûleront à son contact.	
Produits de décomposition dangereux	Le chlorate de sodium se décompose pour produire de l'Oxygène, du sel et de la chaleur. Des traces de dioxyde de chlore et de chlore pourraient aussi être produites.	

CHLORATE DE SODIUM (NaClO₃)

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Peau :	Tout exposition prolongée peut provoquer des irritation cutanées. De plus, la solution de chlorate de sodium peut provoquer une sensibilisation. Le contact avec la peau éraflée pourrait provoquer des ulcères (ulcérations chroniques) et une intoxication systémique.
Yeux :	Ce produit est irritant pour les yeux. Peut abîmer le tissu oculaire s'il n'est pas enlevé rapidement.
Inhalation :	Les poussières de ce produit peuvent entraîner une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Des niveaux de concentrations élevés du produit peuvent entraîner la mort. L'inhalation de la brume du produit liquide peut être corrosive pour les voies respiratoires. Peut causer une ulcération et une perforation de la cloison nasale.
Ingestion :	Ce produit est néfaste si avalé. Une exposition importante peut être fatale. L'ingestion de ce produit peut entraîner des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut causer de la difficulté à respirer et des pertes de conscience. La consommation d'alcool avant ou après l'exposition peut aggraver les effets nocifs.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-B.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies: - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de combustion dangereux:

- vapeurs toxiques de chlorures

Moyens d'extinction : - l'eau est le seul moyen pour éteindre un feu de chlorate de sodium, mais il faut l'utiliser en abondance et inonder le feu.

Voir annexe 1-E pour des mesures d'extinction supplémentaires.

Mesure spéciale:

- les vêtements imprégnés de chlorate de sodium sont hautement inflammables lorsque secs même suite à une légère friction. Ne pas laisser sécher les solutions de chlorate de sodium sur les vêtements ou les combustibles. Plonger immédiatement dans l'eau les vêtements contaminés et les garder mouillés jusqu'au moment de les jeter ou de les laver.

CHLORATE DE SODIUM (NaClO₃)

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- ne pas utiliser de produit en cuir

Gros déversements:

- scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimiques

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
- éviter tout contact avec les vêtements ou autres matières inflammables car ceux-ci pourraient prendre feu spontanément.
- immerger une personne contaminée sous une douche de sécurité.
- éliminer toute source d'inflammation.
- diluer avec de l'eau.
- supprimer la production de poussières en utilisant un brouillard d'eau.

Protection contre les déversements aux réservoirs :

Intérieur du bâtiment:tranchées de plancher et diriger vers le réservoir de mélange des effluents.

Extérieur du bâtiment: Aucune

Disposition du produit :

Traitement du produit à l'effluent.

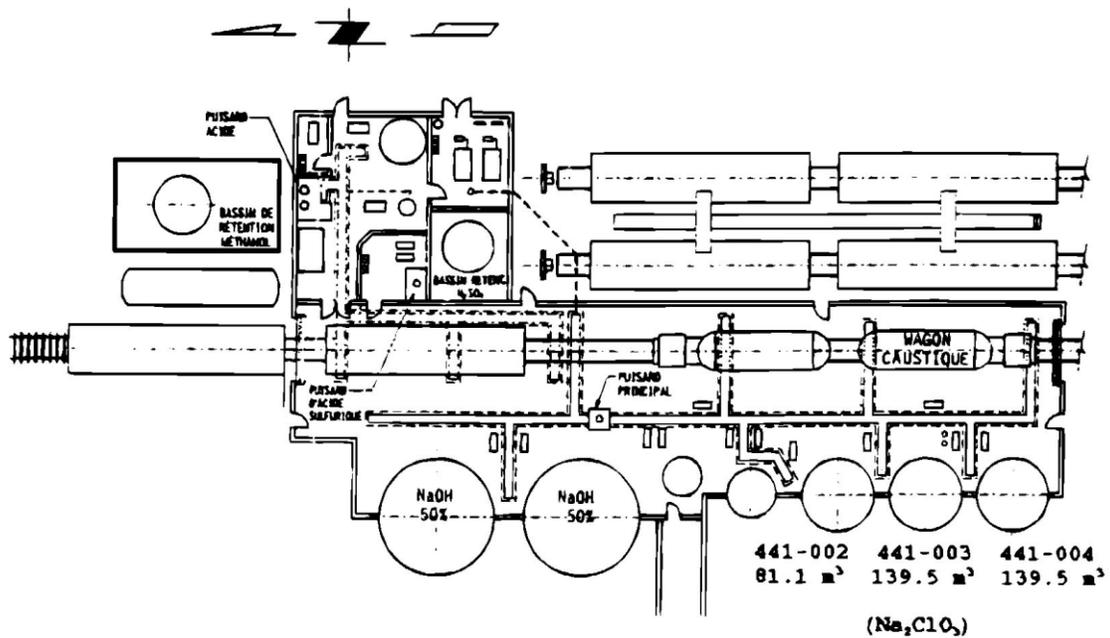
CHLORATE DE SODIUM (NaClO₃)

10. DONNÉES TECHNIQUES

On trouve trois réservoirs de chlorate de sodium au secteur 446 et un réservoir de tête au 441.

10A SECTEUR 446 (manutention des produits chimiques)

Au secteur 446 (manutention des produits chimiques), on retrouve trois réservoirs soit: (441-002) 90 m³, (441-003) 150 m³ et (441-004) 150 m³. Ils sont tous à une concentration de 720 g NaClO₃/litre solution.



CHLORATE DE SODIUM (NaClO₃)

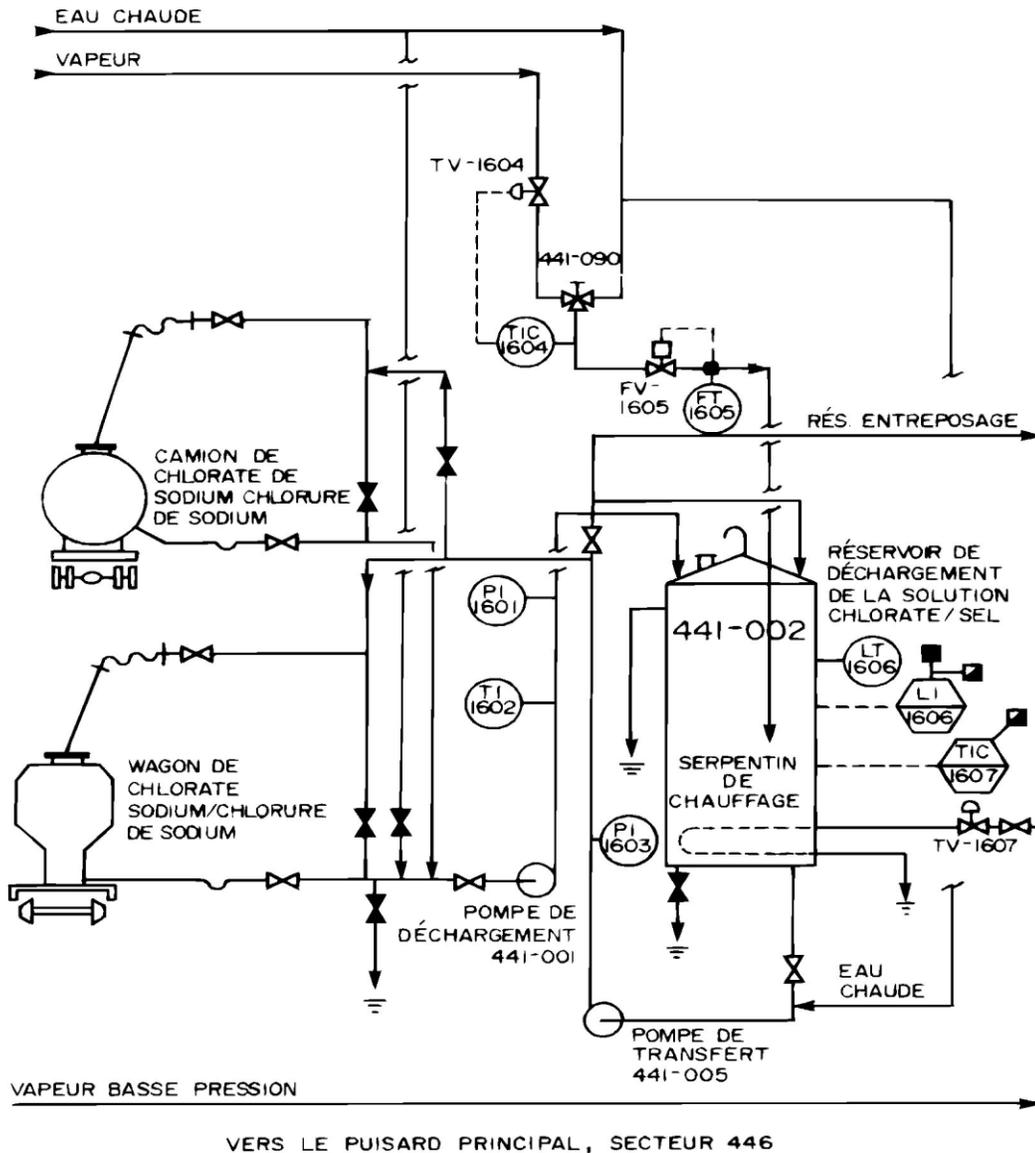
10A-1

Formule pour calculer le volume du réservoir de déchargement 441-002 (Référence plan #441-1201).

$$V \text{ (m}^3\text{)} = 0,8113.(h \%) \quad (0 < h\% < 100)$$

Réservoir 441-002

Diamètre: 4,1 m
Hauteur: 7,0 m
Volume: 90 m³
Mat. fab.: fibre de verre



CHLORATE DE SODIUM (NaClO₃)

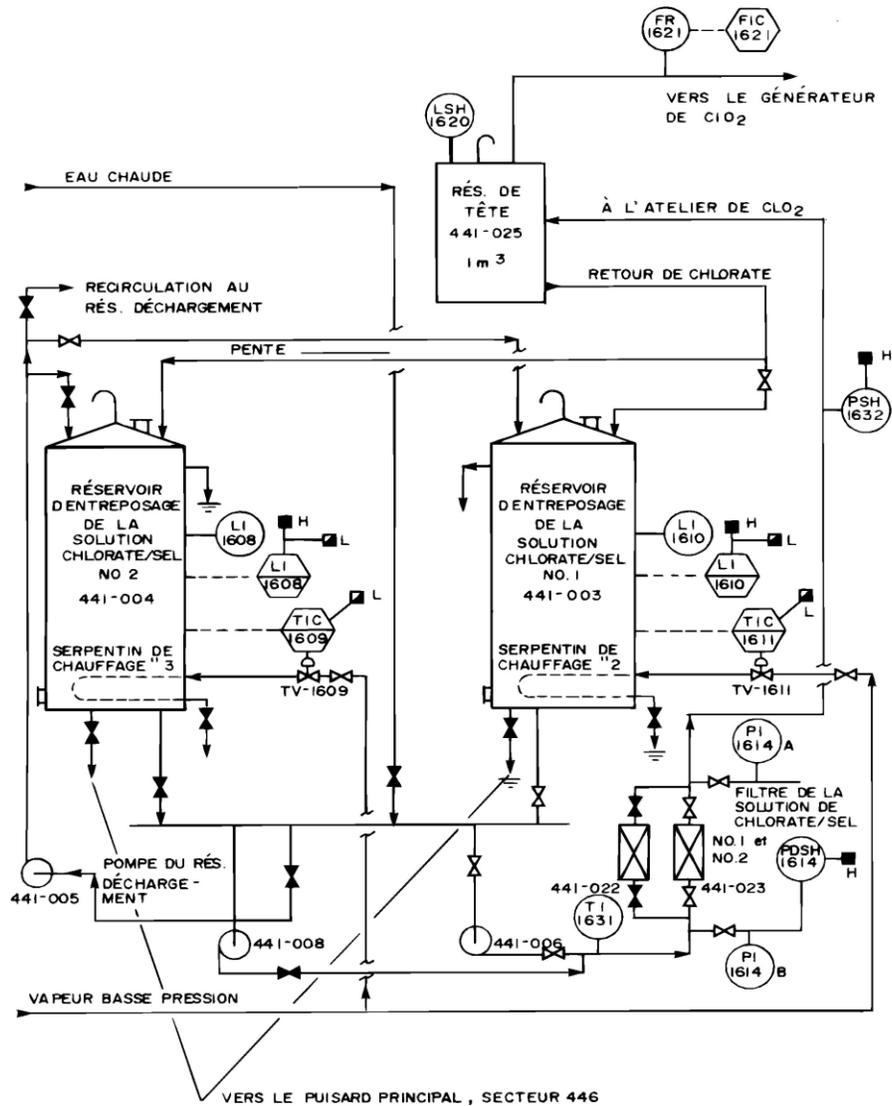
10A-2

Formule pour calculer le volume des réservoirs d'entreposage 441-003 et 441-004 (Référence plan #441-1201).

$$V (m^3) = 1,3951 \cdot (h\%) \quad (0 < h\% < 100)$$

Réservoir 441-003 et 441-004

Diamètre: 4,1 m
 Hauteur: 111 m
 Volume: 150 m³
 Mat. fab.: fibre de verre



CHLORATE DE SODIUM (NaClO₃)

10B Secteur 441

Au secteur 441, on retrouve un réservoir de tête (441-025) de chlorate de sodium à une concentration de 500 g/litre.

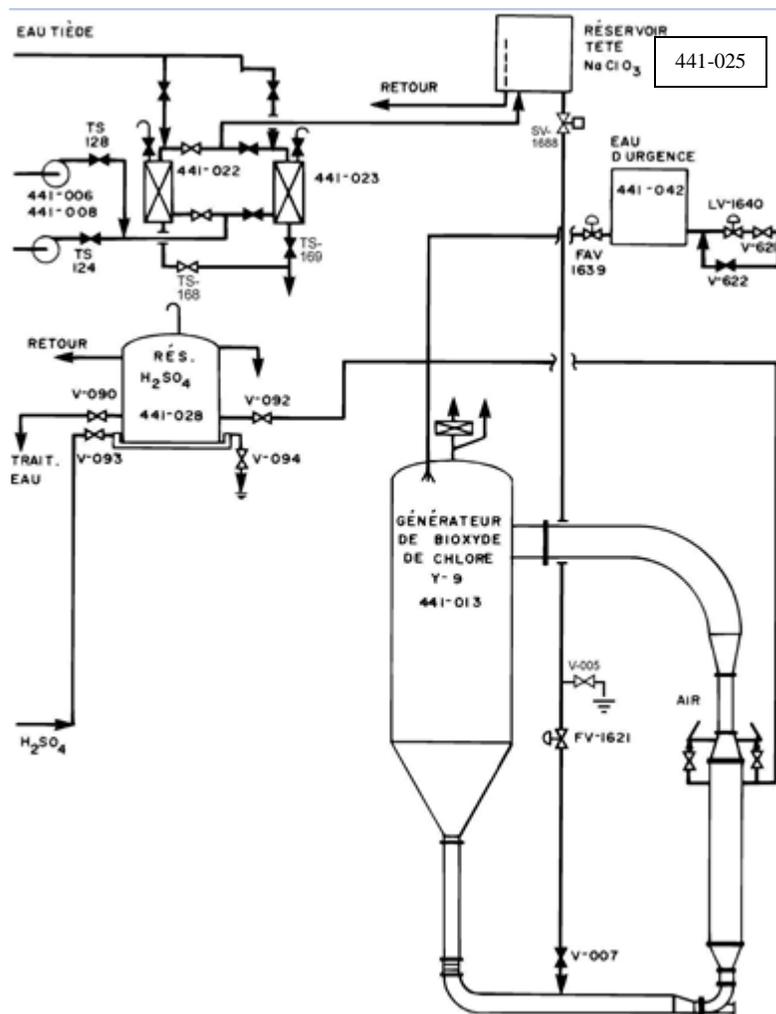
Formule pour calculer le volume du réservoir (441-025) (Référence plan #441-1204) ;

$$V(\text{m}^3) = 0,3407 \times h\% + 0.1482 \quad (0 < h\% < 100)$$

Diamètre: 0,7 m

Hauteur: 1,4 m

Volume: 0.54 m³



CHLORURE DE CALCIUM EN SOLUTION

Fournisseur: SOMAVRAC (C.C.) INC.
3450, Boul. Gene-H.-Kruger, P.O. BOX 294
Trois-Rivières (Québec) G9A 5G1
Tél.: 1-800-563-3313

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - Ajout à la presse-encolleuse pour la qualité Colorlok de certains grades copie.

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : D2B
Matières toxiques

Transport : Non réglementé

3. COMPOSANTES

#CAS :	10043-52-4	Chlorure de calcium 28-42%
	7447-40-7	Chlorure de potassium <3%
	7647-14-5	Chlorure de sodium <2%
	7789-41-5	Calcium bromide <1%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : Liquide transparent, inodore

Densité (20 °C): 1.3-1.4

pH (solution saturée à 25 °C): 9 (100%)

Point de fusion: 260 °C

Point d'ébullition: 110-122 °C

Solubilité dans l'eau: Complètement miscible

Réactivité : stable dans les conditions habituelles d'entreposage.

Incompatibilité: Acide sulfurique, corrosif pour certains métaux.

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Peau : peut causer des réactions sévères si la peau est érodée. Irritation ou brûlures si contact prolongé.

Yeux : cause des brûlures oculaires sévères et parfois des lésions permanentes.

Inhalation : peut causer l'irritation des voies respiratoires supérieures.

Ingestion : cause des dommages sérieux à la bouche, la gorge et l'estomac.

CHLORURE DE CALCIUM EN SOLUTION

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants à l'épreuve des produits chimiques
- uniforme de protection à l'épreuve des produits chimiques
- écran facial et lunettes de sécurités
- appareil respiratoire autonome

Moyens d'extinction :

- éteindre avec de la mousse, du CO₂ ou un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC.
- ne pas utiliser de l'eau à moins de pouvoir inonder complètement le produit.

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants à l'épreuve des produits chimiques
- uniforme de protection à l'épreuve des produits chimiques
- écran facial et lunettes de sécurités
- masque respiratoire anti-poussières
- appareil respiratoire autonome

Gros déversements:
Mesures à prendre : -

- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- éviter tout liquide.
- si un liquide vient en contact avec le produit, aménager une digue pour contenir le déversement et acheminer au décanteur primaire.
- si le produit est sec, le récupérer et l'acheminer au site à résidus.

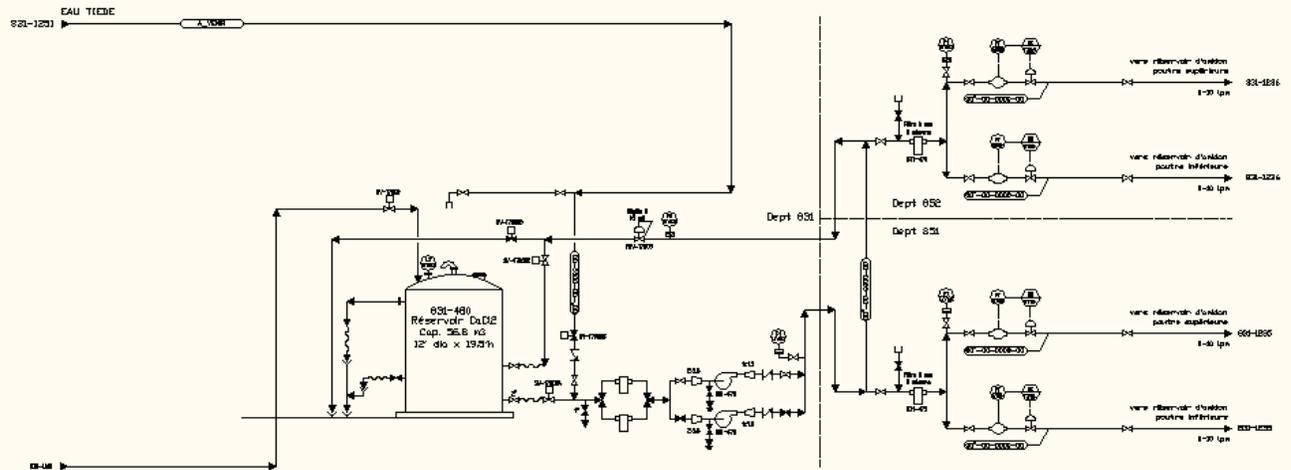
Protection contre les déversements aux réservoirs :

Neutralisation du produit à l'effluent. Valve anti-déversement présente.

CHLORURE DE CALCIUM EN SOLUTION

10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve un réservoir de chlorure de calcium 831-480 à l'atelier des additifs des machines à papier. Capacité de 56.8m³.



COLORANTS

Fournisseur: BASF Canada inc.
Milverton Drive 100
Mississauga (Ontario), L5R 4H1
Tél.: 1-800-454-2673
(613) 996-6666 (Canutec)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: Pergasol Black CF liq.
Solar P Blue 42L
Solar T Blue PR 305L
Coloration du papier

2. RÉGLEMENTATIONS

Pergasol Black CF liq.	<u>SIMDUT</u> Non contrôlé
Solar P Blue 42L	Non contrôlé
Solar T Blue PR 305L	Non contrôlé

Transport : non réglementé

3. COMPOSANTES

Nom du produit	#CAS	Ingrédients	Concentration
Pergasol Black CF liq.	aucun ingrédient dangereux		
Solar P Blue 42L	aucun ingrédient dangereux		
Solar T Blue PR 305L	68814-02-8	C.I. (index couleur) Pigment bleu	17.01%
	68512-35-6	Lignin, alkali	8.76%
	25265-71-8	Dipropylèneglycol	8.0%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Nom du produit	État physique	Odeur	pH	Densité (g/ml)	Point d'ébullition	Solubilité dans l'eau	Incompatibilité
Pergasol Black CF liq.	Non disponible	Non disponible	Oxydants puissants, bases et acides forts				
Solar P Blue 42L	Pâte bleu	inodore	Env. 8.4	1.05	Env. 100 °C	Dispersible	Aucune connu
Solar T Blue PR 305L	Liquide bleu	inodore	4.5	1.07	> 100°C	Dispersible	Aucune connu

Pour tous les produits :

Point éclair : > 93.3°C (non inflammable)
Réactivité : stables dans les conditions habituelles d'entreposage.

COLORANTS

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Aucun effet potentiel pour la santé.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies: - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de combustion dangereux :

- vapeurs toxiques et irritantes d'oxydes de carbone (CO_x) et d'oxydes d'azote (NO_x). molybdène, cuivre.

Moyens d'extinction :

- éteindre avec du CO₂, de la mousse, un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC, ou de l'eau vaporisée.

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de sécurité
- gants de caoutchouc
- écran facial
- lunettes de sécurité
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques
- respirateur à cartouches contre les vapeurs organiques

Pour les gros déversements: - appareil respiratoire autonome

COLORANTS

Mesures à prendre : -

- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.

Voir annexe 5-A pour procédure lors d'une fuite ou d'un déversement de produits entreposés en semi-vrac ou en baril.

Protection contre les déversements aux réservoirs :

Digue: 5 m³ (béton).

Disposition du produit :

Transporteur autorisé.

COLORANTS

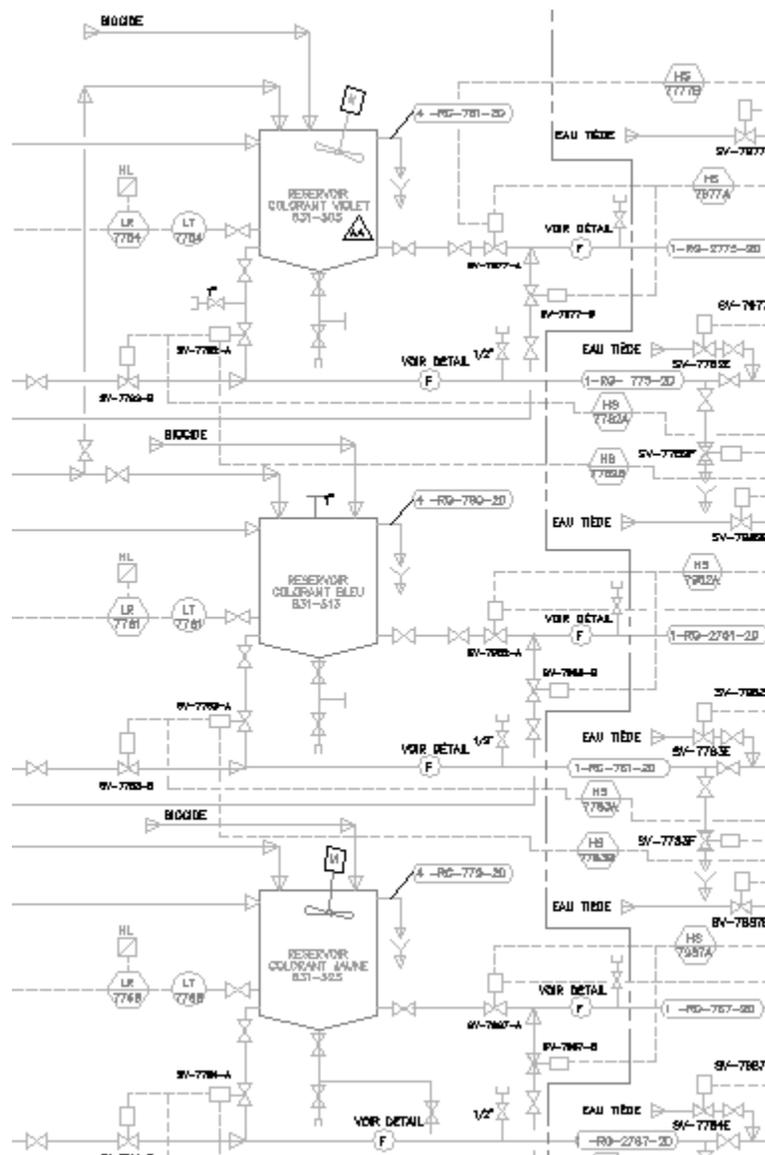
10. DONNÉES TECHNIQUES

On trouve un système de préparation des colorants, 5 réservoirs (dont un au sous-sol) et 3 semi-vracs au secteur 831.

10A. SECTEUR 831 (préparation des additifs)

Au secteur 831, on retrouve 3 réservoirs de colorants à 2% de concentration (831-303, 831-313, 831-323). Chacun de ces réservoirs a une capacité de 3 m³. On retrouve également des semi-vracs (concentration 100%) situés en avant de ces trois réservoirs et à l'intérieur de la digue de protection contre les déversements. Les réservoirs sont fabriqués d'acier inoxydable et les semi-vracs sont dans leur contenant original de transport. Si un déversement a lieu, il faut retenir le colorant et l'empêcher de se rendre au traitement des effluents en scellant le drain de plancher à l'intérieur de la digue.

(Référence plan #831-1254).



CONDENSATS

Fournisseur : Domtar Inc. – Usine de Windsor
609, rang 12 C.P. 1010
Windsor (Québec), J1S 2L9

1. IDENTIFICATION

Produits : - Condensats propres
- Condensats contaminés (malodorants)
- Condensats combinés

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : B1, D1A et D2A
Gaz inflammable et très toxique

Transport : produit interne

3. COMPOSANTES

#CAS : 67-56-1	métanol
64-17-5	éthanol
74-93-1	méthylmercaptan
75-18-3	sulfure de diméthyle
624-92-0	bisulfure de diméthyle
7783-06-04	sulfure d'hydrogène
80-56-08	μ pinène
127-91-03	β pinène
67-64-1	acétone
78-93-3	méthyléthylcétone
90-05-1	guaïacol

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquide incolore, odeur d'œufs pourris.

pH : 8-10

Densité : n/a

Point d'ébullition : 95-105 °C

Point de fusion : n/a

Solubilité dans l'eau : n/a

Solubilité dans l'acide : n/a

Réactivité : stable dans les conditions habituelles d'entreposage. Éviter toute source d'inflammation.

CONDENSATS

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES (suite)

Incompatibilité : oxydants ou réducteurs puissants, métaux alcalins, acides, matières combustibles (bran de scie, papier, bois).

Risque de polymérisation : n/a

Produits de décomposition dangereux : sulfure d'hydrogène, bioxyde de soufre et oxydes de carbone. Voir section 8 - Feu et explosion.

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas de données pour le mélange. Les données de cette section font référence aux produits composant les condensats.

Limites d'exposition : méthanol 25 000 ppm, sulfure d'hydrogène 300 ppm, méthylmercaptan 400 ppm, acétone 20 000 ppm, méthyléthylcétone 300 ppm.

Peau : peut causer une irritation de la peau humide. Irritation, rougeurs ou brûlures.

Yeux : peut causer une irritation.

Ingestion : peut être nocif si ingéré
éthanol TDLO : 50 mg/kg
méthanol TDLO : 3429 mg/kg

Inhalation : peut être mortel si inhalé. Voir limite d'exposition.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A.

8. FEU ET EXPLOSION

Équipements de protection :
- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies : - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :
- oxydes de carbone et de soufre, sulfure d'hydrogène.

Voir annexe 1-C pour des mesures d'extinction.

CONDENSATS

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme résistant aux produits chimiques
- respirateur à cartouche filtrante

Pour les gros déversements :

- mêmes équipements
- appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
- assurer une bonne ventilation pour diminuer les vapeurs.
- éviter toutes sources d'ignition.

Protection contre les déversements:

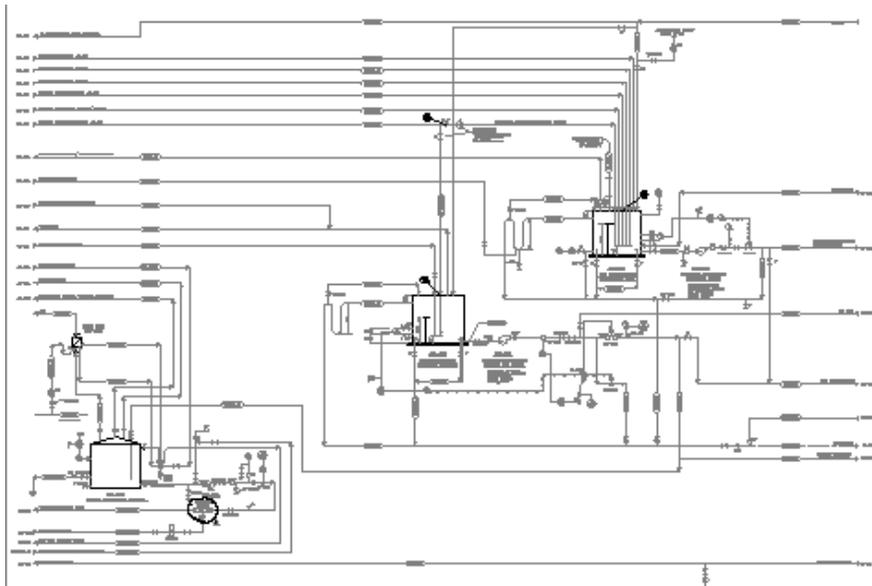
Aucune digue

Disposition du produit :

Transporteur autorisé

10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve un réservoir pour chacun des types de condensat au secteur 451.



CONDENSATS

10A-1

Condensats contaminés

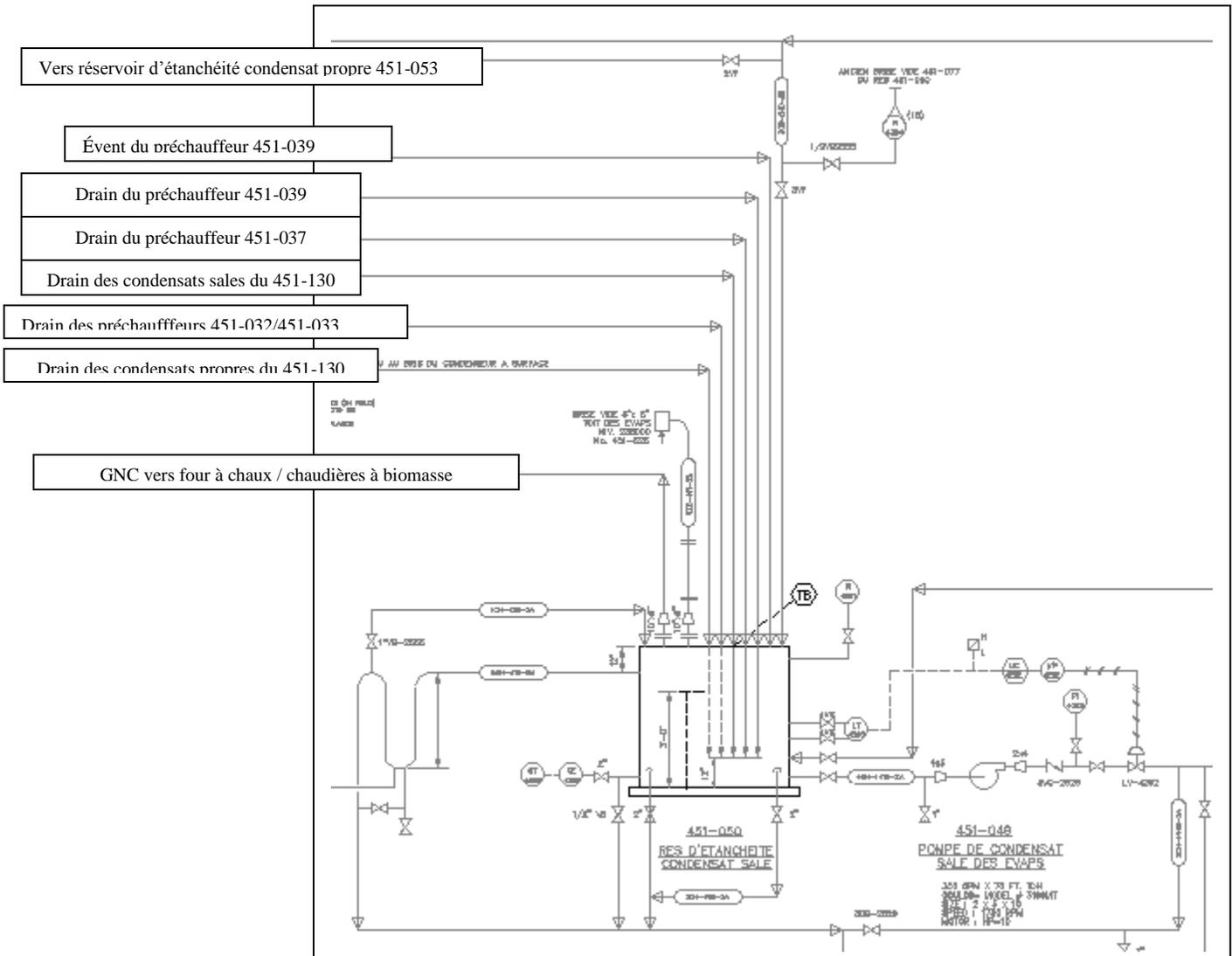
Formule pour calculer le volume du réservoir (451-050) (Référence plan #451-1212) :

$$V(m^3) = 0,6106 \times h\% + 0.2668 \quad (0 < h\% < 100)$$

Hauteur : 1,4 m

Diamètre : 1,2 m

Volume : 1.2 m³



CONDENSATS

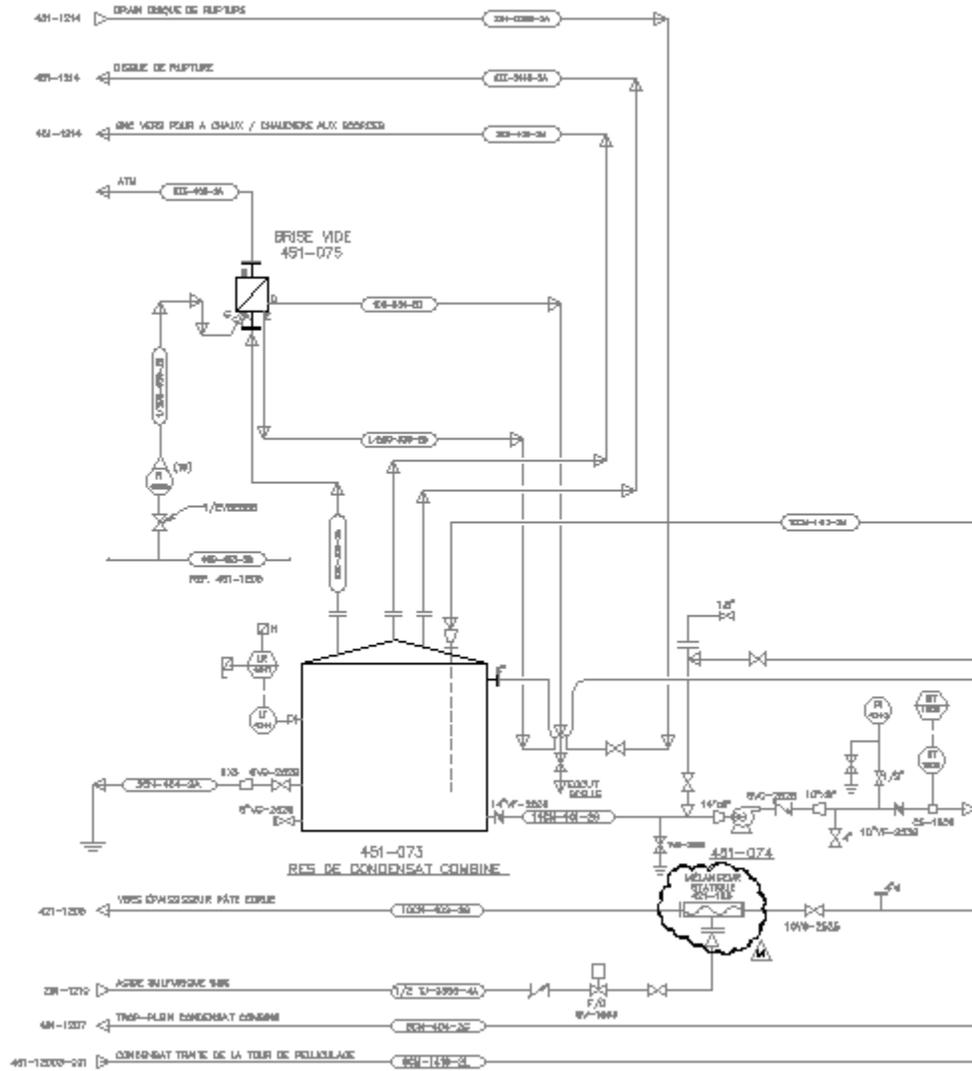
10A-2

Condensats combinés

Formule pour calculer le volume du réservoir (451-073) (Référence plan #451-1212) :

$$V(m^3) = 96.833 \times h\% + 13.486 \quad (0 < h\% < 100)$$

Hauteur: 7.3 m
 Diamètre: 5.0 m
 Volume: 124 m³



CONDENSATS

10A-3

Condensats propres

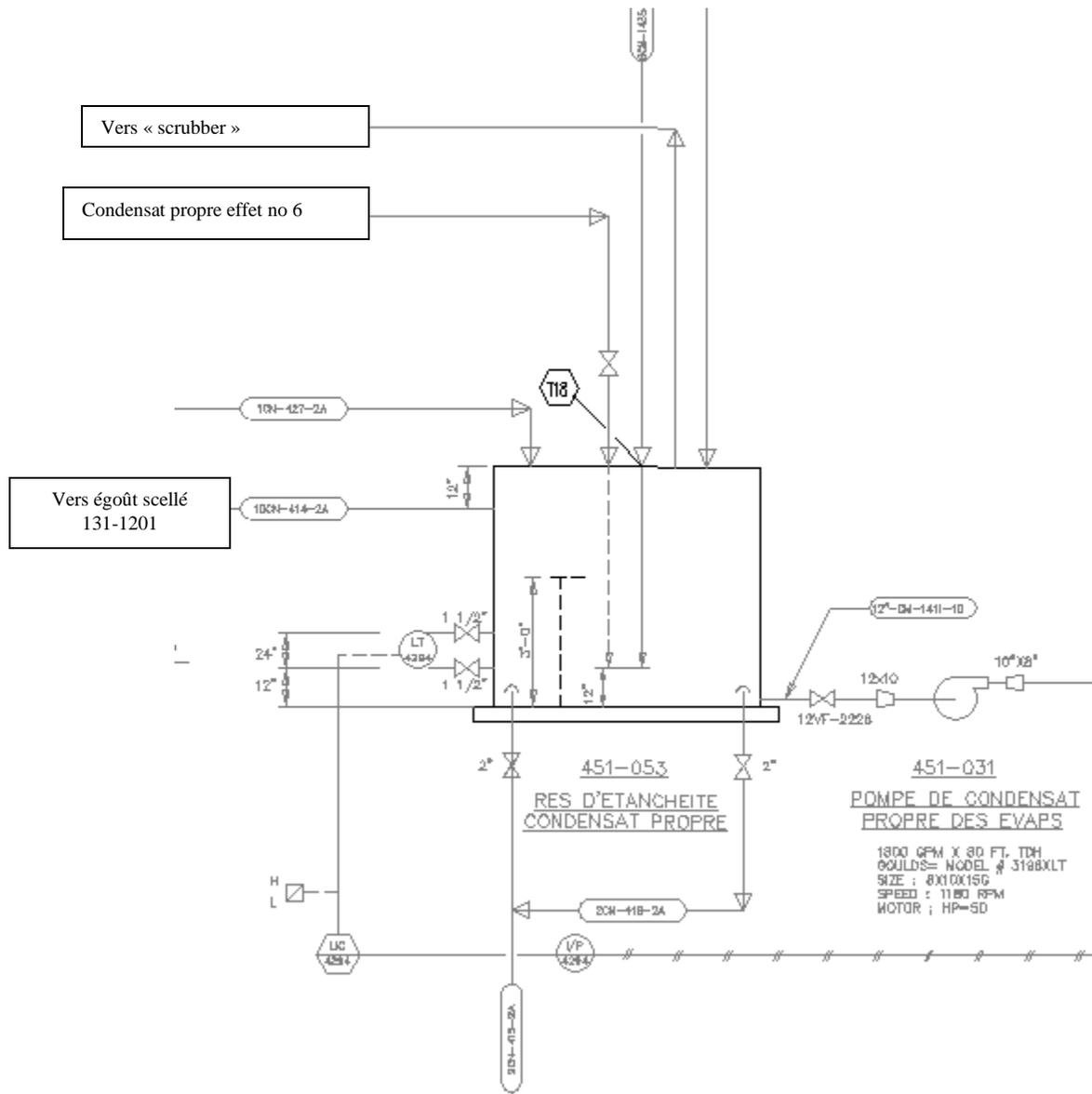
Formule pour calculer le volume du réservoir (451-053) (Référence plan #451-1212) :

$$V(m^3) = 2.4625 \times h\% + 0.4597 \quad (0 < h\% < 100)$$

Hauteur : 2.1 m

Diamètre : 1,6 m

Volume : 3.7 m³



DIOXYDE DE CARBONE (CO₂)

Fournisseur : Praxair Canada
1, City Centre Drive, bureau 1200
Mississauga (Ontario)
L5B 1M2
Tél. : (800) 363-0042 (urgence 24 heures)
905-803-1600

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: Anhydride carbonique, gaz carbonique, bioxyde de carbone
Utilisé au blanchiment, avant la tour D1, comme solution tampon pour maintenir le pH à 5 et dans la ligne de condensats combinés des douches du laveur de pâte brune afin d'en améliorer le lavage, de diminuer l'utilisation de produits chimiques, d'abaisser les matières en suspension (MES) dans le filtrat Do et les carbones organiques halogénés adsorbables (AOX).

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : A
Gaz comprimé
Transport : UN 1013 (gaz)
UN 2187 (liquide)

3. COMPOSANTES

#CAS : 124-38-9 Dioxyde de carbone

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : Gaz liquifié comprimé
Densité (0°C) : 1.522 (vapeur)
pH : sans objet
Point de fusion : sans objet
Point d'ébullition : sublimation : -78.5°C
Pression de vapeur : 5 775 kPa (à 20°C)
Réactivité : Stable dans les conditions normales d'entreposage
Incompatibilité : Peut réagir avec les métaux alcalins et alcalino-terreux, acétylides métalliques, chrome.

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limite d'exposition : VEMP : 5 000 ppm; VECD : 30 000 ppm
Peau : gelure
Yeux : gelure
Ingestion : gelure
Inhalation : Asphyxiant par manque d'oxygène.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A

DIOXYDE DE CARBONE (CO₂)

7. MESURES D'URGENCES

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse. Voir annexe 2-A

8. FEU ET EXPLOSION

Équipement de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :

- oxydes simples

Moyens d'extinction : Voir annexe 1-C

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipement de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme résistant aux produits chimiques
- respirateur à cartouche filtrante

Pour les gros déversement :

- même équipement
- appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente pas de risque
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées
- aménager une digue pour contenir le déversement
- assurer une bonne ventilation pour diminuer les vapeurs

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

Protection contre les déversement : Aucune

Disposition du produit : transporteur autorisé

10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve un réservoir de dioxyde de carbone (446-139) de 35 tonnes non endigué au blanchiment, département 446. Voir plan E-000-12025-001.

FENNODISPO 5325

Fournisseur : **Kemira Chimie Canada inc.**
1380, route #2 – C.P.615
Maitland (Ontario)
Tél.: 1-800-263-5902
1-800-303-4338 (urgence 24 hres)
(613) 996-6666 Canutec

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: Dispersant, traitement de la déposition au lessiveur.

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : Non réglementé

Transport : non réglementé

3. COMPOSANTES

#CAS : Ce produit ne contient aucune composante réglementée dont la concentration dépasse les seuils de déclaration établis par le SIMDUT.

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique	Liquide jaunâtre
Odeur :	très faible
Densité :	env. 1.39
pH :	3 - 5
Solubilité dans l'eau :	Soluble
Pression de vapeur :	indéterminée
Point d'ébullition :	> 100°C
Point de fusion :	non établi
Point éclair :	aucun

Réactivité: stable dans les conditions normales d'utilisation

Conditions à éviter : éviter les températures supérieures à 100°C et inférieures à 5°C.

Incompatibilité : Pas de danger particulier.

FENNODISPO 5325

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition :	aucune établie.
Peau :	le contact prolongé ou répété peut causer une légère irritation.
Yeux :	peut causer une irritation des yeux.
Ingestion :	faible toxicité orale.
Inhalation :	une inhalation prolongée ou excessive peut entraîner une toux ou des éternuements et une irritation.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A

7. MESURES D'URGENCE

Le matériel peut créer des conditions glissantes. Voir annexe 2-A.

8. FEU ET EXPLOSION

Équipement de protection :	<ul style="list-style-type: none">- gants de caoutchouc- bottes de caoutchouc- écran facial- appareil respiratoire autonome- uniforme à l'épreuve des produits chimiques
Pour les gros incendies :	scaphandre autonome à l'épreuve du feu
Produits de décomposition dangereux :	oxydes de carbone, hydrocarbures.
Risques inhabituels :	le produit déversé est extrêmement glissant. Limiter le passage des piétons et des véhicules dans les endroits où il y a risque de glisser.
Moyen d'extinction :	Voir annexe 1-C

FENNODISPO 5325

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipement de protection :
- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme résistant aux produits chimiques
- respirateur à cartouche filtrante

Pour les gros déversements : même équipement

Mesures à prendre :
- avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé
- Arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente pas de risque
- Éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées
- Aménager une digue pour contenir le déversement
- Assurer une bonne ventilation pour diminuer les vapeurs

Protection contre les déversements :
Réservoir endigué.

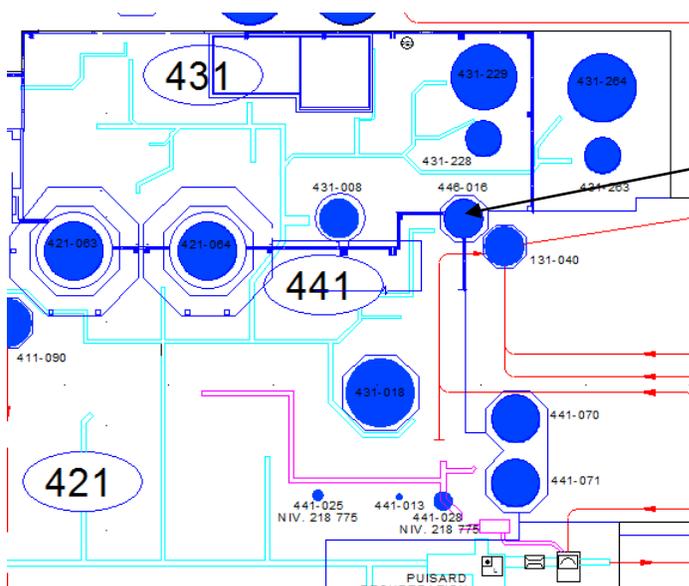
Disposition du produit : Transporteur autorisé

10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve le Fennodispo 5325 au secteur vapeur/récupération, comme dispersant pour le traitement de la disposition au lessiveur.

10A. SECTEUR 441

Au secteur 441 on retrouve un réservoir soit : 446-016, capacité de 100 m³



Référence plan : 000-12025-001

FLOCULANTS / POLYMÈRES

Fournisseurs :

BASF Canada inc.
Milverton Drive 100
Mississauga (Ontario), L5R 4H1
Tél.: 1-800-454-2673
(613) 996-6666 Canutec

KEMIRA Chimie Canada
1380, route #2 – C.P.615
Maitland (Ontario)
Tél.: 1-800-263-5902
1-800-303-4338 (urgence 24 heures)
(613) 996-6666 (Canutec)

Rohm and Haas
100 Independence Mall West
Philadelphia, PA, USA, 19106-2399

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation : Floculant, agent de rétention et de drainage, agent de déshydratation, coagulant, conditionneur, polymère, dispersion.

Produits :

Fennofloc A10	Agent coagulant des matières en suspension de l'eau brute – période hivernale
Fennofloc A6000	Agent coagulant des matières en suspension de l'eau brute – période estivale
Organopol 5015	Traitement des boues au 136 (presse à boue)
Organopol 7015	Polymère floculant au traitement des effluents (cellules de flottation)
Percol 175	Agent cationique de rétention et de drainage aux machines à papier
Ropaque AF-1055	Fabrication de l'opaque Lynx Augmentation de l'opacité
Telioform M305	Agent de rétention et de drainage aux machines à papier

FLOCULANTS / POLYMÈRES

2. RÉGLEMENTATIONS

Produits	Fournisseurs	SIMDUT	Transport
Fennofloc A10	Kemira Chimie	Non réglementé	Non réglementé
Fennofloc A6000	Kemira Chimie	E : Corrosif	Liquide corrosif, acide, inorganique, n.s.a. (sulfate d'aluminium) Classe de danger : 8 Groupe d'emballage : III UN : 3264 Étiquette d'expédition requise : Corrosif
Organopol 5015	BASF	D2B : Matières ayant d'autres effets toxiques – Matières toxiques	Non réglementé
Organopol 7015	BASF	D2B : Matières ayant d'autres effets toxiques – Matières toxiques	Non réglementé
Percol 175	BASF	D2B : Matières ayant d'autres effets toxiques – Matières toxiques	Non réglementé
Ropaque AF-1055	Rohm and Haas	Non réglementé	Non réglementé
Telioform M305	BASF	D2B : Matières ayant d'autres effets toxiques – Matières toxiques	Non réglementé

3. COMPOSANTES

Produits	#CAS	Substances	Concentration (%)
Fennofloc A10	53810-32-5	Aluminium hydroxyde sulfate	40-50
Fennofloc A6000	10043-01-3	Sulfate d'aluminium	29-50
Organopol 5015	124-04-9	Acide adipique	1-5
Organopol 7015	124-04-9	Acide adipique	3-7
Percol 175	124-04-9	Acide adipique	3-7
Ropaque AF-1055	NA	Styrène / Acrylique copolymère	26-28%
Telioform M305	8042-47-5	Huile minérale blanche	30-60
	8052-41-3	Solvant stoddard	1-5
	84133-50-6	Alcools, C12-14 éthoxylés	1-5

FLOCULANTS / POLYMÈRES

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Produits	État Physique	Densité (à 25°C) (g/ml)	pH	Solubilité dans l'eau	Point de congélation (°C)	Point d'éclair (en °C)	Incompatibilité Conditions à éviter
Fennofloc A10	Liquide clair, sans odeur.	1.26-1.35	3.0-3.8	Complète	5	Non combustible	Acide minéral, base/alcali et chaleur excessive.
Fennofloc A6000	Liquide clair, odeur légèrement acide.	1.2-1.36	< 2.5	Soluble	-13	Non combustible	Aluminium, magnésium, zinc, alliages de cuivre, bases et alcalis. La chaleur excessive.
Organopol 5015	Solide sous forme de perles de couleur blanchâtre. Odeur douce.	0.75	Non disponible	Forme une solution visqueuse	Non applicable	Non disponible	Éviter l'humidité, les décharges électrostatiques, éloigner de toutes sources d'ignition, éviter les agents oxydants puissants, les acides forts et les bases fortes.
Organopol 7015	Solide blanc cassé, inodore.	0.88	Indéterminé	Soluble	Indéterminé	Non disponible	
Percol 175	Solide sous forme de perles de couleur blanchâtre. Odeur douce.	0.8	Indéterminé	Forme une solution visqueuse	Non applicable	Non disponible	Éviter l'humidité, les conditions qui créent de la poussière, toutes sources d'ignition et les agents oxydants puissants.
Ropaque AF-1055	Liquide blanc laiteux	1-1.2	6.3-7.4	Soluble	0	Non combustible	Aucun produit connu
Telioform M305	Liquide blanchâtre, odeur aliphatique.	1.1	7.5	Dispersible	Non applicable	Non applicable	Éviter les températures extrêmes, le gel, le chlore liquide, l'oxygène, l'hypochlorite de sodium/calcium.

FLOCULANTS / POLYMÈRES

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

	Effet sur la santé Produits	Fennofloc A10 et A6000	Organopol 5015	Organopol 7015	Percol 175	Ropaque AF- 1055	Telioform M305
PEAU	Susceptible d'irriter la peau et /ou éruption cutanée (dermatite)	X					
	Risque d'irritation, si contact prolongé ou répété ou lors du séchage		X	X		X	X
	Non-irritant						
	Sensibilisation de la peau						X
	Non-établi				X		
YEUX	Susceptible d'irriter les yeux en cas de contact prolongé					X	
	Risque d'irritation légère à modérée	X	X	X	X		X
	Non-irritant						
INGESTIONS	Susceptible d'irritation gastro-intestinal	X					
	Voie d'exposition peu probable. Risque de nausées, vomissements et diarrhée						
	Voie d'exposition peu probable. Peut être nocif par ingestion.						
	Voie d'exposition peu probable. Aucun effet néfaste supposé.						
	Voie d'exposition peu probable. En cas d'ingestion, risque de formation d'une masse gélatineuse pouvant provoquer une obstruction pendant la digestion.						
	Non-établi		X	X	X	X	
	En cas d'exposition répétée ou prolongée ou sous forme d'aérosols ou de brouillards ou de poussières, risque d'irritation des voies respiratoires.	X	X	X	X	X	X
INHALATION	Maux de tête et étourdissements						X
	Voie d'exposition peu probable. Aucun effet néfaste supposé.						
	Non-établi						

FLOCULANTS / POLYMÈRES

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3 A pour tous les produits

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse. Voir annexe 2-A pour tous les produits.

8. FEU ET EXPLOSION

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :

- monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, poussière de silice, aldéhydes et acides carboxyliques

Moyens d'extinction : voir annexe 1-A

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- Gants de caoutchouc
- Bottes de caoutchouc
- Écran facial et lunettes de sécurité
- Uniforme résistant aux produits chimiques
- Respirateur à cartouche filtrante

Pour les gros déversements :

- Mêmes équipements
- Scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimique

Mesures à prendre :

- Avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé
- Arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente pas de risque
- Éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées
- Éviter le contact avec l'eau car le produit devient glissant
- Aménager une digue pour contenir le déversement ,si nécessaire
- Absorber le produits mouillé avec du vermiculite ou autre matériau inerte

Disposition du produit :

- Élimination par un éliminateur autorisé

FLOCULANTS / POLYMÈRES

10. DONNÉES TECHNIQUES

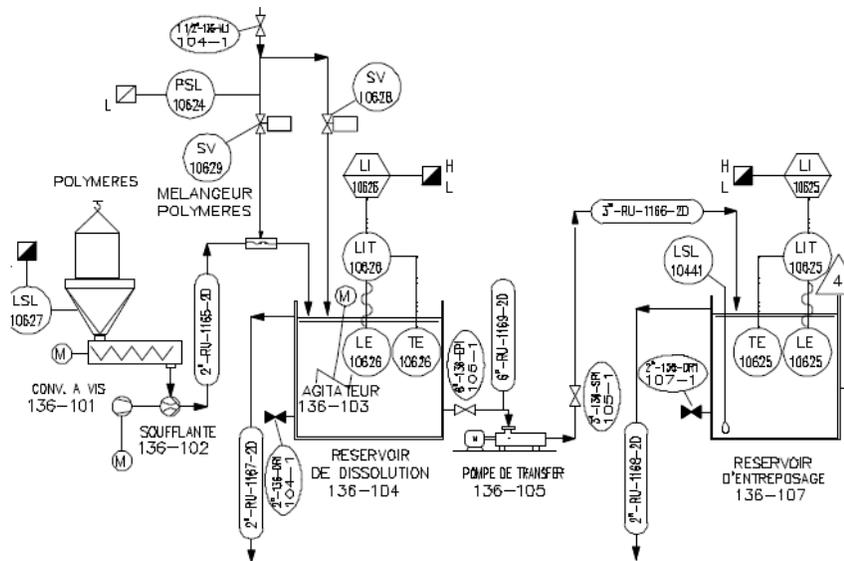
On retrouve :

- les réservoirs (276-045 et 048) du Fennofloc A10 ou A6000 au secteur 276.
- le réservoir (136-127 et 107) de l'Organopol 5015 et 7015 au secteur 136.
- le réservoir (831-215) du Percol 175 au secteur 831.
- le réservoir (831-294) du Téliofom M305 au secteur 831.
- Semi-vrac de Ropaque AF-1055 situé au secteur 852.

10A SECTEUR 136

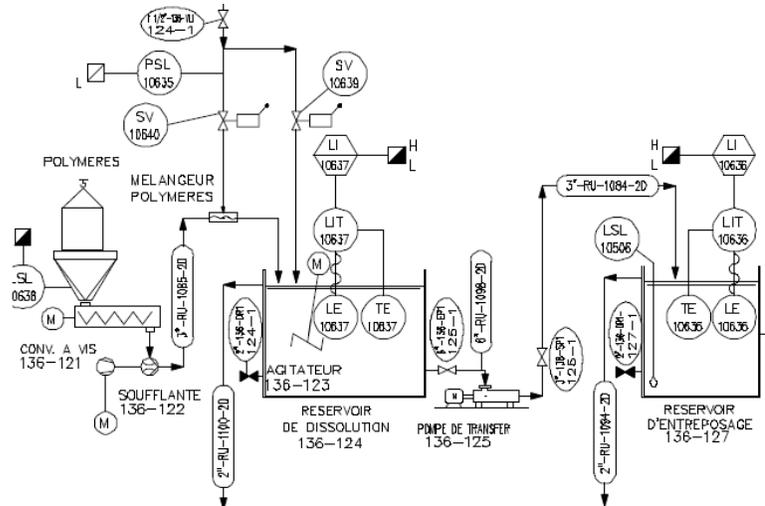
Volume du réservoir (136-107) Organopol 7015 (cellules) (Référence plan #136-12001-001):

Diamètre: 2.3 m
 Hauteur: 2.4 m
 Volume: 8 m³
 Mat. fab.: Fibre de verre



Volume du réservoir (136-127) Organopol 5025 (presse à boue) (Référence plan #136-12001-002):

Diamètre: 2.3 m
 Hauteur: 2.4 m
 Volume: 8 m³
 Mat. fab.: Fibre de verre



FLOCULANTS / POLYMÈRES

10B SECTEUR 276

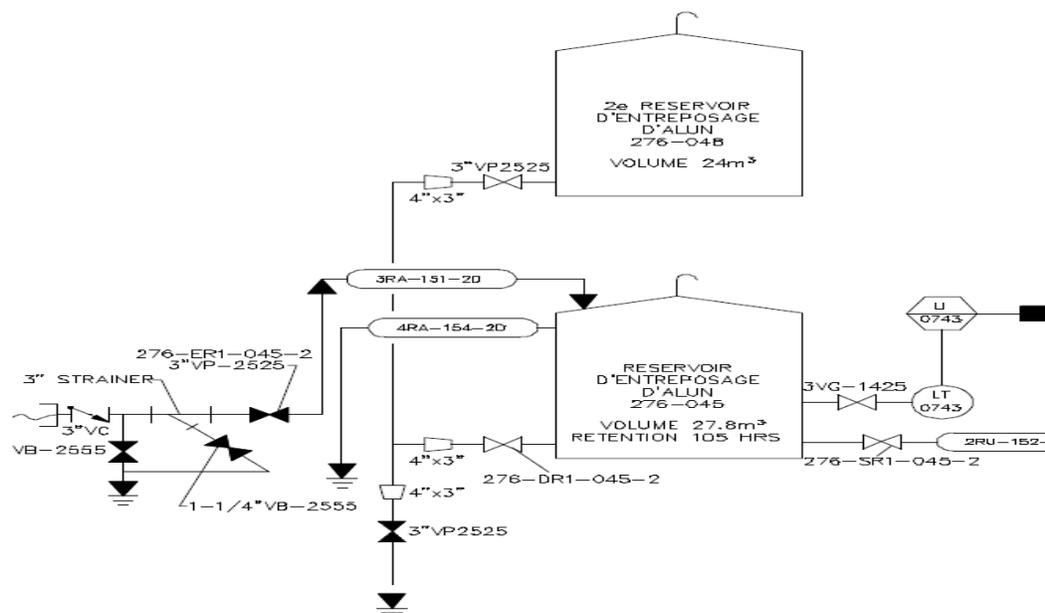
Volumes de 2 réservoirs #1(276-045) et #2 (276-048) Fennofloc A10 et A6000
(Référence plan #276-1203):

Réservoir #1 (276-045)

Diamètre: 10 m
Hauteur: 15 m
Volume: 27.8 m³
Mat. fab.: Fibre de verre

Réservoir #2 (276-048)

Volume : 24m³
Mat. fab.:Fibre de verre

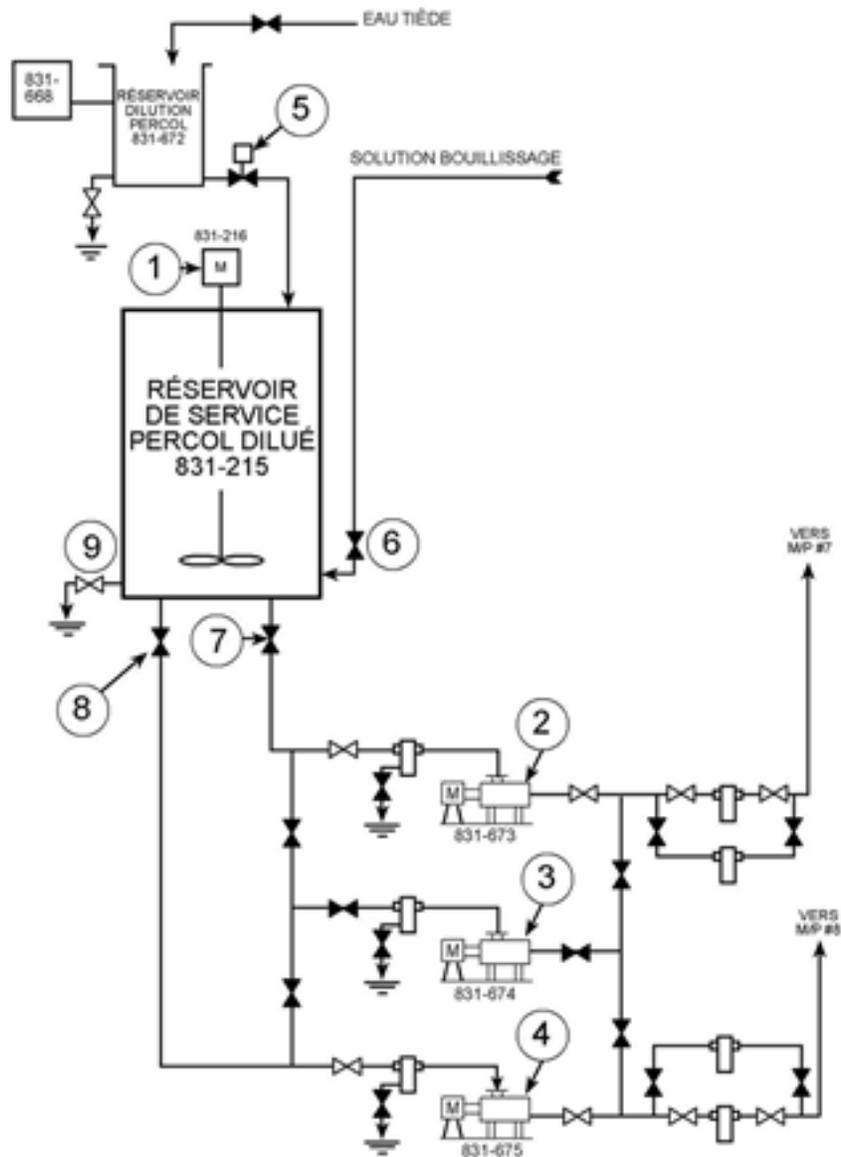


FLOCULANTS / POLYMÈRES

10C SECTEUR 831 (suite)

Volume du réservoir (831-215) Percol 175 dilué à 0.5% (Référence plan #831-1248-1):

Diamètre: 3.0 m
Hauteur: 4.5 m
Capacité: 35 m³
Mat. fab.: acier inoxydable

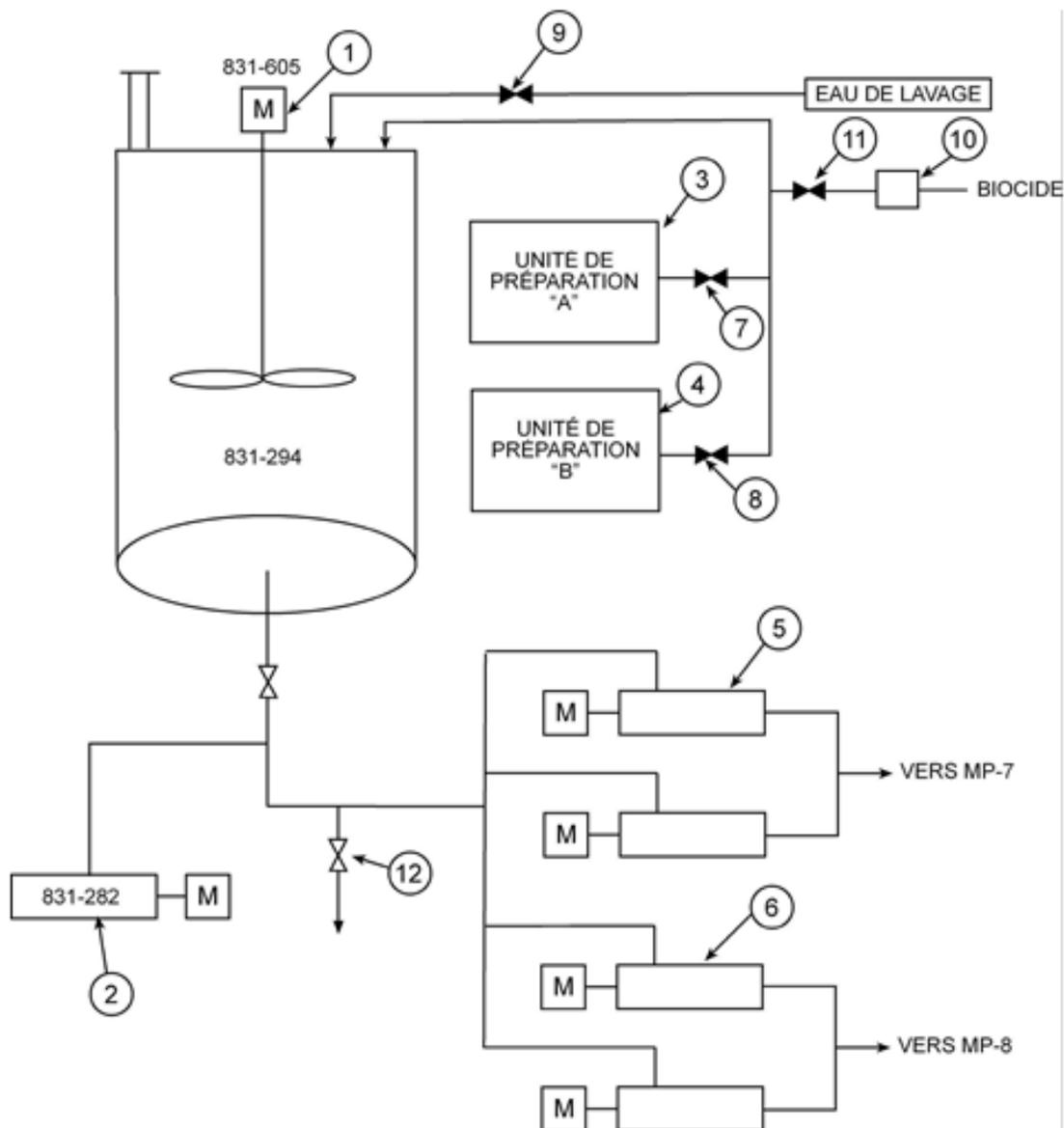


FLOCULANTS / POLYMÈRES

10C SECTEUR 831 (suite)

Volume du réservoir (831-294) Téliofom M305

Diamètre: 2.0 m
Hauteur: 3.0 m
Volume: 9.4 m³ (à 100% de niveau)
Mat. fab.: acier inoxydable



GAZ NATUREL

Fournisseur: Gaz Métropolitain
1717, rue du Havre
Montréal, Québec H2K 2X3
1-800-361-8003 (urgence 24 heures)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: -Combustible.
-Utilisé à la chaudière de récupération, au four à chaux, biomasse, chaudière d'appoint et chaudière modulaire.

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : A, B1
Gaz comprimé, inflammable

Transport : UN 1971 – Gaz inflammable

3. COMPOSANTES

#CAS :	8006-14-2	Gaz naturel
	74-82-8	Méthane 95.4%
	74-84-0	Éthane 1.8%
	7727-37-9	Azote 1.9%
	124-38-9	Carbone, dioxyde CO ₂ 0.7%
		Autres hydrocarbures simples 0.2%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique :	gaz
Odeur :	inodore mais ajout d'un gaz odorant (mercaptan) pour détection des fuites.
Densité (à 15°C) :	0.58
Point d'ébullition :	-161.4°C
Solubilité dans l'eau :	0.0023g/ml
Point d'éclair :	-188°C
Température d'auto-inflammation :	538°C
Réactivité :	le gaz naturel est stable
Incompatibilité :	avec oxydants forts (peroxyde, chlore, dioxyde de chlore, oxygène liquide)

Produits de décomposition dangereux : Composés de carbone.

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limite d'exposition :	non établie
Peau :	sans objet
Yeux :	sans objet
Inhalation :	peut causer des maux de tête, un affaiblissement des facultés, coordination réduite menant à des convulsions, au coma puis à la mort.
Ingestion :	sans objet

GAZ NATUREL

6. PREMIERS SOINS

Voir Annexe 3-A

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse. Voir annexe 2-B pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Inflammable

Équipement de protection :

- bottes de nitrile ou de viton
- gants de nitrile ou de viton
- uniformes de nitrile ou de viton
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Ne pas éteindre les flammes avant d'arrêter la fuite.

Produit de combustion dangereux : Le monoxyde de carbone, CO, si la combustion du gaz naturel est incomplète.

Moyen d'extinction : poudre sèche, CO₂, pour les petits incendies, halon. Se servir d'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes et pour former un écran protecteur.

Voir annexe 1-C pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de nitrile ou de viton
- gants de nitrile ou de viton
- uniformes de nitrile ou de viton
- écran facial
- respirateur à cartouche contre les vapeurs organiques

Gros déversement :

- appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre :

- diminuer toute source d'ignition
- avertir le service à l'environnement pour tout déversement
- assurer une ventilation maximale
- appeler Gaz Métropolitain

Protection contre les déversements aux réservoirs :

- les réservoirs sont sous la responsabilité de Gaz Métropolitain

Disposition du produit :

- ne s'applique pas

10. DONNÉES TECHNIQUES

L'usine est alimentée en gaz naturel par une ligne d'alimentation souterraine. Les systèmes de régulation se trouvent sur le rang 12 près du chemin d'accès à l'usine. Il existe également un poste de décompression près du bâtiment 282-chaudière à biomasse.

GAZ PROPANE

Fournisseur: Gaz Propane Rainville
280, rue St-Charles sud
Granby, Québec J2G 7A9
1-888-724-6845
(613) 996-6666 (Canutec)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: -Combustible, propane, diméthylméthane.
-Alimentation des chariots élévateurs, secteur Finition (folio),
entreposage Sandwell et système d'entraînement du four à chaux
(procédé)

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : A, B1, B2
Gaz comprimé, inflammable et liquide inflammable

Transport : UN 1075 – Gaz de pétrole liquéfié (propane)

3. COMPOSANTES

#CAS : 74-98-6 Propane > 90%
115-07-1 Propylène < 5%
68476-44-8 Hydrocarbures, C4+ <2.5%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : gaz comprimé liquifié
pH : N/A
Densité : 0.51
Point de fusion : -188°C
Point d'ébullition : -42.1°C
Solubilité dans l'eau : 75 mg/l (légère)
Solubilité dans l'acide : N/A
Pression de vapeur : 8.3 barr
Point d'éclair (C) : -104°C (méthode vase clos)
Réactivité : peut former un mélange explosif avec l'air
Incompatibilité : peut réagir violemment avec les oxydants
Risque de polymérisation : aucun
Produits de décomposition dangereux : Gaz carbonique, monoxyde de carbone et composés organiques non identifiés.

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limite d'exposition : 1000 ppm, valeur d'exposition moyenne pondérée
Peau : Irritant
Yeux : Irritant
Ingestion : N/A
Inhalation : petite dose = effet narcotique, étourdissements, maux de tête, nausées, perte de coordination. Concentration élevée = asphyxie, perte de connaissance ou de motricité.

GAZ PROPANE

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-C

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse. Voir annexe 2-B

8. FEU ET EXPLOSION

Équipement de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :

- oxydes de carbone

Moyens d'extinction : Voir annexe 1-C

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipement de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme résistant aux produits chimiques
- respirateur à cartouche filtrante

Pour les gros déversement :

- mêmes appareils
- appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente pas de risque
- assurer une bonne ventilation pour diminuer les vapeurs

Disposition du produits :

- transporteur autorisé

10. DONNÉES TECHNIQUES

Réservoirs :	875-350	Réservoir propane et distribution de gaz (Finition - Folio).
		Capacité : 1800 USG
	481-616	Système d'entraînement du four à chaux.
		Capacité : 500 USG
	4 réservoirs	Entreposage Sandwell.
		Capacité : 1000 USG/ch.

HUILES USÉES

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - mélange d'huiles de lubrification et hydraulique usées récupérées

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : B2, D2B
Liquide inflammable et toxique

Transport : non réglementé

3. COMPOSANTES

#CAS : NA

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquide visqueux à odeur d'hydrocarbures.

Densité (15 °C): de 0,85 à 0,92 environ

Point d'ébullition (1 atm): par intervalle de 229 à 640 °C environ

Solubilité dans l'eau: négligeable

Point d'éclair : 144 °C environ

Réactivité :
- stable dans les conditions habituelles d'entreposage.
- éviter la chaleur et la formation d'un brouillard d'huile.

Incompatibilité : avec les oxydants forts (peroxydes, chlore, acides forts, etc.) et les comburants puissants.

Produits de décomposition dangereux :
oxydes de carbone (CO_x) et oxydes de soufre (SO_x).

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : 5 mg/m³ (brouillard d'huile 8 heures/jour)

Peau : peut causer une légère irritation.

Yeux : irrite légèrement les yeux.

Inhalation : l'inhalation de vapeurs et de brouillard peut causer une pneumopathie chimique.

Ingestion : peu toxique; possède un effet laxatif.

HUILES USÉES

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de nitrile ou néoprène
- uniforme de nitrile ou néoprène
- lunettes de sécurité
- appareil respiratoire autonome

Produits de combustion dangereux : fumée, oxydes de carbone (CO_x) et oxydes de soufre (SO_x)

Moyens d'extinction :

- éteindre avec un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC, de la mousse, de l'eau pulvérisée ou de la neige carbonique (CO₂).

Voir annexe 1-C pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de nitrile ou de néoprène
- uniforme de nitrile ou de néoprène
- lunettes de sécurité
- respirateur contre les vapeurs organiques dans le cas de brouillard d'huile

Gros déversements: - appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre : -

- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- éliminer toute source d'inflammation.
- contenir le liquide déversé avec un absorbant inerte comme de l'argile ou du sable. Ne jamais utiliser de matériaux combustibles comme du bran de scie.

HUILES USÉES

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

Protection contre les déversements aux réservoirs :

Les réservoirs sont tous trois dotés de parois doubles. De plus, on mesure hebdomadairement le niveau de chaque réservoir.

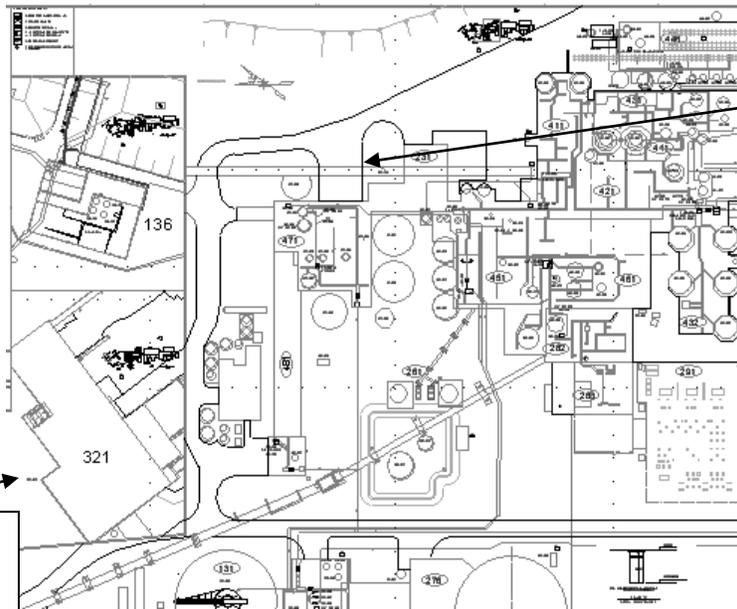
Disposition du produit :

Vidange des réservoirs par un transporteur autorisé.

10. DONNÉES TECHNIQUES

Les réservoirs sont en acier peint, double paroi. Le réservoir (852-664) situé près de la machine 8 a un volume de 22,7 m³; le réservoir (231-789) situé près de l'atelier satellite nord a un volume de 13,6 m³, tandis que celui situé à la cour à bois (321-612) a un volume de 22,7 m³.

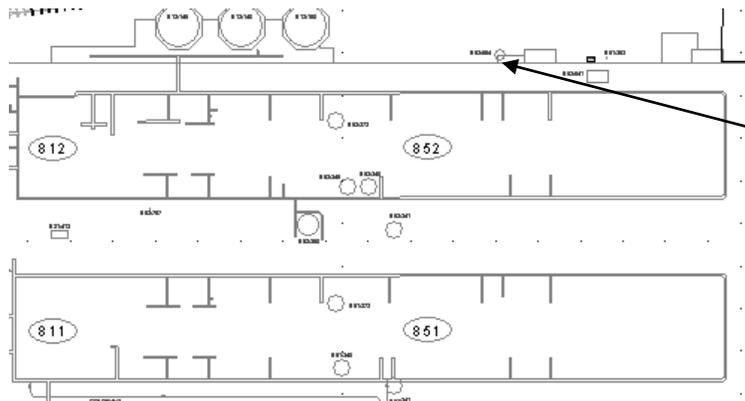
Référence plan
E-000-12025-001
Secteur Nord



Réservoir huile usée
231-789
Capacité : 13.6 m³

Réservoir huile usée
321-612
Capacité : 22.7 m³

Référence plan
E-000-12025-002
Secteur Sud



Réservoir huile usée
852-664
Capacité : 22.7m³

HYDROCARBURES

Fournisseurs: Pétro-Canada Inc.
Calgary (Alberta)
Tél.: (403) 296-3000 (urgence 24 heures)
(613) 996-6666 Canutec
(514) 640-3920

Pétrolière Impériale Esso
1981, Ave McGill College
Montréal, Québec H3A 3B2
Tél. : (800) 387-3690
(519) 339-2145 (urgence)

1. IDENTIFICATION

Produits :

- Huile Duron-E 15W40
- Huile Produro TO-4 SAE 30 et 10W
- Huile Sepro XL220 (machines à papier)
- Isopar M

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : non-contrôlés
Transport : non réglementé

3. COMPOSANTES

Mélange d'huile de base rigoureusement hydrotraitées et hydrocraquées et (ou) raffinées au solvant (pétrolier).

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquides visqueux à odeur d'hydrocarbures.

Densité (15 °C): de 0,86 à 0,89.

Point d'ébullition (1 atm): de 229 à 550 °C environ.

Solubilité dans l'eau: négligeable

Point d'éclair : 144 °C à >205°C.

Réactivité :

- stables dans les conditions habituelles d'entreposage.
- éviter la chaleur et la formation d'un brouillard d'huile.

Incompatibilité : avec les oxydants forts (peroxydes, chlore, acides fort, etc.) et les comburants puissants.

Produits de décomposition dangereux : n/a

HYDROCARBURES

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : 5 mg/m³ (brouillard d'huile 8 heures/jour)
Peau : peuvent causer une légère irritation.
Yeux : irritent légèrement les yeux.
Inhalation : l'inhalation de vapeurs et de brouillard peut causer une pneumopathie chimique.
Ingestion : peu toxiques; possèdent un effet laxatif.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Combustibles

Équipements de protection :
- bottes de caoutchouc
- gants de nitrile ou néoprène
- uniforme de nitrile ou néoprène
- lunettes de sécurité
- appareil respiratoire autonome

Produits de combustion dangereux : fumée, oxydes de carbone (CO_x) et d'oxydes de soufre (SO_x), oxydes d'azote (NO_x), composés sulfureux (H₂S), oxydes de phosphore (PO_x).

Moyens d'extinction :
- éteindre avec un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC, de la mousse, de l'eau pulvérisée ou de la neige carbonique (CO₂).

Voir annexe 1-C pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :
- bottes de caoutchouc
- gants de nitrile ou de néoprène
- uniforme de nitrile ou de néoprène
- lunettes de sécurité
- respirateur contre les vapeurs organiques dans le cas de brouillard d'huile

Gros déversements :
- appareil respiratoire autonome

HYDROCARBURES

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.

- éliminer toute source d'inflammation.
- contenir le liquide déversé avec un absorbant inerte comme de l'argile ou du sable. Ne jamais utiliser de matériaux combustibles comme du bran de scie.

Voir annexe 5-A pour procédure lors d'une fuite ou d'un déversement de produit entreposé en semi-
vrac ou en baril.

Protection contre les déversements aux réservoirs :

Huile à machine à papier #220 pour machines à papier 7 et 8: digues en ciment sans drain pour rétention de fuites mineures seulement. Tout déversement d'huile sera intercepté par les tranchées et récupéré par l'écumoire du décanteur primaire.

Isopar M, solvant utilisé aux machines à papier pour le lavage des calandres : digues en ciment sans drain. Entreposage extérieur.

Disposition du produit :

Vidange de la fosse d'huile de l'écumoire du décanteur primaire par un transporteur autorisé.

HYDROCARBURES

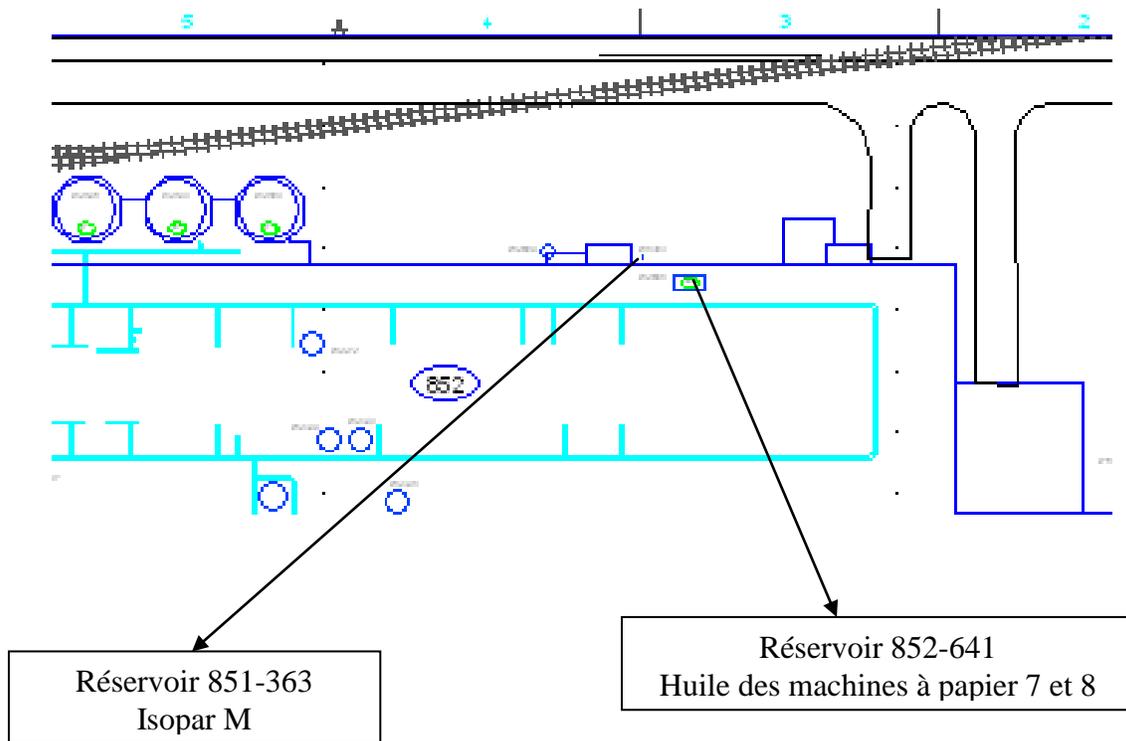
10. DONNÉES TECHNIQUES

Plan général de localisation des réservoirs d'huile des machines à papier #7 et #8.

Volume du réservoir (852-641) d'huile à machine à papier #220: 45 000 litres.
Matériau de fabrication: acier

Volume du réservoir (851-363) d'Isopar M: 2300 litres
Matériau de fabrication: Acier au carbone.

Les autres huiles sont achetées en barils de 205 litres.



Plan 000-12025-002

HYDROCOL 2D6 (BENTONITE)

Fournisseur : **BASF Canada inc.**
Milverton Drive 100
Mississauga (Ontario)
L5R 4H1
Tél.: 1-800-454-2673
(613) 996-6666 Canutec

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - agent de rétention et de drainage

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : D2A
Matières très toxiques

Transport : non réglementé

3. COMPOSANTES

#CAS : 14808-60-7 Quartz 1-5%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : Solide beige, aucune odeur significative
pH : env. 10 (50g/L)
Densité : N/A
Point de fusion : N/A
Point d'ébullition : N/A
Solubilité dans l'eau : insoluble
Pression de vapeur : N/A
Réactivité : Stable
Conditions à éviter : Éviter les conditions qui créent de la poussière. Éviter l'humidité.
Éviter les décharge électrostatique. Éloigner de toutes sources d'inflammation. Éviter les températures extrêmes.

Incompatibilité : Aucune connue

Produits de décomposition dangereux :
Voir section 8- Feu et explosion

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limite d'exposition 8 heures : 0.1 mg/m³ (respirable) et 0.3 mg/m³ (poussières totales)

Peau : L'exposition répétés et prolongés peut causer une légère irritation de la peau

Yeux : Irritation et/ou rougeur

Ingestion : N/A.

Inhalation : Irritations des voies respiratoires

Note : Contient du quartz, que l'on soupçonne être cancérigène chez l'humain.

HYDROCOL 2D6 (BENTONITE)

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse. Voir annexe 2-A

8. FEU ET EXPLOSION

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies : -scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :

- non connu

Moyens d'extinction : voir annexe 1-C

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme résistant aux produits chimiques
- respirateur à cartouche filtrante

Pour les gros déversements :

- mêmes équipements
- Scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimique

Mesures à prendre :

- Porter un équipement de protection adéquat.
- Mouiller un peu le produit avec de l'eau pour réduire la formation de poussières.
- éviter le dégagement de poussières.
- Balayer et ramasser le produit et déposer dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

Disposition du produit : - Élimination par un éliminateur autorisé

10. DONNEES TECHNIQUES

On retrouve au secteur 831, un silo # 831-681 d'Hydrocol 2D6 (Bentonite) en vrac (solide), un réservoir de mélange 2% #831-685 et un réservoir dilué 2%, #831-218, d'une capacité de 32 m³.

HYDROXYDE DE CALCIUM (Ca(OH)₂)

Fournisseur: Domtar Inc., Usine de Windsor
609 Rang 12, C.P. 1010
Windsor, Québec J1S 2L9
Tél.: (819) 845-2771

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: chaux éteinte, chaux hydratée, slaked lime, chaux caustique, chaux agricole, lait de chaux

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : E
Matière corrosive

Transport : Production interne de l'atelier de caustification.

3. COMPOSANTES

#CAS :	1305-62-0	Hydroxyde de calcium 90%
	1317-65-3	Pierre à chaux < 4%
	1309-48-4	Oxyde de magnésium < 3%
	14808-60-7	Quartz, silice ND%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : pâte liquide blanche et inodore.

Densité(solide): 2,3 - 2,4

pH : 12,4 (solution aqueuse saturée)

Point de fusion: se décompose à 580 °C (perd H₂O)

Point d'ébullition: se décompose à 580 °C

Solubilité dans l'eau (0 °C) : 0,185 g/100 ml

(100 °C) : 0,077 g/100 ml

Réactivité : stable dans les conditions habituelles d'entreposage.

Incompatibilité : avec les acides, le phosphore et les sels d'ammonium, les matières organiques.

Produits de décomposition dangereux :

chaux vive (oxyde de calcium CaO).

HYDROXYDE DE CALCIUM (Ca(OH)₂)

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Peau :	cause de l'irritation.
Yeux :	cause une sensation de brûlures avec irritations sévères possibles.
Inhalation :	sous forme de poussière, peut endommager les muqueuses des voies respiratoires supérieures.
Ingestion :	cause des lésions sérieuses à la bouche, la gorge et l'estomac.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Gros incendies: - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Moyens d'extinction : - éteindre avec un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC, du CO₂, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- masque contre les brouillards ou poussières

Gros déversements: - appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
- diluer avec de l'eau.

HYDROXYDE DE CALCIUM (Ca(OH)₂)

Protection contre les déversements aux réservoirs :

471-091: Récupération par la fosse à boue de chaux.

471-607: Récupération par la fosse à boue de chaux.

Disposition du produit :

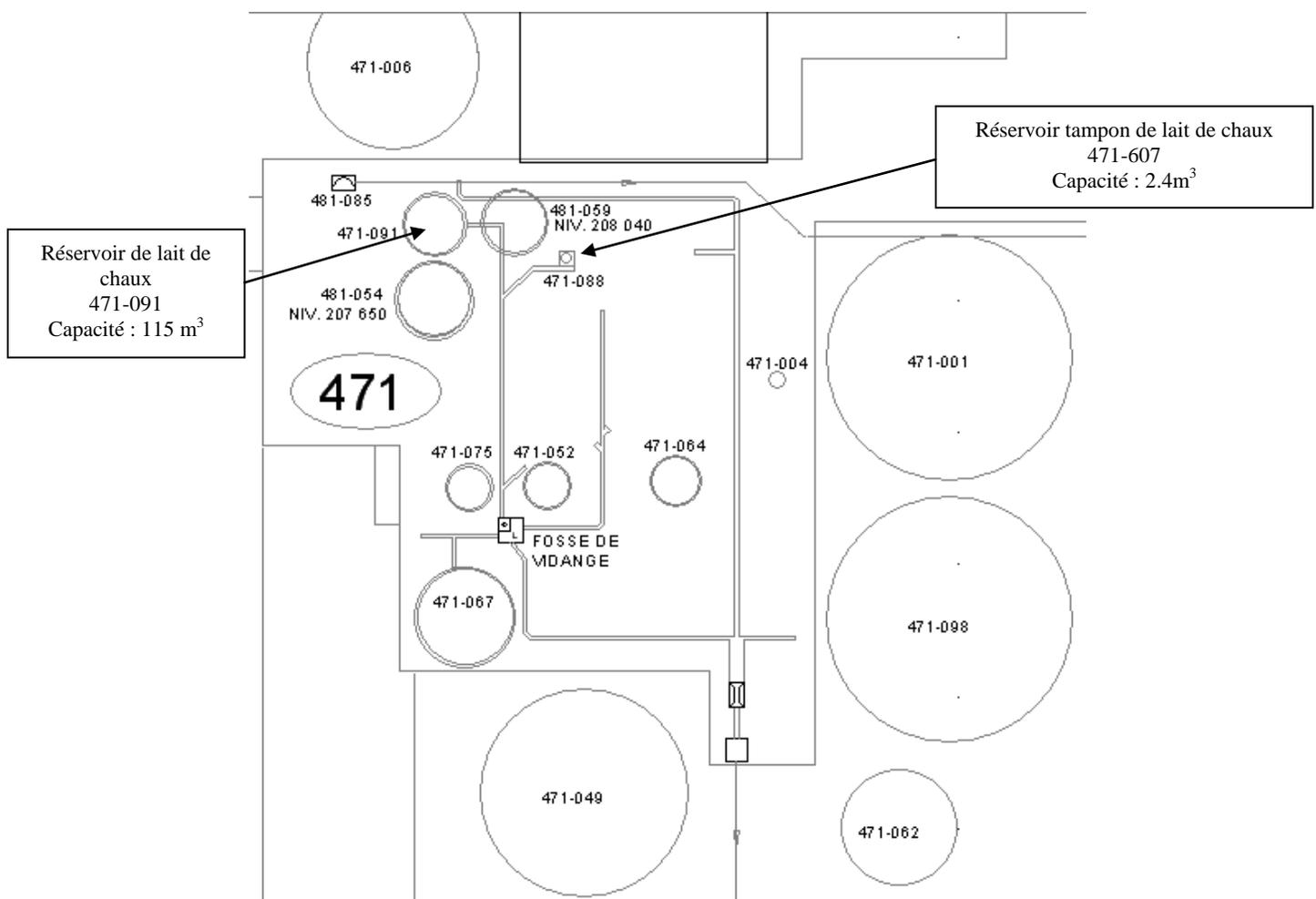
Neutralisation à l'effluent.

10. DONNÉES TECHNIQUES

On trouve deux réservoirs d'hydroxyde de calcium au secteur 471.

10A SECTEUR 471 (caustification)

Au secteur 471 (caustification), on retrouve un réservoir de 115 m³ (471-091) réservoir de lait de chaux) et un autre de 2.4 m³ (471-607), réservoir tampon.



HYDROXYDE DE CALCIUM (Ca(OH)₂)

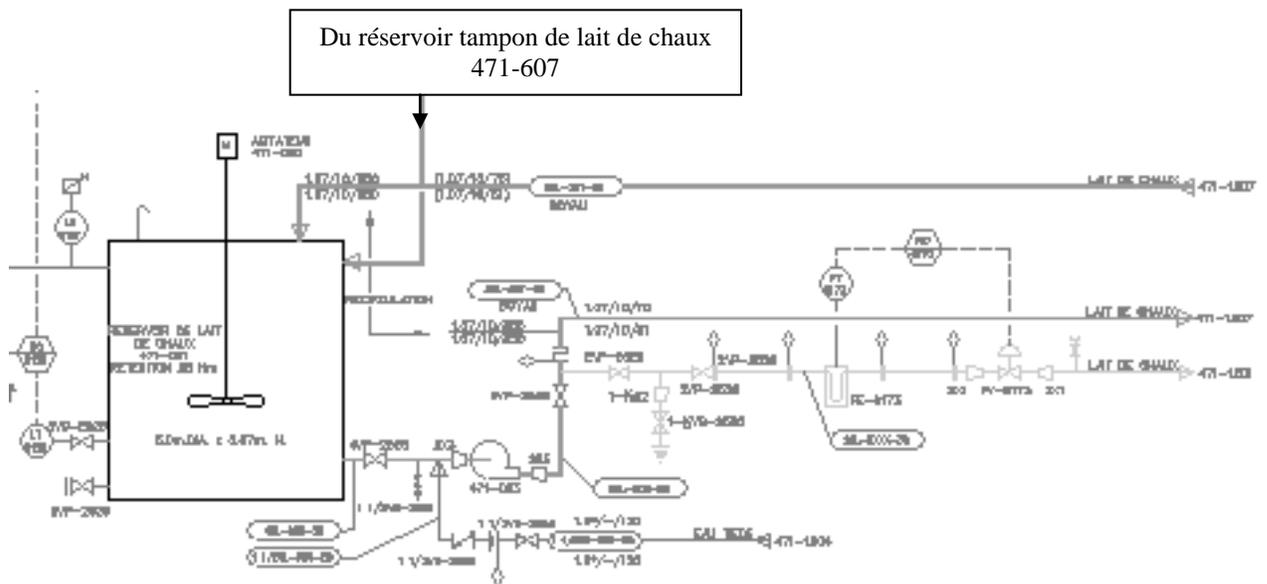
10A-1

Formule pour calculer le volume du réservoir d'entreposage 471-091: (Référence plan #471-1203).

$$V \text{ (m}^3\text{)} = 6.62 + (h\%) * 0.95 \quad (0 < h\% < 100)$$

Réservoir d'entreposage 471-091

Diamètre: 5 m
Hauteur: 5.9 m
Volume: 102 m³
Mat. fab.: acier inox.



HYDROXYDE DE CALCIUM (Ca(OH)₂)

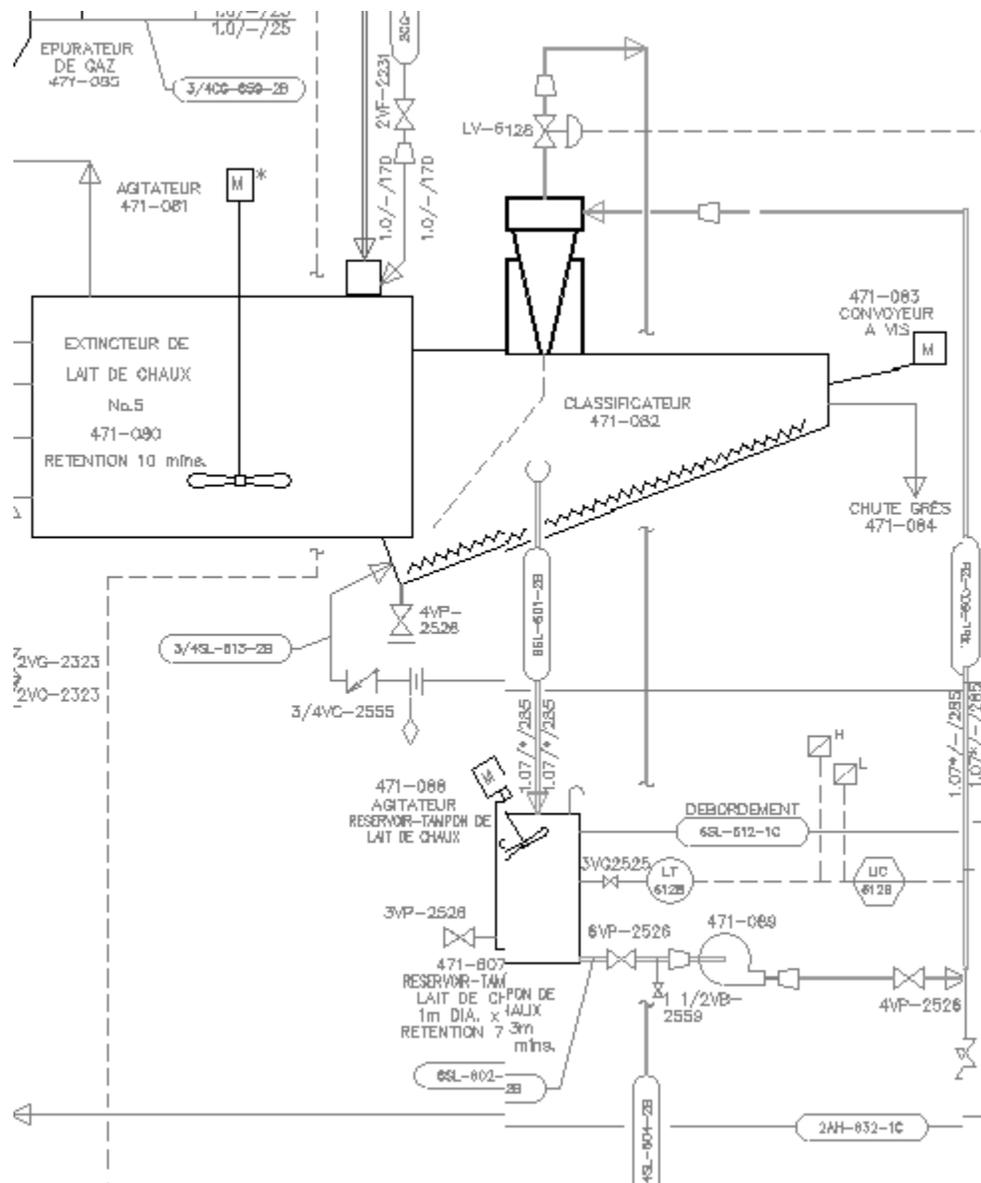
10A-2

Formule pour calculer le volume du réservoir 471-088 (Référence plan #471-1203-1) :

$$V(m^3) = 1.810 \times h\% + 0.2050 \quad (0 < h\% < 100\%)$$

Réservoir tampon 471-088:

Diamètre: 1 m
Hauteur: 3 m
Volume: 2.015 m³
Mat. fab.: acier inoxydable



Vers le réservoir de lait de chaux 471-091

HYPOCHLORITE DE SODIUM (NaOCl)

Fournisseur : Olin Canada (Pionner)
Olin Chlor Alkali
1186, Lower River Road
P.O. Box 248
Charleston, TN USA 37310
Tél.: (888)-658-6737
(613) 996-6666 (Canutec)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - solution de chlore liquide, eau de Javel, hypo
- agent de contrôle microbiologique aux machines à papier et traitement de l'eau brute

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : E
Matière corrosive

Transport : UN 1791 - hypochlorite de sodium en solution

3. COMPOSANTES

#CAS : 7681-52-9 Hypochlorite de sodium 12%
1310-73-2 Hydroxyde de sodium 2%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquide clair, jaune verdâtre à forte odeur de chlore.

Densité (20 °C): 1,07 à 1,025 (dépendant de la concentration)

Point d'ébullition: à partir de 40 °C il y a une décomposition lente

Point de fusion (12% p/p): -20 °C

Solubilité dans l'eau: 100%

pH : 12,0

Réactivité : - stable dans les conditions habituelles d'entreposage.
- instable au-delà de 40 °C, si exposé au soleil et à la chaleur.

Incompatibilité : avec les acides forts, les matières caustiques fortes, les matières oxydables, les composés azotés, les métaux (fer, cuivre, nickel), les oxydes métalliques, les composés organiques chlorés, les agents réducteurs, les comburants, les matières organiques, le méthanol et les alcools.

Produits de décomposition dangereux : le chlore (Cl₂) (au contact des acides); l'oxygène (O₂) et l'hydrogène (au contact de métaux) et le chlorate.

HYPOCHLORITE DE SODIUM (NaOCI)

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition:	3 ppm (instantané) 1 ppm (8 heures/jour)
Peau :	risque de brûlures et de lésions.
Yeux :	risque de lésions graves pouvant entraîner la cécité.
Inhalation :	le chlore (Cl ₂) qui se dégage, peut entraîner une irritation des voies respiratoires supérieures, des nausées, des vomissements, des étourdissements, des troubles respiratoires, de la cyanose et des douleurs thoraciques. A fortes doses, risque de provoquer une perte de conscience et la mort.
Ingestion :	risque de brûlures à la bouche et à la gorge. Vomissements, diarrhée. Peut être fatal.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse. Voir annexe 2-A.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Gros incendies: - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de combustion dangereux: peut dégager du chlore, gaz toxique et corrosif. Dégage de l'oxygène, ce qui augmente l'intensité du feu.

Moyens d'extinction : - éteindre avec un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC, du CO₂ ou de la mousse. Utiliser l'eau uniquement si l'on peut inonder le produit.

Voir annexe 1-E pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros déversements: - scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimiques

HYPOCHLORITE DE SODIUM (NaOCI)

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour toute désactivation et élimination du produit déversé.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
- diluer avec de l'eau prudemment.
- récupérer et déverser dans le bassin de sédimentation qui n'est pas en fonction; voir annexe 4-A pour les mesures de désactivation au bassin.
- dans l'impossibilité de récupérer, désactiver avec du peroxyde d'hydrogène (H_2O_2 3% p/p) ou du sulfite de sodium dilué.
- s'assurer qu'il n'y a pas de résidus de chlore avant d'entreprendre la désactivation au moyen d'une solution faible de HCl ou H_2SO_4 .
- utiliser des matières inertes (sable, terre) pour absorber. Ne jamais utiliser de matériaux combustibles comme du bran de scie.
- éliminer toutes les sources d'inflammation.

Protection contre les déversements aux réservoirs :

831-087, 831-009 : Récupération dans des bassins de rétention pour chaque réservoir.

831-010 et 276-039: Récupération dans les tranchées de plancher et diriger au décanteur primaire.

Disposition du produit :

Traitement de l'effluent.

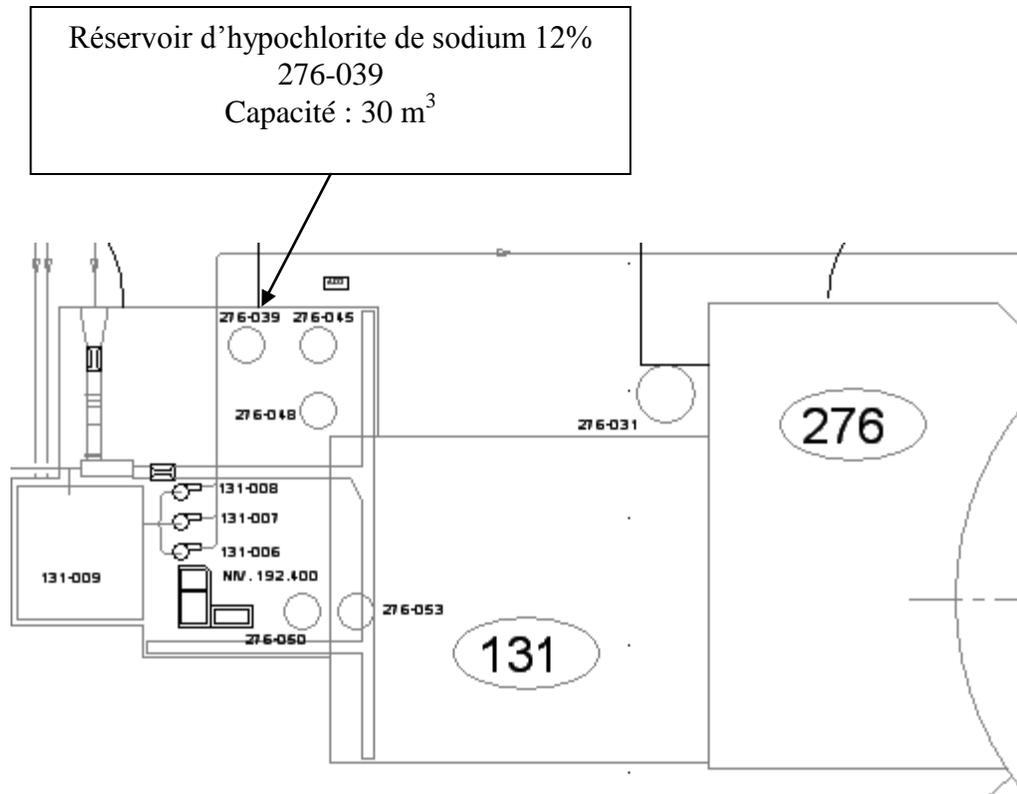
10. DONNÉES TECHNIQUES

On trouve un réservoir d'hypochlorite de sodium au secteur 276 et 3 réservoirs au secteur 831.

HYPOCHLORITE DE SODIUM (NaOCI)

10A SECTEUR 276 (traitement d'eau brute, produits chimiques)

Au secteur 276 (traitement d'eau brute), on retrouve un réservoir de 28,6 m³ (276-039) à 12%.
Digue de rétention d'une capacité de 23,4 m³.



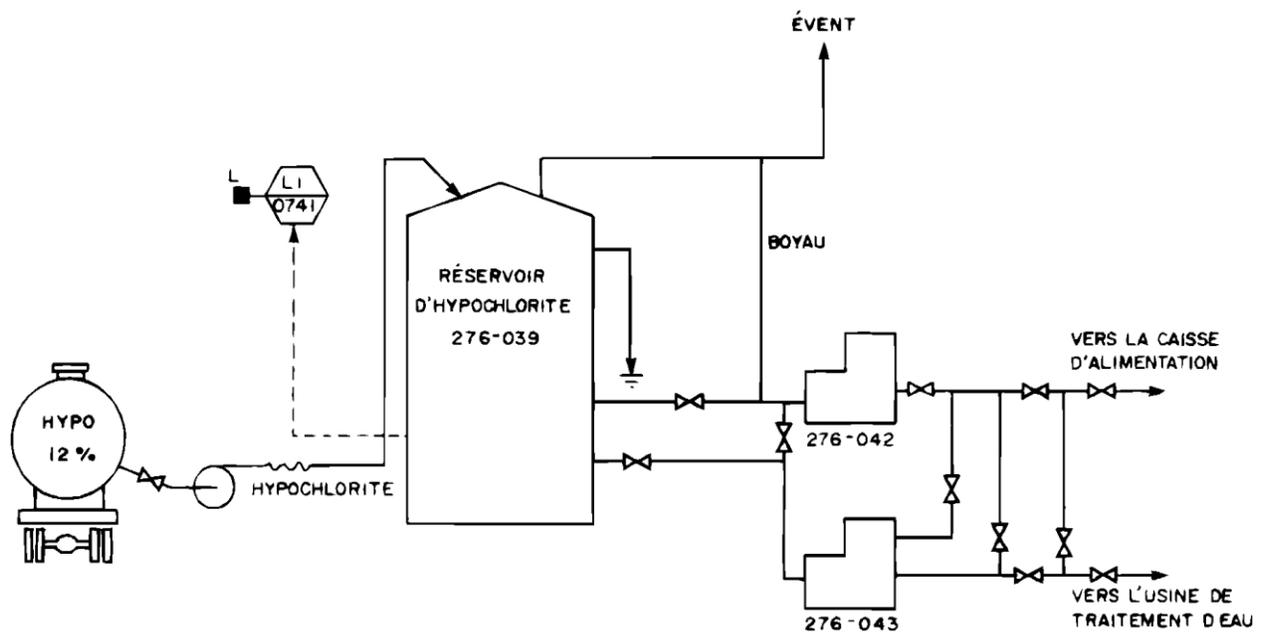
HYPOCHLORITE DE SODIUM (NaOCI)

10A-1

Formule pour calculer le volume du réservoir 276-039 (Référence plan #276-1203) :

$$V \text{ (m}^3\text{)} = 1.48 + (h\%) * 0.271 \quad (0 < h\% < 100)$$

Diamètre : 3.05 m
Hauteur : 4.8 m
Volume : 30 m³
Mat. fab.: fibre de verre

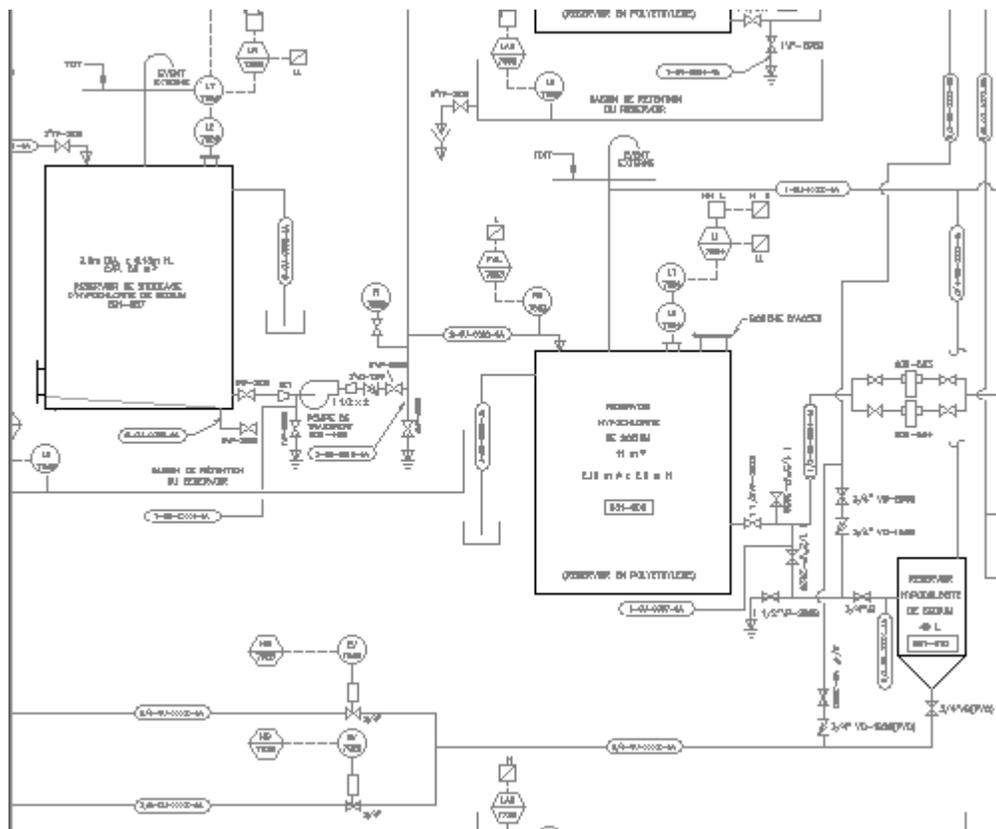


HYPOCHLORITE DE SODIUM (NaOCI)

10B SECTEUR 831

Au secteur 831, on retrouve 3 réservoirs d'hypochlorite de sodium 12%. Le réservoir 831-087 d'une capacité de 55m³, le 831-009 d'une capacité de 11 m³ et le 831-010 d'une capacité de 40 litres. Dignes de rétention d'une capacité de 53 m³ (831-087) et de 11 m³ (831-009).

Plan #831-1253



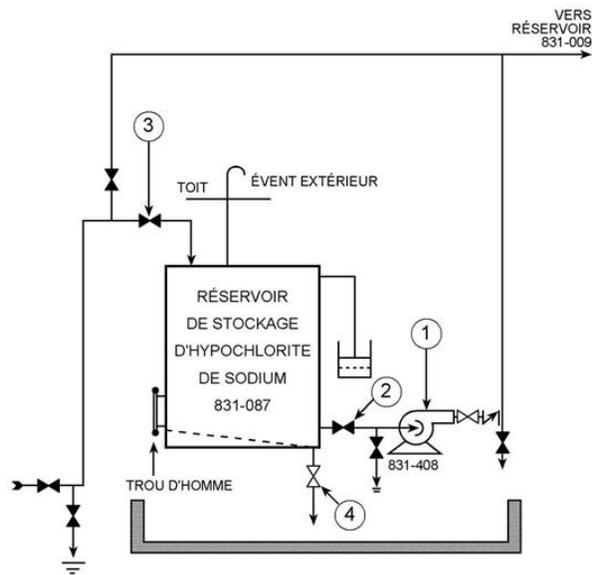
HYPOCHLORITE DE SODIUM (NaOCI)

10B-1

Formule pour calculer le volume de réservoir 831-087

$$V (m^3) = 0,519 \times \text{hauteur} (\%) \quad (0 < h\% < 100)$$

Diamètre : 3,5 m
 Hauteur : 6,15 m
 Volume : 55 m³
 Mat. fab. : acier inoxydable avec revêtement intérieur de caoutchouc.

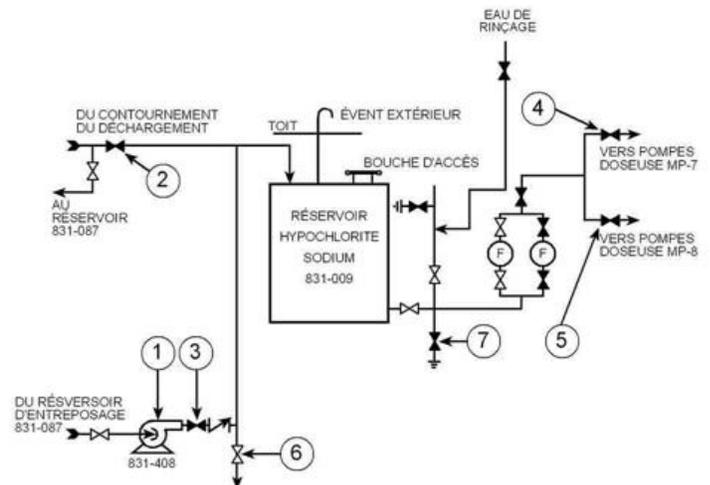


- | | |
|----|---|
| 1- | 831-408 DÉMARREUR DE LA POMPE - (SALLE 851-9997) "831-815-02 12C" |
| 2- | LE ROBINET DE SORTIE DU RÉSERVOIR |
| 3- | LE ROBINET DU DÉCHARGEMENT DES CAMIONS SUR LE DESSUS DU RÉSERVOIR |
| 4- | LE ROBINET DE VIDANGE DU RÉSERVOIR |

Formule pour calculer le volume du réservoir 831-009

$$V (m^3) = 0,122 \times \text{hauteur} (\%) \quad (0 < h\% < 100)$$

Diamètre : 2,18 m
 Hauteur : 2,9 m
 Volume : 11,2 m³
 Mat. fab. : Polyéthylène haute densité



- | | |
|----|---|
| 1- | LE DÉMARREUR DE LA POMPE 831-408 - (SALLE 851-9997) "831-815-02 12C" |
| 2- | LE ROBINET DE CONTOURNEMENT DU DÉCHARGEMENT DE CAMION VERS LE RÉSERVOIR DE SERVICE SITUÉ AU DESSUS DU RÉSERVOIR D'ENTREPOSAGE 831-087 |
| 3- | LE ROBINET À LA SORTIE DE LA POMPE 831-408 |
| 4- | LE ROBINET D'ALIMENTATION DES POMPES DOSEUSES D'HYPOCHLORITE DE SODIUM MP-7 |
| 5- | LE ROBINET D'ALIMENTATION DES POMPES DOSEUSES D'HYPOCHLORITE DE SODIUM MP-8 |
| 6- | LE ROBINET DE VIDANGE À LA SORTIE DE LA POMPE 831-048 |
| 7- | LE ROBINET DE VIDANGE DU RÉSERVOIR |

INHIBITEUR DE CORROSION

Fournisseur : Nalco Canada Co.
1055 rue Truman
Burlington , Ontario, L7R-3Y9
Tél : 1-800-463-3216
Pagette 819-820-0055

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation:

- Inhibiteur de corrosion, traitement de l'eau des chaudières.
- Inhibiteur de corrosion pour les circuits de retour de condensats

2. RÉGLEMENTATIONS

Produits	SIMDUT	Transport des matières dangereuses (TMD)
Tri-Act 1825 ¹	B3, D1B, E	UN 2734 ; amines liquides, corrosives, inflammables, n.s.a., (morpholine, cyclohexylamine), classe 8(3), GE II
Conquor CNQR 3475 ²	D1B, D2B	Non réglementé

B3: Matières combustibles

D1B: Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves

D2B: Matière toxiques qui provoque d'autres effets toxiques

E : Matières corrosives

3. COMPOSANTES

Produits	Composantes	Concentrations
Tri-Act 1825	110-91-8 Morpholine 108-91-8 Cyclohexylamine 100-37-8 Diéthyl amino éthanol	10-30% 30-60% 10-30%
Conquor CNQR 3475	3710-84-7 Diéthylhydroxylamine 123-31-9 Hydroquinone	5-10% 1-5%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Produits	État physique	Densité (à 25°C)	pH	Solubilité dans l'eau	Pression de vapeur (mm Hg)	Point éclair (en °C)	Incompatibilité
Tri-Act 1825	Liquide transparent, or pâle	0.94	13.7 (100%)	100%	6.5 à 20°C	49	Acides forts, acrylates, alcools, aldéhydes, aluminium, cuivre, alliage de cuivre, métaux galvanisés, glycols, hydrocarbures halogénés, isocyanates, cétones.
Conquor CNQR 3475	Liquide Brun foncé	0.955-1.005	8.0-8.7 (100%)	100%	ND	Non inflammable	Oxydants forts, acides forts

¹ Nouveau produit remplace le Amercor 1848 de Ashland

² Nouveau produit remplace le Amersite 2230 de Ashland

INHIBITEUR DE CORROSION

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Tri-Act 1825:

Peau :	Toxique, corrosif pour la peau, absorbé par la peau.
Yeux :	Corrosif. Brûlures oculaires et lésions permanentes. Cécité possible.
Ingestion	Toxique. Peut causer irritation grave ou brûlure de la bouche, de la gorge et des voies gastro-intestinales, douleurs intense à la poitrine et à l'abdomen, nausée vomissement, diarrhée, léthargie et collapsus. Peut causer la mort si ingéré en grande quantité.
Inhalation :	Peut irriter les muqueuses et les voies respiratoires. Toxique ou mortel.

Conquor CNQR3475:

Peau :	Sensibilisation. Irritation modérée.
Yeux :	Irritation modérée.
Ingestion :	Voie d'exposition peu probable. Aucun effet néfaste supposé.
Inhalation :	Voie d'exposition peu probable. Sous forme d'aérosols et de brouillards, ce produit peut irriter les voies respiratoires.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-C

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse. Voir annexe 2-A

8. FEU ET EXPLOSION

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies : - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :

- Amines, dioxyde de carbone et monoxyde de carbone, cyanures, formol, composés azotés, ammoniac.

Moyens d'extinction : Voir annexe 1-A

INHIBITEUR DE CORROSION

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

- Équipements de protection :
- gants de caoutchouc
 - bottes de caoutchouc
 - écran facial et lunettes de sécurité
 - uniforme résistant aux produits chimiques
 - respirateur à cartouche filtrante, si nécessaire.
- Pour les gros déversements :
- mêmes équipements
 - Scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimique
- Mesures à prendre :
- avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé
 - arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente pas de risque
 - éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
 - aménager une digue pour contenir le déversement, si nécessaire
- Protection contre les déversements :
- Aucune
- Disposition du produit :
- Élimination par un éliminateur autorisé

10. DONNÉES TECHNIQUES

Les produits sont livrés en semi-vracs et sont placés sur des bassins de rétention.

LIQUEUR BLANCHE

Fournisseur : Domtar Inc, Usine de Windsor
609 Rang 12, C.P. 1010
Windsor, Québec J1S 2L9
Tél. : (819) 845-2771

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - liqueur de cuisson, caustique usé, hydroxyde de sodium usé
- cuisson des copeaux

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : E
Matière corrosive

Transport : UN 1760 – Liquide corrosif, N.S.A. hydroxyde de sodium en solution

3. COMPOSANTES

#CAS :	1310-73-2	Hydroxyde de sodium (NaOH) 4-15%
	1313-82-2	Sulfure de sodium (Na ₂ S) 3-10%
	497-19-8	Carbonate de sodium (Na ₂ CO ₃) 2-15%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquide de couleur blanche à dorée.

Densité : 1,08 (variable)

pH : 13-14

Point d'ébullition : 105 à 110 °C (variable)

Réactivité : stable dans les conditions habituelles d'entreposage.

Incompatibilité : - le contact avec des acides libère du sulfure d'hydrogène (H₂S).
- avec l'étain, le zinc, l'aluminium et les composés nitrés.

Produits de décomposition dangereux :

- sulfure d'hydrogène (H₂S) au contact des acides.

LIQUEUR BLANCHE

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition :	- 2 mg/m ³ (15 min.) hydroxyde de sodium - 200 mg/m ³ (instantané) hydroxyde de sodium
Peau :	cause des irritations et des brûlures sévères.
Yeux :	extrêmement corrosif, peut causer des cicatrices cornéennes pouvant amener la cécité.
Ingestion :	cause des dommages sérieux à la bouche, la gorge et l'estomac.
Inhalation :	peut causer de l'irritation au nez, à la gorge et aux poumons.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :	- bottes de caoutchouc - gants de caoutchouc - uniforme de caoutchouc - écran facial - appareil respiratoire autonome
-----------------------------	---

Pour les gros incendies : - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produit de combustion dangereux : sulfure d'hydrogène (H₂S)

Moyens d'extinction : éteindre avec un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :	- bottes de caoutchouc - gants de caoutchouc - uniforme de caoutchouc - écran facial - appareil respiratoire autonome
-----------------------------	---

LIQUEUR BLANCHE

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

- Pour les gros déversements :
- scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimiques
- Mesures à prendre :
- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
 - arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
 - éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
 - aménager une digue pour contenir le déversement.
 - ne jamais neutraliser un déversement de liqueur blanche avec de l'acide ou drainer dans un égout acide (dégagement de H₂S).
 - diluer avec de l'eau.

Protection contre les déversements aux réservoirs

- Extérieur du bâtiment :
- Digue de rétention¹, capacité : 896 m³ pour la liqueur blanche.
Digue de rétention², capacité : 2 005 m³ pour la liqueur faible de lavage (partagée avec les réservoirs de liqueur noire et les clarificateurs de liqueur verte).
- Intérieur du bâtiment :
- Récupérés par les tranchées de plancher et dirigés au décanteur primaire.

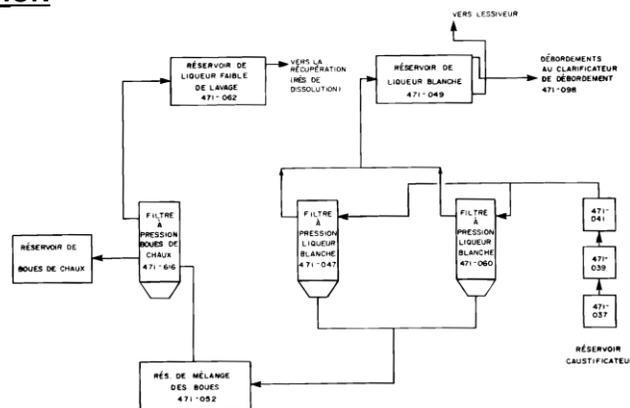
Disposition du produit

Neutralisation à l'effluent.

10. DONNÉES TECHNIQUES

Au secteur 471, on trouve deux réservoirs de liqueur blanche.

SCHÉMA DE CIRCULATION



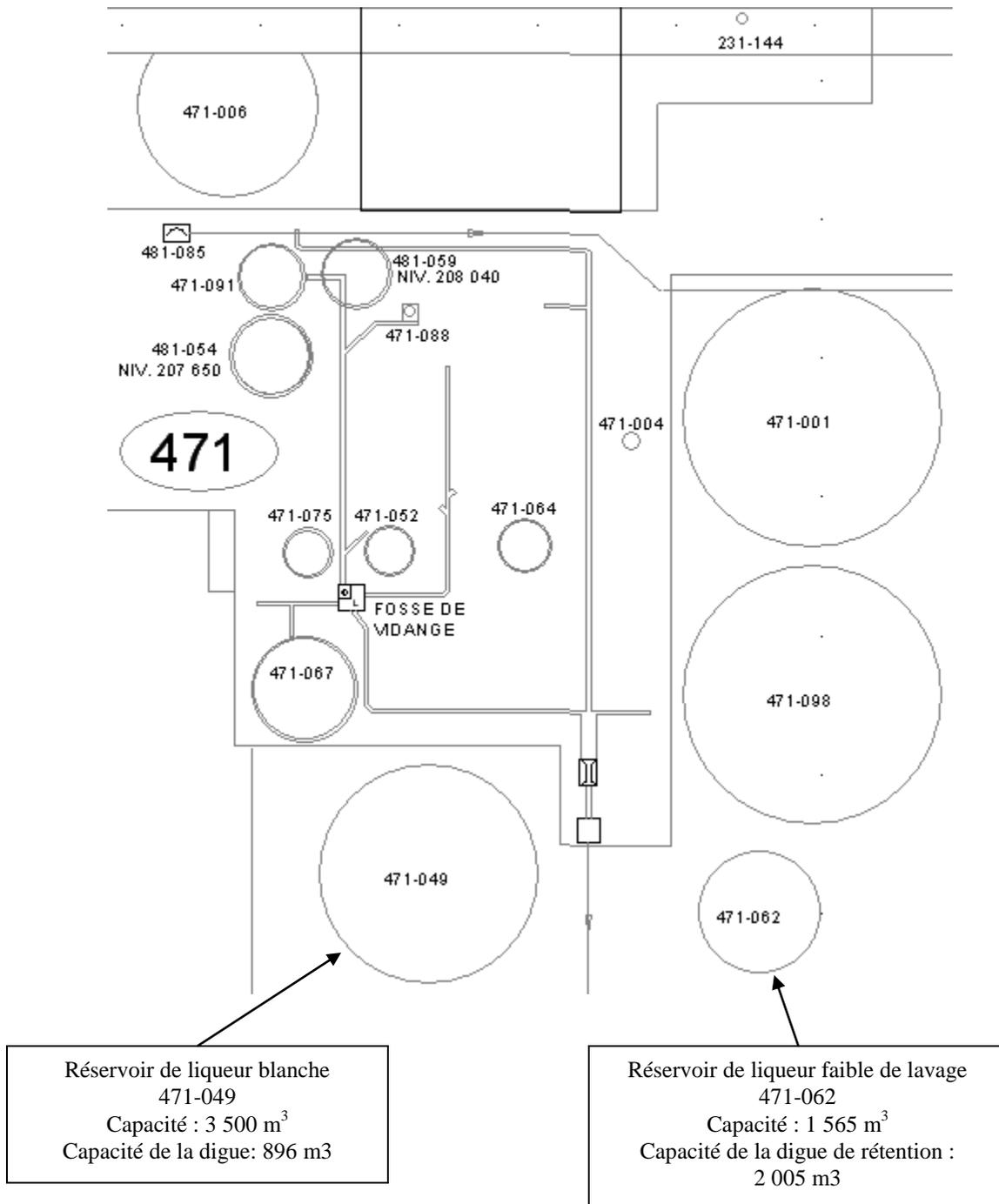
¹ Nouvelle digue de rétention - Construction 2013

² Nouvelle digue de rétention - Construction 2013

LIQUEUR BLANCHE

10A SECTEUR 471 (caustification)

Au secteur 471 (caustification), on retrouve un réservoir de 3 500 m³ (471-049) liqueur blanche = 100 g/l alcali total titrable) et un autre de 1 565 m³ (471-062) réservoir de liqueur faible de lavage = 25-30 g/l alcali total titrable), tous deux sont situés à l'extérieur.



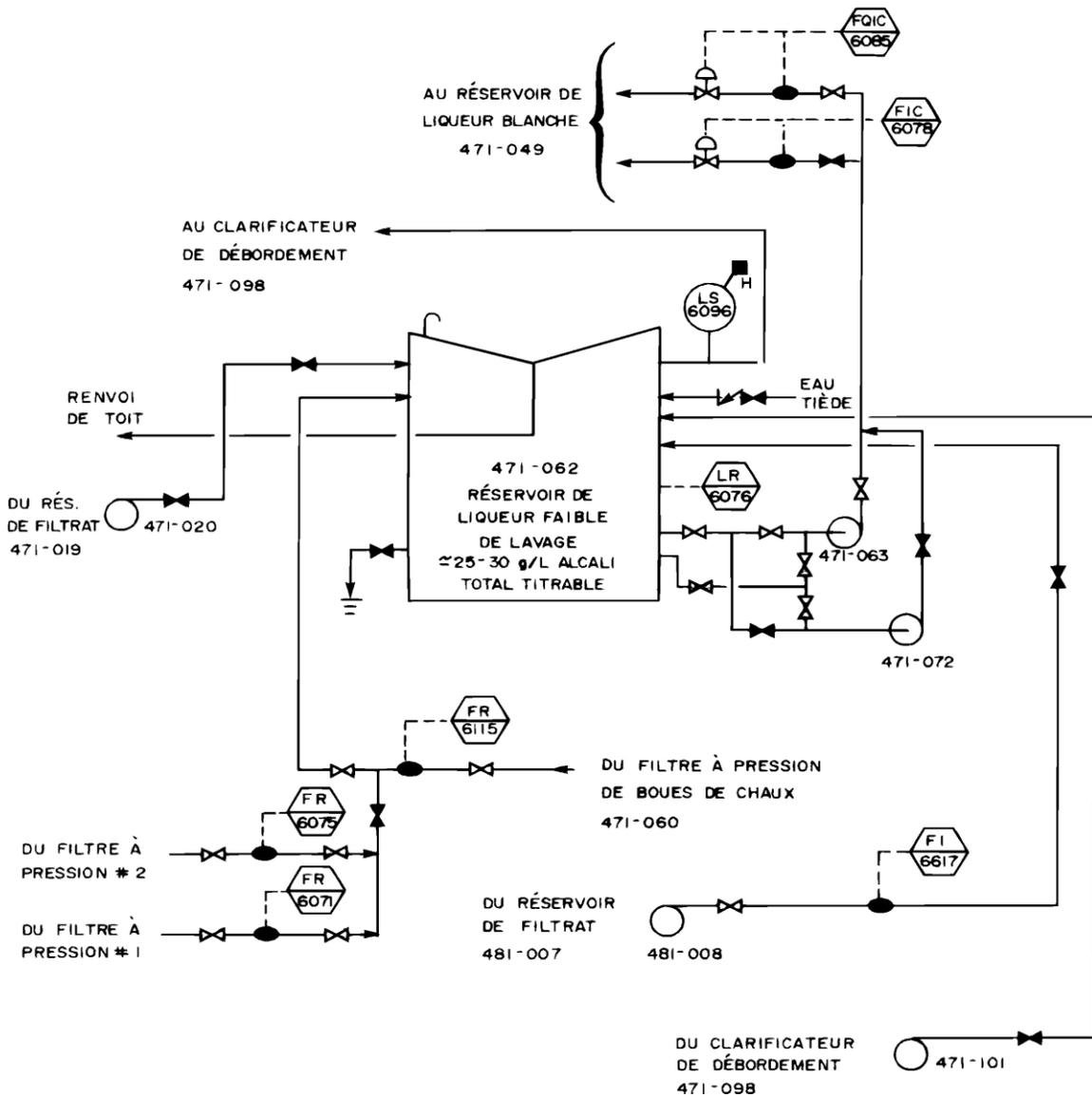
LIQUEUR BLANCHE

10A-1

Formule pour calculer le volume du réservoir 471-062 (Référence plan #471-12002-001) :

$$V \text{ (m}^3\text{)} = 180.02 + (h\%) * 12.81 \quad (0 < h\% < 100)$$

Diamètre : 12.2 m
 Hauteur : 13.41 m
 Volume : 1 565 m³
 Mat. fab. : acier



LIQUEUR BLANCHE

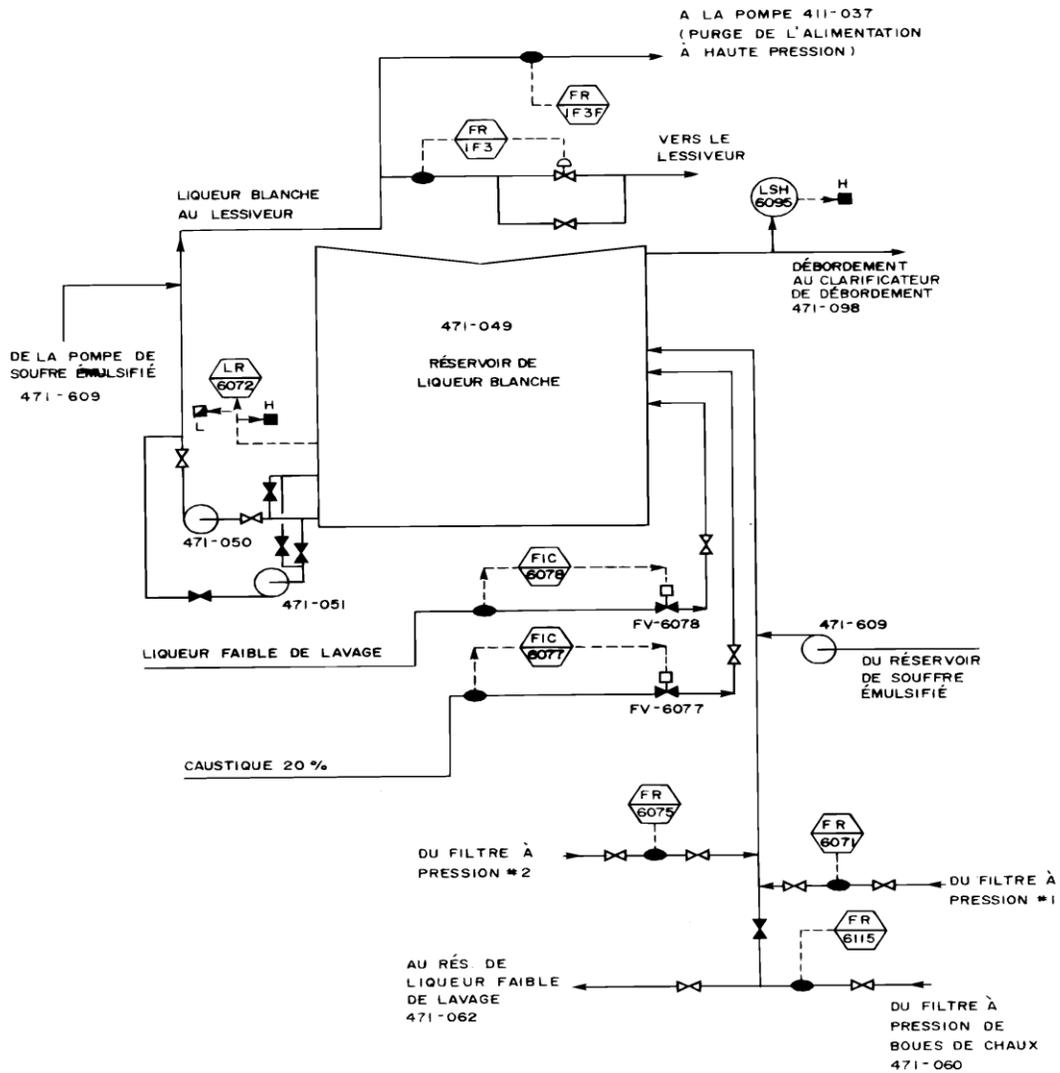
10A-2

Formule pour calculer le volume du réservoir 471-049 (Référence plan #471-12002-001) :

$$V (m^3) = 351.99 + (h\%) * 29.03 \quad (0 < h\% < 100)$$

Réservoir 471-049

Diamètre : 18.3 m
 Hauteur : 13.4 m
 Volume : 3 500 m³
 Mat. fab. : acier



LIQUEUR NOIRE

Fournisseur : Domtar Inc, Usine de Windsor
609 Rang 12, C.P. 1010
Windsor, Québec J1S 2L9
Tél. : (819) 845-2771

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: -Liqueur noire faible.
-Agent calorifique et formation de la liqueur verte.

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : E, D2B
Matière corrosive et toxique

Transport : Production interne

3. COMPOSANTES

#CAS :	497-19-8	Carbonate de sodium (Na_2CO_3)	0-40%
	1310-73-2	Hydroxyde de sodium	6-7%
	1313-82-2	Sulfure de sodium (Na_2S)	1-19%
	7757-82-6	Sulfate de sodium (Na_2SO_4)	1-5%
	7772-98-7	Thiosulfate de sodium ($\text{Na}_2\text{S}_2\text{O}_3$)	1-5%
	9004-34-6	Cellulose	0-50%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquide noir à odeur d'œufs pourris.
Densité : 1,08
pH : 10-13
Point d'ébullition : 105 à 135 °C
Réactivité : stable dans les conditions habituelles d'entreposage.
Incompatibilité : - en contact avec des acides, elle peut dégager du H_2S .
- avec des oxydants forts, aluminium et fluor.

Produits de décomposition dangereux :
- sulfure d'hydrogène (H_2S) et des mercaptans.

LIQUEUR NOIRE

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Peau :	cause des irritations et des brûlures sévères.
Yeux :	cause des brûlures sévères et des cicatrices à la cornée pouvant amener la cécité.
Inhalation :	cause des irritations au nez, à la gorge et aux poumons
Ingestion :	cause des dommages sérieux à la bouche, la gorge et l'estomac.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de combustion dangereux :

- oxydes de carbone (CO_x), oxydes de soufre (SO_x), composés de soufre réduit (SRT).

Moyens d'extinction :

- éteindre avec un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC, du CO₂, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme de caoutchouc
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros déversements :

- scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimiques

LIQUEUR NOIRE

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement
- ne jamais neutraliser avec un acide (possibilité de dégagement de H₂S).
- diluer avec de l'eau.

Protection contre les déversement aux réservoirs

Intérieur: si la conductivité de la liqueur noire dans la fosse de récupération dépasse un seuil (10 ms), la liqueur est récupérée dans le réservoir de liqueur faible. Si la conductivité est basse, le liquide est envoyé au réservoir de décharge.

Extérieur: Digue de rétention³, capacité : 2 005 m³ pour les trois réservoirs de liqueur noire 451-011, 451-012 et 451-221.

Disposition du produit

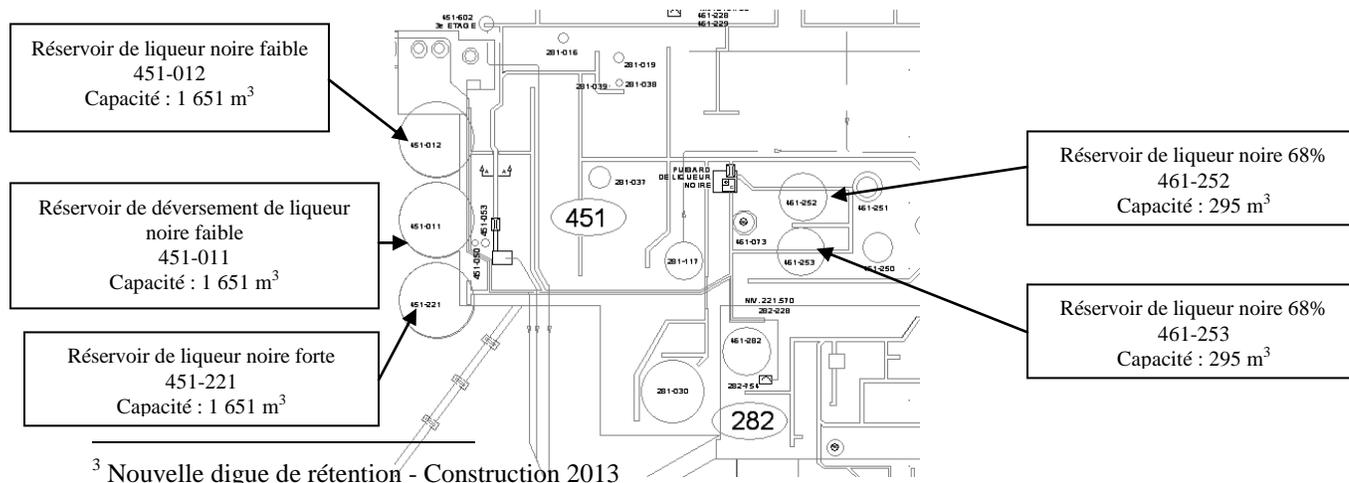
Traitement à l'effluent.

10. DONNÉES TECHNIQUES

On trouve deux réservoirs de liqueur noire 68% au secteur 461. Au secteur 451, il y a deux réservoirs de liqueur noire 16% (451-012 et 451-011) et un troisième qui contient de la liqueur noire 68% (451-221).

10A-1 SECTEUR 451 (Évaporation) - SECTION 461 (Chaudière de récupération)

Au secteur 451 (Évaporation), les trois réservoirs ont une capacité de 1 651 m³ chacun. Au secteur 461, on retrouve deux réservoirs (461-252, 461-253) de liqueur noire 68% d'une capacité de 295 m³ chacun. Tout déversement de liqueur noire est récupéré à l'aide d'une tranchée et est acheminé vers le puisard de liqueur noire qui alimente le réservoir de liqueur faible (451-011). Plan : E-000-12025-001



LIQUEUR NOIRE

10B-1 SECTEUR 451 (Évaporation)

Réservoirs de liqueur noire 451-011, 451-012 (16%) et 451-221 (68%) (Référence plan #451-1216) :

Réservoir 451-011 (16%)

$$V(m^3) = \frac{48,97 + (h\%) * 21233,8}{960,7 + 6 * (\%S)} \quad (0 < h\% < 100)$$

Diamètre : 12 m
 Hauteur : 18 m
 Volume : 1 651 m³
 Mat. fab. : acier

Réservoir 451-221 (68%)

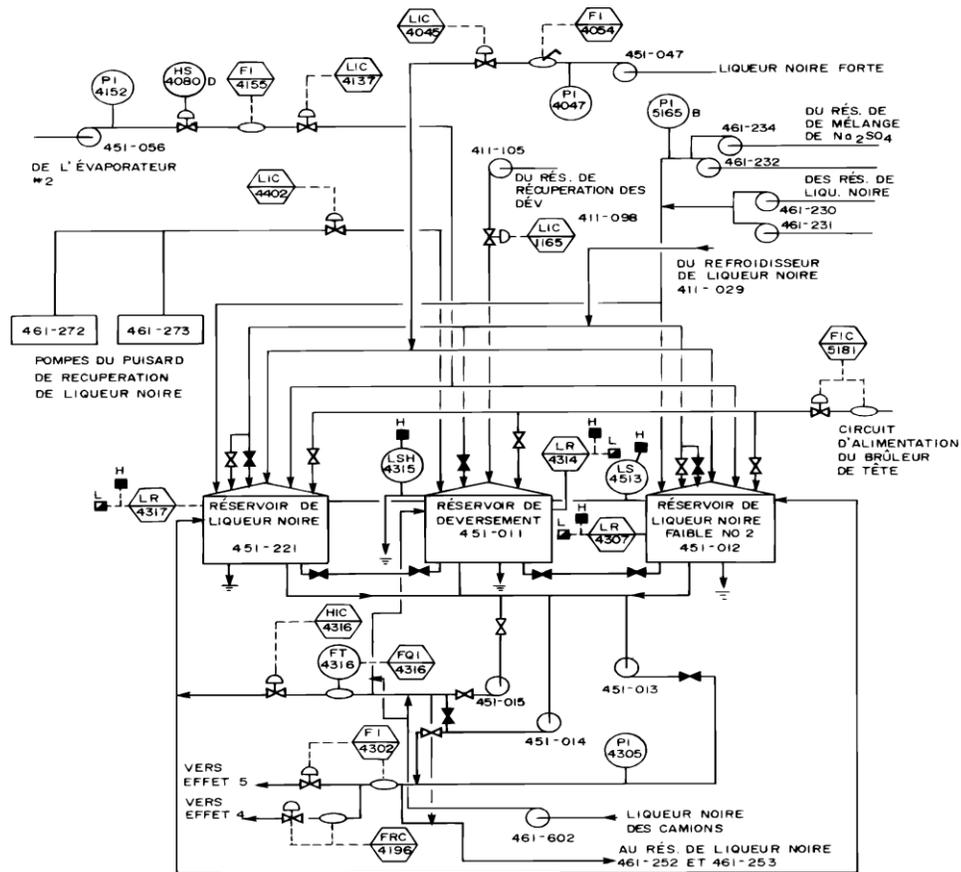
$$V(m^3) = \frac{69 + (h\%) * 21787,2}{960,7 + 6 * (\%S)} \quad (0 < h\% < 100)$$

Diamètre : 12 m
 Hauteur : 18 m
 Volume : 1 651 m³
 Mat. fab. : acier

Réservoir 451-012 (16%)

$$V(m^3) = \frac{72,38 + (h\%) * 21787,2}{960,7 + 6 * (\%S)} \quad (0 < h\% < 100)$$

Diamètre : 12 m
 Hauteur : 18 m
 Volume : 1 651 m³
 Mat. fab. : acier



LIQUEUR NOIRE

10C-1. SECTEUR 461 (Chaudière de récupération)

Réservoirs de liqueur noire 461-252, 461-253 (68%) (Référence plan #461-1203).

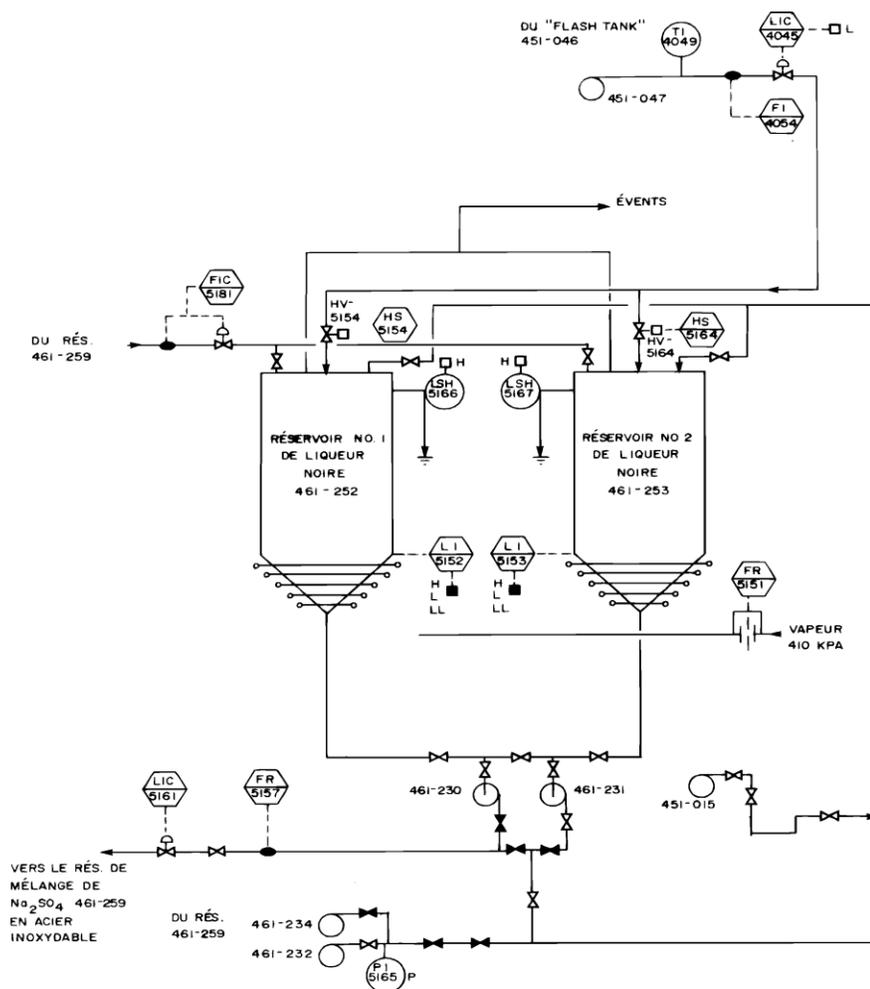
Formule pour calculer le volume des réservoirs 461-252 et 461-253 :

$$V (m^3) = 37,9 + \frac{(h\%) * 2785,8}{960,7 + 6 (S\%)} \quad (0 < h\% < 100)$$

S% = % solide

Réservoirs 461-252 et 461-253

Diamètre : 5 m
 Hauteur : 15 m
 Volume : 295 m³
 Mat. fab. : acier



LIQUEUR VERTE

Fournisseur : Domtar Inc, Usine de Windsor
609 Rang 12, C.P. 1010
Windsor, Québec J1S 2L9
Tél. : (819) 845-2771

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: -lessive verte
-reformation de la liqueur blanche

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : E, D2B
Matière corrosive et toxique

Transport : Production interne

3. COMPOSANTES

#CAS :	497-19-8	Carbonate de sodium (Na_2CO_3) 10-15%
	1310-73-2	Hydroxyde de sodium 0.3-5%
	1313-82-2	Sulfure de sodium (Na_2S) 3-8%
	7757-82-6	Sulfate de sodium (Na_2SO_4) 0.3-4%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquide de couleur verte.

Densité : 1,1 (variable)

pH : 12

Point d'ébullition : 105 à 110 °C (variable)

Réactivité : stable dans les conditions habituelles d'entreposage.

Incompatibilité : le contact avec des acides libère du sulfure d'hydrogène (H_2S).

Produits de décomposition dangereux :
sulfure d'hydrogène (H_2S) au contact des acides et oxydes de carbone
et/ou de sodium

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Peau : peut causer de l'irritation et des brûlures sévères.

Yeux : extrêmement corrosif, peut causer des cicatrices cornéennes pouvant
amener la cécité.

Ingestion : cause des dommages sérieux à la bouche, la gorge et l'estomac.

Inhalation : peut causer de l'irritation au nez, à la gorge et aux poumons.

LIQUEUR VERTE

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies : - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de combustion dangereux :

- sulfure d'hydrogène (H₂S)
- Oxydes de carbone et/ou de sodium

Moyens d'extinction : - éteindre avec un agent chimique sec tel la poudre BC ou ABC du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros déversements : - scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimiques

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
- ne jamais neutraliser un déversement de liqueur verte avec de l'acide ou drainer dans un égout acide (dégagement de H₂S).
- diluer avec de l'eau.

LIQUEUR VERTE

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

Protection contre les déversements aux réservoirs

Intérieur : 461-250 et 461-251

- Tranchées de plancher vers la fosse de récupération de la liqueur noire puis vers le décanteur primaire.

461-282

- Digue de détection de fuite seulement
- Déversements dans les tranchées et diriger au réservoir de mélange des effluents.

Extérieur : Digue de rétention⁴, capacité : 668 m³ pour le réservoir 471-006

Digue de rétention⁵, capacité : 2 005 m³ pour les réservoirs 471-001 et 471-098

- diriger vers le décanteur primaire

Disposition du produit

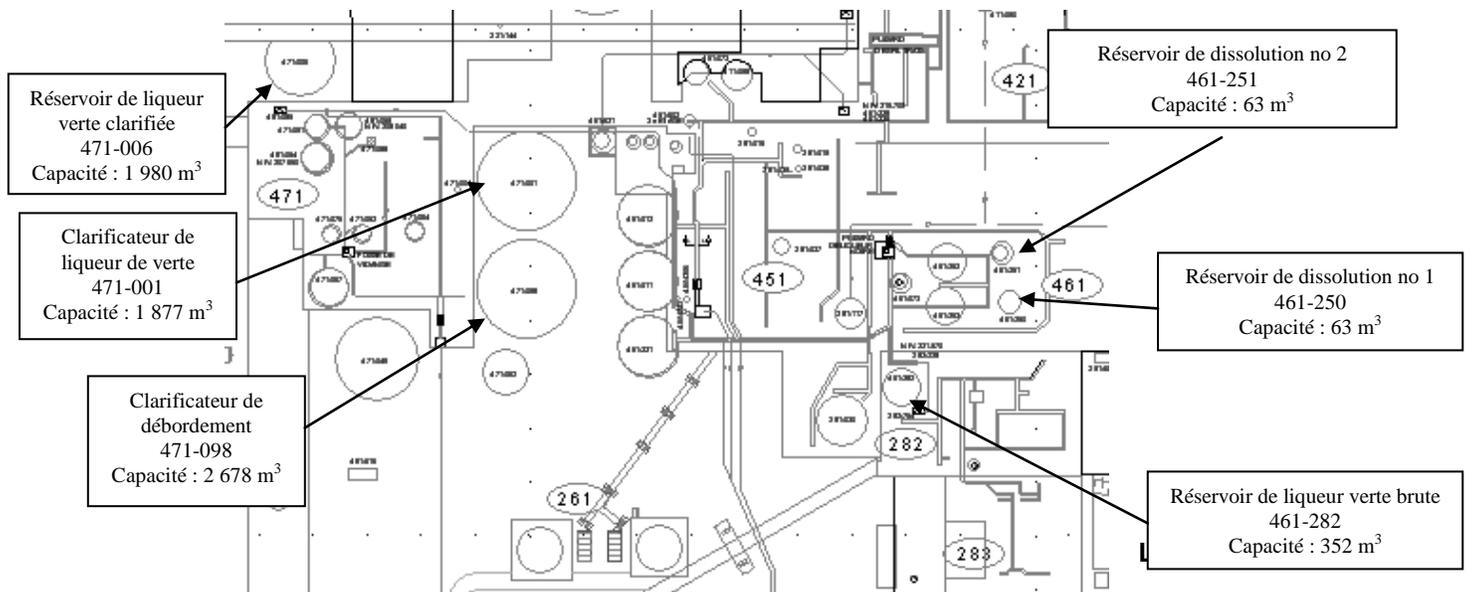
Neutralisation à l'effluent.

10. DONNÉES TECHNIQUES

On trouve trois réservoirs de liqueur verte au secteur 461 et trois autres au secteur 471.

10A SECTEUR 461 - Chaudière de récupération

Au secteur 461 (chaudière de récupération), on retrouve deux réservoirs de 63 m³ (461-250 réservoir de dissolution no 1) et (461-251 réservoir de dissolution no 2). Le troisième réservoir est celui de liqueur verte brute (461-282) et il possède une capacité de 352 m³. La concentration dans les réservoirs de dissolution est variable. La concentration dans le réservoir de liqueur verte brute est d'environ 125 g/l d'alcali total titrable. Plan : E-000-12025-001



⁴ Nouvelle digue de rétention - Construction 2013

⁵ Nouvelle digue de rétention - Construction 2013

LIQUEUR VERTE

10A-1 SECTEUR 461 - chaudière de récupération

Formule pour calculer le volume des réservoirs de dissolution (461-250, 461-251) et le réservoir de liqueur verte brute (461-282) (Référence plan #461-1201) :

$$V(m^3) = 28.56 + (h\%) * 0.3455 \quad (0 < h\% < 100)$$

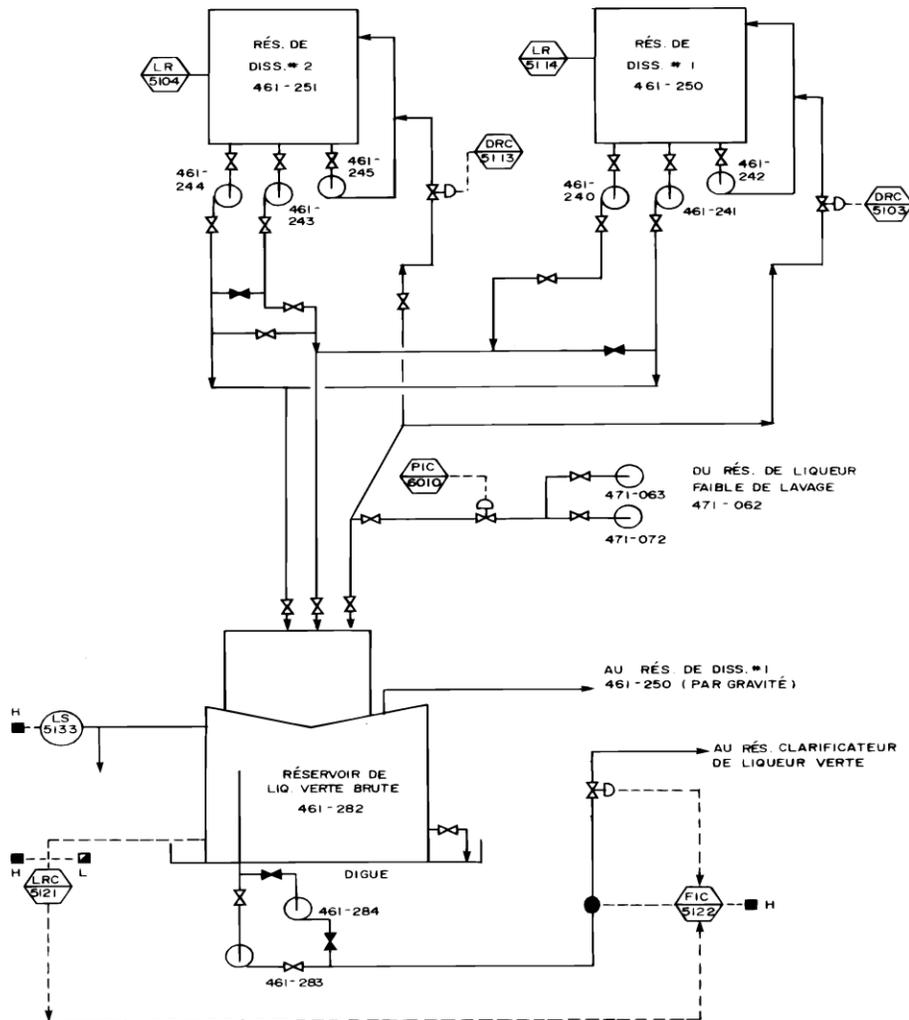
$$V(m^3) = 31.92 + (h\%) * 3,2 \quad (0 < h\% < 100)$$

Réservoir 461-250 et 461-251

Diamètre: 6,7 m
Hauteur : 2,74 m
Volume : 63 m³
Mat. fab.: acier (A1 killed)

Réservoir 461-282

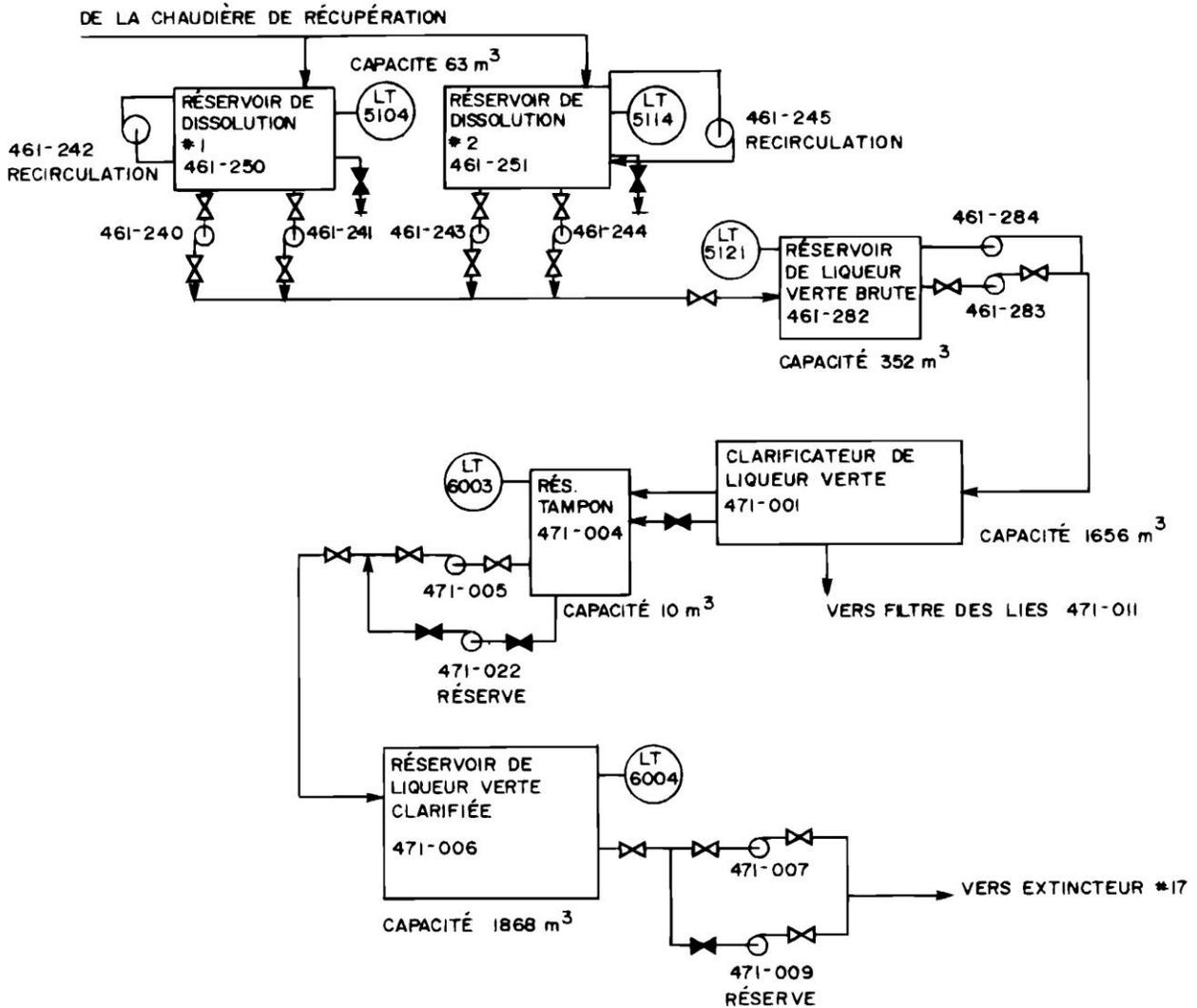
Diamètre : 7,5 m
Hauteur : 9.5 m
Volume : 352 m³



LIQUEUR VERTE

10A-2

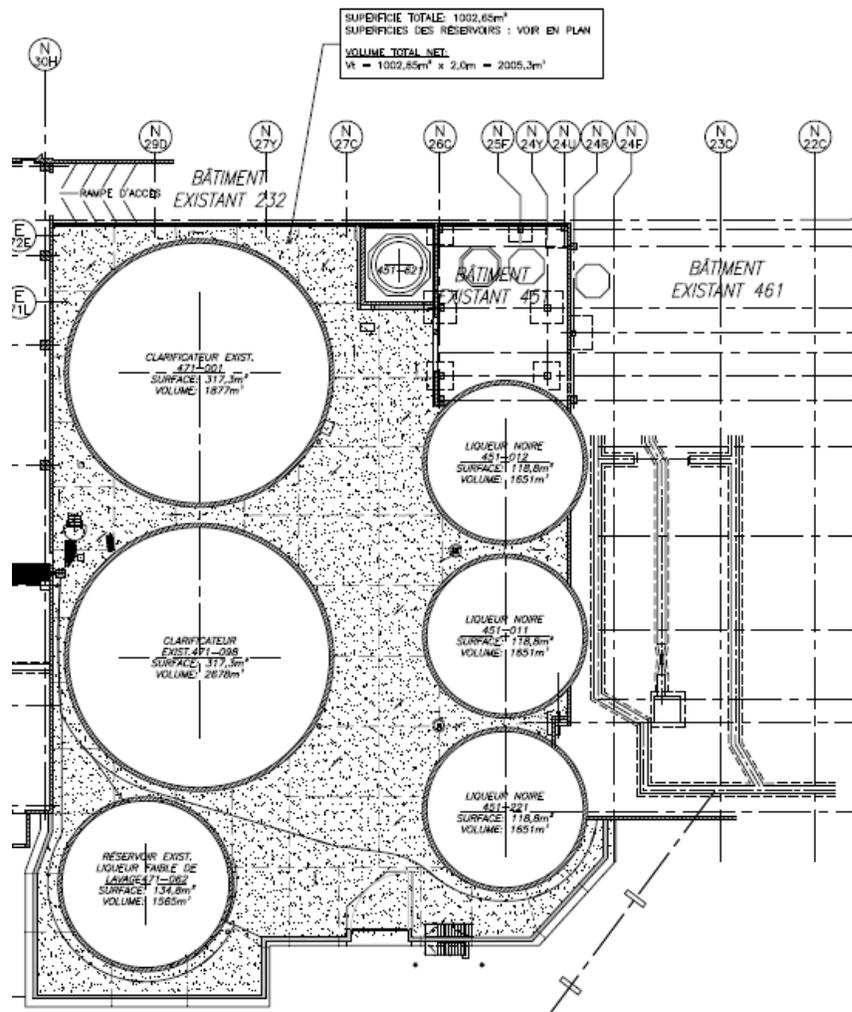
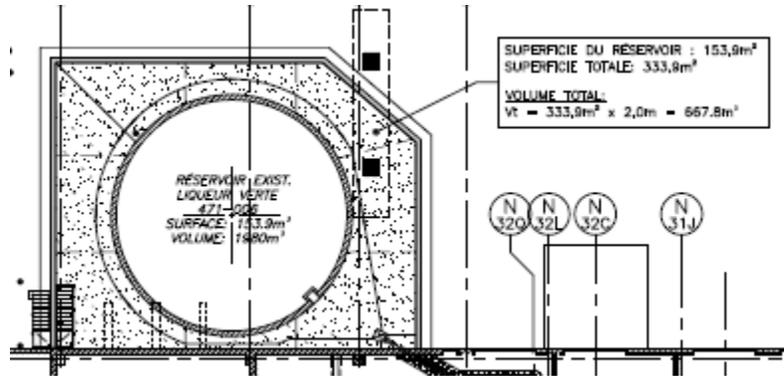
La liqueur verte est produite en diluant le salin de la chaudière de récupération dans les réservoirs de dissolution 461-250 et 461-251. De là, elle est transférée au réservoir de liqueur verte brute 461-282 et ensuite au clarificateur de liqueur verte 471-001. Là, on procède à l'enlèvement des matières solides appelées lies. Une fois clarifiée, la liqueur verte est entreposée dans le réservoir 471-006.



LIQUEUR VERTE

10B SECTEUR 471 - Caustification

Au secteur 471 (caustification), on retrouve un réservoir de 1 980 m³ (471-006 réservoir de liqueur verte clarifiée), un autre de 1 877 m³ (471-001 clarificateur de liqueur verte) et un dernier de 2 678 m³ (471-098). Tous ces réservoirs sont endigués. (Référence plan #471-1201).



LIQUEUR VERTE

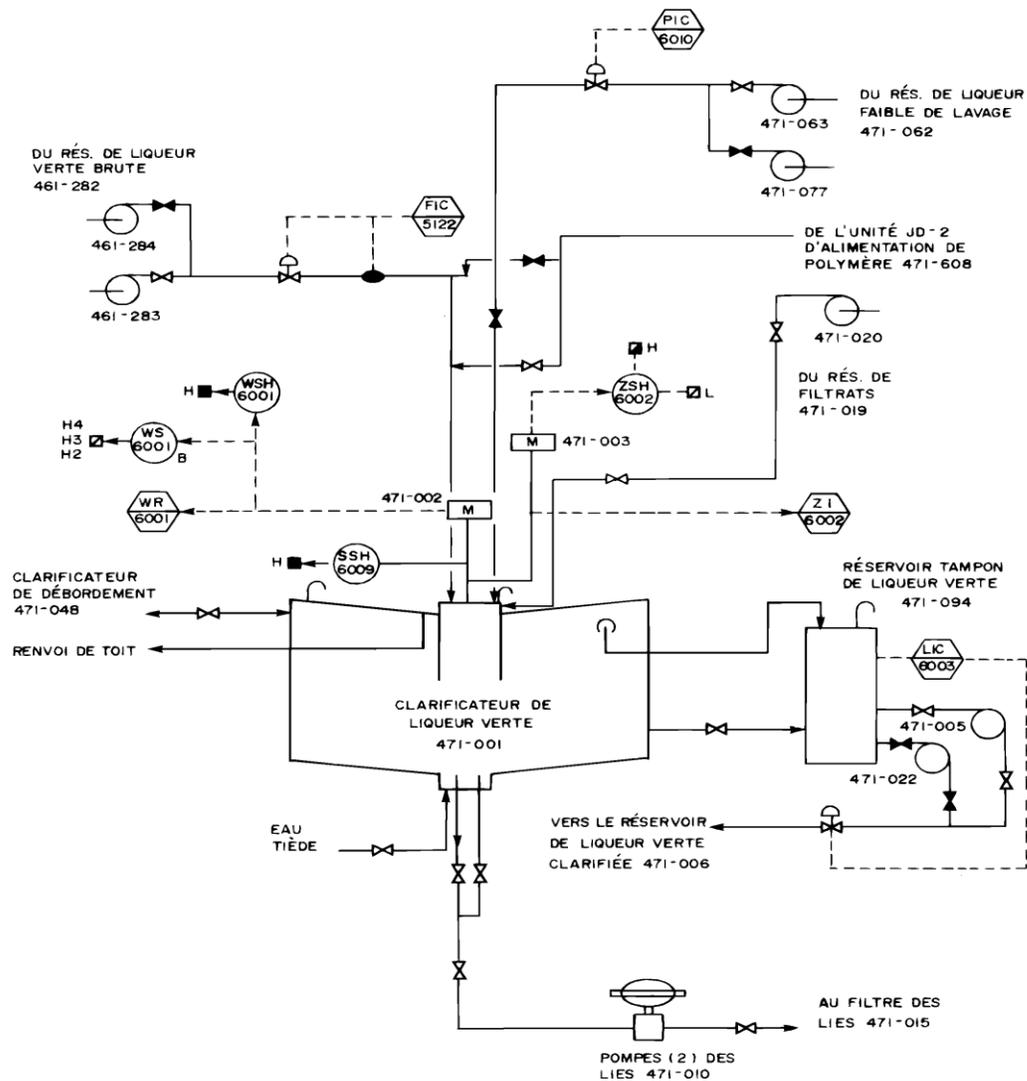
10B-1 SECTEUR 471 - Clarificateur de liqueur verte

Formule pour calculer le volume du réservoir 471-001 et 471-098

$$V(m^3) = 1497,77 + 1,0472 (1,388 - h\%) \left((9,9 + \frac{0,07341 + h\%}{0,146})^2 - 6,26301 h\% + 9,42892 \right) - 21,51776 \frac{(19,6 - \frac{0,07341 + h\%}{0,146}) (0,07341 + h\%)^2}{0,146}$$

$$(0 < h\% < 100\%)$$

Volume 471-001: 1 877 m³
 Volume 471-098: 2 678 m³



LIQUEUR VERTE

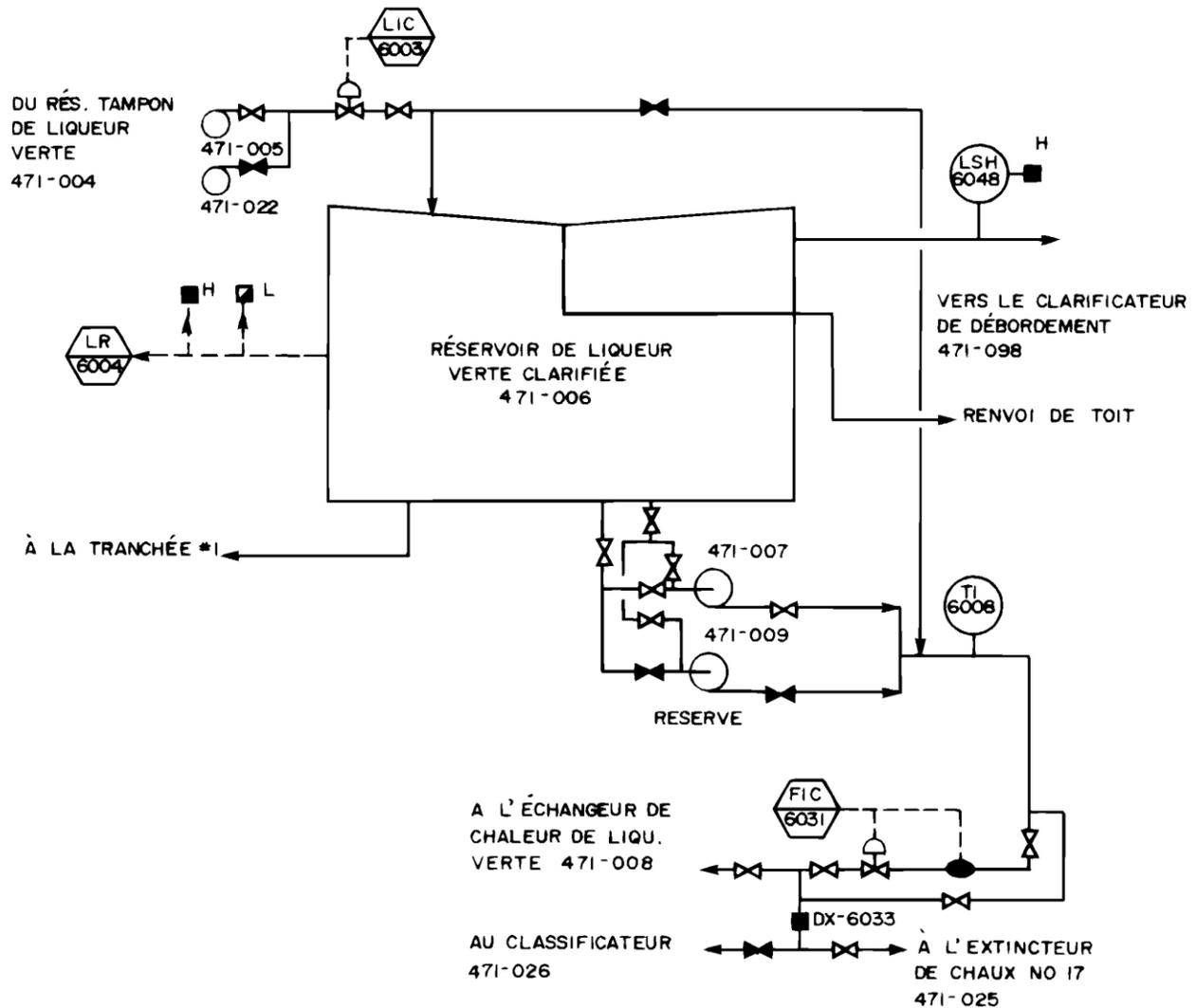
10B-3 SECTEUR 471 - Réservoir de liqueur verte clarifiée

Formule pour calculer le volume du réservoir 471-006 :

$$V (m^3) = 195 + (h\%) * 16,73 \quad (0 < h\% < 100)$$

Réservoir 471-006

Diamètre: 13,72 m
 Hauteur: 12,64 m
 Volume: 1 980 m³



**LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT
(Glycol, antigel)**

Fournisseur : Canada colors and chemicals limited
80 Scarsdale road
Don Mills, Ontario
M3B 2R7
Tél : (416) 444-2112 (urgence)

1. IDENTIFICATION

Synonyme/utilisation : - Glycol, antigel, éthylène glycol

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : D2A, D2B
Matière très toxiques

Transport : Non réglementé

3. COMPOSANTES

#CAS :	107-21-1	Éthylène glycol 40-70%
	111-46-6	Diéthylène glycol 0.5-5%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique :	liquide avec une odeur douce
Densité (eau =1) :	env. 1.09
Point d'ébullition :	100-162 °C
Solubilité dans l'eau :	100%
Réactivité :	Stable dans les conditions normales d'entreposage.
Incompatibilité	Oxydants puissants.

Produit de décomposition dangereux :
La décomposition peut produire du monoxyde et/ou dioxyde de carbone.

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Peau : Peut irriter légèrement la peau. Légèrement toxique au contact prolongé ou répété.

Yeux : Peut irriter.

Ingestion : Peut causer douleurs ou malaises abdominaux, nausées, vomissements, étourdissements, somnolence, malaise général, vision brouillée, irritabilité, douleurs lombaires, oligurie, urémie et effets sur le système nerveux central, incluant mouvements irréguliers des yeux, convulsions et coma.

Inhalation : Peut irriter le nez et la gorge et causer des maux de tête. La présence de fortes concentrations de vapeurs peut causer des nausées, des vomissements, des maux de tête et des étourdissements.

**LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT
(Glycol, antigel)**

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A

7. MESURES D'URGENCES

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse
Voir annexe 2-A pour les mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Ininflammable.

Équipement de protection :

- botte résistant aux produits chimiques
- gants résistant aux produits chimiques (nitrile, néoprène, caoutchouc)
- lunettes monocoques
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- porter un tablier ou une salopette

Pour les gros incendies : Scaphandre autonome à l'épreuve du feu
Produit de combustion dangereux :

La décomposition thermique (incendies destructeurs) produit des oxydes simples.

Moyens d'extinction :

Gros feu : Utiliser de la mousse antialcool ou universelle
Petit feu : Gaz carbonique ou de la poudre sèche.

Procédures spéciales : Ne pas diriger un jet continu d'eau ou de mousse dans des réservoirs brûlants, cela pourrait augmenter le risque d'incendie.

Voir annexe 1-C pour des mesures supplémentaires d'extinction

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipement de protection :

- botte résistant aux produits chimiques
- gants résistant aux produits chimiques (nitrile, néoprène, caoutchouc)
- lunettes monocoques
- écran facial
- porter un tablier ou une salopette
- respirateur purificateur d'air protégeant contre les vapeurs organiques. (cartouches à vapeur organique et filtre anti-poussière et brouillard) ou respirateur à adduction d'air.

**LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT
(Glycol, antigel)**

5. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

Pour les gros déversements : Scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour tout fuite ou déversement
- limiter l'accès à la zone
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées
- assurer une bonne ventilation pour diminuer les vapeurs de gaz
- absorber les résidus avec une matière absorbante et mettre dans les contenants hermétiques avant de s'en débarrasser.
- éviter tout contact direct avec le produit

6. DONNÉES TECHNIQUES

Il existe plusieurs réservoirs d'expansion pour le glycol dont les principaux : 872-698 (capacité : 2.21 m³), 852-797 (capacité : 2.58 m³), 282-228 (capacité : 4.20 m³), 461-228-01 (capacité : 0,88 m³) et 461-228-02 (capacité : 0,88 m³).

Plans : 872-1245, 852-1246, 282-1241 et 461-1242.

MÉTHANOL (CH₃OH)

Fournisseur : Unipex Solutions Canada inc.
1570, Ampère, suite 106
Boucherville, Québec J4B 7L4
Tél. : 647-329-1052 (urgence)
800-387-3943

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: Hydrate méthylique, alcool méthylique, Carbinol, hydroxyde de méthyle, alcool de bois

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : B-2 : liquide inflammable
D1A : Très toxique (létalité aiguë)
D2A : Très toxique (tératogène)
D2B : Toxique (irritant cutané et oculaire)

Transport : UN 1230 – liquide inflammable, matières toxiques.

3. COMPOSANTES

#CAS : 67-56-1 Méthanol 95-100%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquide clair et incolore à odeur d'alcool.
Seuil olfactif : 4.2- 5960
Densité (20 °C) : 0,79
pH : sans objet
Point de fusion: -97,8 °C
Point d'ébullition : 65°C
Solubilité dans l'eau : 100%
Pression de vapeur (20 °C) : 96 à 127 mm Hg
Densité de vapeur (air = 1) : 1.11
Solubilité dans l'eau : soluble dans l'eau. Hygroscopique.
Point d'éclair : 11 °C
Température d'auto-inflammation : 385 °C
Limites d'inflammabilité dans l'air (%) : LEL inf : 6% sup. : 36%

MÉTHANOL (CH₃OH)

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES (suite)

- Stabilité : - stable dans des conditions d'utilisation.
- Conditions à éviter : - températures élevées, étincelles, flammes nues et toutes autres sources d'inflammation.
- Incompatibilité : - comburants puissants. Acides minéraux ou Lewis. Acide sulfurique. Peroxyde d'hydrogène. Plomb. Aluminium et alliages. Magnésium. Platine, Nickel. Fonte. Cuivre et alliages. Zinc et alliages. Acier galvanisé.
- les mélanges ou les réactions des alcools avec lers produits suivants peuvent causer des explosions : perchlorate de baryum, chlore, acide hypochloreux, oxyde d'éthylène, diisocyanate d'hexaméthylène et d'autres isocyanates, tétroxyde d'azote, acide permonosulfurique et aluminium tri-isobutylique.

Produits de décomposition dangereux :

Les produits libérés au cours de la décomposition thermique sont toxiques et peuvent comprendre du formaldéhyde et des oxydes de carbone.

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

- Limites d'exposition : cutanée 200 ppm (8 heures/jour)
inhalation 250 ppm (15 minutes)
Valeur de danger immédiat pour la vie ou la santé: 6000 ppm
- Peau : il est absorbé promptement et produit des symptômes similaires à ceux d'une inhalation.
- Yeux : cause une irritation et des dommages.
- Inhalation : cause de l'asphyxie, des nausées et vomissements, une perte de conscience et des convulsions.
- Ingestion : cause des nausées et vomissements, la cécité et la mort.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-B.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Éloigner toute source d'ignition.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

MÉTHANOL (CH₃OH)

8. FEU ET EXPLOSION

Combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme résistant aux produits chimiques
- écran facial et lunettes de sécurité
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de combustion dangereux :

- oxydes de carbone (CO_x) et vapeurs de méthanol

Moyens d'extinction :

- ne pas se servir de jets d'eau.
- éteindre avec de la mousse, de l'eau pulvérisée (brouillard), du CO₂ ou un agent chimique sec, tel la poudre BC ou ABC.

Voir annexe 1-C pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- lunettes de sécurité
- uniforme de caoutchouc
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros déversements :

- scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimiques

Mesures à prendre : -

- bien ventiler.
- avertir le service à l'environnement pour tout déversement.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
- éliminer toute source d'ignition.
- recouvrir le méthanol avec de l'eau ou le diluer avec de l'eau pour réduire le danger d'incendie.
- absorber avec des matières inertes sèches (sable, terre, boudins). Ne jamais utiliser de matériaux combustibles comme du bran de scie.

Protection contre les déversements aux réservoirs :

446-070 : Digue : 80 m³ (béton)

Disposition du produit :

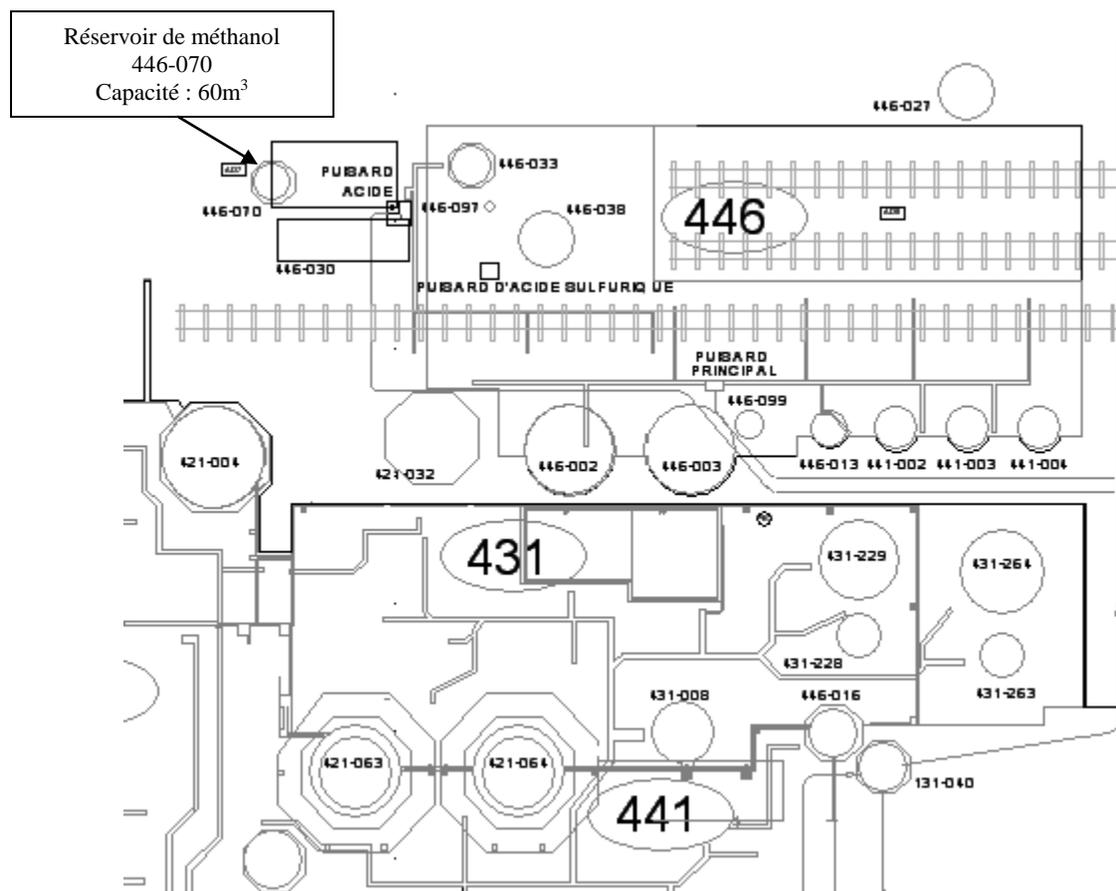
Transporteur autorisé.

MÉTHANOL (CH₃OH)

10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve un réservoir de méthanol à 100% (446-070) au secteur 446 (manutention des produits chimiques). Plan : E-000-12025-001

10A SECTEUR 446 (manutention des produits chimiques)



MÉTHANOL (CH₃OH)

10A-1

Au secteur 446, un réservoir en acier endigué de 60 m³ (446-070), se trouve à l'extérieur du côté nord du bâtiment.

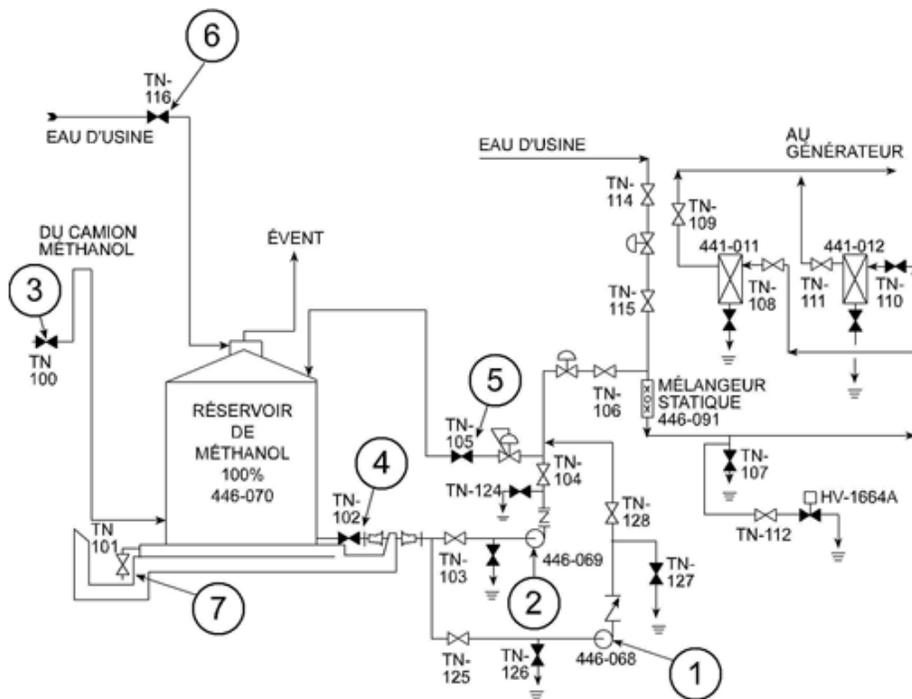
Formule pour calculer le volume du réservoir 446-070 connaissant le niveau du réservoir en (h%) (Référence plan #441-1201) :

$$V \text{ (m}^3\text{)} = 2 + 0,527 * \text{(h\%)} \quad (0 < \text{h\%} < 100)$$

Le méthanol arrive par camion

Réservoir 446-070

Diamètre : 3,5 m
 Hauteur : 6,2 m
 Volume : 60 m³
 Mat. fab. : acier



- 1- Pompe 446-068 (446-815-01...4D)
- 2- Pompe 446-069 (446-815-01...6C)
- 3- TN-100 ENTRÉE DU MÉTHANOL
- 4- TN-102 SORTIE DU METHANOL
- 5- TN-105 RETOUR DU MÉTHANOL
- 6- TN-116 EAU DE REFROIDISSEMENT
- 7- TN-101 DRAIN DU RÉSERVOIR

NETTOYEURS

Fournisseur : Nalco Canada Co.
1055 rue Truman
Burlington , Ontario, L7R-3Y9
Tél : 1-800-463-3216
Pagette 819-820-0055

Laboratoire Buckman du Canada, ltée
351, Joseph-Carrier
Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 5V5
Tél. : 450-424-4404

1. IDENTIFICATION

Produits :

- Bulab 9567¹ : Trempage des filtres Ronningen-Peter de la Presse-Encolleuse
- Buzyne 2556² : Bouillissage enzymatique sur le circuit d'encollage de surface
- Nalbrite 2609 : Bouillissage acide
- Nalbrite 2623 : Nettoyeur acide, lavage de la lèvre
- Nalbrite 8933 Plus : Nettoyeur acide, lavage de la lèvre
- Nalkleen 2606 : Lavage feutre, conditionneur
- Nalkleen 2657 : Additif alcalin pour bouillissage
- Nalstrip 231D³ : Lavage des feutres Albany au presse-pâte #9
- Nalstrip 2634 : Lavage du feutre sécheur et moussage du Belbaie.
- Resin-Rinse 7293⁴ : Nettoyage/regénération d'ammine pour polissage des condensats.

2. RÉGLEMENTATIONS

Produits	SIMDUT	Transport
Bulab 9567	E – matière corrosive	UN1760 – liquides corrosifs, n.s.a. (EDTA tétrasodique), Classe 8, PG III
Buzyne 2556	D2A – matière très toxique ayant d'autres effets	Non réglementé
Nalbrite 2609	B3 – liquide combustible E – matière corrosive	UN2796 - acide sulfurique contenant au plus 51% d'acide
Nalbrite 2623	E – matière corrosive	UN3265 – Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a., acide glycolique, acide dodécylbenzènesulfonique
Nalbrite 8933 Plus	E – matière corrosive	UN3264 – Liquide inorganique, corrosif, acide, N.S.A. (acide phosphorique)
Nalkleen 2606	D2B - matière toxique	Non réglementé
Nalkleen 2657	D2B - matière toxique	Non réglementé
Nalstrip 231D	E – matière corrosive	UN1824 – Hydroxyde de sodium, en solution, Classe 8, PG II
Nalstrip 2634	E – matière corrosive D1B – matière causant des effets toxiques immédiats et graves.	UN1814 – Hydroxyde de sodium, en solution, classe 8, GE II.
Resin-Rinse 7293	D2B – matière toxique ayant d'autres effets	Non réglementé

¹ Nouveau produit remplace le Nalstrip 2633

² Nouveau produit

³ Nouveau produit remplace le Renew SC7101

⁴ Nouveau produit remplace le Amercor CPR5

NETTOYEURS

3. COMPOSANTES

Produits	#CAS	Substances	Concentration
Bulab 9567	64-02-8	EDTA tétrasodique	10-30%
	1310-73-2	Hydroxyde de sodium	3-7%
Buzyme 2556	9000-90-2	Amylase alpha	3.-7%
	57-55-6	Glycol de propylène	10-30%
Nalbrite 2609	68002-97-1	Alcools en C10-16, éthoxylés	1-5%
	1569-01-3	1-propoxypropan-2-ol	1-5%
	7664-93-9	Acide sulfurique	30-60%
Nalbrite 2623	79-14-1	Acide hydroxyacétique	10-30%
	77-92-9	Acide citrique	1-5%
	27176-87-0	Acide dodecylbenzenesulfonique	1-5%
	7681-38-1	Bisulfate de sodium	1-5%
Nalbrite 8933 Plus	144-62-7	Acide oxalique	1-5%
	7664-38-2	Acide phosphorique	20-40%
Nalkleen 2606	34590-94-8	2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol	10-30%
	Exclusif	Modified alkanolamide	1.0-5.0%
	107-98-2	1-Méthoxypropan-2-ol	5-10%
	69227-21-0	Alcool oxyalkylé	1-5%
	68002-97-1	Alcools en C10-16, éthoxylés	1-5%
Nalkleen 2657	68154-97-2	Alcool éthoxylaté proposylé	1-5%
	64-02-08	Tétrasodium EDTA	5-10%
Nalstrip 231D	1300-72-7	Xylène sulfonate de sodium	1-5%
	1310-73-2	Hydroxyde de sodium	5-10%
Nalstrip 2634	68515-73-1	1-Méthoxypropan-2-ol	5-10%
	34590-94-8	(2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol	10-30%
	68002-97-1	Alcools en C10-16, éthoxylés	5-10%
	1300-72-7	Xylène sulfonate de sodium	5-10%
	107-98-2	1-Méthoxypropan-2-ol	1-5%
	1310-58-3	Hydroxyde de potassium	1-5%
Resin-Rinse 7293	67953-76-8	Potassium HEDP	1-5%
	110-91-8	Morpholine	5-10%

4 PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Produits	État physique	Densité (à 25°C)	pH	Solubilité dans l'eau	Pression de vapeur (mmHg)	Point éclair (en °C)	Incompatibilité
Bulab 9567	Liquide Clair, incolore à jaune pâle	1.18-1.22	13.4	100%	ND	>100	Agents oxydants forts, aluminium, zinc et autres métaux.
Buzyme 2556	Liquide Brun foncé	1.15	7.0-8.5	100%	ND	>100	Oxydants puissants.
Nalbrite 2609	Liquide Blanc bleuté Inodore	1.026-1.32	<1.0	100%	<0.5	77	Acides forts, oxydants forts, SO ₂ ou produits à base de bisulfite, acide nitreux, certains amines.
Nalbrite 2623	Liquide Transparent, jaune clair, odeur douce	1.09-1.13	<1 (100%)	100%	Aucun	Non-inflammable	Alcalins forts, oxydants forts.
Nalbrite 8933 Plus	Liquide Transparent jaune clair, odeur douce	1.20-1.24	1.3 (100%)	100%	Aucun	Non-inflammable	Alcalins forts
Nalkleen 2606	Liquide jaune Clair, odeur douce	0.999-1.0190	8.1	100%	ND	>93.3	Oxydants forts
Nalkleen 2657	Liquide Transparent/brun foncé, odeur douce	1.11-1.13	5.9-6.9	100%	17.5	Aucun	Aucune
Nalstrip 231D	Liquide Transparent, violet	1.17-1.18	13.0-13.8 (10%)	ND	ND	Aucun	Acides forts
Nalstrip 2634	Liquide, trouble, brun clair	1.08	13 (100%)	100%	ND	Aucun	Acides forts, oxydants forts et températures de congélation
Resin-Rinse 7293	Liquide ambré	1.22-1.28	8-10	100%	ND	>100	Agents oxydants forts, acides forts.

NETTOYEURS

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

		Bulab 9567	Buzyne 2556	Nalbrite 2609	Nalbrite 2623	Nalbrite 8933 plus	Nalkleen 2606	Nalkleen 2657	Nalstrip 231D	Nalstrip 2634	Resin-Rinse 7293
PEAU	Susceptible d'irriter la peau		x				x	x			x
	Corrosif risque de lésions cutanées permanentes	x		x					x		
	Susceptible d'irriter la peau de façon grave ou la destruction des tissus				x	x				x	
YEUX	Susceptible d'irriter les yeux, et/ou lésions oculaires		x				x	x			x
	Corrosif risque de brûlures oculaires et lésions permanentes	x							x	x	
	Brûlure oculaire et lésions permanentes			x	x	x					
INGESTIONS	Brûlure chimique à la bouche, à la gorge et à l'estomac			x	x	x	x		x	x	
	Aucun effet							x			
	N'est pas prévu être une principale voie d'absorption	x	x								x
INHALATION	Irritant, pour la gorge et les poumons		x	x	x	x	x		x	x	x
	Corrosif pour les membranes des muqueuses et des poumons	x									
	Réaction respiratoires allergique possible		x								
	Aucun effet							x			

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3 A pour tout les produits.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse. Voir annexe 2-A pour tout les produits.

NETTOYEURS

8. FEU ET EXPLOSION

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :

- monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, poussière de silice, aldéhydes et acides carboxyliques

Moyens d'extinction : voir annexe 1-A

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- Gants de caoutchouc
- Bottes de caoutchouc
- Écran facial et lunettes de sécurité
- Uniforme résistant aux produits chimiques
- Respirateur à cartouche filtrante

Pour les gros déversements :

- Mêmes équipements
- Scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimique

Mesures à prendre :

- Avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé
- Arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente pas de risque
- Éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées
- Éviter le contact avec l'eau car le produit devient glissant
- Aménager une digue pour contenir le déversement ,si nécessaire
- Absorber le produits mouillé avec du vermiculite ou autre matériau inerte

Disposition du produit :

- Élimination par un éliminateur autorisé

10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve les nettoyeurs en semi-vrac au sous-sol, bout sec des machines à papiers ou sur la mezzanine de la machine #8. Ces produits sont utilisés de façon ponctuelle lors des nettoyages des machines à papiers, à l'exception du Nalkleen 2606 qui est utilisé sur une base continue (conditionneur de feutre). Tous les produits sont contenus dans des semi-vrac qui eux sont placés dans des bacs de rétention. Le Resin-Rinse 7293 se retrouve en semi-vracs au secteur vapeur/récupération pour le traitement des condensats.

ORGANOPOL A-9705

Fournisseur : **BASF Canada inc.**
Milverton Drive 100
Mississauga (Ontario)
L5R 4H1
Tél.: 1-800-454-2673
(613) 996-6666 Canutec

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - clarificateur de liqueur verte

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : D2A
Matières toxiques

Transport : non réglementé

3. COMPOSANTES

#CAS :	7631-90-5	Sulfurous acid, monosodium salt 0.1-1.0%
	7681-57-4	Disulfurous acid, disodium salt 0.5-1.5%
	64742-47-8	Distillat de pétrole hydrotraité léger 15-40%
	68439-50-9	Alcool C12-14, éthoxylé 1-5%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique	Émulsion, blanc à gris/blanc
Odeur :	Bioxyde de soufre
Densité :	env. 1
pH :	4 - 6
Solubilité dans l'eau :	Dispersable
Pression de vapeur :	indéterminée
Point d'ébullition :	> 100°C
Point de fusion :	env. -18°C
Point éclair :	> 100°C

Réactivité: - stable dans les conditions normales d'utilisation

Conditions à éviter : - éviter les températures extrêmes.

Incompatibilité : peut réagir avec les oxydants puissants (peuvent dégrader le polymère). Pour éviter la dégradation du produit et la corrosion des équipements, ne pas utiliser de contenants ou d'équipements en fer, en cuivre ou en aluminium avec ce produit.

ORGANOPOL A-9705

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition :	5 mg/m ³ pour le sulfurous acid, monosodium salt et le disulfurous acid, disodium salt. 200 mg/m ³ pour le distillat de pétrole hydrotraité léger.
Peau :	le contact prolongé ou répété tend à éliminer les huiles naturelles de la peau, pouvant entraîner une peau sèche, une irritation et/ou une dermatite.
Yeux :	peut causer une irritation des yeux.
Ingestion :	faible toxicité orale. L'aspiration des distillats de pétrole peut causer une pneumonie chimique.
Inhalation :	une des composante peut causer une sensibilité respiratoire.

Note : Une exposition répétée et prolongée aux vapeurs de distillats de pétrole peut causer des dommages au système nerveux central aussi bien que des troubles cardiaques et sanguins.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse. Voir annexe 2-A.

8. FEU ET EXPLOSION

Équipement de protection :	<ul style="list-style-type: none">- gants de caoutchouc- bottes de caoutchouc- écran facial- appareil respiratoire autonome- uniforme à l'épreuve des produits chimiques
Pour les gros incendies :	<ul style="list-style-type: none">- scaphandre autonome à l'épreuve du feu
Produits de décomposition dangereux :	<ul style="list-style-type: none">- oxydes de carbone, d'azote ou de soufre et ammoniaque.
Risques inhabituels :	<ul style="list-style-type: none">- le produit déversé est extrêmement glissant. Limiter le passage des piétons et des véhicules dans les endroits où il y a risque de glisser.
Moyen d'extinction :	Voir annexe 1-C

ORGANOPOL A-9705

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipement de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme résistant aux produits chimiques
- respirateur à cartouche filtrante

Pour les gros déversements :

- même équipement
- Appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé
- Arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente pas de risque
- Éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées
- Aménager une digue pour contenir le déversement
- Assurer une bonne ventilation pour diminuer les vapeurs

Protection contre les déversements :

Semi-vrac, bac de rétention

Disposition du produit :

Transporteur autorisé

10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve les semi-vracs de Organopol A-9705 secteur vapeur/récupération, comme agent de clarification de la liqueur verte.

PEROXYDE D'HYDROGÈNE (H₂O₂)

Fournisseur : Arkema inc.
P.O. Box 9210 Postal Station A
Toronto, Ontario, M5W 3M1
Tél.: 1-800-346-5757
(613) 996-6666 (Canutec)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - Dioxyde d'hydrogène, eau oxygénée, peroxyde
- Agent de blanchiment de la pâte

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : C, E, F
Matières comburantes, corrosives et dangereusement réactives
D1B : matière toxique ayant des effets immédiats et graves

Transport : UN 2014 ; Peroxyde d'hydrogène en solution aqueuse stabilisée

3. COMPOSANTES

#CAS : 7722-84-1 Peroxyde d'hydrogène 50%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquide clair à odeur légèrement piquante.

Densité (50% p/p) : 1,20

Point de fusion (50% p/p) : -52 °C

Point d'ébullition (50% p/p) : 114 °C

Solubilité dans l'eau : très soluble

Pression de vapeur (50% p/p) : 18 mm Hg

pH (50% p/p): non disponible

Réactivité : - stable dans les conditions habituelles d'entreposage.
- instable en présence de flammes, de chaleur ou d'impuretés.

Incompatibilité : le contact avec la plupart des matières organiques, ainsi qu'avec les matières combustibles (bran de scie, bois), risque de provoquer une inflammation ou des explosions.
éviter le contact avec les acides et bases, les solvants (méthanol), les carburants, les oxydants et réducteurs, les chlorates, les oxydes métalliques ou les sulfures, le soufre, les métaux en poudre, les composés phosphoreux.

PEROXYDE D'HYDROGÈNE (H₂O₂)

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES (suite)

Produits de décomposition dangereux :

dégagement d'oxygène (O₂) inflammable. Le taux de décomposition double tous les 10 °C d'augmentation de la température.

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : 1 ppm (8 heures)

Peau : risque de provoquer des brûlures.

Yeux : risque de brûlures et de lésions de la cornée pouvant conduire à la cécité.

Ingestion : irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements, troubles respiratoires, coma.

Inhalation : maux de gorge, accès de toux. Peut provoquer des difficultés respiratoires, maux de tête, nausée, faiblesse.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autres mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc ou néoprène
- uniforme de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies : - scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Moyens d'extinction : - éteindre avec de l'eau seulement.

Risques spéciaux : - enflamme les vêtements tel coton, rayonne, cuir et laine lorsque ceux-ci sont imbibés.

Voir annexe 1-E pour des mesures d'extinction supplémentaires.

PEROXYDE D'HYDROGÈNE (H₂O₂)

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurités
- uniforme de caoutchouc
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros déversements :

- scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimiques

Mesures à prendre : -

- avertir le service à l'environnement pour toute neutralisation et élimination du produit déversé
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées
- aménager une digue pour contenir le déversement
- éliminer toute source d'inflammation
- éviter tout contact avec des matières combustibles (bois, papier, huile, vêtements, sciure de bois, etc.)
- diluer avec de l'eau
- récupérer et déverser dans le bassin sédimentation qui n'est pas en fonction ; voir annexe 4-A pour les mesures de neutralisation au bassin
- dans l'impossibilité de récupérer, neutraliser avec du sulfite de sodium (Na₂SO₃ dilué à 5 à 10% p/p)

Protection contre les déversements aux réservoirs :

446-061 : - Digue : 36,2 m³ (béton)

446-065 : - Digue : 37 m³ (béton) Récupération dans les tranchées de plancher et dirigé vers le réservoir de mélange des effluents.

Disposition du produit :

Neutralisation à l'effluent.

10. DONNÉES TECHNIQUES

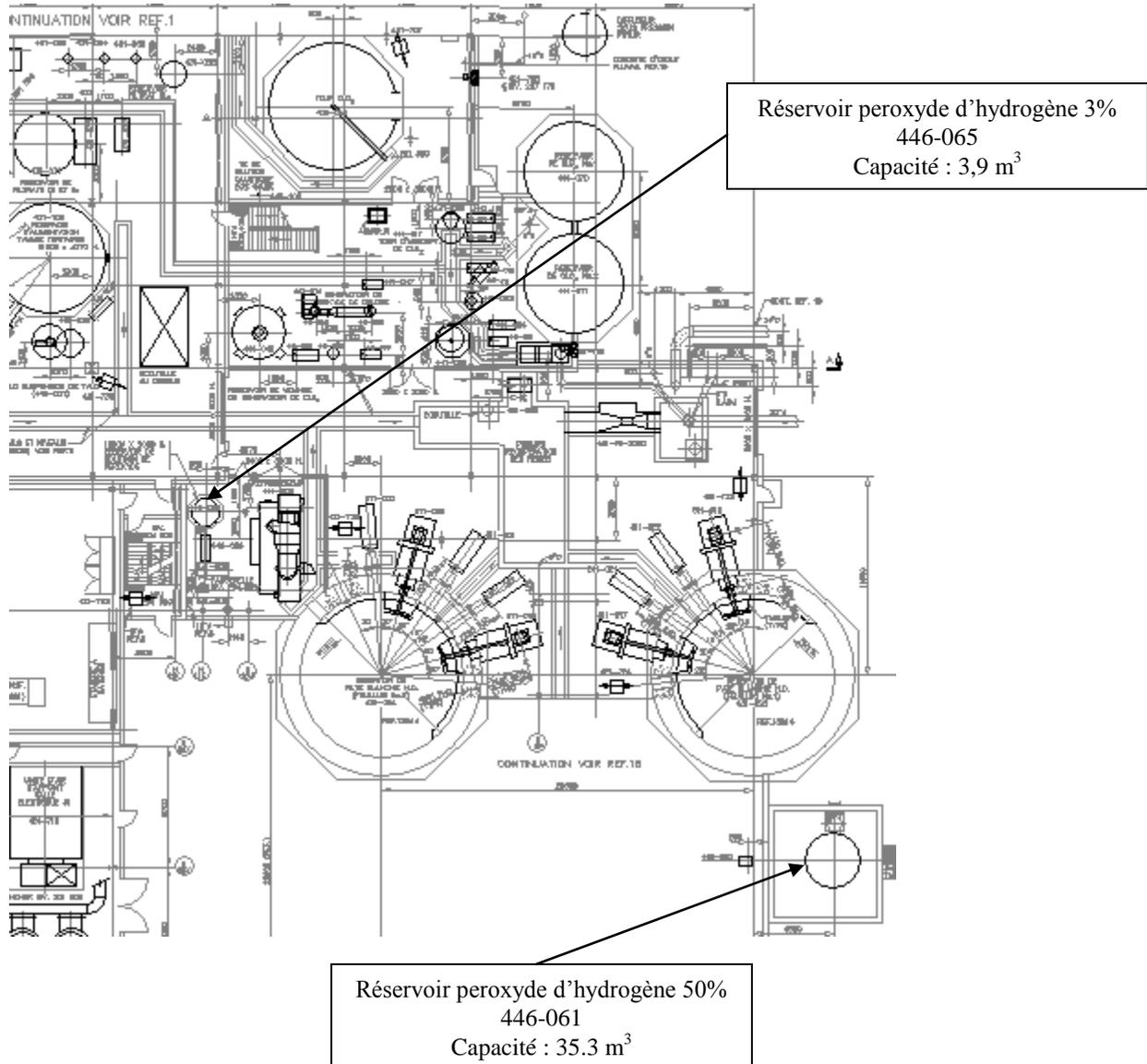
On trouve deux réservoirs de peroxyde d'hydrogène au secteur 431.

PEROXYDE D'HYDROGÈNE (H₂O₂)

10A SECTEUR 431 (cuisson, lavage et blanchiment)

Au secteur 431 (cuisson, lavage et blanchiment), on retrouve un réservoir de 35,3 m³ (446-061) de peroxyde à 50% qui est situé entre les réservoirs de pâte haute densité nos 1 et 3, à l'extérieur. L'autre réservoir est de 3,9 m³ (446-065) à 3%. Les deux réservoirs sont endigués.

Plan : 411-2102



PEROXYDE D'HYDROGÈNE (H₂O₂)

10A-1

Formule pour calculer le volume des réservoirs 446-061 et 446-065:

446-061 (H₂O₂ 50%)

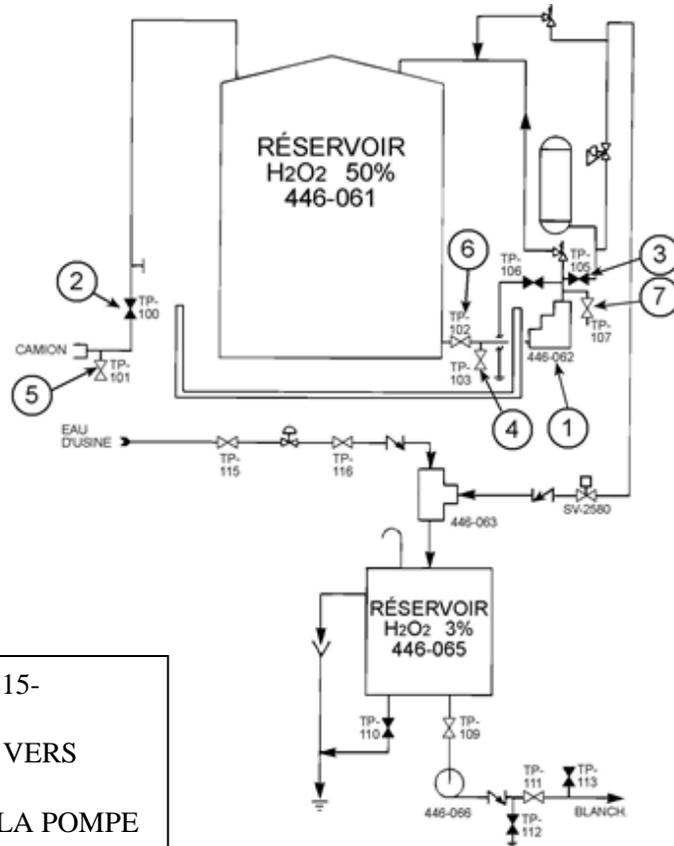
$$V(m^3) = 1,06 + h(\%) * 0,03926$$

Diamètre: 3,0 m
 Hauteur: 5,0 m
 Volume: 35,3 m³
 Mat. fab.: acier inoxydable

446-065 (H₂O₂ 3%)

$$V(m^3) = 02651 + (h\%) * 0,03119$$

Diamètre: 1,25 m
 Hauteur: 2,14 m
 Volume: 3,9 m³
 Mat. fab.: acier inoxydable



- 1- 1er.....446-062 (446-815-001....6A)
- 2- TP-100 PEROXYDE VERS RÉSERVOIR
- 3- TP-105 SORTIE DE LA POMPE 446-062
- 4- TP-103 DRAIN SUR LIGNE D'ALIMENTATION DE 446-062
- 5- TP-101 DRAIN SUR LA LIGNE DE DÉCHARGEMENT
- 6- TP-102 ALIMENTATION DE 446-062 (POUR PERMETTRE DRAINAGE)
- 7- TP-107 (EN CAS OÙ LA VALVE DE SURETÉ COULERAIT)

SF-4

Fournisseur : LBG Industries inc.
C.P. 459
Mansonville, Québec J0E 1X0
Tél. : (450) 292-3016
613-996-6666 (Canutec)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: Additif de combustion pour liqueur noire.

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : D2A et D2B – matière toxique ayant d'autres effets.
Transport : non réglementé

3. COMPOSANTES

#CAS :	1317-65-3	Carbonate de calcium	40-70%
	7439-96-5	Manganèse en poudre	10-30%
	1309-42-8	Hydroxyde de magnésium	10-30%
	1309-37-1	Trioxyde de fer	7-13%
	1344-28-1	Oxyde d'aluminium	1-5%
	14808-60-7	Silice cristalline, quartz	0.5-1.5%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : Poudre sèche, fine, gris foncé, inodore
pH : non disponible
Densité : non disponible
Point d'ébullition : non disponible
Point de fusion : non disponible
Solubilité dans l'eau : insoluble
Réactivité : stable à des températures et à des pressions normales.
Incompatibilité : Matériaux combustibles et inflammables, agents oxydants forts et acides forts.
Risque de polymérisation : aucun à température et à pression normale.
Produits de décompositions dangereux : Oxydes de carbone

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : mélange. Données pour chaque ingrédient.
Peau : peut causer une irritation cutanée.
xposition prolongée : eczéma et dermatite.
Yeux : peut causer une irritation oculaire.
Ingestion : peut causer une irritation au niveau de la bouche, la gorge et l'estomac.
Inhalation : peut causer des effets neurologiques néfastes. La silice cristalline, quartz est énumérée par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA comme étant cancérigène.

SF-4

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-B.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :

- la décomposition oxydante thermique des oxydes de carbone, de la fumée et des vapeurs irritantes.

Voir annexe 1-B pour des mesures d'extinction.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurité
- uniforme résistant aux produits chimiques
- masque anti-poussière

Pour les gros déversements :

- mêmes équipements
- appareil respiratoire autonome

Mesures à prendre :

- avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé.
- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque.
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées.
- aménager une digue pour contenir le déversement.
- si le produit est sec, le récupérer.
- assurer une bonne ventilation pour diminuer les poussières.

Protection contre les déversements:

Aucune digue

Disposition du produit :

Transporteur autorisé.

10. DONNÉES TECHNIQUES

Le SF-4 (sac de 500 kg) est ajouté à la liqueur noire comme additif de combustion.

SOLVANTS / DÉGRAISSEURS

Fournisseurs : Certified Lab Products
 Division of NCH Canada inc.
 239 Orenda Road
 Brampton, Ontario, L6T 1E6
 Tél. : (866) 636-7510
 (613) 996-6666(Canutec)

Groupe Bissonnette
 4330 rue Marie-Victorin
 Contrecoeur, Québec, J0L 1C0
 Tél.: (450) 636-587-2084
 (613) 996-6666 (Canutec)

Peintures ICI Canada inc.
 2320 King Ouest
 Sherbrooke, Québec, J1J 2E8
 Tél.: (819) 566-6366
 (613) 996-6666 (Canutec)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - solvant, dégraisseur

Produits : Bis-O-Net #2 – Lavage de la structure de la sécherie des machines à papier.
 Citrus Klaw – Dégraisseur général
 Diluant T-10 – Diluant à peinture
 Nu-Super Kleen – Dégraisseur écologique surpuissant multi-usage

2. RÉGLEMENTATIONS

Produits	SIMDUT	Transport
Bis-O-Net #2	D2B - matière toxique E - corrosive	Non disponible
Citrus Klaw	B3 – Liquide combustible D2B - matière toxique	UN1993, Liquide inflammable, n.s.a., Classe 3 ; GE III
Diluant T-10	B2 – Liquide inflammable D2A – matière très toxique D2B - matière toxique	UN1263, Produit connexe à la peinture, classe 3 ; GE II ; quantité limitée

3. COMPOSANTES

Produits	Fournisseurs	#CAS	Substances	Concentration
Bis-O-Net #2	Groupe Bissonnette	6834-92-0 5989-27-5	Silicate de sodium D-Limonène	3-5% 1-5%
Citrus Klaw	Certified Lab Products	5989-27-5 68155-20-4 1120-36-1 112-41-4 629-73-2 112-88-9	D-Limonène Acide gras 1-Tétradécène 1-Dodécène 1-Hexadécène 1-Octadécène	15-20% 5-10% 55-70% 1-5% 10-15% 1-5%
Diluant T-10	Peintures ICI Canada inc.	100-41-4 108-10-1 1330-20-7 67-63-0	Éthyl benzène Méthylisobutylcétone Xylène Alcool isopropylique	5-10% 20-30% 40-50% 20-30%

SOLVANTS / DÉGRAISSEURS

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Produits	État Physique	Densité (à 25°C)	pH	Solubilité dans l'eau	Point de d'ébullition (en °C)	Point d'éclair (en °C)	Incompatibilité
Bis-O-Net #2	Liquide orange, odeur d'agrumes	1.03	12.7	Soluble	100	> 100	Acides, matières oxydantes et réductrices
Citrus Klaw	Liquide ambré jaune pâle, odeur d'agrumes	0.803	8.5 (10%)	Émulsifiable	224	71	Acides, oxydants forts, halogène, plastique, caoutchouc, chlorure d'aluminium, iode, terre glaise.
Diluant T-10	Liquide transparent	0.827	ND	ND	82-143	10	Températures élevées, oxydants, acides, réducteurs, bases, aldéhydes, amines.

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

PEAU	Irritant pour la peau	Bis-O-Net #2		
	Irritation bénigne, démangeaisons et légère rougeur			
	Irritation tel prurit, rougeurs. Peut provoquer des réactions allergiques. Au contact prolongé ou répété, dessiccation, délipidation et craquage.		Citrus Klaw	Diluant T-10
YEUX	Irritation sous contact direct, brûlures, cécité.	Bis-O-Net #2		Diluant T-10
	Iritation			
	Irritation sous forme de rougeurs, picotements, sensation de brûlures, larmolement.		Citrus Klaw	Diluant T-10
INGESTIONS	Irritation des muqueuses, peut causer des nausées, vomissements.	Bis-O-Net #2	Citrus Klaw	
	Aucun effet important au danger critique connu			
	Le vomissement peut provoquer l'aspiration dans les poumons pouvant entraîner des lésions pulmonaires et la mort.		Citrus Klaw	Diluant T-10
INHALATION	Irritant, pour la gorge et les poumons	Bis-O-Net #2	Citrus Klaw	
	Réaction respiratoires allergique.		Citrus Klaw	
	Aucun effet important au danger critique connu			
	Dépression du système nerveux central., fatigue, somnolence, vertiges, maux de tête, nausées.			Diluant T-10

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3 A pour tous les produits.

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse. Voir annexe 2-A pour tous les produits.

SOLVANTS / DÉGRAISSEURS

8. FEU ET EXPLOSION

Équipements de protection :

- gants de caoutchouc
- bottes de caoutchouc
- écran facial
- appareil respiratoire autonome
- uniforme à l'épreuve des produits chimiques

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Produits de décomposition dangereux :

- monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, poussière de silice, aldéhydes et acides carboxyliques

Moyens d'extinction : voir annexe 1-A

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- Gants de caoutchouc
- Bottes de caoutchouc
- Écran facial et lunettes de sécurité
- Uniforme résistant aux produits chimiques
- Respirateur à cartouche filtrante

Pour les gros déversements :

- Mêmes équipements
- Scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimique

Mesures à prendre :

- Avertir le service à l'environnement pour toute élimination du produit déversé
- Arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente pas de risque
- Éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées
- Éviter le contact avec l'eau car le produit devient glissant
- Aménager une digue pour contenir le déversement ,si nécessaire
- Absorber le produits mouillé avec du vermiculite ou autre matériau inerte

Disposition du produit :

- Élimination par un éliminateur autorisé.

10. DONNÉES TECHNIQUES

On retrouve les solvants en barils de 205 litres. Ces produits sont utilisés de façon ponctuelle lors des nettoyages des machines à papiers. Tous les produits sont entreposés à l'entrepôt Sandwell dans une pièce spécialement conçue pour les produits inflammables. Si déversement, la pièce est munie d'une fosse de plancher qui devra être vidée par une firme spécialisée et disposé comme matière dangereuse résiduelle.

SOUDE CAUSTIQUE (NaOH)

Fournisseur: Axiall Canada inc. (1132656)
Beauharnois
Tél.: 1-800-243-6774 (technique) (USA)
(704)-892-7164
(304) 455-6882 (urgence 24h)

1. IDENTIFICATION

Synonymes/utilisation: - hydroxyde de sodium (50% p/p), lessive, hydrate de sodium, caustique
-ajustement du pH (blanchiment), stade d'extraction dans la tour multistade (blanchiment), neutralisation du salignon à la sortie du réacteur de ClO₂, nettoyage aux machines à papier.

2. RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : E
Matière corrosive

Transport : UN1824 – hydroxyde de sodium en solution

3. COMPOSANTES

#CAS : 1310-73-2 Hydroxyde de sodium 49-51%
7647-14-5 Chlorure de sodium 0-2%

4. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : liquide clair ou légèrement trouble et inodore

Densité (20 °C, 50% p/p): 1,53

Point de fusion (50% p/p): 12 à 15 °C

Point d'ébullition (50% p/p) : 142 à 148 °C

Pression de vapeur (20 °C) : 1,5 mm Hg

pH: 14

Solubilité dans l'eau: - soluble en toute proportion

Réactivité: - stable dans les conditions habituelles d'entreposage
- absorbe le gaz carbonique (CO₂) pour former du carbonate de sodium (Na₂CO₃)

Incompatibilité : - avec l'eau, les acides, les peroxydes organiques, les matières combustibles (tissus, bran de scie, bois, papier), les glycols, les oxydants forts, les composés organiques halogénés ou azotés, il y a risque d'incendie et d'explosion
- avec les métaux comme l'aluminium, l'étain, le laiton, le chrome, le cuivre et le zinc, il y a un dégagement d'hydrogène (H₂) inflammable.

SOUDE CAUSTIQUE (NaOH)

5. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition:	200 mg/m ³ (instantané) 2 mg/m ³ (15 minutes)
Peau :	peut causer des brûlures graves et profondes
Yeux :	très corrosif, provoque des taches sur la cornée avec des risques de cécité permanente
Inhalation :	les brouillards peuvent causer une grave irritation du nez, de la gorge et des poumons
Ingestion:	il y a des risques de vomissements, de brûlures graves dans la bouche et la gorge et des lésions de l'oesophage. Peut être fatal. L'action corrosive peut se manifester tardivement et les lésions apparaissent sans sensation ou douleur.

6. PREMIERS SOINS

Voir annexe 3-A

7. MESURES D'URGENCE

Faire évacuer et interdire la zone dangereuse.

Voir annexe 2-A pour l'aire à évacuer et autre mesures à appliquer.

8. FEU ET EXPLOSION

Non combustible

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial antiacide
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros incendies :

- scaphandre autonome à l'épreuve du feu

Moyens d'extinction:

- éteindre avec de l'eau pulvérisée ou avec un agent chimique sec, tel la poudre BC ou ABC
- ne pas se servir de jets d'eau, car leur contact peut présenter des risques d'explosion

Voir annexe 1-A pour des mesures d'extinction supplémentaires.

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS

Équipements de protection :

- bottes de caoutchouc
- gants de caoutchouc
- uniforme de caoutchouc
- écran facial et lunettes de sécurités
- appareil respiratoire autonome

Pour les gros déversements :

Mesures à prendre :

- scaphandre autonome à l'épreuve des produits chimiques
- avertir le service à l'environnement pour toute neutralisation et élimination du produit déversé

SOUDE CAUSTIQUE (NaOH)

9. FUITES ET DÉVERSEMENTS (suite)

- arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque
- utiliser des matériaux inertes (sable, terre) pour absorber. Ne jamais utiliser de matériaux combustibles comme du bran de scie
- éviter les sources d'inflammation
- éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées
- aménager une digue pour contenir le déversement
- diluer avec de l'eau
- toujours ajouter la soude caustique en solution à l'eau
- récupérer et déverser dans le bassin de sédimentation qui n'est pas en fonction; voir annexe 4-A pour les mesures de neutralisation au bassin
- dans l'impossibilité de récupérer, neutraliser avec de l'acide sulfurique (10% p/p)

Quantités à utiliser pour la neutralisation, lorsqu'il faut la faire sur place:

. pour 1 litre NaOH (10,7%)	:	1,43 litre H ₂ SO ₄ (10%)
. pour 1 litre NaOH (20%)	:	2,79 litres H ₂ SO ₄ (10%)
. pour 1 litre NaOH (30%)	:	4,56 litres H ₂ SO ₄ (10%)
. pour 1 litre NaOH (35%)	:	5,00 litres H ₂ SO ₄ (10%)
. pour 1 litre NaOH (40%)	:	6,58 litres H ₂ SO ₄ (10%)
. pour 1 litre NaOH (50%)	:	10,00 litres H ₂ SO ₄ (10%)

Protection contre les déversements au réservoir :

Intérieur de l'usine: Tranchées de plancher vers l'égout alcalin du réservoir de mélange des effluents

Extérieur de l'usine: Aucune

Disposition du produit :

Neutralisation à l'effluent.

10. DONNÉES TECHNIQUES

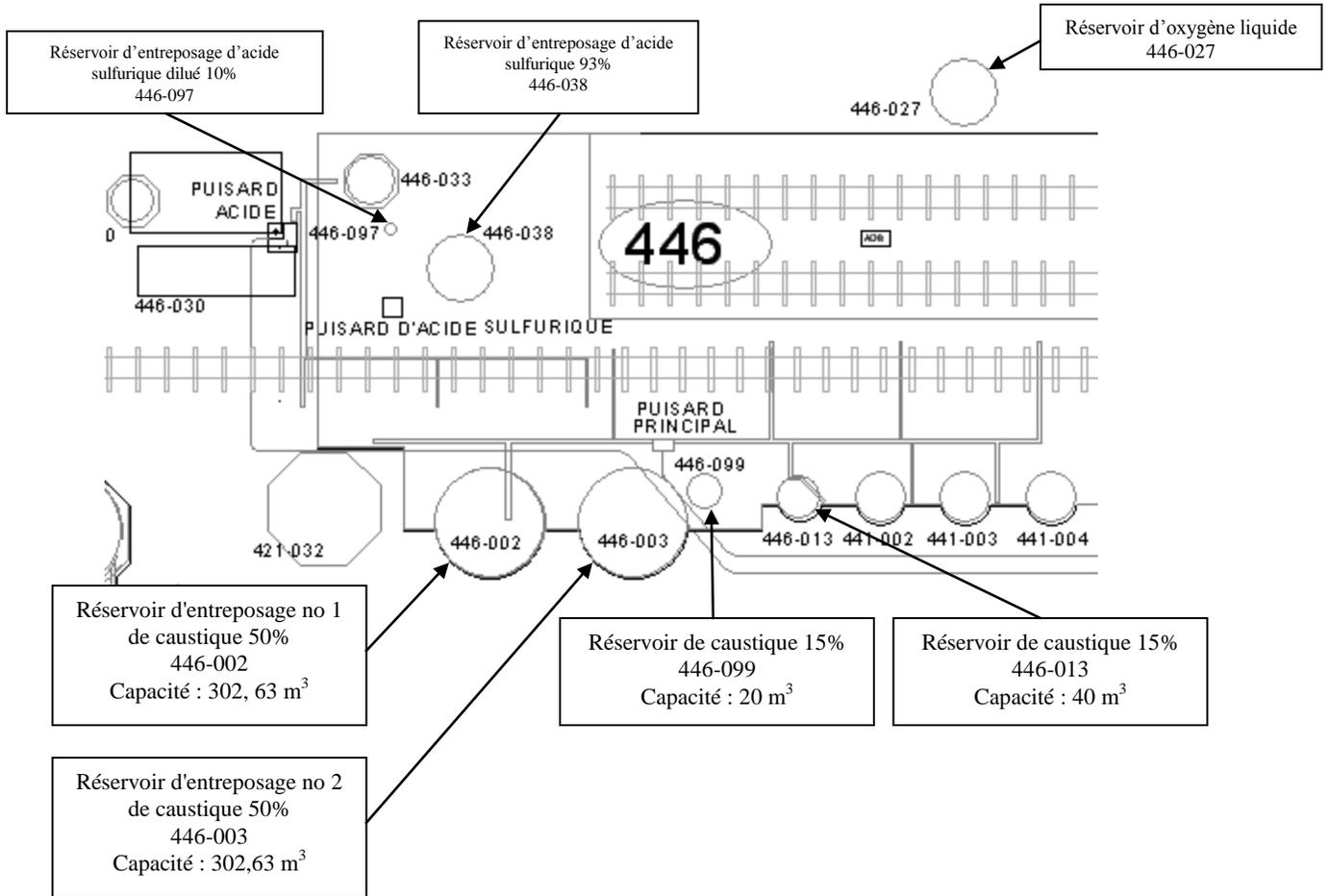
On retrouve quatre réservoirs de soude au secteur 446 et un au secteur 451 (évaporateurs).

À l'atelier de préparation des produits chimiques (446), on a deux réservoirs (446-002 et 446-003) à une concentration de 50% et deux (446-013 et 446-099) à une concentration de 15%.

Au secteur 451 (évaporateurs), il y a un petit réservoir (281-019) à une concentration de 35%.

SOUDE CAUSTIQUE (NaOH)

10A SECTEUR 446 (manutention des produits chimiques)



SOUDE CAUSTIQUE (NaOH)

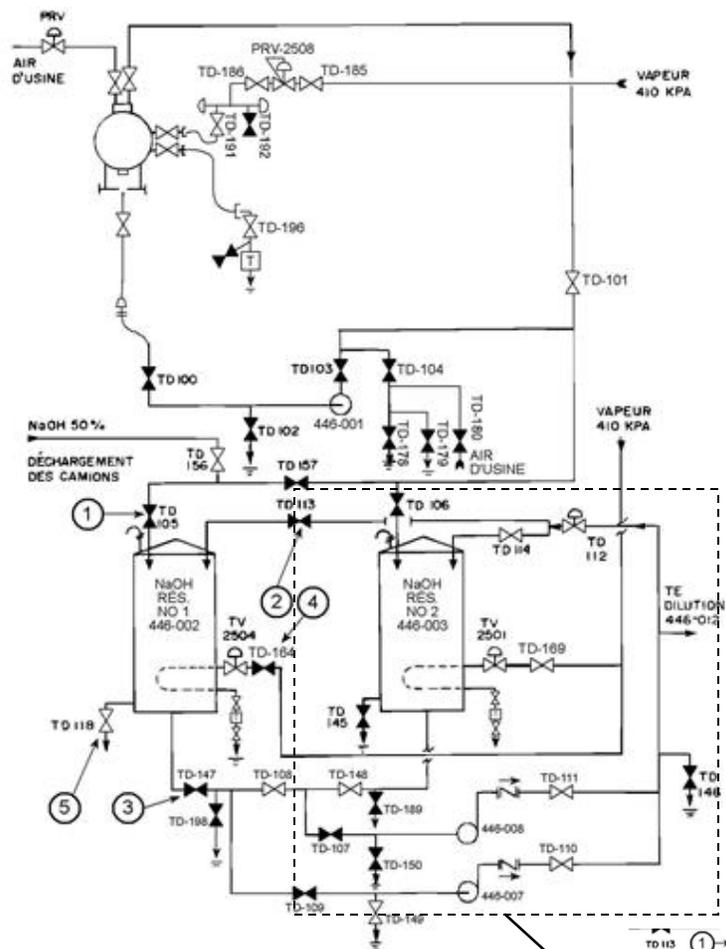
10A-1

L'alimentation en soude pour l'usine se fait à partir du secteur 446. La soude arrive par camion ou par wagon et est entreposée dans deux réservoirs, 446-002 et 446-003. La soude est concentrée à 50%. La capacité des deux réservoirs est de 302.63 m³ (respectivement).

Formule pour calculer le volume (Référence plan #446-1201) :

$$V = 5.03 + 2,976 * (h \%) \quad (0 < (h \%) < 100)$$

Diamètre: 8 m
 Hauteur: 7 m
 Volume: 302,63 m³
 Mat. fab.: acier

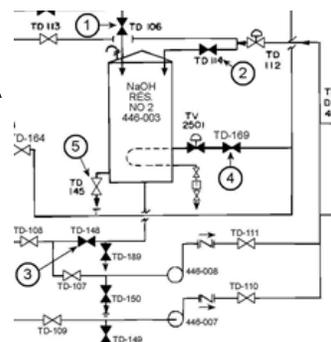


Réservoir 446-002

- 1- TD-105 NAOH VERS RÉSERVOIR
- 2- TD-113 RECIRCULATION
- 3- TD-147 SORTIE DU RÉSERVOIR
- 4- TD-164 ALIMENTATION DE VAPEUR AU SERPENTIN DE CHAUFFAGE
- 5- TD-118 DRAIN DU RÉSERVOIR

Réservoir 446-003

- 1- TD-106 NAOH VERS RÉSERVOIR
- 2- TD-114 RECIRCULATION
- 3- TD-148 SORTIE DU RÉSERVOIR
- 4- TD-169 ALIMENTATION DE VAPEUR AU SERPENTIN DE CHAUFFAGE
- 5- TD-145 DRAIN DU RÉSERVOIR



SOUDE CAUSTIQUE (NaOH)

10A-2

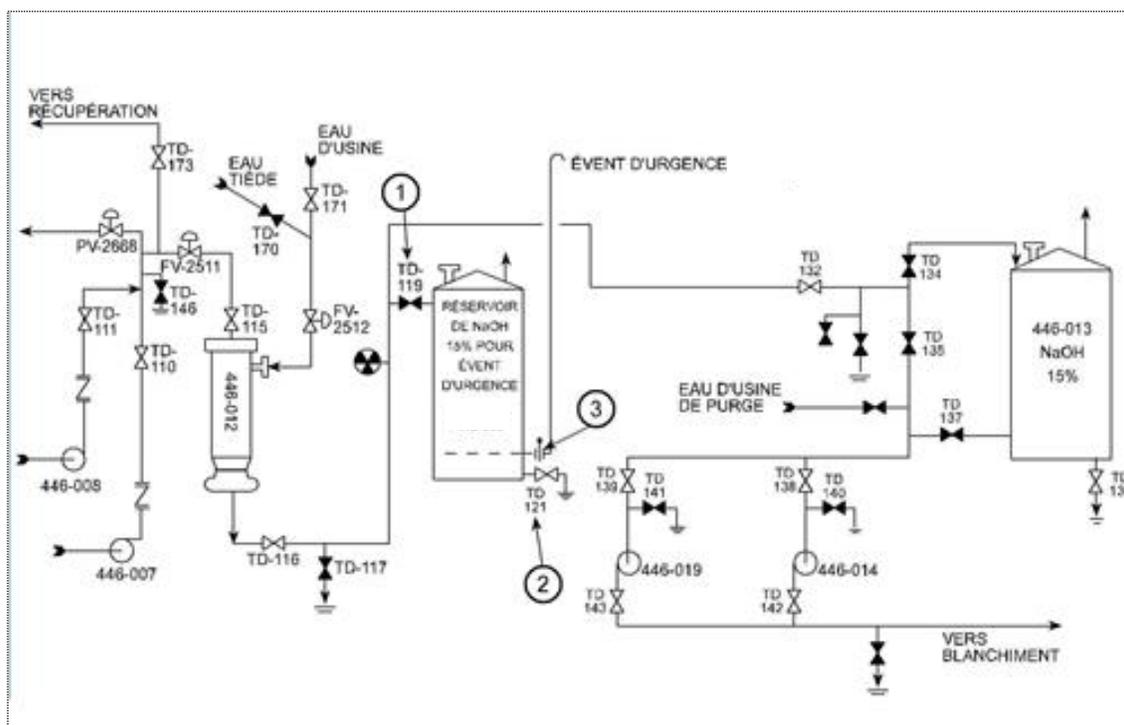
Elle est ensuite diluée à des concentrations 15% (les concentrations varient selon les besoins du procédé). La soude concentrée est entreposée dans le réservoir 446-099, d'une capacité d'environ 20 m³ et dans le réservoir 446-013, d'une capacité de 40 m³. Ceux-ci sont situés à côté des gros réservoirs de soude 50%.

Formule pour calculer le volume (Référence plan #446-1201) :

446-099 (15%)

$$V = 0,373 + (h \%) * 0,162 \quad (0 < (h \%) < 100)$$

Diamètre: 2,5 m
Hauteur: 4,2 m
Volume: 20 m³
Mat. fab.: acier



- 1- TD-119 ENTRÉE DE NAOH
- 2- TD-121 DRAIN
- 3- ÉVÉNEMENT D'URGENCE

SOUDE CAUSTIQUE (NaOH)

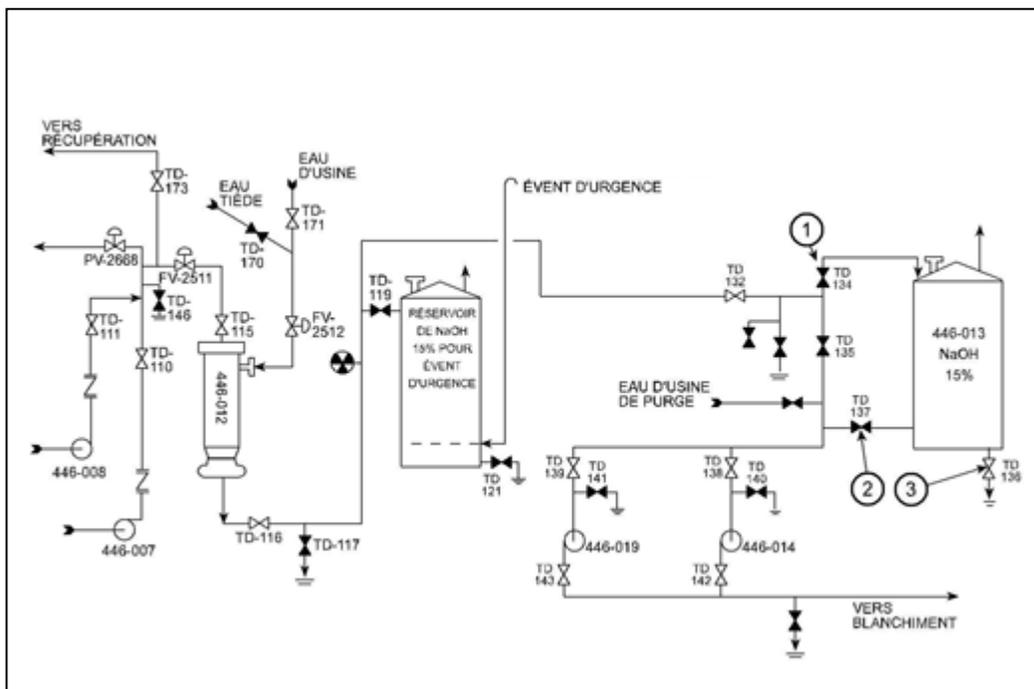
10A-3

Formule pour calculer le volume (Référence plan #446-1201) :

446-013 (15%)

$$V = 4,73 + (h \%) * 0,293 \quad (0 < (h \%) < 100)$$

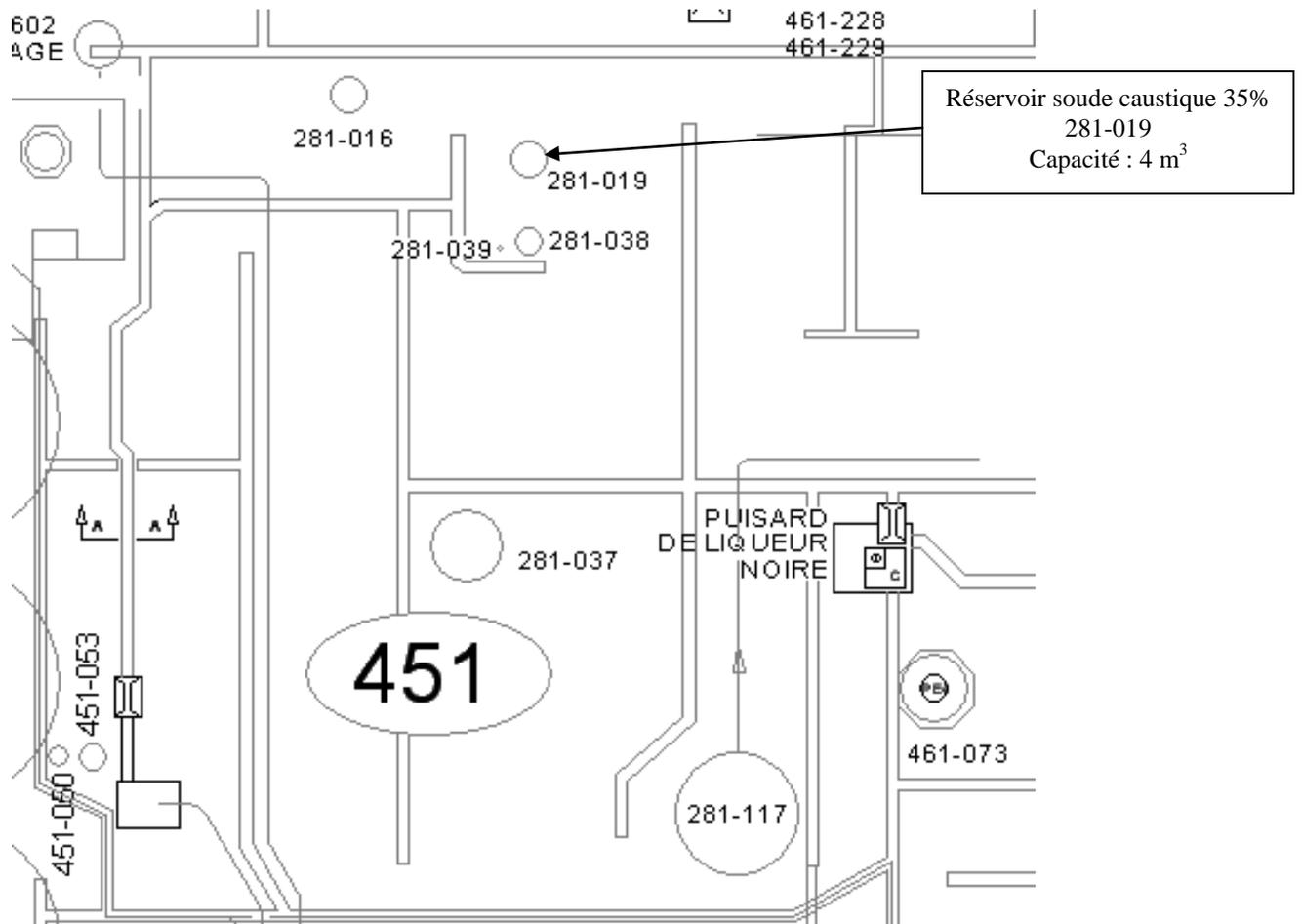
Diamètre: 3,4 m
Hauteur: 4,4 m
Volume: 40 m³
Mat. fab.: acier



- 1- TD-134 CAUSTIQUE VERS RÉSERVOIR
- 2- TD-137 SORTIE DU RÉSERVOIR
- 3- TD-136 DRAIN DU RÉSERVOIR

SOUDE CAUSTIQUE (NaOH)

10B SECTEUR 451: (évaporateurs)



SOUDE CAUSTIQUE (NaOH)

10B-1

On retrouve un petit réservoir (281-019) de soude à 35% au secteur 451 (évaporateurs). Celui-ci est situé près de la grande porte du 411 (rejets des noeuds) et de l'effet no 1; il est endigué (digue métallique de couleur orange) et sa capacité est d'environ 4 m³.

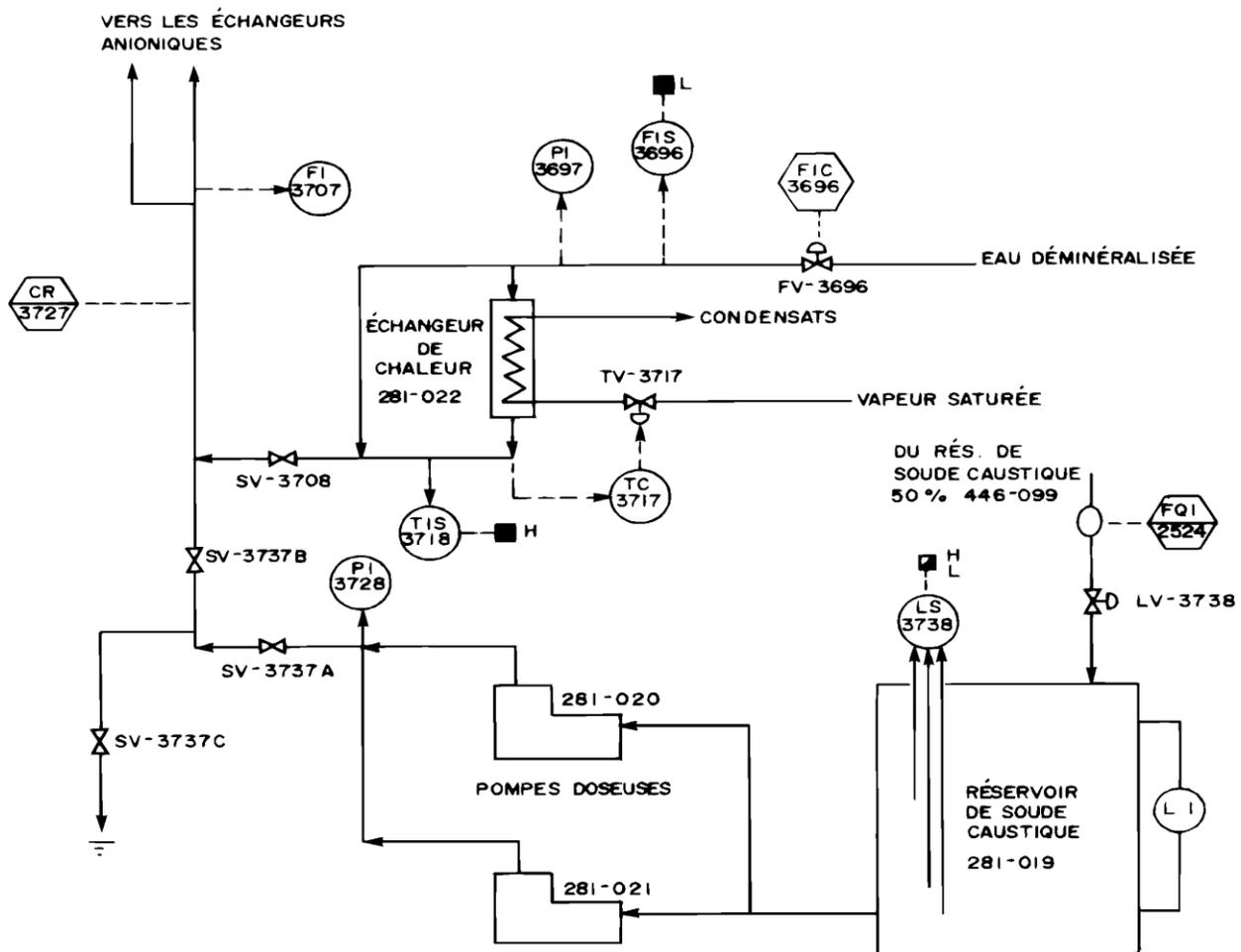
Formule pour calculer le volume du réservoir (281-019) 35% (Référence plan #281-1210).

$$V = 0.0492 \times (h\%) \quad (0 < (h\%) < 100)$$

D (m): 1.98 m

H (m): 1.78 m

Volume (m³): 4 m³



Diamètre = 1,98/m
 Hauteur = 1,788m
 Mat. fab. = acier au carbone

Section 6 – Rapport de déversement

La dernière version à jour se retrouve dans Intranet sous :

- Menu d'Intranet Windsor
- Système de gestion environnementale (ISO 14 001:2004)
- 3.10 Technique et environnement
- 3.10.08 Urgence environnementale
- 3.10.08.FMR.001 Rapport d'incident et de non-conformité au SGE

Section 7 – Systèmes de traitement des rejets et équipements de procédés

7.1 Traitement des effluents

Traitement primaire des effluents

Le traitement primaire des effluents consiste en un décanteur primaire, où sont acheminés les effluents des ateliers de caustification, du four à chaux, de l'atelier de la pulperie et du blanchiment, des machines à papier, du presse-pâte no 9 et des usines Mintech et CelluForce. De plus, les eaux de ruissellement de la cour à bois, de l'aire de stockage et de manutention des rondins et de l'atelier d'écorçage sont acheminées au nouveau bassin de la cour à bois dont la capacité est de 875 m³. Ces eaux sont pompées au décanteur primaire avec un débit maximal total de 3 900 l/min. Enfin, les lixiviats des sites à résidus nos 2 et 3 sont aussi pompés vers le décanteur primaire.

Ce système permet d'extraire des matières solides en suspension qui, une fois déposées au fond, sont retirées et amenées vers un réservoir de boues primaires situé dans le bâtiment des cellules de flottation. Là, ces boues sont alors combinées aux boues biologiques interceptées dans les cellules de flottation et sont acheminées à une presse à boues (capacité de 55 TMSS/jour) afin d'augmenter la teneur en solides jusqu'à 21%. Les boues combinées ainsi extraites sont ensuite acheminées au site d'enfouissement de l'usine, valorisées ou incinérées.

Le décanteur primaire a été conçu pour traiter 26 000 l/min en moyenne, avec des pointes pouvant aller jusqu'à 36 000 l/min. Le décanteur a un diamètre de 45 m et le débit par unité de surface est de 16.3 l/min/m².

Une fois décanté, l'effluent du décanteur primaire est acheminé par le trop-plein vers le réservoir de décharge. Là, sont additionnés les effluents des ateliers des évaporateurs, de la récupération et de l'usine de pâte (liqueur). Le tout est pompé vers le réservoir de mélange et de neutralisation où sont ajoutés:

- les filtrats acides et alcalins de l'atelier du blanchiment;
- du lait de chaux ou de l'acide sulfurique pour ajuster le pH de l'effluent près de la neutralité ;
- les eaux non contaminées de Mintech ;

Après un temps de séjour d'environ 50 secondes dans le réservoir, l'effluent s'écoule vers l'un des deux bassins de sédimentation (l'un ou l'autre servant de bassin d'urgence), afin de permettre aux solides qui pourraient encore contenir l'effluent de sédimenter avant de circuler dans une tour de refroidissement, puis d'entrer dans le bassin d'aération. Le temps de séjour dans le bassin de sédimentation est d'environ de 4 à 5 heures. Grâce à la tour de refroidissement, la température de l'effluent est maintenue inférieure à 38 degrés Celsius à l'entrée du bassin d'aération (traitement biologique).

7.1 Traitement des effluents (suite)

Traitement secondaire des effluents

Le traitement secondaire consiste à faire séjourner l'effluent décanté dans un bassin d'aération afin de réduire par une digestion microbienne, la matière consommant l'oxygène dissous dans l'eau du milieu récepteur. Ensuite, l'effluent est acheminé vers quatre cellules de flottation, qui ont pour but de réduire la concentration de solides biologiques engendrés par la digestion microbienne.

L'effluent refroidi entre dans le bassin d'aération par une conduite à 5 ouvertures, de façon à répartir uniformément l'effluent à traiter. Trois soufflantes centrifuges (700 HP chacune) fonctionnent en continu pour fournir l'air nécessaire à la digestion bactérienne. Une quatrième soufflante est constamment en état de fonctionner dans le cas où une des trois autres présenterait des défauts. L'air est distribué au fond du bassin par 930 aérateurs. Le temps de séjour possible dans ce bassin d'une profondeur de 10 m est d'environ 5 jours. Quatre (4) aérateurs de surface sont installés à l'entrée des lagunes afin d'augmenter le niveau d'oxygène dissout.

À la sortie du bassin d'aération, l'effluent est pompé dans quatre cellules de flottation fonctionnant en parallèle. Celles-ci ont un volume de 80 mètres cubes chacune. Avant l'entrée des cellules, de l'air est injecté dans l'effluent. Une fois dans les cellules, l'air contenu remonte, entraînant les solides en suspension à la surface. Des polymères sont également ajoutés pour accroître la floculation. Les solides sont alors écumés et envoyés dans un réservoir de boues secondaires. Les boues secondaires sont ensuite combinées à de la boue primaire et pompées sur une presse à boue.

L'effluent traité passe ensuite au réservoir de l'effluent clarifié, puis est évacué vers la rivière. En route vers la rivière, l'effluent passe par une station de réduction de pression et par une trappe à mousse, puis finalement par un diffuseur. Ce diffuseur est localisé à la hauteur de l'ancienne usine St-François, en aval du barrage Windsor et avance perpendiculairement sur environ 27.5 m dans la rivière, sur un lit de gravier et enveloppé d'un remblai de béton à environ 2 m dans le roc.

Voir annexe 10 pour le schéma de principe qui résume les composantes du système de traitement primaire et secondaire des effluents.

Traitement des condensats

Une tour de pelliculage est installée afin de traiter les condensats combinés, les condensats contaminés des évaporateurs ainsi que les condensats de la pulperie. Cette tour permet de diminuer la teneur en méthanol et de diminuer la demande chimique en oxygène des condensats avant leurs arrivées au traitement des effluents. Ces condensats traités sont acheminés au réservoir de décharge via l'égout scellé. Ses gaz produit par le traitement des condensats sont pour leurs parts brûlés au four à chaux.

7.1 Traitement des effluents (suite)

IDENTIFICATION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT	MÉTHODE DE VIDANGE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT LORS DE LEURS ENTRETIENS	MOYENS TEMPORAIRES DE TRAITEMENT EN CAS D'ARRÊT OU MAUVAIS FONCTIONNEMENT
Décanteur primaire	<ul style="list-style-type: none"> - L'effluent est envoyé directement au réservoir de mélange et de neutralisation. - Le surnageant du décanteur est pompé au réservoir de mélange. - La boue au fond du décanteur est excavée et transportée au site à résidus no. 4 de l'usine. <p>Note: Cette dernière opération est effectuée lors de bris majeur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le débit total est dévié au réservoir de mélange et de neutralisation.
Bassins de sédimentation	<ul style="list-style-type: none"> - Les bassins sont utilisés en alternance - L'eau du bassin hors service est pompée dans le bassin en service. La boue est alors déshydratée jusqu'à une siccité de 25%. La boue¹ est draguée par une firme spécialisée et transportée par camion au site à résidus #4 de l'usine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le bassin hors service sert de bassin d'urgence pour des rejets ou déversements non compatibles avec le traitement biologique. Il possède un temps de rétention d'environ 5 heures.
Tour de refroidissement	<ul style="list-style-type: none"> - L'effluent est dévié directement vers la lagune aérée. - L'eau résiduelle est retournée vers la lagune aérée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre des refroidisseurs sur le bassin de sédimentation.
Lagune aérée	<ul style="list-style-type: none"> - La boue est accumulée et se minéralise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Addition d'un système portatif de pompage et de déshydratation des boues en cas de pertes élevées en M.E.S.
Presse boue primaire et secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - La boue primaire n'est pas pompée vers la presse et s'accumule dans le décanteur primaire. - La boue secondaire est accumulée dans le réservoir de boue et s'en retourne par le trop-plein au bassin de sédimentation. 	<ul style="list-style-type: none"> - La presse à boue peut être arrêtée pendant une période de 12 heures, période durant laquelle les boues sont détournées vers le bassin de sédimentation en opération.
Cellules de flottation	<ul style="list-style-type: none"> - La boue surnageante est purgée vers le réservoir de boue secondaire et l'effluent est drainé vers le bassin de sédimentation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Si une ou deux cellules sont arrêtées, augmenter l'efficacité des autres cellules et ne traiter que 50% de l'effluent ; l'autre 50% étant dévié directement à la rivière, en respectant les normes. - L'effluent peut également être accumulé dans la lagune pour une certaine période selon le niveau du bassin d'aération.

¹ La boue des bassins de décantation n'est plus excavée à l'aide d'une pelle mais draguée par une firme spécialisée.

7.1 Traitement des effluents (suite)

IDENTIFICATION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT	MÉTHODE DE VIDANGE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT LORS DE LEURS ENTRETIENS	MOYENS TEMPORAIRES DE TRAITEMENT EN CAS D'ARRÊT OU MAUVAIS FONCTIONNEMENT
Bassin de la cour à bois	<ul style="list-style-type: none">- L'effluent est retenu dans un petit bassin.- La boue accumulée est excavée à l'aide d'une pelle mécanique et transportée par camion au site à résidus no 4.	<ul style="list-style-type: none">- L'effluent est emmagasiné dans le bassin.- Trois pompes sont installées mais une seule est requise pour être utilisée à la fois.
Tour de pelliculage	<ul style="list-style-type: none">- Ses condensats sont déviés à l'égout scellé.- Lors d'entretien sur le four à chaux les gaz sont brûlés à la chaudière à biomasses.	<ul style="list-style-type: none">- Idem pour les condensats- Lors d'arrêt du four à chaux, les gaz sont brûlés à la chaudière à biomasses.

7.2 Traitement des émissions atmosphériques

SOURCE	IDENTIFICATION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT	MÉTHODE DE VIDANGE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT LORS DE LEURS ENTRETIENS	MOYENS TEMPORAIRES DE TRAITEMENT EN CAS D'ARRÊT OU DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT
S1 Chaudière de récupération	- Précipitateur Electro-statique	- Nettoyée par un contracteur aux arrêts annuels. - Les résidus sont retournés à la chaudière de récupération pour la fabrication du salin.	- L'électrofiltre est divisé en 2 sections indépendantes. En cas de bris ou de mauvais fonctionnement le débit total est dévié dans une seule section et l'on effectue les réparations nécessaires.
S2 - S3 Réservoirs dissolution récupération	- Laveur de gaz	- Nettoyage des douches du laveur 4 fois par année par un contracteur. Les résidus sont dirigés à la fosse de récupération de liqueur noire.	- Les gaz sont dirigés à la cheminée de la chaudière de récupération (E1).
S4 Pulperie	- Cheminée de la chaudière de récupération	- Nettoyage aux arrêts annuels.	- Arrêt et réparation.
S5 Silo à copeaux du lessiveur	- Chaudière de récupération - Electrofiltre - Laveur de gaz	- Nettoyage aux arrêts annuels.	- Le débit est redirigé vers la chaudière à biomasses.
S6 Chaudière modulaire Volcano	- Cheminée de la chaudière de récupération et chaudière modulaire	- Vérification aux arrêts annuels.	- Arrêt et réparation.
S7 Chaudière à biomasses	- Précipitateur électrostatique	- Nettoyée par un contracteur aux arrêts annuels.	- L'électrofiltre est divisé en 2 sections indépendantes. En cas de bris ou de mauvais fonctionnement, le débit total est dévié dans une seule section et l'on effectue les réparations nécessaires.
S19 Chaudière d'appoint	- Ancienne cheminée de la chaudière à biomasses	- Vérification aux arrêts annuels.	- Arrêt et réparation.

7.2 Traitement des émissions atmosphériques (suite)

SOURCE	IDENTIFICATION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT	MÉTHODE DE VIDANGE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT LORS DE LEURS ENTRETIENS	MOYENS TEMPORAIRES DE TRAITEMENT EN CAS D'ARRÊT OU DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT
S8 Collecteur du lessiveur	- Cheminée	- Vérification aux arrêts annuels.	- Cette cheminée sert d'évacuation pour les valves de sûreté haute pression pour la vapeur et la liqueur du lessiveur des réservoirs de détente et également des réchauffeurs de la pulperie.
S9 Caustification (Extincteur #17)	- Laveur de gaz	- Nettoyage annuel ou au besoin. - Les résidus sont récupérés à la fosse de boue de chaux.	- Arrêt et réparation.
S10 Neutralisation (Extincteur #5)	- Laveur de gaz	- Nettoyage annuel ou au besoin. - Les résidus sont récupérés à la fosse de boue de chaux.	- Arrêt et réparation.
S12 Blanchiment	- Laveur de gaz	- Vérification et entretien aux arrêts annuels.	- Arrêt et réparation.
S13, S14 Silos à chaux	- Filtre à manches	- Vibrateurs qui nettoient les bas en continu. - Remplacement des bas, s'il y a lieu.	- Arrêt et réparation.

7.2 Traitement des émissions atmosphériques (suite)

SOURCE	IDENTIFICATION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT	MÉTHODE DE VIDANGE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT LORS DE LEURS ENTRETIENS	MOYENS TEMPORAIRES DE TRAITEMENT EN CAS D'ARRÊT OU DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT
S15 Silos d'amidon et de bentonite	- Filtre à manches	- Vibrateurs qui nettoient les bas en continu. - Remplacement des bas - Vérifications aux arrêts annuels	- Arrêt et réparation.
S16 Noeuds et incuits	- Cyclone	- Nettoyage et vérification aux arrêts annuels.	- Arrêt et réparation.
S17 Réservoirs de condensats, condenseur du lessiveur, réservoir d'étanchéité et colonne à distiller	- Four à chaux	- Nettoyage et vérification aux arrêts annuels. - La boue non calcinée est envoyée au site à résidus no. 4.	- Les gaz sont dirigés dans la chaudière à biomasses. - Augmentation du taux d'oxygène dans le four.
S18 Four à chaux	- Laveur de gaz "Venturi"	- Nettoyage fréquent causé par le dépôt de boue de chaux sur les parois. - Nettoyage aux arrêts annuels. - La boue de chaux récupérée est réutilisée dans le procédé.	- Arrêt et réparation.

7.3 Équipements de procédés

LESSIVEUR

Type: Lessiveur en continu "Kamyr"

Capacité: 2 450 m³

Matériaux de fabrication: Acier A576

Produits contenus: - copeaux/fibres
- liqueur blanche (NaOH + Na₂S)

concentration: 98 g/l d'alcali actif
exprimé en Na₂O

dosage: 16% (p/p) bois

Utilité: cuisson des copeaux pour libérer les fibres
nécessaires à la fabrication du papier

Schéma de principe: voir plan 411-1201²

Localisation par rapport à un plan de référence:
Voir plan 411-2102

Protection contre les déversements:
Tranchées intérieures et fosse de récupération.

² Nouvelle mise à jour 20-10-2014

TOUR D_o

Type: Kamyrr (D/C)

Capacité: 687 m³

Matériaux de fabrication: structure: Tuile de céramique

Produits contenus: - fibres (11% consistance)
- dioxyde de chlore en solution

concentration: 10 g/l

dosage: 20 à 25 kg/TMSS

Utilité: blanchiment de la pâte

Schéma de principe: voir plan 431-12002-151

Localisation par rapport à un plan de référence:
Voir plan 431-21001-021

Protection contre les déversements:
Tranchées intérieures et fosse de récupération.

TOUR E_{op}

Type: Ingersoll-Rand Canada

Capacité: upflow 242 m³
downflow 1065 m³

Matériaux de fabrication: acier carbone résistant à l'acide

Produits contenus:

- fibres (11% consistance)
- NaOH conc. 10%; dosage 20 kg/TMSS
- Oxygène conc. 99%; dosage 5 kg/TMSS
- Peroxyde d'hydrogène conc. 3%; dosage 2.5 à 5 kg/TMSS

Utilité: blanchiment de la pâte

Schéma de principe: voir plan 431-12002-153

Localisation par rapport à un plan de référence:

Localisation par rapport à un plan de référence: 431-21001-021

Protection contre les déversements:

Tranchées intérieures et fosse de récupération.

TOUR D₁

Type: Ingersoll-Rand

Capacité: up flow : 329 m³
down flow 1497 m³

Matériaux de fabrication: structure: Tuile céramique

Produits contenus:

- fibres
- dioxyde de chlore en solution conc. 10 g/l;
dosage 2-4 kg/TMSS
- dioxyde de carbone conc. 99%; dosage 0.5 kg/TMSS

Utilité: blanchiment de la pâte

Schéma de principe: voir plan 431-12002-155

Localisation par rapport à un plan de référence:
Voir plan 431-21001-021

Protection contre les déversements:
Tranchées intérieures et fosse de récupération.

ÉVAPORATEURS

Type: HPD Canada Limited à 6 effets

Capacité: 8 200 l/min à 16%

Matériaux de fabrication: Acier inoxydable

Produits contenus: - liqueur noire

concentration: 16% à 68%

Utilité: augmenter la concentration de la liqueur noire

Schéma de principe: voir plan 451-1210 et 451-1211

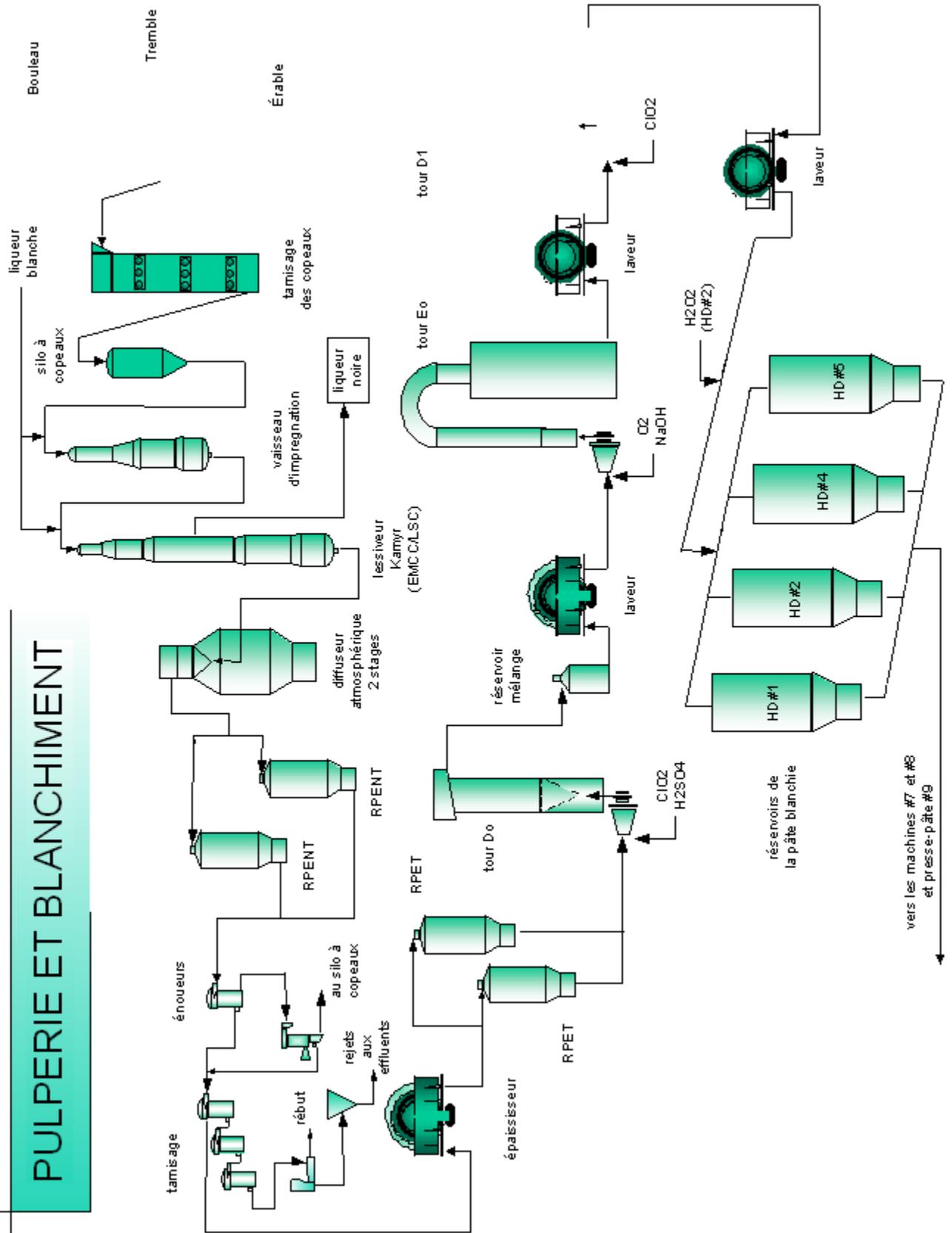
Localisation par rapport à un plan de référence:

Voir plan 461-2101

Protection contre les déversements:

Tranchées intérieures et fosse de récupération.

PULPERIE ET BLANCHIMENT



RÉSERVOIRS DE PÂTE

Capacité: voir tableau

Matériaux de fabrication: blocs de ciment et tuiles

Produits contenus: - pâte
- consistance (voir tableau)

Utilité: entreposage de la pâte

Localisation par rapport à un plan de référence:
Voir plans E-000-12025-001 et E-000-12025-002, annexe 9

Protection contre les déversements:
Tranchées intérieures et fosse de récupération.

LISTE DES RÉSERVOIRS DE PÂTE*

NO. DE RÉSERVOIR	CONTENU DU RÉSERVOIR	CONSISTANCE DE LA PÂTE (%)	CAPACITÉ (M ³)
812-160	Équilibre de cassés vers le réservoir de cassés	5	1 333
812-140	Cassés humides propres vers l'épaississeur	3	1 333
812-145	Cassés humides colorés vers l'épaississeur	3	1 333
812-190	Fibres récupérées vers cassés humides	1	600
812-004	Sortie équilibre de feuillus	5.5	696
812-024	Sortie équilibre de résineux	5	696
812-125	Réservoir d'eau blanche claire	-	2 650
811-125	Réservoir d'eau blanche claire	-	2 650
811-145	Cassés humides colorés vers l'épaississeur	3	1 333
811-140	Cassés humides propres vers l'épaississeur	3	1 333
811-160	Équilibre de cassés vers le réservoir des cassés	5	1 333
811-190	Fibres récupérées vers cassés humides	1	600
811-004	Sortie équilibre de feuillus	5.5	696
811-024	Sortie équilibre de résineux	5	696
431-023	H. D. #1, feuillus M/C #7	9.5	3 759
431-025	H. D. #3, cassés M/C #7 & 8	9.5	3 759
431-027	H. D. #5, feuillus M/C #8	9.5	3 759
431-024	H. D. #2, feuillus PP #9	9.5	3 759
431-026	H. D. #4, feuillus de transition M/C #8	9.5	3 759
421-064	Réservoir #2, pâte écrue tamisée	11	2 713
421-063	Réservoir #1, pâte écrue tamisée	11	2 713
421-004	Réservoir #2, pâte écrue non-tamisée	10	2 700
421-003	Réservoir #1, pâte écrue non-tamisée	10	2 700

*Référence plan : 411-2102

Équipements de procédés (suite)

Interventions lors d'un déversement

I. Limitation et récupération

Les informations sur la limitation et la récupération d'un produit déversé se trouvent sur chaque fiche technique individuelle (section 5.3).

II. Élimination et traitement

Les informations sur l'élimination et le traitement d'un produit déversé se trouvent sur chaque fiche technique individuelle (section 5.3).

III. Restauration du site

Si le déversement a lieu à l'intérieur des édifices de l'usine, celui-ci sera récupéré et traité. Si le déversement a lieu à l'extérieur, tout sera fait, comme par le passé, pour assurer que le site contaminé soit restauré selon les moyens appropriés. Nous n'anticipons pas d'effets contraires sur le système de traitements des effluents.

Section 8 Mesures préventives de déversements et mesures correctives de dépassement des normes de MES, DBO₅ et toxicité

8.1 Inspections et alarmes

Chaque secteur de l'usine est inspecté visuellement à toutes les relèves. C'est le devoir du contremaître de chacun des départements de s'assurer, au début de sa période de travail, que chaque équipement de procédé fonctionne normalement et que tous les réservoirs sont en bon état.

Tous les réservoirs de produits chimiques dangereux possèdent un lecteur de niveau raccordé à la salle de contrôle des départements respectifs. L'opérateur peut connaître instantanément l'état de ses réservoirs. Des sondes de conductivité sont également installées dans les fosses de récupération des tranchées de plancher et permettent de déceler les fuites s'écoulant à l'intérieur de l'usine.

De plus, un rapport journalier informatisé donne la liste des réservoirs ayant atteint un niveau supérieur à la capacité maximum du réservoir (100% de volume), ainsi que l'heure et la durée de dépassement.

8.1.1 Arrêt d'urgence de l'usine

Chaque département de l'usine possède ses propres procédures d'arrêt en cas d'urgence. Ces procédures font partie de la formation des employés et ne sont pas décrites dans ce manuel.

8.1.2 Plan d'urgence lors de sinistres

Un plan d'urgence de l'usine est disponible au service de Santé et Sécurité, et également au poste de sûreté de l'usine. Ce plan propose les procédures d'urgences à suivre pour divers sinistres tels: feu, explosion, fuite de gaz, évacuation, etc. Chaque département de l'usine y est représenté et on propose les interventions à réaliser dans l'ordre, en cas de situations d'urgence.

8.2 Identification des lieux à haut risque de déversement

L'aire 446 de débarquement des produits chimiques constitue un endroit potentiel à haut risque pour l'environnement étant donné la présence de grande quantité de réservoirs d'entreposage de produits chimiques. Un plan donnant l'agencement général de ce secteur est d'ailleurs fourni à l'annexe 9, "Plan de l'usine".

8.3 Mesure corrective de dépassement des normes de MES, DBO₅ et toxicité

Voir la procédure jointe 3.10.08.06 – Plan de mesures correctives en vertu de l'article 7 du REFPP fédéral, dans Intranet sous l'onglet « Système de gestion environnementale (ISO 14001) ».

ANNEXE 1-A

Risques d'incendie ou d'explosion

- Certaines peuvent brûler mais s'enflamment difficilement.
- Beaucoup des vapeurs sont plus lourdes que l'air.
- Certaines vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. (bois, papier, huile, vêtement, etc).
- Certaines peuvent réagir violemment au contact de l'eau.
- Les contenants peuvent exploser sous l'effet de la chaleur ou de la contamination avec de l'eau.

Moyens d'extinction

- PETIT FEU: - Se servir de poudre chimique sèche, de CO₂, d'eau pulvérisée ou de mousse.
- INCENDIE: - Se servir d'eau pulvérisée, vaporisée, ou de mousse.
- Ne pas se servir de jets d'eau.
 - **Ne pas mettre** d'eau dans les contenants (réactions violentes).
 - Retirer les contenants de la zone d'incendie si cela ne présente aucun danger.
 - Refroidir les contenants à grande eau longtemps encore après l'extinction de l'incendie.

Incendie mettant en cause des citernes

- Combattre l'incendie le plus loin possible ou utiliser des lances ou des canons à eau télécommandés.
- S'éloigner immédiatement si le son émis par les dispositifs de sécurité augmente ou si la citerne se décolore.
- Ne jamais s'approcher des extrémités des citernes.

ANNEXE 1-B

Risques d'incendie ou d'explosion

- Certaines peuvent brûler mais s'enflamment difficilement.
- Les vapeurs du gaz liquéfié sont initialement plus lourdes que l'air.
- Certaines peuvent réagir violemment au contact de l'eau.
- Les contenants peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.
- Les bouteilles de gaz endommagées peuvent se projeter avec force dans l'air.

Moyens d'extinction

- Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse.
- Utiliser les agents extincteurs appropriés au type de feu environnant.
- Retirer les contenants de la zone d'incendie si cela ne présente aucun danger.
- Refroidir les contenants à grande eau longtemps encore après l'extinction de l'incendie.
- Manipuler avec grand soin les bouteilles à gaz endommagées.

Incendie mettant en cause des citernes

- Combattre l'incendie le plus loin possible ou utiliser des lances ou des canons à eau télécommandés.
- Éviter que l'eau ne vienne en contact avec la source de la fuite ou avec les dispositifs de sécurité, compte tenu de la formation possible de givre.
- S'éloigner immédiatement si le son émis par les dispositifs de sécurité augmente ou si la citerne se décolore.
- Ne jamais s'approcher des extrémités des citernes.

ANNEXE 1-C

Risques d'incendie ou d'explosion

- Peuvent s'enflammer sous l'effet de la chaleur, d'une étincelle ou d'une flamme.
- Beaucoup des vapeurs sont plus lourdes que l'air.
- Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
- Les vapeurs peuvent se propager à une source d'allumage et produire alors un retour de flamme au point de fuite.
- Beaucoup des liquides sont plus légers que l'eau.
- Les contenants peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.

Moyens d'extinction

- PETIT FEU: - Se servir de poudre chimique sèche, de CO₂, d'eau pulvérisée ou de mousse.
- INCENDIE: - Se servir d'eau pulvérisée, vaporisée, ou de mousse.
- Ne pas se servir de jets d'eau.
 - **Ne pas mettre** d'eau dans les contenants.
 - Retirer les contenants de la zone d'incendie si cela ne présente aucun danger.
 - Refroidir les contenants à grande eau longtemps encore après l'extinction de l'incendie.

Incendie mettant en cause des citernes

- Combattre l'incendie le plus loin possible ou utiliser des lances ou des canons à eau télécommandés.
- S'éloigner immédiatement si le son émis par les dispositifs de sécurité augmente ou si la citerne se décolore.
- Ne jamais s'approcher des extrémités des citernes.

ANNEXE 1-D

Risques d'incendie ou d'explosion

- Ne brûlent pas en soi, mais favorisent la combustion.
- Peuvent enflammer les matières combustibles (bois, papier, huile, vêtement, etc.)
- Peuvent exploser en mélange avec des carburants.
- Les vapeurs du gaz liquéfié sont initialement plus lourdes que l'air.
- Certains réagissent violemment avec l'air et/ou l'eau.
- Certains peuvent réagir violemment ou exploser au contact de nombreuses matières.
- Les contenants peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.

Moyens d'extinction

- Utiliser les agents extincteurs appropriés au type de feu environnant.
- Retirer les contenants de la zone d'incendie si cela ne présente aucun danger.
- Refroidir les contenants à grande eau longtemps encore après l'extinction de l'incendie.
- Manipuler avec grand soin les bouteilles à gaz endommagées.

Incendie mettant en cause des citernes

- Combattre l'incendie le plus loin possible ou utiliser des lances ou des canons à eau télécommandés.
- Éviter que l'eau ne vienne en contact avec la source de la fuite ou avec les dispositifs de sécurité, compte tenu de la formation possible de givre.
- S'éloigner immédiatement si le son émis par les dispositifs de sécurité augmente ou si la citerne se décolore.
- Ne jamais s'approcher des extrémités des citernes.

ANNEXE 1-E

Risques d'incendie ou d'explosion

- Peuvent enflammer les matières combustibles (bois, papier, huile, vêtement, etc.).
- Certaines peuvent se décomposer violemment lorsque chauffés.
- Peuvent exploser au contact des carburants ou de certains métaux.
- Peuvent brûler violemment.
- Les contenants peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.

Moyens d'extinction

PETIT FEU : Ne pas utiliser de poudre chimique sèche, de CO₂ ou de mousses.
Utiliser seulement de l'eau.

INCENDIE : - Inonder.
- Retirer les contenants de la zone d'incendie si cela ne présente aucun danger.
- Refroidir les contenants à grande eau longtemps encore après l'extinction de l'incendie.

Incendie mettant en cause des citernes

- Combattre l'incendie le plus loin possible ou utiliser des lances ou des canons à eau télécommandés.
- Éviter que l'eau ne vienne en contact avec la source de la fuite ou avec les dispositifs de sécurité, compte tenu de la formation possible de givre.
- S'éloigner immédiatement si le son émis par les dispositifs de sécurité augmente ou si la citerne se décolore.
- Ne jamais s'approcher des extrémités des citernes.

ANNEXE 2-A

Mesures d'urgence

- Général:
- Interdire la zone dangereuse.
 - Rester en amont du vent par rapport au sinistre.
 - Éloigner les curieux.
 - Rester éloigné des zones basses.
- Évacuation:
- Envisager l'évacuation en aval du vent.
 - Dans le cas d'un déversement ou d'un incendie mettant en cause un wagon-citerne ou un camion-citerne, envisager une évacuation initiale dans un rayon de 800 m.

ANNEXE 2-B

Mesures d'urgence

- Général:
- Interdire la zone dangereuse.
 - Rester en amont du vent par rapport au sinistre.
 - Éloigner les curieux.
 - Rester éloigné des zones basses.
- Évacuation:
- Envisager l'évacuation en aval du vent.
 - Dans le cas d'un déversement ou d'un incendie mettant en cause un wagon-citerne ou un camion-citerne, envisager une évacuation initiale dans un rayon de 1 600 m.

ANNEXE 3-A

Premiers soins

La stricte administration des premiers soins est essentielle à la suite de toute exposition.

- Transporter la victime à l'air frais.
- Faire appeler l'ambulance.
- En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Ne pas utiliser le bouche à bouche à cause des risques de contamination par le produit dangereux.
- En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Ceci doit être fait par une personne compétente.
- Ne pratiquer la réanimation cardiorespiratoire que lorsqu'il y a, à la fois arrêt respiratoire et arrêt cardiaque.
- Enlever les vêtements et les souliers contaminés. En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Maintenir les paupières ouvertes. Répéter l'opération si l'irritation persiste. Ne pas transporter la victime à moins qu'elle n'ait passé le temps recommandé pour le rinçage ou que l'on puisse continuer de rincer la région atteinte pendant le transport de la victime.
- En cas d'ingestion, si la victime est consciente et qu'elle n'est pas en crise convulsive, lui faire boire un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Ne pas faire vomir (brûlures supplémentaires). En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire les vomissures; lui faire rincer la bouche et lui donner encore un ou deux verres d'eau.
- Couvrir chaudement la victime et l'aider à rester calme.
- Les effets du contact ou de l'inhalation peuvent survenir plus tard.
- Obtenir des soins médicaux immédiats. Avertir le personnel médical de l'identité du(des) produit(s) en cause.

ANNEXE 3-B

Premiers soins

La stricte administration des premiers soins est essentielle à la suite de toute exposition.

- Transporter la victime à l'air frais.
- Faire appeler l'ambulance.
- En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Ne pas utiliser le bouche à bouche à cause des risques de contamination par le produit dangereux.
- En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Ceci doit être fait par une personne compétente.
- Ne pratiquer la réanimation cardiorespiratoire que lorsqu'il y a, à la fois arrêt respiratoire et arrêt cardiaque.
- Enlever les vêtements et les souliers contaminés. En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Maintenir les paupières ouvertes. Répéter l'opération si l'irritation persiste. Ne pas transporter la victime à moins qu'elle n'ait passé le temps recommandé pour le rinçage ou que l'on puisse continuer de rincer la région atteinte pendant le transport de la victime.
- En cas d'ingestion, si la victime est consciente et qu'elle n'est pas en crise convulsive, lui donner beaucoup d'eau ou de lait pour provoquer des vomissements. Faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire les vomissures; lui faire rincer la bouche.
- Couvrir chaudement la victime et l'aider à rester calme.
- Les effets du contact ou de l'inhalation peuvent survenir plus tard.
- Obtenir des soins médicaux immédiats. Avertir le personnel médical de l'identité du(des) produit(s) en cause.

ANNEXE 3-C

Premiers soins

La stricte administration des premiers soins est essentielle à la suite de toute exposition.

- Transporter la victime à l'air frais.
- Faire appeler l'ambulance.
- En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Ne pas utiliser le bouche à bouche à cause des risques de contamination par le produit dangereux.
- En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Ceci doit être fait par une personne compétente.
- Ne pratiquer la réanimation cardiorespiratoire que lorsqu'il y a, à la fois arrêt respiratoire et arrêt cardiaque.
- Enlever les vêtements et les souliers contaminés. En cas de contact avec les yeux ou la peau laver immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. En cas de contact avec le gaz liquéfié, traiter comme pour les engelures avec de l'eau tiède jusqu'à ce que la peau ait pris une teinte rosée. Maintenir les paupières ouvertes. Répéter l'opération si l'irritation persiste. Ne pas transporter la victime à moins qu'elle n'ait passé le temps recommandé pour le rinçage ou que l'on puisse continuer de rincer la région atteinte pendant le transport de la victime.
- En cas d'ingestion, si la victime est consciente et qu'elle n'est pas en crise convulsive, lui faire boire un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Ne pas faire vomir (brûlures supplémentaires). En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire les vomissures; lui faire rincer la bouche et lui donner encore un ou deux verres d'eau.
- Couvrir chaudement la victime et l'aider à rester calme.
- Les effets du contact ou de l'inhalation peuvent survenir plus tard.
- Obtenir des soins médicaux immédiats. Avertir le personnel médical de l'identité du(des) produit(s) en cause.

ANNEXE 4-A

1. Par la rampe d'accès, déverser le produit récupéré dans le bassin de sédimentation inactif. (Voir bassins de sédimentation sur le plan à la section 8).
2. Si le bassin est vide, vous pouvez:
 - . diluer le produit et le neutraliser ou le désactiver avec le produit indiqué à la section 7 des fiches techniques;
 - . ou ne pas diluer et ajouter le produit suggéré pour la neutralisation ou la désactivation à la section 7 des fiches techniques.
3. Si le bassin contient de la boue de chaux, verser le produit acide qui sera alors neutralisé par cette boue.
4. Si le bassin contient de la boue de chaux et que le produit à déverser est basique, il faut ajouter l'acide suggéré pour la neutralisation à la section 7 des fiches techniques.
5. Si le bassin contient de la boue de chaux et que le produit à déverser n'est ni acide, ni basique, procéder comme ci-haut à l'item 2.

Sécurité: prendre toutes les mesures sécuritaires décrites et l'équipement de protection complet conseillé à la section 7 de la fiche technique du produit en cause.

ANNEXE 5-A

Procédure lors d'une fuite ou d'un déversement d'un produit entreposé en semi-vrac ou en baril.

- Utiliser des absorbants tels des boudins pour contenir le produit déversé.
- Arrêter ou réduire la fuite si cela ne présente aucun risque:
 - . coucher le baril ou le semi-vrac;
 - . si possible, utiliser le matériel genre "Plug N'Dike" pour colmater la brèche;
 - . s'il y a à proximité, un baril pour urgence d'une dimension supérieure à 45 gallons, y déposer le baril endommagé;
 - . si aucune des trois manipulations précédentes n'est possible, essayer de transvider le baril dans un autre contenant.
- Éviter l'entrée du produit dans les égouts pluviaux et les tranchées à l'aide d'un tapis de silicone ou autre matériau qui ne réagit pas avec le produit déversé.

ANNEXE 6

Plan de la région (carte topographique)

ANNEXE 7

Plan de l'usine (E-112-00003-001)

ANNEXE 8

Réseau d'égout pluvial

Afin de contrôler et contenir tout déversement qui pourrait emprunter le réseau d'égout pluvial, trois bassins de captation de 50 m³ ont été construits sur la propriété de l'usine (voir schéma).

Le premier bassin est situé du côté nord de la route d'accès à l'usine et capte des eaux provenant du versant St-François (sud). La surveillance de ce bassin est assurée par une caméra vidéo reliée au poste de sûreté. En cas de déversement, le cours d'eau peut être dévié et le bassin peut être fermé de manière à contenir le produit. Le second bassin est situé à l'aire 16, près du décanteur primaire et reçoit les eaux provenant du secteur nord-ouest du versant Watopeka, tandis que le troisième bassin se trouve à l'arrière de la cour à bois et accueille les eaux du secteur nord-est du versant Watopeka. Ces deux derniers bassins sont dotés respectivement d'un pH mètre et d'un conductivimètre, lesquels sont reliés au système d'alarme Simplex du poste de sûreté. Si ces appareils détectent une anomalie, des vannes étanches se ferment automatiquement permettant de contenir le déversement.

Enfin, les eaux de ruissellement provenant de l'agrandissement de la cour à bois de l'aire de stockage et de manutention des rondins et de l'atelier d'écorçage sont acheminées au nouveau bassin de la cour à bois et sont ensuite pompées au décanteur primaire.

Annexe 9

Localisation des réservoirs

(E-000-12025-001 et E-000-12025-002)

Annexe 10

Schéma de principe

Système de traitement primaire et secondaire des effluents

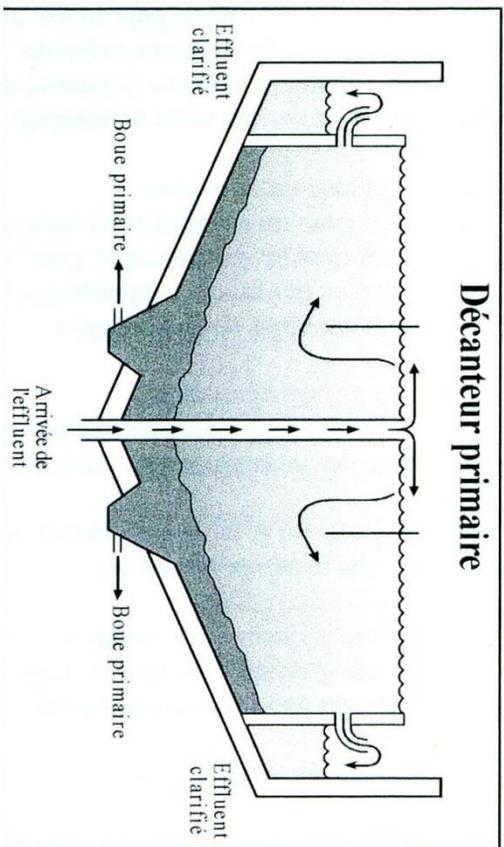
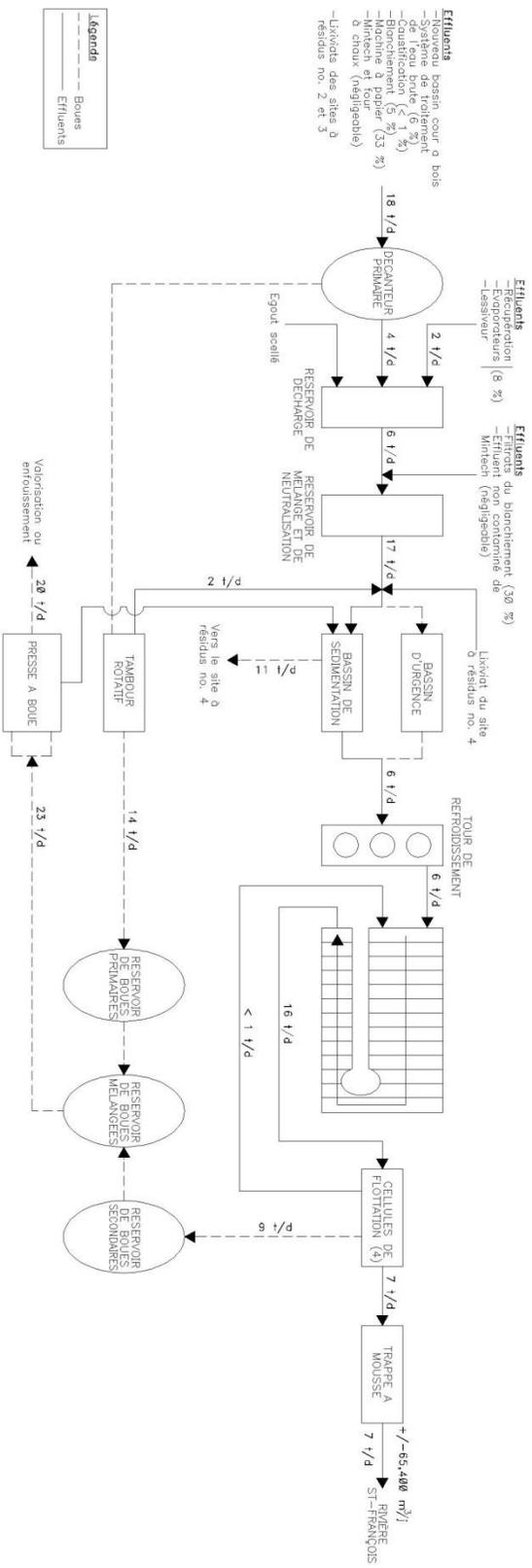


Figure 1 – Système de traitement des effluents



Notes:
 1- Les chiffres et pourcentages sont donnés à titre indicatif seulement.
 2- Les pourcentages représentent la contribution du débit d'un effluent au débit de l'effluent final.
 3- Année de référence : 2002

X l/d : Pertes quotidiennes moyennes de MES aux effluents (mass)